UNIVERSITE PARIS X
LABORATOIRE SPORT & CULTURE

200, av. de la république
F 92001 Nanterre Cedex

DOPAGE ET TEMPORALITES

Rapport du contrat de recherche MILDT – INSERM 01

Convention n° 4TX26H

Equipe « Sciences sociales et dopage »
dirigée par Patrick Trabal :
Sébastien Buisine
Christophe Brissonneau
Jacques Defrance
Olivier Le Noé
Nathalie Leroux
Francis Mendiague
Henrique Rodas

FEVRIER 2006

INTRODUCTION

Le dopage est un objet d'étude doté de quelques propriétés très particulières. Il se donne à lire comme une problème de société occupant une place importante dans l'espace public. Néanmoins, les sociologues se mobilisent rarement sur cette question et du coup, sont plutôt peu convoqués ; qu'il s'agisse des médias, des institutions de l'Etat ou des acteurs eux-mêmes, lorsqu'il s'agit de mobiliser des chercheurs pour comprendre le dopage, on se tourne beaucoup plus volontiers vers des médecins, épidémiologistes ou spécialistes de pharmacologie pour comprendre les enjeux des affaires de dopage. Pourtant, en prenant au sérieux les questionnements développés dans l'appel d'offre de recherches MILDT/INSERM 2001, en particulier ceux qui, dans l'axe 2, invitaient à réfléchir aux temporalités des consommations, il nous a semblé utile d'aborder, en sociologues, la question de la temporalité en interrogeant les pratiques elles-mêmes. Cette perspective suscite une série d'enjeux, qu'il convient de préciser.

Le premier d'entre eux vise à renouveler la sociologie du dopage en recueillant et en analysant des propos de sportifs ayant eu recours à des produits ou étant des témoins directs de ces pratiques. Il convient de noter la faiblesse du matériau non quantitatif dont on dispose. En effet, alors que les études épidémiologiques se multiplient, nous manquons cruellement de données sur le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, même si de façon assez spontanée, des sportifs, anciens sportifs, entraîneurs et autres membres d'équipes sportives

témoignent. Il ne s'agit pas de sous-estimer ces récits mais de prendre en compte le jeu de contraintes pesant sur des prises de parole dans l'espace public. Du coup, l'idée était de recueillir d'autres témoignages sous forme d'entretiens. Nous n'ignorons pas que la situation d'entretien suscite un autre jeu de contraintes mais nous faisons le pari, qu'en introduisant de la variation dans le recueil de témoignage, nous pouvons apprendre des choses qui restent peu connues. Cette situation provient sans doute de la façon dont les sciences sociales abordent généralement la question du dopage. Nous disposons de plusieurs études portant sur le regard de « la société » envers le dopage, notamment à travers une série de recherches sur la façon dont des instances comme l'Etat, les médias, ou les instances sportives internationales, appréhendent la question. Ces travaux reposent sur l'idée que ce rapport à la déviance dit quelque chose des institutions portant ces jugements et s'y ajustant. Sans nier l'intérêt de ces approches, il résulte un déficit de connaissance que nous nous proposons de combler en prenant le parti de porter l'analyse au cœur de ces pratiques et en interrogeant directement ses acteurs. Il en résulte une série d'enjeux, notamment liés aux méthodes que le sociologue peut mobiliser pour saisir les réalités et le sens que les acteurs leurs donne, puis pour les analyser.

Un deuxième enjeu – intrinsèquement lié au premier – concerne les modalités d'analyse de ce matériau. Les données textuelles posent beaucoup de problèmes au chercheur en sciences sociales. Pris à la fois dans une nécessité d'objectiver les analyses (ce sans quoi son activité ne se distinguerait peu de celle du journaliste ou de l'essayiste) et dans une impossibilité de se départir de toute interprétation (comment lire un texte sans interpréter ?), le sociologue semble ne pas pouvoir échapper à une alternative l'invitant soit à illustrer ces idées par quelques extraits d'entretiens bien choisis (mais se pose alors la question de la sélection de ces énoncés), soit à mobiliser des méthodes formelles d'analyse du discours lesquelles conduisent à des affirmations, certes scientifiques, mais souvent réductrices. Le développement récent d'outils informatiques comme Prospéro semble ouvrir une « troisième voie » puisque ce logiciel permet à son utilisateur de faire des expériences sur les textes, c'est-à-dire de laisser au chercheur la possibilité de mettre à l'épreuve systématiquement ses interprétations. Dans ces conditions, le chercheur peut à la fois formuler ces hypothèses en décrivant ses concepts (notamment par la construction de catégories, de collections…) dont il suppose qu'ils permettent d'enrichir la connaissance (Chateauraynaud, 2003) et les éprouver systématiquement en projetant ses assemblages sur l'ensemble du corpus grâce à la logique informatique. Il reste que cet outil, largement développé pour rendre compte de prise de parole publique, reste insuffisamment adapté à des matériaux provenant des discours

« oraux » et en particulier des entretiens. L'un des enjeux méthodologiques de cette étude consiste donc à participer à l'évolution du logiciel pour qu'il puisse mieux aider le chercheur à analyser avec ce type de données empiriques.

Enfin, le dernier enjeu de ce travail concerne des débats sociologiques. Le projet déposé se proposait de mettre en l'épreuve les récents résultats de l'approche pragmatique dans le domaine des affaires sanitaires et des crises, notamment dans la prise en compte du « temps des acteurs » dans les descriptions. L'importance donnée à la temporalité résulte de la dette envers les sociologies « de l'action » et pouvait déjà être appréciée à travers la notion « d'épreuve ». Elle permettait déjà de rassembler toutes les séries antérieures mobilisées par les acteurs (les précédents, les anciennes tensions, les ressources, le « déjà là » …), de pointer vers une ouverture de l'avenir (car l'épreuve ne peut se penser sans l'incertitude) tout en se situant résolument vers le présent (« l'action »). Le travail sur les risques sanitaires (l'amiante, les maladies à prions, le nucléaire) a conduit F. Chateauraynaud et D. Torny (1999) à interroger les conditions sociales des alertes, des crises, de l'urgence mais aussi périodes de silence pendant lesquelles les dossiers semblaient clos (par exemple, l'amiante). Il s'agit de s'attacher à penser la dimension temporelle non pas comme étant inscrite dans la seule chronologie, mais s'exprimant dans des notions comme le délai, l'attente, l'incertitude (Duval, 1991). Le porteur du projet considère que l'étude pragmatique des temporalités du dopage constitue à ce titre à la fois une approche intéressante pour la connaissance de ce dossier et un terrain privilégié pour mettre à l'épreuve des théories sociologiques. Toutefois, tous les membres de l'équipe ne partagent pas cet intérêt pour l'approche pragmatique. S'inscrivant dans des traditions diverses, plusieurs chercheurs du groupe, partagent l'idée selon laquelle la sociologie a à dire et à comprendre sur les questions de dopage, et ont souhaité mettre aussi à l'épreuve leurs propres modèles.

Le lecteur peut être surpris de découvrir l'existence de vifs débats entre les chercheurs de l'équipe, voire regretter une absence d'unité du groupe. Il faut avant tout préciser que le financement de cette recherche a permis de réunir un ensemble de sociologues intéressés par ce sujet et de structurer un groupe de travail au sein du laboratoire Sport & Culture de l'université Paris-X-Nanterre par la création d'un séminaire « sciences sociales et dopage ». Très vite, comme nous l'envisagions, sont nées des controverses sur la façon d'aborder la question du dopage. Mais au fil des discussions, nous avons pris conscience qu'il s'agissait

d'une opportunité, finalement assez rare dans des laboratoires de sciences sociales, de confronter des traditions théoriques autour d'un même objet et nous avons considéré que celui-ci ne pouvait être qu'enrichi par ces débats. Nous redoutions néanmoins que cette « polyphonie » engendre une difficulté pour « boucler » le rapport.

D'une façon générale, il est assez difficile de rendre compte dans un rapport, à la fois des travaux menés et des principaux résultats de l'étude. Il existe toujours une tension entre l'explicitation critique des méthodes utilisées et les résultats, intéressant plus directement les financeurs d'une recherche notamment quand ils subissent un impératif de décision. A ces deux contraintes – rendre compte du travail sociologique et de son aboutissement -, s'ajoute dans notre cas une difficulté de restituer la richesse de ces débats de l'équipe, lesquels font apparaître des positions plus ou moins fortes entre les tenants des différentes traditions, et une grande variété de conceptions entre les positions connues et stabilisées.

Pour des raisons de clarté de l'exposé, nous avons pris le parti de ne retenir que deux traditions sociologiques afin d'envisager leurs apports respectifs. En suivant un plan classique pour un travail de recherche, nous commencerons donc par expliciter ces deux approches théoriques (Chapitre 1). Au bout de longues discussions, nous sommes parvenus à un accord sur plusieurs étapes de la démarche empirique. Nous présenterons notre méthodologie au chapitre 2, en rendant compte des débats pour établir le guide d'entretien et fixer un échantillon. Deux pistes d'analyse des données seront alors proposées. C'est essentiellement au chapitre 3, lorsque nous expliciterons les principaux résultats des deux approches, que le lecteur prendra la mesure des différences entre les modèles concurrents. Nous nous efforcerons alors, en conclusion de cerner les accords et les désaccords.

On pourrait regretter de voir la richesse des débats réduits à deux seules positions. Si ce rapport permettra, nous l'espérons, de rendre compte du travail accompli pendant deux ans par l'équipe en répondant aux interrogations de la MILDT et de l'INSERM, il ne constitue qu'une première pierre de cette collaboration entre des sociologues de traditions différentes. Nous nous plaisons à croire que ce projet suscitera une série de publications au cours desquelles nous pourrons montrer combien les diverses approches sociologiques peuvent enrichir la compréhension du dopage. Mais il convient assurément de commencer par préciser les modèles théoriques mobilisés..

CHAPITRE 1 - DEUX APPROCHES THEORIQUES A L'EPREUVE DE LA QUESTION DU DOPAGE

1. UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE LA TEMPORALITE POUR L'OBJET

La question du dopage, comme toute pratique déviante impliquant le secret, pose aux sciences sociales d'importantes difficultés dont les fondements théoriques, épistémologiques et méthodologiques constituent un véritable défi à nos disciplines. Pour s'en convaincre, il suffit de recenser la faiblesse des méthodes habituelles mobilisées par le sociologue pour appréhender des pratiques sociales.

Le recours au questionnaire pour quantifier les pratiques ou les conduites dopantes est fréquent chez certains auteurs travaillant sur le dopage et s'inscrit dans une préoccupation épidémiologique. De nombreux sociologues ont pointé les problèmes liés à ce « recueil de données ». Cette expression suggère qu'il suffit de rassembler un « déjà-là » alors que, précisément, les « données » ne sont pas particulièrement « données » puisqu'elles résultent d'un travail sociologique, fondé sur un dispositif de contrôle (le propos des individus est « recueilli » dans le but d'être codé dans les cases du questionnaire) et sur une mise en équivalence.

Indépendamment de la qualité des questionnaires mobilisés et des catégories fixées par le chercheur, il demeure une tension, particulièrement saillante dans la question du dopage, « entre les exigences de la qualification qui précède tout classement et les résistances de la matière à classer »[1]. En d'autres termes, l'opération par laquelle on associe une conduite, une consommation ou une pratique à une catégorie (« addicte », « consommateur », « dopé »…) n'est pas neutre. Aussi le résultat de ce travail peut-il difficilement être pris comme des « données ».

Les autres outils du sociologue présentent eux aussi des difficultés. L'observation, notamment, est impossible si l'on ne dispose pas d'une position particulière permettant d'être témoin des pratiques à analyser. L'étude des traces c'est-à-dire la recension d'éléments laissés par les acteurs (par exemple dans les poubelles), comme dans une certaine mesure, l'entretien, renvoient à un autre problème : en quoi l'enquête du sociologue se distingue-t-elle de celle des policiers, ou de celle des médecins chargés de la lutte antidopage ? Insister sur le fait que le chercheur s'emploie à comprendre lorsque les autres visent à sanctionner ne suffit guère. Comment en effet affirmer des différences entre les scientifiques lorsque ceux-ci, partagent les mêmes titres (« Docteur », « Professeur ») et les mêmes objectifs (lutter contre le dopage) ? En fait, cette activité est aussi partagée par d'autres acteurs, notamment par les journalistes, qui eux aussi, tentent d'appréhender la question du dopage. Ainsi, ce sont bien tous les acteurs qui souhaiteraient connaître la réalité des pratiques dopantes. Les finalités attachées à cet objectif varient. Les sportifs, leurs entraîneurs et leurs équipes médicales aimeraient connaître les pratiques de leurs concurrents. La plupart des responsables politiques et sportifs, alliés de scientifiques et médecins, visent à mieux appréhender le phénomène pour l'éradiquer. Les personnes chargées des contrôles antidopage, les policiers et les juges s'emploient à débusquer les contrevenants afin de faire respecter les règles. Les journalistes essaient de démasquer les tricheurs pour informer les spectateurs et valoriser le spectacle sportif[2]. Le sociologue, lui aussi, tente de connaître et de comprendre ces pratiques, pour faire avancer la connaissance et, parfois, pour participer, à son niveau, à la lutte antidopage.

---

[1] Boltanski L, Thévenot L., 1991, De la justification, Paris : Gallimard, p. 12

[2] Duret P., Trabal P., 2001, Le sport et ses affaires : une sociologie de la justice de l'épreuve sportive, Paris : Métailié.

1.1 La pragmatique

La question sur laquelle buttent donc tous les acteurs est bien celle-ci : quelle est la réalité du dopage ? Derrière cette interrogation, en figure une autre : quelle est la spécificité du travail du sociologue, si au bout du compte, d'autres acteurs (médecins, journalistes…) se posent la même question et semblent mobiliser des outils semblables (questionnaires, étude de traces, entretiens…).

Une voie de sortie de ces questions est peut-être la sociologie pragmatique qui se propose de prendre pour objet ces interrogations. En effet, selon William James, un des pères du pragmatisme, une des voies pour comprendre les actions des individus consiste à se demander « dans quelles conditions ils considèrent que les choses sont réelles ». Dans cette perspective, l'on peut tenter de recenser et de retracer leurs médiations des différents acteurs lorsqu'ils considèrent le dopage. En particulier, on peut essayer de repérer les éléments mobilisés pour rentrer dans l'arène, éléments qui peuvent eux aussi être faire l'objet de débat.

Envisageons le cas des sportifs. Leur appréhension avec le dopage se traduit essentiellement par leur corps. Cela peut-être directement par un contact physique entre un produit « injecté », « absorbé » ou « déposé » sur le corps, dans le cas des sportifs dopés. Leur rapport au dopage peut aussi passer par leur corps « témoignant »[3] lorsque, par exemple, leurs collègues, se livrent ouvertement à ces pratiques. Un entraîneur peut parler du dopage s'il repère, en un coup d'œil (encore une partie du corps, mais qui cette fois fonctionne à distance) quelqu'un qui est « chargé »[4]. En revanche, la personne se livrant à un contrôle n'accèdera à la réalité du dopage que par un ensemble de dispositifs. L'on perçoit ici que les médiations sont plus longues. B. Latour[5] invite à les décrire en retraçant tous les maillons de la chaîne, reliant ici le sportif et

[3] Dulong, R., 1998, Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, pp. 192-196.

[4] Willy Voet, raconte dans son livre comment il peut « reconnaître huit fois sur dix, à des petits signes imperceptibles pour d'autres, qui est 'chargé' et qui ne l'est pas » (Voet W., 1999, Massacre à la chaîne : révélations sur 30 ans de tricherie, Paris, Calmann-Lévy, p. 10).

[5] Cf. par exemple Latour B., 1989, La science en action, (première édition en Anglais, 1987), Paris : La découverte

l'observateur, et à repérer les plus faibles d'entre eux. En effet, la fragilité d'un élément de la chaîne devient celle de l'ensemble du réseau. Il suffit, par exemple, de souligner comment un doute dans la méthode française de détection de l'EPO peut ébranler l'ensemble de l'édifice[6]. Considérons un dernier acteur : le responsable politique. Son accès au dopage passe par des dispositifs comme les instruments des personnes chargées des contrôles antidopage. Ne pouvant cependant accéder directement à une lecture des différentes mesures, il lui faut des médiations supplémentaires : des rapports des responsables des tests et des statistiques. Or des chercheurs comme A. Desrosières[7] ont remarquablement décrit les forces et les faiblesses des appareils statistiques, qui fonctionnent simultanément par une totalisation et une réduction de la réalité. Cette brève analyse des modes d'accès au dopage, qui passent par des corps, des dispositifs, des configurations, suggère la nécessité de poursuivre systématiquement un tel travail en recensant tous les acteurs et la variété des médiations engagées[8]. La tradition pragmatique invite à penser que celles-ci sont directement liées à la diversité des points de vue dans les débats et donc aux ressorts de la controverse. Cette perspective semble à la fois classique en sociologique mais elle impose de partir des contraintes des acteurs et des médiations qu'elles leur permettent de mobiliser ; du coup, elle est en fait en rupture avec des approches posant les positions sociales comme prédominantes.

Ce programme revient donc à s'attarder sur la façon dont les acteurs considèrent que telle ou telle pratique relève du dopage ou de la toxicomanie. L'idée de ce premier projet (MILDT/INSERM 2001) est de porter l'analyse sur les sportifs eux-mêmes.

On pourrait considérer que la qualification de « dopé » ne pose pas de problème dans ce cas. L'hypothèse centrale de cette recherche nie cette évidence. Nous partons du principe que le rapport au dopage des sportifs évolue au fur et à mesure de leur expérience sportive sous des jeux

---

[6] Cf. par exemple, Le Monde du 30 novembre 2001.

[7] Desrosières, A., 1993, La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique, Paris, La Découverte.

[8] Trabal P., 2002, « La perception du dopage : une approche pragmatique », Psychotropes (revue internationale des toxicomanies et des addictions), Vol. 8, n°3-4, pp. 89-99.

Trabal P., 2004, « Regards sociologiques sur le dopage », Questions de communicatior, in J.F., Diana, et V. Meyer, "Dire le dopage – les enjeux sociologiques et médiatiques", pp. 21- 32

de contraintes qu'il convient de décrire. Par « rapport au dopage », nous entendons tant leurs usages de produits illicites que les processus de qualification de « dopé » appliquée à leurs adversaires, à leurs partenaires ou à eux-mêmes.

1.2 Epreuves et prises

Dans la sociologie de l'action que nous proposons, nous souhaiterions développer deux premières notions.

Boltanski et Thévenot[9] utilisent la notion d'épreuve légitime (ou épreuve de justice) en insistant sur la construction préalable d'un point de vue supérieur permettant d'admettre la possibilité d'un bien commun (les cités). En analysant les litiges professionnels, Chateauraynaud[10] étend cette notion pour la définir comme un moment d'incertitude sur un état de choses[11] ; ne limitant pas la notion aux seules épreuves légitimes comme le faisaient Boltanski et Thévenot, il définit l'épreuve comme la possibilité d'un changement d'état. Or, « pour que la possibilité d'un changement d'état puisse être exprimée, il faut définir les états ; l'épreuve est donc un moment de détermination d'états de chose ».

Avant de développer ce modèle, il convient sans doute d'en montrer la portée pour l'étude du dopage. Alors que la réalité du dopage semble souvent réduite sur une échelle dichotomique (« dopé » / « pas dopé »), la lecture des autobiographies publiées laisse penser que les acteurs ne se retrouve pas dans ce réductionnisme. On sait que Becker avait renversé la question dans son analyse de la toxicomanie en interrogeant l'activité normative par lesquelles se construit la qualification de « toxicomane »[12]. La notion d'épreuve permet, me semble-t-il, d'assumer une part de l'approche beckerienne mais en inscrivant le processus de qualification dans une double

[9] Boltanski L., Thévenot L., op. cit.

[10] Chateauraynaud, F., 1991, La faute professionnelle : une sociologie des conflits de responsabilité, Paris : Métailié

[11] *Ibid*, p. 166

[12] Becker H. S., 1985, Outsiders : Etudes de la sociologie de la déviance, (Trad. de l'Anglais, première édition 1963), Paris : Métailié

temporalité. L'une liée à l'évolution des pratiques et des usages de produit d'un sportif donné, l'autre lié aux opérations de codage qui résultent d'une activité sociale normative. En effet, la qualification de « dopé », comme tout attribution d'un état suppose un codage qui ne peut valoir durablement. L'on peut supposer que le dopage est lié à des incertitudes : serais-je contrôlé positif ? Suis-je vraiment dopé ? Mon adversaire l'est-il ? Ma santé est-elle vraiment menacée ? Vont-ils changer quelque chose ? Quelles sont les intentions de nos dirigeants ?

Ces incertitudes – pour ne prendre que quelques exemples de doutes pesant sans doute sur les sportifs – engendrent des possibilités de changement de jugement, d'un changement de qualification par rapport à un existant. La notion d'épreuve nous permet de rendre justice à cette activité, dont nous verrons qu'elle est profondément sociale, par laquelle les acteurs s'efforcent répondre à leurs incertitudes.

Dans la faute professionnelle, la notion d'épreuve dépasse donc le cadre proposé par Boltanski et Thévenot, mais reste liée à la notion d'affaire. L'entrée par la dispute, il est vrai, est un chemin assez frayé puisque les « nouvelles sociologies » (pour désigner rapidement un ensemble de chercheurs au contour insuffisamment défini), se sont appuyées sur deux traditions accordant une place privilégiée à la dispute : la philosophie morale et politique (en particulier les travaux de J. Rawls sur la justice[13]) et la sociologie des sciences mettent naturellement au centre de leurs préoccupations, la polémique, le désaccord, le conflit, la controverse… L'une des particularités de ces approches est de ne pas enfermer l'objet dans l'une se ces figures mais précisément de regarder comment les acteurs passent de l'une à l'autre et n'hésitent pas à mobiliser des appuis scientifiques alors que l'on discute plutôt sur un plan éthique, ou à convoquer des ressources juridiques lorsque sont discutées plus précisément des avancées techno-scientifiques. Les affaires de dopage, à ce titre, constitue un terrain d'investigation intéressant, puisque les protagonistes ne cessent d'intercaler des considérations éthiques, sportives, scientifiques, juridiques, médiatiques[14].

---

[13] Rawls J., 1987, Théorie de la justice, (Traduit de l'anglais. 1ère édition : 1971) Paris : Seuil.

[14] Duret P., Trabal P., 2001, op. cit.

Trabal P., Duret P., 2003, « Le dopage dans le cyclisme professionnel accusation, confessions et dénégations », STAPS, Vol. 24, n°60, pp. 59-74

Sans nier la valeur heuristique de ces travaux, il manque assurément un niveau d'analyse, qui constitue pourtant une véritable ressource à nos acteurs. Parce qu'ils n'évoluent pas dans un monde uniquement peuplé de valeurs, de textes juridiques, d'énoncés scientifiques et de journaux, il convient de développer une sociologie de la perception, dont la visée est de rendre compte des ressources sensorielles dont les acteurs ne peuvent évidemment pas se priver. Mobilisant les apports de la phénoménologie, le travail de C. Bessy et F. Chateauraynaud[15] visait précisément à étudier comment les acteurs engagent une activité perceptuelle pour résoudre les incertitudes mais surtout la relient avec leurs autres ressources. En effet, en rester à de simples descriptions de « l'action située » revient à nier le passé des acteurs, les représentations qu'ils ont pu se construire au cours de leurs expériences, les valeurs qui les animent… Ne s'intéresser qu'aux habitus, aux idéologies ou à des réseaux établis (en particuliers de sociabilités) revient à produire des descriptions sans tenir compte de la perception des acteurs.

C'est en étudiant les commissaires priseurs que C. Bessy et F. Chateauraynaud ont développé cette notion de « prise » pour rendre compte du travail d'authentification (visant donc à résoudre des incertitudes) lié à cette activité. Pour décrire cette activité professionnelle exigeant à la fois un engagement perceptuel (ils touchent les objets, les retournes, les palpent…), une confrontation avec des repères établis (en particulier des catalogues, des listes et un ensemble de connaissance stabilisés), une mise en histoire de l'objet (les questions de son origine est évidemment centrale) et une mobilisation de métrologie et d'instruments pouvant sonder l'essence de la pièce à expertiser, les auteurs ont développé ce concept de « prise » à l'aide du schéma suivant :

[15] Bessy C., Chateauraynaud F., 1995, Experts et Faussaires – pour une sociologie de la perception, Paris : Métailié



Figure 1 : le modèle de la prise (Schéma publié dans Bessy et Chateauraynaud, 1995, p. 243)

Ce modèle semble particulièrement heuristique pour appréhender le dopage des sportifs. La « prise » d'une substance, qu'elle se déroule par une injection, une absorption ou une application sur la peau, engage manifestement le corps. Il s'agit à ce titre d'un « corps-à-corps », au sens propre, avec le produit. Des instruments, par exemple une seringue, peuvent jouer un rôle central dans cette « prise ». Or, une telle pratique ne peut être dissociée d'un ensemble de repères constitués par des espaces de calcul et des langages de description (notre sportif sait ce que sont les amphétamines, les anabolisants, l'EPO…) mais aussi par des réseaux (le peloton, l'ensemble des produits disponibles, le circuit d'approvisionnement…). La « prise » d'une substance émerge alors de la rencontre entre tous ces éléments : prendre une ampoule d'un produit dont on connaît la nature et les effets, la casser, en verser une quantité donnée dans une seringue, préparer une partie de son corps à recevoir l'aiguille, presser sur le piston, nettoyer et dissimuler l'impact sur le corps mais aussi les traces de cette pratique (en cachant par exemple le matériel, mais aussi en employant des procédés la rendant indétectable).

La prise est réussie quand toutes les épreuves pointent sur la même conclusion. C'est quand tous les indicateurs sont en phase, que l'on est assuré de son jugement. Lorsque l'un de ces indicateurs, peut naître le doute. Cela peut concerner une sensation particulière lors d'une

injection (alors que tous les autres repères sont conformes à l'habitude du sportif), une incertitude sur l'origine d'un produit, une affaire qui bouscule les représentations habituelles. Dans tous ces cas, il existe une tension amenant l'acteur à engager une épreuve – voire une série d'épreuves – pour trouver de nouvelles prises.

En ne limitant pas la notion d'épreuve aux seules épreuves de légitimité, on peut analyser le travail des acteurs qui tentent de trouver des prises. Si l'incertitude porte, par exemple, sur leur intégration dans le milieu cycliste qu'un refus aurait pu compromettre, on peut être attentif à toutes les mini-épreuves engagées qui peuvent déboucher sur des jugements : une réponse sèche d'un coéquipier, une difficulté à se procurer un produit, un écart dangereux potentiellement volontaire sur la route, une discussion entre des ennemis qui sont peut-être en train de s'allier… le cycliste s'interrogeant sur la confiance va tenter de trouver des prises pour étayer ses soupçons, pour statuer sur ses incertitudes, et pour agir.

La défaillance, l'affaire, la dispute, la polémique sont autant de figures qui reposent sur un manque de prises.

1.3 La dimension temporelle

Chaque prise ne doit pas être pensée comme isolée des autres. Les résultats de ce travail de qualification, résultant d'une prise réussie, servent de repère pour d'autres épreuves.

1.3.1 TEMPORALITE ET REVERSIBILITE

A un premier niveau, une prise renvoie donc à une double temporalité. D'une part, lever l'incertitude suppose de mobiliser les repères existants, la mémoire des expériences passées et en particulier des prises réussies que ce soit pour utiliser les qualifications dont on a évalué la pertinence, ou pour retrouver des chemins efficaces. D'autre part, l'incertitude pointe vers l'avenir puisqu'une action prise dans le doute revient bien à un pari sur ce qu'il va se passer, action soumise aux contraintes du moment de l'action. Plutôt que de réduire "l'agir dans un

monde incertain" pour reprendre l'expression de Callon, Lascoumes et Barthe[16], à une tension entre deux modes – l'un issu d'opérations rationnelles et objectives, l'autre laissant plus de place à la subjectivé et la perception des acteurs -, nous pensons que la prise s'exerce précisément en mettant en rapport ces types d'opérations à la fois cognitives et perceptuelles sous un jeu de contraintes sociales. Si l'on s'engage dans une voie (par exemple le recours à un produit interdit), ce ne serait donc ni à la suite d'un simple calcul rationnel (comme ont tenté de le modéliser quelques tenants de la théorie du choix rationnel), ni comme un simple ressenti d'une situation ou à un système de représentations (comme le développeraient les chercheurs s'intéressant à la "perception social du risque"), mais comme une tentative permettant de confronter l'ensemble des indicateurs sous une contrainte de réversibilité. En effet, nous pensons que les acteurs éprouvent de potentialité en développant une attention particulière à ce qui advient du passé, ce qu'offrent les ouvertures d'avenir, ce qui se joue dans le présent, en travaillant eux-mêmes les modalités de transformation. Le modèle de nos acteurs serait celui de l'expérimentation, lequel laisse à la dimension temporelle, une position centrale. C'est en effet une hypothèse forte de ce travail que de proposer d'aborder la question du dopage, en entrant par l'étude du "temps que ce donne les acteurs", pour reprendre Chateauraynaud et Torny[17].

1.3.2 VIGILANCE

A un second niveau, si le renouvellement de ses prises apparaît incontournable dans l'expérimentation, il convient également de s'interroger sur la perte de prise. L'un des dangers provient en effet d'un manque de vigilance.

Les autobiographies publiées récemment livrent des témoignages de sportifs racontant comment ils ont pu perdre de leurs repères et du coup ne plus assurer leurs prises. Jérôme Chiotti, vététiste repenti raconte dans son livre son premier contrôle antidopage :

---

[16] Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y., 2001, Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique, Paris : Seuil.

[17] Chateauraynaud, F., Torny D., 1999, Les sombres précurseurs, Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

« Un petit vent de panique s'empara de moi, même si deux ou trois coureurs m'avaient expliqué que les corticoïdes étaient indétectables et que je ne risquais absolument rien. Je fus vite soulagé. N'étant pas "contrôlable", je ne me considérais nullement comme un hors-la-loi. »[18]

De même, Philippe Boyer, un des témoins se livrant à Yves Bordenave, raconte :

> « Toujours est-il qu'une fois le vélo raccroché au clou, les amphés ne m'abandonnent pas. Au contraire. Entre 1992 à 1994, il ne passe pas une semaine sans que j'y touche. Parfois, c'est encore plus resserré. Je me donne bonne conscience. Je m'allume (expression en usage pour la prise d'amphétamine, NDLR) et je vais rouler aussitôt après. Je me dis que je contrôle, que je ne suis pas dépendant. (…) Je n'ai pas conscience d'être un toxicomane »[19].

On peut donc penser que le sportif, consommateur régulier d'amphétamines, ne se considérant pas comme toxicomane ou dopé, n'a pas suffisamment renouvelé son jugement en le mettant à l'épreuve. Il s'appuie sur des repères trop anciens, c'est-à-dire non remis à l'épreuve récemment. Il n'a pas été suffisamment vigilant, pour reprendre le terme du philosophe R. Duval[20], faisant de cette notion un élément central pour penser le temps.

Cette hypothèse est séduisante pour expliquer les défauts de « prise » mais ne suffit pas. Elle ne rend pas très bien compte de l'attitude des sportifs qui généralement attachent une grande importance à leurs sensations corporelles pour évaluer leur état. Les médecins du sport que nous avons rencontrés soulignent combien leurs patients sont attentifs à la moindre anomalie concernant leur état physique. Comment, dans ces conditions, imaginer un manque de vigilance des sportifs, notamment lorsque ceux-ci ne cessent de s'inquiéter de leur forme physique à chaque entraînement et à chaque compétition ? La performance du geste sportif dont se nourrissent les athlètes constitue en effet un repère décisif dans le jugement. L'apparition d'une douleur comme la marque indiquée par les métrologies enregistrant les exploits (notamment dans

[18] Chiotti, J., 2001, De mon plein gré, Paris : Calmann-Lévy, p. 37

[19] Bordenave, Y., Simon, S., 2000, Paroles de dopés, Paris : JC Lattès, p. 94

[20] Duval, R., 1990, Temps et Vigilance, Paris : Vrin.

les sports où l'épreuve est jugée « objectivement » par des instruments) figurent en effet comme des appuis pour le jugement du sportif sur sa condition physique.

On peut penser qu'en revanche, que les indices soient mal interprétés. Repérer une sensation particulière ne suffit pas. On peut en effet la relier à d'autres causes. Pour s'assurer de cette « prise », il faut inscrire cette variation dans une série pour lui donner un sens. Ainsi, il nous semble particulièrement heuristique d'étudier la façon dont les sportifs (mais plus généralement les différents acteurs sociaux) mobilisent des précédents pour juger des situations. Ceux-ci constituent en effet d'autres repères. Une douleur (ou au contraire une sensation de bonne forme) n'a de sens que si elle est replacée dans un espace de variation dans lequel sont inscrits un ensemble de sensations vécues par le sportif. Or la répétition de ses sensations (notamment par la régularité des entraînements et des compétitions) rend plus difficile la sensibilité à la variation dans cette série. A la suite de Deleuze[21], F. Chateauraynaud et D. Torny développent cette notion de « série » comme une « accumulation de petites différences à travers la répétition qui finissent par trouver la raison de leur progression, leur loi de transformation leur finalisation »[22]. Le modèle proposé par les auteurs vise à étudier les conditions sociales nécessaires pour qu'une alerte sanitaire soit prise en compte. Il nous semble intéressant de le transposer non seulement à la question du dopage entendue comme la somme des débats sur ce sujet, mais aussi à la perception du sportif, qui devant une série de signes, prend ou non, la mesure de son état afin de statuer.

Cette piste suggère donc de s'attarder aux conditions dans lesquels des indicateurs sont rassemblés pour s'inscrire dans une série ou au contraire pour rester comme des marques isolées, en d'autres termes pour s'imposer, ou non, comme des éléments pertinents à intégrer dans la perception du dopage.

1.3.3 CHANGEMENT

Certes la mise en variation nécessaire pour rester vigilant suppose d'être attentif au changement. Toutefois, on peut faire l'hypothèse que nos acteurs sont par ailleurs capables de

[21] Deleuze, G., 1998, Nietzsche et la philosophie, (1ère édition : 1962), Paris : PUF.

[22] Chateauraynaud F. et Torny D., 1999, op. cit. p. 88

constituer des séries plus hétérogènes pour produire un jugement sur le changement social. Ce n'est sans doute pas la même opération que de repérer que sa pilosité, son agressivité, ses performances ou ses capacités respiratoires varient (un tel constat suppose une régularité dans son activité perceptuelle, dans son attention et l'interprétation des indices) d'une part, et que d'autre part construction fournir un jugement sur l'évolution du dopage, l'attitude des pouvoirs publics ou le rôle des médias sur ce dossier.

Si la production d'un tel jugement suppose également de séries, en convoquant par exemple l'ensemble des contrôles antidopage auxquels un sportif a pu participer, celles-ci semblent être constituées essentiellement de qualifications relativement stables, sans doute par économie cognitive. L'activité perceptuelle est toujours présente mais il faut une forte tension pour infléchir la représentation. C'est cependant grâce à la perception que l'on peut lancer des alertes[23] puisque c'est en constatant, par exemple un écoulement sanguin inquiétant, que Chiotti peut prendre la mesure de son état, consulter, s'arrêter[24]. Un fait peut théoriquement remettre en cause toutes les représentations d'un acteur mais comme le montrent les psychosociologues pour le niveau axiologique[25] ou les sociologues des sciences pour les paradigmes[26], il est rare qu'une simple perception modifie un jugement ancré.

Si l'on reprend le modèle de la transformation, il s'agirait donc de repérer comment les acteurs articulent leurs séries. Certains chemins semblent assez frayés. En particulier l'activité de

---

[23] Chateauraynaud F. et Torny D., 1999, Ibid.

[24] Chiotti J., op. cit., pp. 7-9

[25] Flament C., 1989 "Structure et dynamique des représentations sociales" in D. Jodelet Les représentations sociales, Paris : PUF.

Montmollin G. (de), 1992, "Le changement d'attitude", in S. Moscovici, Psychologie sociale, (1° Ed. 1984), Paris : PUF pp. 91 - 138.

[26] Kuhn T. S., 1983, La structure des révolutions scientifiques, (Trad de l'Anglais – 1° Ed. 1962), Paris : Flammarion

Lakatos I., Musgrave A., 1970 Criticism and the growth of Knowledge, Cambridge: Cambridge University Press

Lakatos I., 1978 The Methodology Scientific Research Programmes, Cambridge: Cambridge University Press

vérification d'un jugement "sur le terrain", c'est-à-dire qui est en accord avec les perceptions en situation est assez courante. "Tous dopés" est par exemple d'un jugement que vient confirmer chaque annonce de cas de dopage. Il en est de même pour tous les lieux communs. L'inertie au changement de ces représentations est à la mesure de l'ancrage du jugement. Que faudrait-il pour le casser ? L'étude des contraintes pesant sur un tel changement pointe sur la construction d'autres séries (faire par exemple la collection des cas non positifs), ou l'avènement d'événements marquants (ce sont ces fameux bouleversements provoqués par des cas « exemplaires », ou une mort prématurée et saisissante). Sans doute existe-t-il d'autres figures ? L'étude empirique devrait nous permettre de les recenser car si l'on parvient à saisir des récits avec les détails qui nous permettront d'étudier les médiations par lesquels nos acteurs appréhendent le dopage – médiations qui devraient permettre de mettre en évidence l'importance de la perception, peut-être pourrons-nous évaluer son statut dans une construction de représentations et de valeurs.

2. UNE SOCIOLOGIE DES PRATIQUES

Dans son approche du dopage, la sociologie des pratiques prend en compte cette pratique, considérant non pas la prise de produit en elle-même comme problématique, mais le fait qu'elle soit accomplie malgré un interdit social formel (textes juridiques et réglementaires la prohibant). C'est à partir de l'interdiction, et de l'infraction à l'interdit, que la question se pose dans la vie sociale. D'autres techniques de préparation à la performance, comme le stretching, ne font pas « problème » et ne suscitent pas d'enquêtes sociologiques spécifiques.

La sociologie des pratiques dégage et délimite les caractéristiques objectives et la signification de pratiques diverses en les replaçant dans les conditions matérielles et symboliques dans lesquelles les agents les réalisent. Dans le cas des sportifs de compétition, qui pratiquent un sport de manière intensive, au point que l'activité devient exclusive de toute autre activité, et constitue un métier rémunéré ou non, il s'agit d'analyser les pratiques de dopage en les replaçant dans les conditions de vie du sujet, qui seront pour une grande part des conditions de travail (sportif).

La position du sportif dans l'univers du sport, plus ou moins proche du noyau de la haute compétition internationale (selon les étapes de sa carrière), les dispositions à « tout faire » ou

« tout accepter » pour réussir, les occasions ou les incitations de l'entourage, jouent un rôle effectif dans le recours au dopage, et conditionnent le moment et la manière de s'y engager. La temporalité des expériences de dopage varie selon les cas. L'enquête par interview de sportifs s'étant dopés, a fait préciser les moments de « basculement » dans la prise de produits pharmacologiques interdits. Il faut souligner que la sociologie des pratiques analyse ces moments, assez courts dans toute une histoire de vie, comme la résultante de facteurs ou de conditions plus durables. En effet, l'événement éphémère durant lequel l'agent s'engage dans une nouvelle pratique (se doper) est analysé comme la rencontre entre un ensemble de possibilités objectives (dont certaines sont perçues par les agents), et les dispositions et ressources des agents, conditionnée par des facteurs circonstanciels.

2.1 L'espace des possibles.

Dans la présente enquête, nous faisons l'hypothèse (HYP 1) que l'éventail des solutions disponibles varie selon les disciplines sportives, ou selon des groupes de disciplines (à déterminer) : la construction de l'échantillon a consisté à sélectionner des sportifs relevant de cinq disciplines différentes, athlétisme, cyclisme, culturisme, haltérophilie et lutte. De plus, l'ensemble des possibles dans un sport change avec le temps, et il est nécessaire de relever l'époque à laquelle l'interviewé accomplit sa carrière compétitive. Les variations institutionnelles par discipline et les évolutions historiques affectent la façon dont sont formulés les principes de l'entraînement performant et la façon dont s'exprime l'interdit du dopage. Des travaux précédents[27] ont montré que les usages tacites de produits et l'expression du rejet de ces usages, qui se construisent comme deux motifs contradictoires, prennent des formes qui résultent de l'histoire des institutions, lesquelles ont une mémoire d'une nature particulière, une mémoire collective qui pèse sur les actes accomplis dans le présent (nous nous référons aux travaux de Maurice

[27] Brissonneau C., 2003, Entrepreneurs de morale et carrières de déviants dans le dopage sportif. Prises de position et témoignages vécus dans la médecine du sport et dans deux disciplines sportives, l'athlétisme et le cyclisme (1960-2003), Université de Paris X Nanterre, Thèse STAPS

Petitbois C., 1998, Des responsables du sport face au dopage. Les cas du cyclisme, du rugby, de la natation et du surf, Paris : L'Harmattan

Halbwachs, mais aussi à ceux de Mary Douglas[28]). Brissonneau, qui comparait athlétisme et cyclisme sur route, a montré que le milieu de l'athlétisme, qui a un passé long et assez récent d'amateurisme et d'idéologie de la « pureté », n'imposait pas la norme d'abstinence de produit de la même façon que le milieu du cyclisme sur route, qui n'a jamais de son histoire fait vœux de faire rouler ses fidèles « à l'eau claire ».

Les discussions en cours d'enquête ont conduit à souligner les variations des formes d'encadrement institutionnel selon les disciplines. Pour connaître et saisir, dans leur logique d'ensemble, les façons d'encadrer le travail quotidien du sportif, des questions figuraient dans la grille d'entretien, mais il a été aussi nécessaire de se tourner vers les travaux de la sociologie du sport de haut niveau[29] Ce qui varie selon les disciplines ou groupes de disciplines, c'est la manière dont l'institution fédérale ou l'organisation professionnelle est présente dans l'espace quotidien du sportif, à travers des lieux et des équipements offerts ou imposés, la présence permanente ou non d'un entraîneur, d'un soigneur, d'un préparateur physique, d'un médecin, etc. L'élément

---

[28] Douglas M., 1986, How institutions think, Syracuse (N.Y.), Syracuse University Press : tr. fr. Comment pensent les institutions, par A. Abeillé, Paris, éd. Usher, 1989, puis éd. La Découverte, 2004.

[29] Voir par exemple :

Papin B., 2000, Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau, thèse Sociologie, Nantes : Thèse Sociologie.

Papin B., 2006, La Vocation. Conversion et reconversion des élites sportives. Approche socio-historique de la gymnastique artistique et sportive, Paris : L'Harmattan

Fleuriel S., 1997 Sport de haut niveau ou sport d'élite. La raison culturelle contre la raison économique. Sociologie des stratégies de contrôle d'Etat de l'élite sportive, Nantes : Thèse sociologie

Fleuriel S., Le sport de haut niveau en France. Sociologie d'une catégorie de pensée, Grenoble : P.U.G., 2004

Faure J.M., Suaud C. (avec Slimani H.), 1999, Le football professionnel à la française, Paris, P.U.F.

Forté L., 2003, Les carrières sportives des jeunes athlètes de haut niveau : l'investissement et le désinvestissement sportif pensés en termes de désajustement des dispositions, et d'hétérogénéité des milieux de socialisation, Nanterre, Université de Paris X, DEA

Lefèvre N., 2003, Conversion au cyclisme de haut niveau. L'exemple d'une section sportive scolaire, Nanterre, Université de Paris X, DEA

Le Mancq F., 2003, Les carrières des cavaliers et cavalières compétiteurs amateurs : différences et similitudes, Nanterre, Université de Paris X, DEA

variable, c'est en somme la culture sportive spécifique à chaque sport. Certaines disciplines ont des champions « étroitement surveillés » comme la gymnastique, d'autres ont des champions très autonomes qui évoluent sur un circuit de meetings, ici on pratique les stages qui regroupent intensément les athlètes, ailleurs des « académies » ou des « teams » agrègent de manière très particulière quelques performers triés sur le volet. A travers les récits des sportifs, nous cherchons à recueillir des descriptions extensives de ces conditions d'encadrement au sein desquelles la prise de produits va trouver une place.

2.2 La variété des dispositions.

La « décision » de se doper se comprend à la fois comme le produit d'opportunités offertes et d'incitations produites par un milieu de travail à un moment donné, et comme l'expression de dispositions du sportif qui vont déterminer, non pas le choix de prendre des produits ou de ne pas en prendre, puisque tout notre échantillon est preneur, mais la « manière » de le faire. « Le domaine du social, c'est le domaine de la modalité »[30]. La manière d'opter, ou la modalité de l'entrée dans le dopage, puis la modalité de la prise continuée, sont les variables dépendantes sur lesquelles l'étude peut apporter des précisions et des détails. Il s'agira, après analyse des formes d'engagement énoncées par les enquêtés, de caractériser ces formes et de proposer une sorte de typologie des modes de pratique du dopage. Notre hypothèse complémentaire (HYP. 2) est que l'histoire de l'individu compte dans son acte présent. L'enquête est tournée vers les agents et les entretiens font raconter des épisodes qui illustrent la forme de l'engagement, lequel manifeste des propriétés acquises par celui qui s'engage : les uns peuvent se jeter à « corps perdu » dans l'absorption de produits, d'autres ne prendre qu'un minimum nécessaire (« du bout des lèvres »), certains modeler leur prise sur des principes garantis par des conseillers médicaux, d'autres suivre « les yeux fermés » les directives d'un entraîneur de confiance, etc. La grille d'interview comprend des questions sur la socialisation de l'individu, ses dimensions générales assurées par la famille et ses dimensions spécifiques assurées par le milieu sportif (encadrement de club, échanges entre sportifs, etc.). Outre la dimension cognitive, qui sous-tend le « choix », car les conduites dépendent de ce que l'agent sait, croit et perçoit, il s'agit d'identifier des dimensions dispositionnelles, des propensions à agir d'une manière plutôt que d'une autre sur le long terme,

[30] Mauss M., 1929, « Les civilisations – Eléments et Formes », repris in Œuvres, Paris, Minuit, t. II, p. 470

en fonction des aléas de la carrière sportive (et nous laissons de côté des variations de comportement non durables, directement induites par les circonstances).

Notre seconde hypothèse se travaille à l'aide d'indicateurs qui montrent comment le sportif entretient des relations avec son corps (les dispositions s'y révélant sous un jour spécifique au sport), et comment il saisit le monde des sports à travers ses prescriptions pratiques appliquées dans les entraînements et durant les compétitions. Il s'agit de voir comment la discipline choisie et ses contraintes spécifiques constituent une médiation entre le sujet et son organisme engagé en tant que moyen central (outil) de la performance. Des questions sur les sensations, la sensibilité, les sentiments de contrôle ou non-contrôle de soi, ont été posées à cette fin.

2.3 Les variations et les constantes relatives.

Chercher à identifier les variations des modes de dopage selon les sports et les époques, mais aussi selon les systèmes de dispositions des agents et leur avancement dans des carrières dont les phases dépendent des disciplines, ne signifie pas que le modèle sociologique ne prévoit que du changement ou des variations. Il y a aussi des constantes valant dans des espaces ou des sous-espaces des sports.

D'une part, les travaux de sociologie du sport de haut-niveau ont signalé, au moins depuis les années 1990, que des inter-relations entre les disciplines et leurs noyaux de haute performance se développaient : notamment, le partage, par de nombreuses disciplines, de la pratique de la musculation dans des salles ou des centres de haut-niveau, qui engendre une communauté de vues sur les principes de la préparation athlétique et des interactions directes au cours desquelles les recettes de dopage peuvent s'échanger : ensuite, la fréquentation de services de médecine du sport commun : mais aussi, la migration d'entraîneurs ou de préparateurs physiques, dont l'exemple prototypique a été donné par Jean-Claude Perrin, entraîneur d'un groupe de perchistes très prestigieux au Racing Club de France dans les années 1980, et qui est devenu le préparateur de tennismen et de footballeurs professionnels[31]. Ajoutons que la sociologie « culturaliste » des

[31] Il passe pour un expert de la spécialité « saut à la perche » à la fin des années 1980 : voir par ex. son interview in Libération, 11-12 mars 1989 (« Courir, piquer, plier »).

pratiques sportives a insisté depuis longtemps sur le fait que l'espace des sports est structuré par des structures de relations segmentaires selon les disciplines, mais aussi par des structure de relations transversales qui regroupent tous les sports (au sein de « services des sports », d'une « presse sportive », de l'éducation physique, des industries de sport, etc.)[32].

D'autre part, la population de l'enquête, aussi variée soit-elle par nos choix de construction d'échantillon, ne regroupe que des sportifs du haut-niveau français des années 1980-2000, situés dans des disciplines très « athlétiques », ne comprenant pas de sports d'adresse (type tir à la carabine) ou de sports collectifs joués (type rugby). Le recrutement social de ces sports n'a pas été diversifié par décision de méthode, mais on peut signaler qu'il est malgré tout assez ouvert : aux lutteurs, d'origine populaire, s'opposent certains athlètes et des culturistes d'origine plus aisée. L'ampleur des variations reste cependant limitée et, à un certain niveau de généralité, tous ont développé des dispositions similaires pour assumer la pratique quotidienne d'une activité sportive extrêmement exigeante et source de douleurs. Autrement dit, nous étudions des variations dans les dispositions, à côté d'éléments communs et invariants.

[32] Defrance J., 1995, Sociologie des Sports, Paris : La Découverte (Repères), rééd. 1997, 2000, 2003

CHAPITRE 2 – LA METHODOLOGIE EN DEBAT

1. INTERETS ET LIMITES DE LA METHODE PAR ENTRETIENS

Le recueil d'un matériau qualitatif répondant aux exigences du projet et invite à travailler par entretien en cherchant à obtenir des récits biographiques. Face aux autres méthodes, cette solution semble la plus appropriée. Il convient néanmoins de s'interroger sur nos attentes et les limites de ce dispositif.

La biographie a longtemps servi d'emblème à ceux qui s'opposaient à la froideur mécanique des statistiques envahissant les sciences sociales ou à la déshumanisation des modèles structuralistes ou encore à ceux qui voulaient faire entendre « les voix de la base ». A l'inverse, elle a été accusée de tous les maux méthodologiques (subjectivisme, populisme, impressionnisme, illusion du sujet...) par tous ceux qui cherchaient ainsi à se défendre contre ce qu'ils comprenaient comme une remise en cause de l'ancrage scientifique de la sociologie. Ces débats virulents des années soixante-dix semblent aujourd'hui apaisés. Mais l'intérêt pour le travail à partir d'entretien et les limites identifiées sont variables selon l'approche théorique.

1.1 Le point de vue d'une sociologie des pratiques

Dans cette perspective, le travail de collecte de l'information biographique ne fait souvent que refléter un espace d'offres identitaires où les enquêtés puisent en tenant compte de la situation d'entretien, mais aussi du contexte social plus général. Les catégories ou les schèmes explicatifs que développe l'interviewé sont utilisés sous forme d'identités stratégiques, mais aussi de projections narcissiques de l'enfance, d'investissements de modèles politiques et sociaux valorisés : dans le cas du dopage, sujet qui nous intéresse ici, on peut penser à la figure du héros, du chef, du rebelle, ou du repenti. Ainsi, le fait de s'intéresser aux identifications en lesquelles les individus se projettent et aux identités dont ils se dotent, suppose l'analyse conjointe de modèles portés par la culture (professionnelle, scolaire ou plus générale). Or, dans les moments de crise d'un système social[33] lorsque les individus sont confrontés à de brusques changements, à des transformations de leur condition sociale et à des ruptures identitaires[34], se répandent ces formes culturelles alternatives aux formes dominantes, d'autres « mondes » voire d'autres « cités », offrant de nouveaux modèles d'action, de nouveaux schèmes d'interprétation, mais aussi des figures nouvelles d'identification (cette figure du repenti déjà évoquée, par exemple). Cette rupture peut être caractérisée par le changement de formes de cohésion dans le peloton. Il y a vraisemblablement un changement important qui s'opère avec le passage d'une cohésion reposant sur un sentiment subjectif, fortement affectif, des sportifs,... sentiment d'appartenance à une même communauté (le peloton) et avec l'évolution vers une situation de compromis ou de coordination « d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) », pour reprendre les termes par lesquels Max Weber distingue la communalisation et la sociation[35] (Economie et Société). Autrement dit, on ne peut faire abstraction de l'existence et de l'identification de tout un stock de modèles d'action et d'images de soi qui orientent significativement la conduite de ces acteurs, qui, pour certains, sont en quête de renommée, les ouvrages publiés sont là pour le rappeler.

---

[33] Durkheim E., 1994, La division du travail social, (1° Ed. 1895), Paris : PUF

[34] Pollack M, 1990, L'expérience concentrationnaire: essai sur le maintien de l'identité sociale, Paris: Métailié

[35] Weber M. 1971 Economie et société, (Trad. de l'Allemand - 1° Ed. : 1911) Paris : Plon

Il s'agit de prendre en compte ces représentations de soi (en jeu dans le travail de relation biographique), c'est-à-dire dans la mesure où l'identité ne constitue pas une formation stable mais plutôt une addition de moments dans la trajectoire de l'individu et de figures relevant de plusieurs univers sociaux[36], de s'attacher au travail de rapiéçage auquel l'individu se livre pour intégrer ces différentes faces en un ensemble présentable. L'identité est soumise à des épreuves de réalité qui scandent la carrière des individus - il peut s'agir d'épreuves de vérité confirmatoire comme d'épreuves dénégatrices ; elles génèrent des états de félicité ou de désillusion. Le travail sociologique consiste aussi à analyser ce raccommodage identitaire. Faute de quoi, l'entretien biographique cède aux travers de facilité qu'a dénoncés Jean-Claude Passeron[37].

En dehors des « illusions »[38] (Bourdieu, 1986) que peut engendrer un type d'usage de la méthode biographique, il semble résider des limites intrinsèques à ce travail. Dans notre cas, on devra se contenter d'un seul récit des pratiques. On ne recense que du discours que l'on ne peut pas confronter à la pratique. En d'autres termes, on doit se contenter de ce que nous dit l'interviewé. Au mieux, ce n'est que sa lecture de son histoire ; au pire, il peut raconter ce qu'il veut. La question est donc de saisir ces pratiques. Les quelques tentatives que nous avons menées, notamment en suivant une équipe, n'ont guère été fructueuse[39]. La méthode par entretien apparaît du coup comme fragile : mais, n'ayant pas de véritable alternative, il convient de prendre ses faiblesses comme une limite intrinsèque de ce type de recherche.

1.2 Le rapport de l'approche pragmatique à la méthode par entretiens

La sociologie pragmatique n'a pas l'habitude de se saisir d'un objet en utilisant l'entretien comme mode d'investigation. En souhaitant constituer la forme « affaire » comme concept de la

---

[36] Strauss A., 1959, Mirrors and Masks, New York, The free Press

[37] Passeron J.-C., 1991, Le Raisonnement sociologique - L'espace non-popperien du raisonnement nature, Paris : Nathan

[38] Bourdieu (Pierre), 1986, « L'illusion biographique », Actes de la recherche en sciences sociales n° 62-63, p. 69-72.

[39] On pourrait penser que le silence des acteurs est directement lié à la position d'extériorité que suscite la présence de l'enquêteur. Si cette hypothèse ne peut pas être complètement écartée, il convient néanmoins de souligner que cette investigation fut menée par Christophe Brissonneau, membre de notre équipe et ancien sportif de haut niveau, souvent considéré comme un « membre de la famille » par les sportifs interrogées.

sociologie[40], la majorité des chercheurs se réclamant des « nouvelles sociologies » s'intéresse à des « dossiers ». Ceux-ci rassemblent des éléments hétéroclites mêlant une pluralité d'entités et des principes de jugements qui sont mis en débat. La dynamique de la dispute se donne à lire précisément parce que les acteurs s'efforcent d'échanger des arguments, de discuter de leurs validités et de négocier les conditions permettant de clore la querelle. Proposer de construire un corpus d'entretiens peut apparaître d'un premier abord comme surprenant puisque cette collection de témoignage conduit à porter l'analyse sur des objets, certes communs, mais pas collectivement discutés. Les acteurs ne peuvent pas connaître le propos des autres, et, du coup il semble difficile d'étudier sur un tel matériau les façons dont ils peuvent s'opposer sur ce dossier.

La difficulté d'un objet comme le dopage tient précisément au fait qu'il se nourrit d'affaires individuelles, parfois totalisées par des désignations comme « problème du dopage » ; mais qui a du mal à exister en dehors d'expériences singulières, partiellement collectives et secrètes. On peut assurément étudier le dossier « dopage » en analysant comment l'ensemble des acteurs munis de ressources juridiques, médicales, techniques, médiatiques parviennent à débattre de cette question en tentant de s'adapter à des jeux de contraintes et à s'accorder (ou non) sur des principes d'action. Des travaux[41] mettent en évidence que le cœur du débat concerne bien les expériences des sportifs eux-mêmes qui, pour des raisons mal explicitées, parviennent rarement à exister collectivement. Une série d'acteurs s'emploie à « saisir » (au sens de la prise développée dans le chapitre précédent) ces pratiques. Leur succès est assez variable. Il nous semble que la responsabilité du sociologue est bien de tenter cette prise, pour des raisons politiques (pourquoi ne pas mobiliser notre discipline pour comprendre un phénomène social qui pose assurément des questions de santé publique ?) et scientifiques : il s'agit de mettre en évidence la variété des pratiques et d'essayer de comprendre pourquoi les sportifs ne parviennent pas à exister

[40] Boltanski, L., 1990, L'Amour et la Justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action, Paris : Métailié

[41] Trabal P., 2002, op. cit.

Duret P. et Trabal P., 2003, op. cit.

Trabal P., 2004

collectivement pour faire valoir leurs contraintes et participer pleinement au débat public, sur un autre mode que dans le surgissement d'une affaire les concernant.

Certains ont essayé de le faire, plus ou moins spontanément, sous la forme de témoignages publics dans des auto-biographies[42]. Une tradition sociologique invite à la méfiance par rapport à ce matériau en insistant sur le fait qu'il s'agit de discours émanant de sportifs s'exprimant dans l'espace public et non des pratiques elles-mêmes. Toutefois, s'il ne s'agit pas de nier que l'expression publique d'un témoignage reste soumise à des jeux sociaux, on peut considérer que les acteurs, que la tradition pragmatique dote d'une série de compétences – en particulier de compétences morales –, ont à cœur de rendre intelligibles leurs pratiques, d'expliciter leurs contraintes et le sens qu'ils donnent à leur action, et que la meilleure façon de le faire est assurément par du discours. A défaut de pouvoir expliciter complètement les contraintes de l'expression publique de ces témoignages qui constituent une ressource importante pour l'analyse sociologique, il nous semble heuristique de faire varier ces contraintes en constituant une série de témoignages par des entretiens. En effet, nous pensons qu'en explicitant son univers de vie, la série des tentatives réussies ou manquées de prise de produits dopant, l'évaluation des conséquences physiques, sportives, sanitaires et juridiques de ces expériences, en précisant comment on arrête un produit pour éventuellement en essayer un autre, le sportif nous livre des informations précieuses pour « saisir » les temporalités du dopage. La capacité à mettre en récit son histoire conduit à pouvoir exprimer des changements et son rapport au temps[43], ce qui constitue le cœur de ce projet.

---

[42] Mentheour, E., 1999, Secret Défonce : ma vérité sur le dopage, Paris : J.C. Lattès

Bordenave Y, Simon S., 2000, op. cit.

Chiotti J., 2001, op. cit.

[43] Ricoeur P., 1983, Temps et Récit - tome 1, Paris : Seuil

Ricoeur P., 2000, La mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris : Seuil

Ainsi, il ne s'agit pas de minimiser les limites de la méthode par entretien mais de soutenir son intérêt si d'une part on ramène les entretiens recueillis à une série d'autres témoignages et d'autre part on met en perspective cette enquête dans l'analyse, plus large, du dossier du dopage : c'est donc en considérant ce corpus d'entretiens dans le cadre d'un corpus de récits publics, et en resituant cette recherche dans son lien avec le contrat sur les dispositif antidopage[44], que cette méthode prend tout son sens.

2. LA QUESTION DE L'ECHANTILLON

La population susceptible d'être interrogée est assez limitée. C'est essentiellement un membre de notre équipe, Christophe Brissonneau, qui par ses multiples contacts, nous a permis d'accéder à des personnes pouvant convenir à notre échantillon. Son histoire de sportif de haut niveau, et donc son appartenance à la famille sportive, son travail de thèse[45] qui s'appuie sur de nombreux témoignages de sportifs dopés, figurent parmi les atouts nous ayant permis de faire part de son expérience pour réaliser une série d'entretiens pour sa thèse, laissons-le raconter comment il procède :

> A la différence d'un certain type de déviance, comme la toxicomanie par exemple, il est difficile de fréquenter des sportifs qui se dopent encore actuellement. C'est la raison pour laquelle je me tourne vers d'anciens sportifs qui ont arrêté depuis quelques années de prendre des produits dopants. Du fait de la loi du silence qui règne encore dans le milieu sportif, il semble nécessaire de mettre en œuvre certains types de démarche afin d'obtenir des entretiens.
>
> Tout d'abord, grâce à mon passage dans les centres d'entraînements nationaux tels que le Bataillon de Joinville (B.J) à l'Ecole Interarmées des Sports ou l'Institut National des Sports et d'Education Physique (INSEP), j'ai côtoyé un certain nombre de sportifs de haut niveau en athlétisme. Pour certains,

[44] Nous faisons ici référence à un second contrat qui nous lie avec la MILDT et l'INSERM. Le rapport, prévu pour in 2006, s'intitulera : « les dispositifs antidopage à l'épreuve de la critique » (direction scientifique : P. Trabal).

[45] Brissonneau C., 2003, Entrepreneurs de morale et carrières de déviants dans le dopage sportif, Thèse STAPS, Université de Paris X Nanterre

les contacts n'ont jamais été rompus puisque je suis ensuite resté dans ce même milieu en devenant entraîneur. Pour les autres, il a été nécessaire de demander les nouvelles coordonnées auprès d'amis communs, d'amicales d'anciens sportifs, d'entraîneurs nationaux ou de mener des recherches par minitel ou internet.

Ensuite, les différentes parutions de nos travaux sur le dopage ont amené des journalistes à nous contacter dans le cadre d'émissions télévisées ou d'écriture d'articles. Leurs possibilités d'investigation – et le fait de ne pas appartenir au milieu sportif, leur ont permis de contacter un nombre important de sportifs, certains avouant leur dopage. Nous pouvons bénéficier du fruit de leurs investigations. Quelques sportifs ont également profité des possibilités du net pour nous contacter et me donner, de façon plus anonyme dans un premier temps, leur vision du dopage et leurs pratiques pharmacologiques.

Pour finir, mes recherches à visée historique dans le cadre de ma thèse m'ont amené à collecter un nombre important de revues, de journaux d'époque. Des noms de sportifs sont apparus lors de différents scandales. Je les ai alors recherchés grâce à mes divers contacts et par l'intermédiaire d'annuaires électroniques.

Les coordonnées téléphoniques en main - quand je ne connais pas déjà la personne -, la difficulté suivante consiste à présenter et à expliquer le motif de mon appel. Il est donc nécessaire de se placer rapidement en tant qu'universitaire travaillant dans le cadre du sport. Ces deux premiers éléments permettant d'écarter toute recherche de sensationnalisme, parfois lié au métier de journaliste, et de montrer ma connaissance du monde sportif. Si la personne s'est déjà exprimée ou a été citée dans des affaires de dopage, il est possible d'en faire référence avant d'exposer notre intérêt pour la préparation pharmacologique dans le sport de haut niveau. Cette manière particulière d'aborder la question du dopage (car celle-ci est sous-entendue pour les deux parties) montre un niveau de compréhension supérieur. Elle amène à considérer ce sujet non plus sous l'angle d'une déviance mais d'un phénomène beaucoup large regroupant aussi bien les produits illégaux que légaux et touchant également les sportifs opposés au dopage. A ce stade là de la discussion, dans la plupart des cas, la personne enclenche la discussion et expose sa vision du sujet. Dans la conversation, la question de la particularité du haut niveau sportif et mon ancienne appartenance à l'INS et au Bataillon de Joinville me permettent de me situer comme un « insider », un membre de la famille du sport. Cette qualité me situe alors comme une personne « compréhensive » face aux questions traversant le haut niveau sportif et capable de respecter les règles du secret qui régissent ce monde. Il devient alors possible d'exposer plus précisément le sujet de notre recherche, les questions qui m'intéressent et de fixer un rendez-vous.

Le peu de réponses négatives à nos demandes d'entretien peut s'expliquer par la pré-sélection faite avant l'appel. Les critères pris en compte ont été mon degré de connaissance avec les témoins, leur façon résolue de s'exprimer sur le sujet dans la presse ou le résultat du travail d'approche par des intermédiaires.

Grâce à cette méthode, nous avons eu une première série de contacts. Les entretiens qui se sont déroulés le plus souvent avec deux chercheurs et se terminaient par une invitation à communiquer des noms et coordonnées de personnes qui pouvaient être susceptible de répondre à nos questions.

Dans ces conditions, nous sommes parvenus à interviewer 20 sportifs. Le tableau suivant fournit quelques caractéristiques de ces interviews.

Num	Date	Sport	Région	Durée	Retranscription	Prénom réel	Interviewer(s)	Prénom anonymisé
1	nov-03	Cyclisme	Centre	2h30	44 pages	Bruno	Christophe et Patrick	Paul
2	déc-03	Cyclisme	Idf	1h30	27 pages	Pascal + ami	Christophe et Nathalie	Dominique/Guillaume
3	janv-04	Cyclisme	Centre	1h30	20 pages	Patrick O	Christophe	Pierre
4	janv-04	Judo	Idf	2h	mauvaise qualité			
5	févr-04	Athlétisme	Nord – Pas de Calais – Picardie	2h	19 pages	Stéphane	Christophe	Charles
6	mars-04	Athlétisme	Rhône-Alpes	3h	37 pages	Franck	Patrick	Alexandre
7	mai-04	Lutte	Nord – Pas de Calais – Picardie	3 h	14 pages	Georges	Christophe et Patrick	Jean
8	juil-04	Cycliste	Nord – Pas de Calais – Picardie	2h	15 pages	Philippe	Christophe	Xavier
9	sept-04	Athlétisme	Midi-Pyrénées	3h	26 pages	Christian	Patrick	Claude
10	oct-04	Cycliste	Idf	2h	18 pages	Fabrice	Christophe	Frédéric
11	mars-04	Cycliste	Idf		16 pages	Eric + ami	Christophe et Jacques	Didier/Daniel
12	dec-03	Cycliste	Poitou-Charentes		22 pages	Jean-Christophe	Christophe	Christian
13	mai-04	Lutteur	Idf	1h30	19 pages	Robert	Christophe et Patrick	Michel
14	mai-05	vététiste	côte d'Azur		10 pages	Nicolas	Christophe	Maxime
15	mars-05	cycliste	Idf	2h	21 pages	Philippe B	Christophe et Patrick	Antoine
16	sept-05	Haltérophile	Ile de France		9 pages	Frantz	Christophe + Jacques	Fabien
17	avr-05	Haltérophile	Ile de France		25 pages	Yannick	Christophe	Thierry
18	oct-05	Culturiste	Idf	1h30	17 pages	Luc	Patrick	Loïc
19	oct-05	Culturiste	Midi-Pyrénées	3h	35 pages	Christophe	Patrick	Cédric
20	oct-05	Culturiste	Midi-Pyrénées	1h30	22 pages	René	Patrick	Hubert

A ces entretiens, il nous a semblé utile de rajouter des témoignages publics. Ce choix se justifie par deux principes. D'une part, il s'agit d'étendre notre corpus. Notre échantillon est certes important compte-tenu de la difficulté à faire parler sur cette question sensible. Mais s'il peut être élargi et ainsi nous donner la possibilité d'étudier un plus grand nombre de cas, il serait dommage de nous en priver. D'autre part, notre principe de mise en variation nous conduit à diversifier les façons de recenser des récits, et donc à changer le système de contraintes pesant sur la production de ces témoignages. Telles sont les raisons pour lesquelles, nous avons ajouté à notre corpus :

- le livre d'Erwann. Menthéour, 1999, Secret Défonce : ma vérité sur le dopage, Paris : Editions J.C. Lattès.
  - l'interview de Jérôme Chiotti, vététiste ayant confessé son recours à l'EPO dans le magazine Vélo Vert, (mai 2000)

- l'ouvrage de ce même Jérôme Chiotti : 2001, De mon plein gré , Paris : Calmann-Lévy

- le livre de P. Boyer : Ballester P., 2003, Champion, flic et voyou, Paris : Editions de la Martinière,

- celui de Philippe Gaumont : 2005, Prisonnier du dopage, Paris : Grasset & Fasquelle

- une interview du boxeur Hazelton : « Les jambes perdues de Bob Hazelton », Sport et Vie, n°42, mai 1997, pp. 53-55

Chacun des ouvrages a été fractionné par chapitre, ce qui porte notre corpus à 89 textes. Nous avons en revanche écarté les ouvrages de sportifs ne reconnaissant pas directement leur utilisation de produit (comme par exemple celui de Virenque[46]) ainsi ceux des journalistes commentant les biographies de champions, qu'il s'agisse de les aduler ou de les critiquer. Il nous a semblé important de rester sur des témoignages directs de champions assumant la prise de produits dopants.

---

[46] Nous faisons allusion ici à l'ouvrage suivant :

Virenque R., 1999, Ma Vérité (en collaboration avec C. Eclimont & Guy Caput), Paris : Editions du Rocher

3. CONSTRUCTION DU GUIDE D'ENTRETIEN

Quelques soient les raisons pour lesquelles les membres de l'équipe se sont rangés à l'idée que la méthode par entretien s'imposait, il s'agissait d'élaborer un guide.

Les questions autour du dopage sont sensibles et elles mettent en jeu des dimensions personnelles. Parce que des sportifs se sont publiquement indignés de l'agressivité de certaines méthodes d'investigation, il nous a semblé important de tenter de gagner l'empathie de la personne en précisant la nature du travail sociologique (cf. partie encadrée du paragraphe 2.3.2)

De même, nous nous sommes entendus pour poser des questions visant à faire décrire conjointement l'univers de vie et l'univers de sens des sportifs

3.1 Univers de vie :

L'idée est en fait de reconstituer une sorte de « budget-temps » du sportif pour comprendre comment s'effectue le départ entre les temps ordinaires de son existence : Que représente la part de l'entraînement ? La part de récupération (puisqu'il semble qu'il s'agisse d'une préoccupation importante des sportifs) ? La part de préparation physique ? La part d'encadrement médical ? La part de vie privée ?

De même, nous pensons qu'il était important de faire décrire la carrière du sportif. Le but est de reconstituer les étapes de l'implication des individus dans le monde du sport (que celui-ci soit professionnel ou non) et de les mettre en relation avec la prise de produits dopants. Comment s'est effectuée la montée en puissance dans ce monde du sport de haut niveau ? Quelles sont les étapes importantes, c'est-à-dire les points de basculement ? Les moments à partir desquels tout n'est plus pareil (du point de vue de l'implication dans la quête de la performance et du recours aux substances dopantes) ? Quels ont été les adjuvants de cette progression ?

Il s'agit également de poser des questions sur les rémunérations pour comprendre dans quelle mesure l'engagement dans le recours au dopage est en partie mu, ou plus vraisemblablement pérennisé, par des considérations financières et matérielles.

Liées à ce thème, il s'agit aussi d'interroger les relations de travail dans l'univers du sport professionnel, la nature des relations de subordination à l'égard des entraîneurs et des dirigeants, la nature des relations (concurrence ou coopération) avec les partenaires et équipiers, la nature des relations de confiance et de « procuration » à l'égard du corps médical. L'objectif est ici de savoir s'il s'est produit une rupture au niveau des formes de cohésion dans le monde de ces sportifs. Il y a vraisemblablement un changement important qui s'opère avec le passage d'une cohésion des sportifs reposant sur un sentiment subjectif, fortement affectif, sentiment d'appartenance à une même communauté (le peloton) vers une situation de compromis ou de coordination « d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité) », pour reprendre les termes par lesquels Max Weber distingue la communalisation et la sociation.

Plus prosaïquement, la rationalisation organisationnelle induit-elle un basculement (un avant et un après) dans le rapport aux substances dopantes ? Outre l'hypothèse d'une organisation collective de la prise de produits pharmacologiques il s'agit de savoir si ce type de changements n'attise pas le recours au dopage ?

Si l'esprit de la rubrique précédente était de savoir « quand se dope-t-on ? », celui de celle-ci serait en quelque sorte de savoir « comment en vient-on à se doper ? ». En d'autres termes, il s'agit aussi de s'insérer dans une perspective plus diachronique.

3.1.1 La dimension relationnelle du dopage

Les points de contact avec le dopage, la circulation du phénomène : tel est l'objet de ce thème. Passe-t-on de médiations personnelles, plus ou moins informelles, inorganisées (il faut peut-être prendre aussi en compte des objets comme les sources imprimées ou audiovisuelles) à des médiations organisées (des réseaux du dopage) ?

Ce *continuum* de mises en relation avec le dopage peut s'avérer utile pour voir s'il existe ou non des ruptures : le recours systématique pouvant se faire plus ou moins imperceptiblement, la prise de conscience des glissements progressifs ne se faisant qu'*a posteriori*. L'hypothèse est sans doute formulée peu clairement, mais il s'agit de savoir si la mise en relation est toujours ressentie de manière brutale ou si les choses se font « petit à petit », « de fil en aiguille » de sorte qu'elles s'accompagnent d'un brouillage des repères cognitifs.

L'autre aspect de cette circulation du phénomène concerne sa diffusion en direction des profanes qu'il s'agisse des proches ou des pairs. Comment leur dit-on ? Le leur dit-on ? Est-ce dicible ? Laisse-t-on plutôt deviner ? Comment le fait-on accepter ?

Il s'agit d'approcher les formes de justification du phénomène qui permettent de poursuivre son recours.

3.2 Univers de sens

Il semble important d'obtenir des informations sur la connaissance préalable du dopage, c'est-à-dire avant d'y avoir recours: quelles étaient les représentations du dopage du sportif en tant qu'*outsider* vis à vis de cette pratique ? Quels sont les moyens de connaissance du dopage pour un profane ? Il s'agit de faire décrire l'évolution du recours et de la perception du recours : quelle signification est attachée au recours au dopage ? Quel positionnement par rapport à la position des *outsiders* vis à vis du dopage ?

Il semble par ailleurs intéressant de replacer le sens que les sportifs peuvent donner à leurs pratiques dans un ensemble propos largement présent dans l'espace public. Aussi, est-il pertinent de tenter d'obtenir des positionnements et des argumentations sur les prises de position des politiques, des responsables du mouvement sportif, des journalistes, de certains médecins,…

Dans ces conditions, nous avons commencé à travailler avec un guide qui a très légèrement évolué suite aux premiers entretiens. Sa version stabilisée est présentée ci-dessous :

3.3 LE GUIDE

Nous ne sommes pas journalistes, ni chargés de la lutte antidopage, ni médecins… Nous sommes des sociologues travaillant à l'université de Nanterre et l'on cherche à connaître les comportements et les pratiques de recours aux produits pharmacologiques chez les sportifs. Pour cela, nous discutons avec des athlètes évoluant dans différents sports. On a déjà rencontré plusieurs personnes et il nous semble intéressant de poursuivre nos discussions afin de comparer les différentes expériences. Nos entretiens sont bien sûr anonymes : cela ne nous intéresse pas de divulguer des noms, des scandales, des affaires. On voudrait comprendre comment ça se passe, quand, avec qui, où…

Début de la carrière sportive (« Vous pourriez peut-être commencer par nous raconter le début de votre carrière sportive »)

Thèmes à aborder (en cas de panne) :

Ce que le (la) séduit dans le sport, dans ce sport (sa discipline). Ce qui invite à continuer…

Ce qu'il aime et ce qu'il aime moins dans sa discipline / Ce qu'il trouve difficile

[Eventuellement : les antécédents des pratiques familiales.]

La vie du sportif (« Pouvez-vous me décrire votre vie quotidienne de sportif »)

Point à aborder absolument :

A) La famille :

« Comment conciliez-vous votre activité sportive et votre vie familiale (ou affective) »

B) L'organisation du temps

« Comment se passe une journée type ? »

- si « ça dépend », on le laisse dérouler…

- sinon : « Est-ce que ça ne varie pas… » (incidence de la saison…)

C) Le « travail »

* L'entraînement (« Pouvez-vous b me parler de l'entraînement ? » :

- Les formes (musculation, technique, récupération…

- La fréquence

- Vos plans d'entraînement (qui le réalise ? quelle liberté par rapport au plan ? Quels instruments pour enregistrer le travail ?)

- La fatigue (« comment faites-vous pour surmonter cette fatigue ? »

Les évolutions de son entraînement : (« Depuis quand, vos entraînements se déroulent ainsi ? »)

* Les relations de travail :

En cas de panne :

- l'entraîneur et son staff

- le staff médical (soigneur, médecin, psychologue…)

- les partenaires (rapport au leader…)

- les dirigeants (club, fédé,…)

- les sponsors

- les adversaires

* Les compétitions

- La pression : est-ce que ça varie (selon les formes de compétitions : critériums, championnats…)

- Les enjeux : est-ce que ça varie (selon les formes de compétitions : critériums, championnats…)

- Les adversaires

- La peur des blessures

- La rémunération

→ demander combien ça rapporte,

→ comment ils sont payés (fixe / intéressement en fonction des résultats)

→ modalité pratique (la part d'argent, d'avantage en nature…)

- Les moments difficiles

- Les résultats et les objectifs

D) la sociabilité et les loisirs

« Vous êtes-vous fait des amis dans votre pratique sportive (de haut niveau) »

« Qu'est-ce qu'il vous arrive de faire ensemble »

« Vous faites des fêtes entre sportifs… » (Faire décrire l'ambiance)

Thèmes à aborder (en cas de panne) : sortir, partir en vacances, invitation,…

Première hypothèse : il en a déjà parlé. On peut enchaîner directement.

Sinon : « Peut-on parler des produits que vous utilisez dans le cadre de votre activité sportive ? »

Prendre quelque chose (première expérience) : « Pouvez-vous me raconter, en essayant de vous souvenir des détails, la première fois où vous avez pris quelque chose »

Précisions à recueillir :

La première fois ? Quelle a été la première fois marquante ? Pourquoi celle-ci ? Qu'est-ce qui avait eu avant ? (Qui vous en a parlé avant ou vous l'a suggéré Avez vous vu faire les autres ? Pourquoi était-ce moins important ?

Le contexte : où ? Avec qui ? Seul ? (Caché ?) Quand ?

Le « quelque chose » (de la fois marquante) : c'était quoi ? Comment ça s'est passé ? Qui avait acheté le produit ? Combien ? Avec quel argent ? A qui ? [la question de la confiance : « Etiez-vous confiant ?» ou « Etiez-vous en confiance ? »)

La décision : Avez-vous hésité ? Pourquoi ?

Les sensations : (A faire décrire en insistant sur les médiations. Comment les sensations corporelles ont-elles pu être identifiées comme la conséquence de cette pratique ? De même pour le regard des autres ? L'acceptation dans le groupe ?) Comment avez-vous ressenti les effets (psychique, physique) ? En avez-vous parlé ? A qui ? Est-ce que ça vous a rapproché des autres ?

La peur : Aviez-vous peur? De quoi (en cas de panne : Faire expliciter : les contrôles… les sanctions : qu'est-ce qui gênait le plus dans le fait d'être sanctionner ? (Le regard des autres, la fin de la carrière,…)

La deuxième expérience Est-ce que ça s'est passé comme la première fois ?

Reprendre tous les items précédents en les comparant avec les réponses de la première fois

En quoi était-ce une expérience marquante ? Qu'est-ce qui avait eu entre celle-ci et la première ? Pourquoi était-ce moins important ?

Le contexte : où ? Avec qui ? Quand ?

Le « quelque chose » (de cette fois marquante) : c'était quoi ? Comment ça s'est passé ? Qui avait acheté le produit ? Combien ? Avec quel argent ? A qui ? [la question de la confiance : « Etiez-vous plus confiant ?» ou « Etiez-vous plus en confiance ? »)

La décision : Avez-vous plus hésité ? Pourquoi ? En quoi était-ce différent de la première fois ?

Les sensations : Comment avez-vous ressenti les effets (psychique, physique) ? En avez-vous parlé ? A qui ? Est-ce que ça vous a rapproché des autres ? Etait-ce différent ?

La peur : Aviez-vous peur? De quoi

En cas de multiples expériences

A quelle fréquence, se sont succédées les différentes prises ?

Quels sont les aspects qui sont devenus habituels ?

En cas de panne :

Etait-ce toujours les mêmes produits ? Les mêmes sources d'approvisionnement ? Aux mêmes moments ? Dans les mêmes lieux ? Avec les mêmes personnes ?

Les sensations étaient-elles toujours les mêmes ?

Aviez-vous peur ?

Qu'est-ce qui changeait ? Pourquoi ?

Par exemple :

Les produits pris : Qu'est-ce qui justifiait un changement de produit…

Pourriez-vous indiquer les produits utilisés et raconter comment vous avez été amené à changer ?

Avez-vous cessé de prendre certains produits ? Pourquoi ? Comment ?

L'apprentissage : « Pouvez-vous raconter comment vous avez appris à utiliser ces produits ? » (Faire décrire les étapes, les gens qui ont aidé, la façon dont on identifie les effets aux consommations).

Affranchir

Avez-vous, à un moment où à un autre, aidé un autre sportif à prendre quelque chose ? Pouvez-vous raconté comment ça s'est passé ?

Arrêt(s) et reprise(s)

Avez-vous essayé de rompre avec certains produits ?

Dans quel contexte ?

Quelles étaient les principales motivations [Reprendre éventuellement comme relance des items de la « première expérience »)

Faire parler des difficultés [en insistant sur les médiations… comment se manifestait l'envie de reprendre…]

Y -t-il eu des échecs ? Raconter comment avez-vous repris [Reprendre comme relance des items de la « première expérience »]

Nous aimerions connaître votre avis sur ce que l'on peut entendre ou lire à propos du dopage. L'opinion publique entend des responsables de fédérations sportives, des politiques, des journalistes, des médecins donner leur avis, proposer des solutions. On aimerait connaître ce que quelqu'un comme vous, qui connaissez de l'intérieur cette question, peut penser de ces prises de positions ?

Points à aborder :

Que pensez-vous de l'action de la fédération (et du mouvement sportif plus généralement) en matière de lutte contre le dopage

Que pensez-vous de l'action de l'Etat en matière de lutte contre le dopage

Le jugement des dispositifs antidopage

La prévention

Les contrôles

Le suivi longitudinal

Les sanctions

Opinion sur les médecins

Sur les journalistes

[En fait, l'idéal serait moins de contraindre le sportif à se positionner sur chaque acteur mais de le laisser développer « son idée » sur la façon de gérer la question du dopage. Dans ces conditions, on pourrait recenser les acteurs qui selon lui (ou elle) ont une part de responsabilité]

Quelles seraient les solutions

Que souhaiteriez-vous ajouter avant de conclure cet entretien ?

Relances possibles :

Dans votre métier (votre pratique), que reste-t-il du plaisir ?

Et si c'était à refaire ?

Que conseilleriez-vous à un jeune qui voudrait faire une carrière dans votre sport ?

Connaîtriez-vous des personnes susceptibles de nous raconter, comme vous l'avez fait, leur expérience…

4. LE LOGICIEL PROSPERO

L'analyse des témoignages dans la perspective pragmatique a été réalisée à l'aide du logiciel Prospéro. Conçu et réalisé par Francis Chateauraynaud et Jean-Pierre Charriau, le logiciel PROSPERO©, PROgramme de Sociologie Pragmatique Expérimentale et Réflexive sur Ordinateur, fut construit en tirant parti d'une confrontation des apports de la statistique textuelle (calculs des fréquences et de co-occurrences multiples), de la linguistique (analyse des énoncés et des enchaînements discursifs), de l'intelligence artificielle (système de raisonnement et d'inférence), des analyses de réseaux (calculs d'associations et de graphes) et de la sociologie cognitive (étude des procédés de codage et d'interprétation)[47].

Dans une première phase, le logiciel procède à l'étiquetage automatique des mots rencontrés dans le corpus : grâce à la forme des mots et aux répertoires construits lors des précédentes utilisation, il parvient à distinguer les entités (noms communs, noms propres, noms composés), des qualités (adjectifs et participes qualifiant les entités), des épreuves (principalement les verbes, conjugués ou non), des marqueurs (les adverbes, les expressions comme "de nouveau", "plus ou moins",…), des mots-outils (les pronoms, les conjonctions,…) et des nombres. Ce traitement peut être corrigé manuellement et les mots non reconnus peuvent être classés. L'on

[47] Pour une discussion sur les positions épistémologiques, linguistiques et sociologiques de cet outil, on se reportera avec grand intérêt à Chateauraynaud F., 2003, Prospéro : une technologie littéraire pour les sciences humaines, Paris : Editions du CNRS. On peut aussi consulter le site présentant le logiciel et les recherches dans lesquelles il a été mobilisé : www.prosperologie.org.

fixe alors des catégories[48], des collections[49] et des êtres-fictifs[50] que l'on peut confronter non seulement à des propriétés émergentes ou dominantes mais aussi, à toute une série de propriétés secondaires ou singulières à partir desquelles s'opèrent des démarcations, des différenciations, voire des ruptures décisives.

Destiné à traiter d'importants corpus, il s'est enrichi en servant d'appui dans des études concernant les affaires, les controverses et tous les dossiers marqués par une grande diversité de formes de discours et pluralité des points de vue ou de styles d'argumentation. A ce titre, il sera beaucoup destiné à traiter les débats sur les dispositifs antidopage (Contrat MILDT-INSERM 2002, en cours) que sur une série de témoignages, assez autonomes les uns à autres, comme nous le soulignions plus haut.

Il nous semble toutefois possible d'étudier ce corpus avec cet outil que nous présenterons plus précisément au début de notre analyse[51], notamment en explicitant la façon dont on peut travailler avec. Mais il a fallu proposer aux concepteurs quelques aménagements pour prendre en compte la spécificité d'un matériau constitué par des entretiens. Après un travail en partenariat avec DOXA, nous avons avancé dans cette difficile question de traitement des entretiens. Nous nous proposons de reprendre ici quelques problèmes, discussions et solutions techniques envisagées.

---

[48] On peut ainsi repérer les logiques de réseau (repérable par des mots comme "peloton", "équipe", "équipiers", "groupe",…), les figures de dénonciation (dont des mots comme "scandales", "salauds", "injustice", "mensonge" constituent des représentants…), l'orientation vers le passé (grâce à des marqueurs comme "à l'époque", "dans les années", "ans plus tôt"). La liste des catégories mentionnées dans cet article figure en annexe.

[49] Les collections sont des classes d'objets permettant d'objectiver les répertoires auxquels les acteurs font référence : par exemple, nous avons défini la collection des coureurs cyclistes (en saisissant la liste), la liste des produits dopants,…

[50] La notion d'être fictif correspond à un noyau référentiel suffisamment stable pour que nos acteurs le mettent en scène, de façons différentes mais univoques. Par exemple : JUSTICE@, POLICE@, ETAT@, TOUR-DE-FRANCE@,… Le symbole @ permet de rappeler à l'utilisateur qu'il s'agit bien d'un personnage construit.

[51] Pour saisir quelques enjeux méthodologiques de l'outil, on peut se reporter à : Trabal P., 2005, « Le logiciel Prospéro à l'épreuve d'un corpus de résumés sociologiques », Bulletin de Méthodologie Sociologique, n°85, pp. 10-43

4.1 Isoler les locuteurs

Le chercheur, en situation d'entretien, participe au dialogue. Que faire de ses questions et autres relances ? Bien sûr, il s'agit de les retranscrire. Les oublier reviendrait à ne pas prendre en compte le contexte d'énonciation du témoignage dont on perdrait assurément une dimension si on ne regarde pas comment il surgit. Toutefois, les algorithmes du logiciel doivent pouvoir distinguer les locuteurs des différents énoncés.

Après une discussion sur la nécessité de prendre en charge un nombre variable de locuteurs, et non pas simplement deux, nous sommes parvenus à trouver un moyen d'isoler les locuteurs (en introduisant un mot-clé : LOC) et ainsi de pouvoir bénéficier d'outils permettant d'attribuer les énoncés.

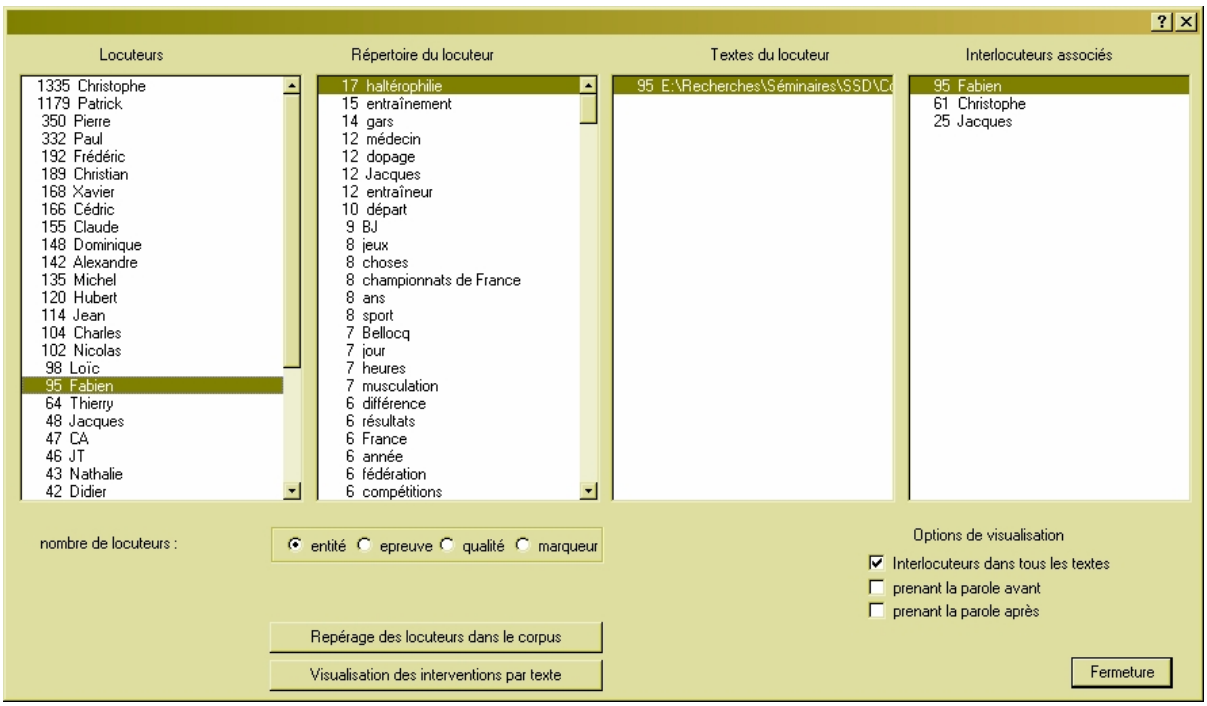


Figure 2 : Recherche des répertoires des différents locuteurs

Cette fenêtre permet de faire apparaître la liste des locuteurs, leurs répertoires spécifiques, qu'il s'agisse d'entité, d'épreuve, de qualité ou de marqueur. Cet outil est particulièrement pratique : à plusieurs reprises, alors que nous pensons avoir trouvé une expression intéressante, nous avons pu prendre conscience que c'était le chercheur qui l'introduisait. En dehors du fait que nous avons repéré nos erreurs, cette fonctionnalité s'avère décisive dans un travail réflexif sur

la façon dont les entretiens ont été réalisés. Plusieurs idées ont germé depuis cette tentative et elles devraient déboucher sur la mise en place de nouveaux outils.

4.2 Spécificité d'un auteur

La comparaison d'auteur à auteur est souvent précieuse. Pour cela, nous avons préféré garder l'auteur comme unité de travail. Cette solution a l'inconvénient de perdre la notion de locuteur mais rend possible le travail quand nous avons plusieurs textes du même auteur. C'est le cas dans les ouvrages (nous les avons découpés en chapitres) mais aussi quand quelqu'un, comme J. Chiotti, est l'auteur d'un article et d'un ouvrage.

Travailler sur les spécificités et les absences est très intéressant, notamment quand on cherche à établir des typologies. Voici la fenêtre qui nous permet de mener à bien ce type de projet :

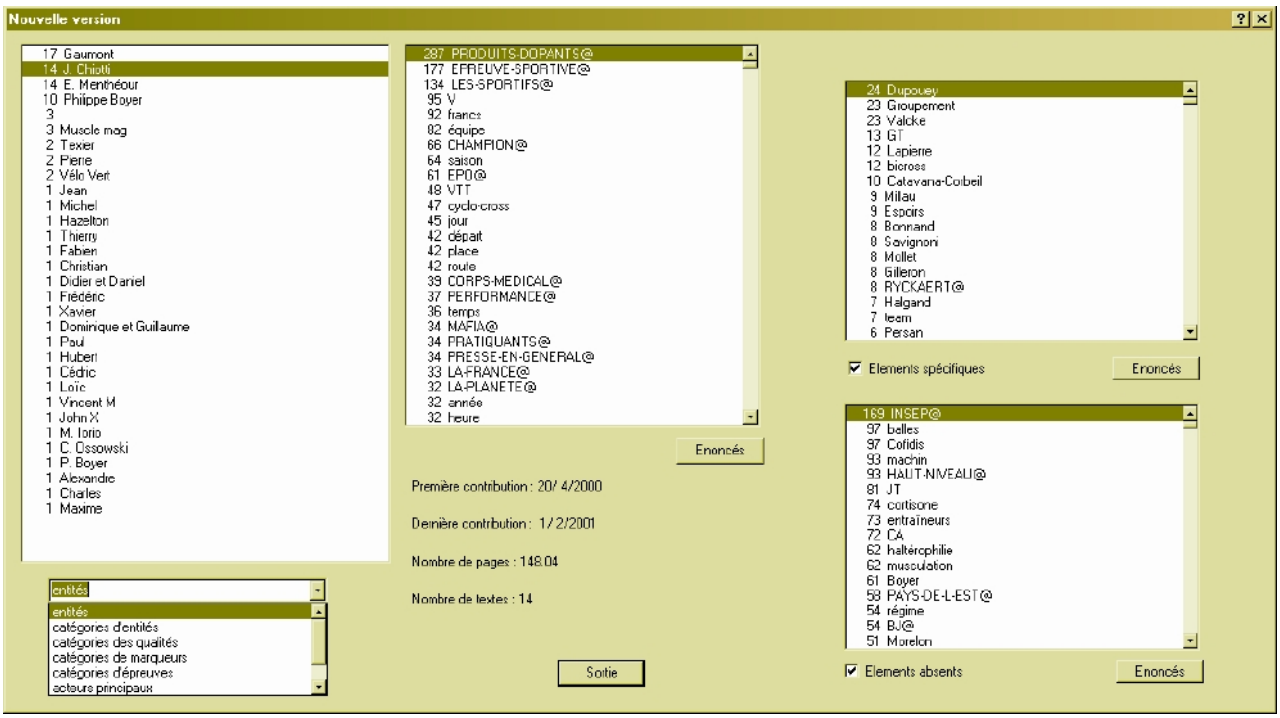


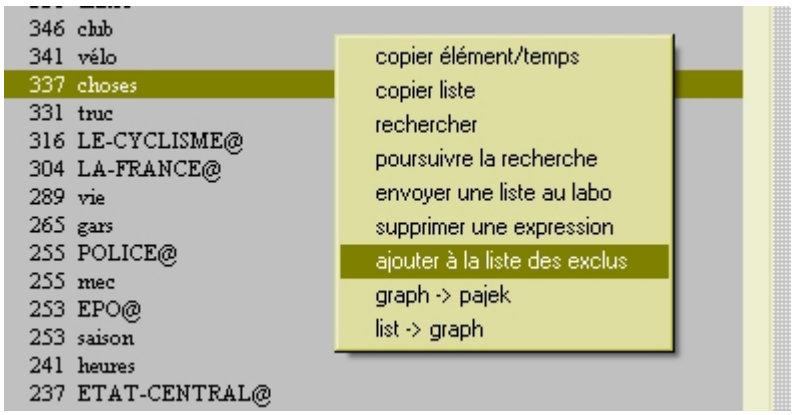
Figure 3 : Fenêtre de recherche par auteur

4.3 L'oralité du discours

Elle se manifeste généralement par des hésitations (« euh », « Mmm… »,…) dont on peut faire le choix de ne pas les retranscrire, mais aussi par des mots comme « mec », « chose »,

« machin »… Le problème de ces éléments, c'est qu'ils polluent les listes. Alors que l'on travaille sur les connexions entre des éléments d'un point de vue sémantique, il est fâcheux de voir que « chose » émerge en tête de liste. Certes « chose » peut désigner un produit dopant, mais on peut généralement isoler l'expression « prendre quelque chose ».

A la marge de ces questions, il reste à traiter le problème théorique de la transformation du texte que l'on souhaiterait amputer. L'exigence poppérienne conduit à refuser de modifier les données. Nous avons pris le parti de créer une liste des exclus en regroupant les termes qui posent problème dans la liste. Le contenu de cette liste est géré par le chercheur qui doit assumer ces choix soit en les saisissant directement dans une boîte de dialogue, soit en « retirant » ces termes « pollueurs » au cours de son travail.



Par ailleurs, un outil permet de basculer dans le mode « gestion des exclus ».



Fidèle à une perspective pragmatique, il est ainsi possible de faire varier ces choix et de regarder ce que cela produit. Le chercheur souhaitant à un niveau d'analyse, travailler sur des entités « pures » peut désormais supprimer tous ces mots encombrants. Mais si dans un souci de réflexivité, il souhaite faire apparaître les objets masqués, il garde la possibilité de les voir affichés dans les listes.

4.4 Prise en compte du contexte

On reproche parfois de ne prendre en compte que le texte dans une situation d'entretien. Or celle-ci peut aussi se décrire par une série d'éléments extérieurs : la nervosité d'un locuteur, les photos accrochées au mur… De même dans un ouvrage ou dans un article, on perd le graphisme d'un gros titre, les illustrations en pages centrales.

Un outil permettant d'associer le texte à des fichiers extérieurs a été créé. Il est donc désormais possible de rédiger un petit texte suite à un entretien et de l'associer, avec d'autres fichiers au texte retranscrit. Le logiciel signale alors la présence de ressources externes que l'on peut consulter si nécessaire :

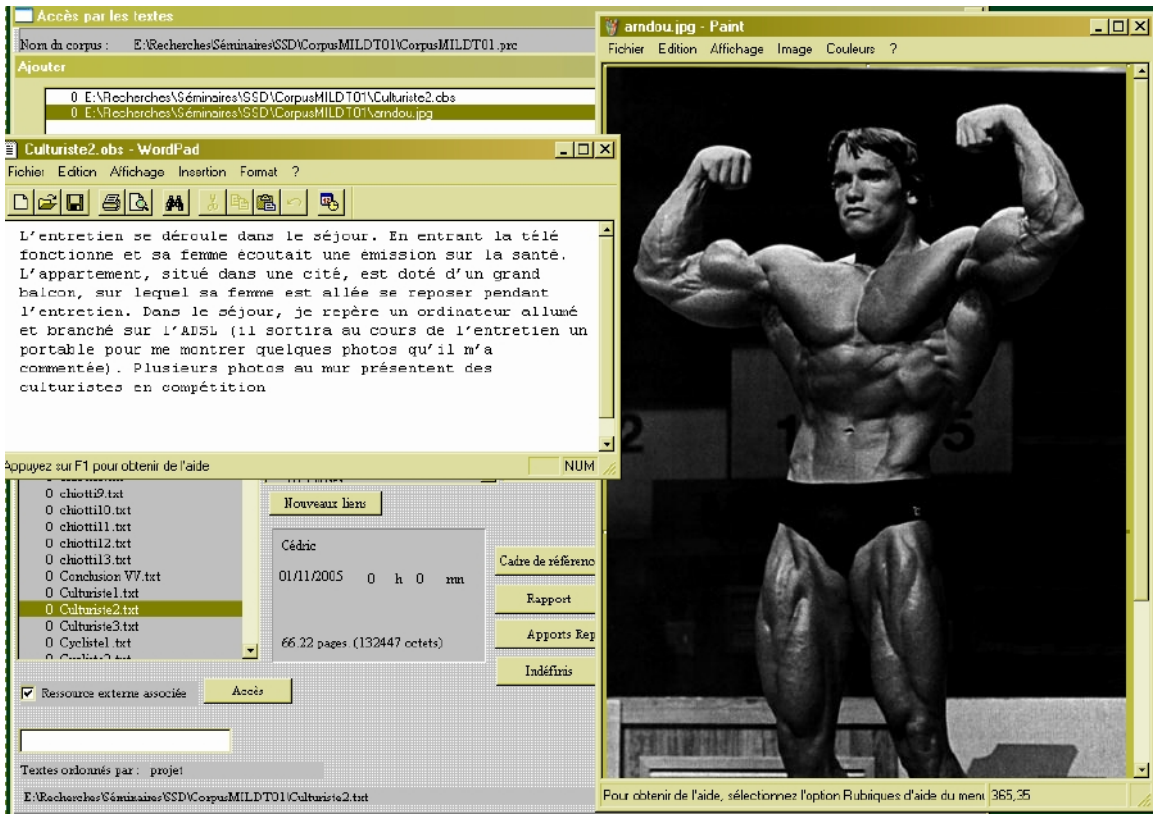


Figure 4 : Ecrans permettant d'associer des ressources externes à un texte

C'est sur cette présentation de ces nouvelles ressources que nous achèverons ce chapitre, pour rendre compte du travail effectué avec ces outils.

CHAPITRE 3 – ANALYSE DE MATERIAU EMPIRIQUE

1. UNE ANALYSE PRAGMATIQUE UNE ANALYSE PRAGMATIQUE

1.1 Le monde du dopage

1.1.1 LE MONDE DU DOPAGE

1.1.1.1 Détection de produits

Nous avons étudié les 31 textes de ce corpus, qui représentent l'équivalent de 1450 pages avec le logiciel Prospéro dans une perspective pragmatique. A un premier niveau, le logiciel repère le statut des différents mots, et produit la liste des entités, qui rassemble des noms, des sigles et expressions (« prise de sang », « point de vue », « CPLD ») par opposition aux adjectifs (qualités), adverbes (marqueurs) et verbes (épreuves).

Construit pour que le chercheur puisse tester le regroupement de certains termes, le logiciel permet la création de collections, par exemple la liste de tous les produits dopants. Construire cet ensemble, repérer les énoncés dans lesquels ces produits apparaissent pour recenser les doses utilisées, le temps des « cures », la discipline des acteurs qui décrivent leurs prises de produit

permet de répondre à un double objectif. L'un concerne la préoccupation légitime du lecteur marqué par une tradition épidémiologique qui souhaite avoir une idée générale de la situation. L'autre s'inscrit dans une perspective latourienne de description des entités qui peuplent le monde des acteurs (Latour, 1984, 1987). Il s'agit d'être attentif aux précisions des acteurs lorsqu'ils mentionnent des produits dopants, à la façon dont ils les nomment (ce ne sont pas toujours des noms officiels), à la manière dont ils les mettent en scène dans l'explicitation de leur monde.

C'est ce monde du dopage, que notre enquête se propose d'explorer – avec les limites recensées plus haut. Mais comment retrouver dans ces 1450 pages, toutes les allusions au dopage ? Certes la lecture et le travail manuel reste incontournable mais, notre volonté d'être le plus exhaustif possible invite à utiliser pleinement la logique informatique et à déterminer des agencements pertinents.

Dans cette perspective, nous avons observé que la recherche de segments du type « de X », « de la X », « du X » (où X désigne une entité) conduisait à repérer des produits. Mais ce type de méthodes produit énormément de bruit. On peut donc préciser les requêtes en recensant une série d'actions « avaler », « prendre », « injecter »,… du/de/de la X. On a pu également travailler à partir du contenant en recherchant des enchaînements comme « ampoule de », « cachet de »… Enfin, on a pu partir des effets : « les effets » ou les « impacts », le « contrecoup », le « fruit », les « vertus », le « pouvoir » du/de/de la/des X.

Si la recherche de ces régularités fait gagner du temps et permet de répertorier de façon systématique l'ensemble des occurrences répondant à une forme identifiée, le travail a nécessité plusieurs lectures approfondies du corpus pour recenser l'ensemble des formulations et leurs variations.

Que faut-il mettre dans cette liste d'entités et d'expressions faisant référence aux produits dopants ? Faut-il toutes les regrouper dans une même liste ? Par exemple, faut-il mettre le mot « produits » avec « amphétamine » ? Nous avons fait le choix méthodologique de regrouper les entités en sous-collections. Les regroupements opérés restent arbitraires entraînant, de fait, des

questionnements sur le tracé des frontières. Ces interrogations sont liées aux problèmes concernant les opérations de classification, repérés depuis l'Antiquité[52] et qui animent encore de nos jours ceux qui, par exemple, essaient d'indexer le Web[53]. Parmi les difficultés, figurent celle du sens que peut prendre chaque entité dans les situations et les contextes où elles sont discutées par nos acteurs.

Que faut-il faire de « vitamine », par exemple ? Cette substance n'est pas à proprement parlé une substance dopante, pas plus que les «protéines » ou encore le « magnésium ». Il peut paraître évident que ces composés organiques ne sont pas des produits dopants, et, cette raison pourrait suffire pour ne pas les intégrer dans la liste. Néanmoins, on peut considérer que ces produits sont dans une relation métonymique avec ce que Patrick Laure appelle une « conduite dopante »[54]. Malgré la faiblesse de la notion, nous pensons que dans ce contexte, on ne peut s'en tenir à la seule liste établie par le législateur. D'une part, les frontières du dopage sont variables d'un individu à l'autre. Certains considèrent par exemple que la prise de créatine ne relève pas du dopage : leur expérience avec ce produit est peu décrite dans l'entretien car pour eux, c'est le passage aux « anabos » qui marque leur première pratique dopante. D'autre part, la question de la nature de certaines vitamines est discutée dans nos entretiens. Plusieurs personnes pensaient prendre des vitamines alors que le produit injecté était en fait à base de stéroïdes. Non seulement la nature des vitamines est problématique mais ce terme renvoie parfois à une expression euphémisée désignant des produits. Enfin, se référer à une liste de produits interdits reviendrait à nier l'évolution de cette liste dans le temps.

Nous avons ainsi abouti à identifier quelques 167 produits, molécules, familles de produits représentés par 330 déclinaisons. A cela, nous ajoutons 98 représentants répartis en 14 sous-collections de termes génériques utilisés pour désigner les contenants (comme Boîtes@, Flacon@, Piqûre@, ...) ou nommer les produits (comme Doses@, Stimulants@, Produit@, ...).

---

52 Aristote, 2002, Catégories, Paris : Seuil

53 Cf. par exemple Lejeune C., 2004, Sociologie d'un annuaire de sites Internet : les sciences documentaires saisies par l'informatique libre, Thèse de Doctorat, Université de Liège.

54 Cf. par exemple, Laure, P. (2000). « Du concept de conduite dopante » : 153-158, in Siri, F. (dir.), La fièvre du dopage, Paris, Autrement, coll. « Mutations », n° 197.

Nous appellerons cet ensemble « Liste A » qui se déploie à 4564 reprises dans le corpus. En isolant les produits ou les familles de produits, nous avons établi deux listes : l'une rassemblant les substances et leurs dénomination (Liste B), l'autre renvoyant à des dispositifs d'administration, à des doses, ou plus largement à des entités évoquant le dopage (Liste C).

Les tableaux exhaustifs figurent en annexe mais il nous semble pertinent, de recenser ici les principaux représentants :

Entités	Nombre d'occurrences
produits	496
dopage	481
EPO	244
amphétamines	165
anabolisants	148
testostérone	115
cure	98
médicaments	93
doses	80
cortisone	75
pot belge	71
ampoules	67
vitamines	62
corticoïdes	61
injection	49

Entités	Nombre de textes
produits	31
dopage	29
doses	22
anabolisants	21
cure	20
amphétamines	20
injections	19
médicaments	19
vitamines	19
testostérone	19
seringue	17
dose	16
piqûre	16
EPO	16
cachets	16

Tableau 1 : Les 15 représentants de la liste A les plus cités ordonnés suivant le nombre d'occurrences puis selon le nombre de textes dans lesquels ils sont cités.

Les deux tableaux ci-dessus font apparaître à gauche les 15 entités de la liste A les plus citées dans l'ensemble du corpus (entretiens et publications). La valeur numérique correspond au nombre d'occurrences. Ici, ce sont « produits » et « dopage » (termes génériques) qui apparaissent le plus souvent.

Le tableau de droite nous donne les entités triées par le nombre de textes dans lesquels elles apparaissent. L'entité « produits » figure en tête, en étant présente dans l'ensemble des textes du corpus. On remarque entre autres, que « l'EPO » figure en bonne position parmi les 15 entités les plus citées, en étant cependant absente de 15 textes. Les entités telles que « cortisone », « corticoïdes » ou « pot belge » ne sont présentes que dans 11 textes pour la première et 10 pour les deux autres soit aux 28ème et 33ème rang.

A l'inverse, « seringue » qui est présente dans 17 textes est citée 42 fois, le mot se retrouve au 23ème rang.

Afin de mieux distinguer les produits, nous avons réalisé le même tableau à partir de la deuxième liste : (liste B).

Produit	Nb d'occ.		Produit	Nb de txt
EPO	244		anabolisants	21
Amphétamines	165		amphétamines	20
Anabolisants	147		testostérone	19
Testostérone	115		vitamines	19
Cortisone	75		EPO	16
Pot belge	71		cocaïne	15
Vitamines	62		hormone de croissance	13
Corticoïdes	61		anabolisant	13
Procaïne	49		cortisone	11
Hormone de croissance	46		pot belge	10
Hormones de croissance	45		corticoïdes	10
Cocaïne	45		hormones de croissance	10
Protéines	44		protéines	10
Créatine	36		héroïne	9
Anabolisant	32		amphétamine	9

Tableau 2 : Les 15 représentants de la liste B les plus cités ordonnés suivant le nombre d'occurrences puis selon le nombre de textes dans lesquels ils sont cités.

Lorsque nous nous penchons sur les substances uniquement, nous relevons la prédominance du mot « EPO », – déjà le tableau précédent nous signalait le score important de ce produit. Les substances les plus citées sont également les plus représentées en ce qui concerne le nombre de textes, même si les rangs de présentation diffèrent légèrement. Ceci peut traduire une relative stabilité entre la présence des termes dans les textes et leur fréquence d'utilisation. D'un côté, disparaissent du palmarès les entités « procaïne » (présente dans 3 textes), et « créatine » (7). De l'autre côté, parmi les entités qui apparaissent on retrouve les entités « amphétamine » et « héroïne » (citées 14 fois chacune).

Au demeurant, on constate plusieurs acceptions relativement identiques telles que « hormone de croissance » ou « hormones de croissance ». Ces formes voisines peuvent nous inciter à reprendre cette lecture à partir des produits. Voici le tableau que nous obtenons :

Produits	Nb d'occ.
EPO@	253
Anabolisant@	211
Corti-[sol-coïdes...]@	199
Amphétamines@	195
Testostérone@	142
Vitamines@	129
Hormone de croissance@	93
Pot belge@	72
Procaïne@	58
Cocaïne@	55
Stéroïde@	50
Protéine@	49
Créatine@	36
Kenacort@	33
Clenbutérol@	29

Produits	Nb de textes
Anabolisant@	24
Amphétamines@	21
Vitamines@	21
Testostérone@	21
Hormone de croissance@	18
Corti-[sol-coïdes...]@	17
EPO@	16
Cocaïne@	15
Pot belge@	10
Stéroïde@	10
Protéine@	10
Guronsan@	9
Insuline@	8
Aspirine@	8
Caféine@	8

Tableau 3 : Les 15 groupes d'entités de la liste B les plus cités ordonnés suivant le nombre d'occurrences puis selon le nombre de textes dans lesquels ils sont cités.

Les regroupements réalisés nous permettent de voir plus largement les produits les plus cités par les acteurs. On constate une disparité relativement importante lorsqu'on compare le nombre d'apparitions de chacun de ces groupes d'entités. En effet, le 15ème groupe qui est le Clenbutérol@ (association des trois formes graphiques présentes dans le corpus : clenbutérol, Clenbutérol et Clenbuterol) est employé 29 fois dans 7 textes contre 253 fois pour le groupe EPO@ (EPO et érythropoïétine) présent dans 16 textes.

Le tableau de droite montre également qu'aucun groupe d'entités n'est présent dans l'ensemble des textes. Le plus populaire, dirons-nous, est le groupement « Anabolisant@ » (association de anabolisant, anabolisants, Anabolisant, anabo et anabos) en étant présent dans 24 textes. Pour information, nous recensons 77 groupes d'entités de produits n'étant cités qu'une fois.

Si l'on compare la représentativité des groupes d'entités dans les textes en fonction de leur fréquence d'utilisation on constate que disparaissent du second tableau les groupes Procaïne@ (présent dans 3 textes), Créatine@(7), Clenbutérol@(7), et Kenacort@(6). A l'inverse apparaissent, le Guronsan@ (cité 23 fois), l'Aspirine@(18), l'Insuline@(15) et la Caféine@(19).

Ainsi, comme précédemment, attachons nous à repérer les éléments de la liste C, qui comprennent les modes d'administration et, d'une façon plus générale, ce qui par métonymie se connecte au dopage.

Entités	Nb d'occ.
produits	496
dopage	481
Cure	98
médicaments	93
Doses	80
ampoules	67
injection	49
injections	44
piqûres	43
Dose	42
seringue	42
médicament	41
drogue	39
piqûre	38
cachets	37

Entités	Nb de textes
produits	31
dopage	29
doses	22
cure	20
injections	19
médicaments	19
seringue	17
cachets	16
dose	16
piqûre	16
piqûres	16
injection	15
ampoules	15
cures	14
médicament	14

Tableau 4 : Les 15 représentants de la liste C les plus cités ordonnés suivant le nombre d'occurrences puis selon le nombre de textes dans lesquels ils sont cités.

Là aussi, nous relevons une forte amplitude en ce qui concerne l'emploi des 15 premiers termes. En effet, alors que le terme « produits » est employé presque 500 fois, « cachets » ne l'est que 37 fois, soit environ 13 fois moins. En dépit de cette disparité, ces entités sont toutes représentées dans chacun des deux tableaux ci-dessus à l'exception de « drogue » citée 39 fois et n'apparaissant que dans 12 textes, soit au 19ème rang, et de « cures » cité 36 fois, ce qui place cette entité au seizième rang du palmarès des entités les plus citées de la liste C. Notons également que malgré la forte présence de ces entités dans le corpus, elles ne sont pas représentées dans tous les textes, à l'image de « dopage » absent du récit du boxeur.

Quel bilan tirer de l'ensemble de ces premiers tableaux ? Ils tendent à montrer que les produits sont diversement employés. Ces emplois ou ces omissions, selon les textes, montrent que les acteurs n'agissent pas dans un même cadre de référence. Ainsi, dans leurs propos, les sujets décrivent leur réalité montrant d'une certaine manière que la place des objets dépend de la réalité dans laquelle les acteurs se projettent. Cela nous amène à nous demander par exemple, si les interviews que nous avons réalisées diffèrent de ce point de vue des documents publics que nous avons ajoutés à notre corpus de base.

1.1.1.2 Des usages des produits

Ces tableaux fournissent assurément une première idée du monde du dopage chez nos acteurs. Mais il semblerait utile de discriminer les utilisations des entités recensées pour répondre à des interrogations méthodologiques et sociologiques. En effet, dans le chapitre 2, nous évoquions la nécessité de faire varier les conditions de production des témoignages sur le dopage. L'une des motivations pour réaliser cette enquête par entretien, résidait précisément dans la critique d'un travail sur les seuls documents publics. La prise de parole dans l'espace médiatique étant soumise à un jeu de contraintes, partiellement explicité par des travaux sociologiques, il nous fallait modifier les conditions de production de ces discours en travaillant à partir d'interviews – méthode qui génère d'autres contraintes. Il semble du coup pertinent de discriminer l'usage des listes précédentes selon ce critère.

Ci-dessous nous dressons trois tableaux dans le but de faire apparaître une éventuelle spécificité dans l'usage des entités propres au dopage entre les entretiens réalisés par nos soins et les publications. Ces tableaux indiquent le score brut ainsi que la mesure des écarts (ME)[55] réalisés par chaque liste (A, B, C) selon le type de documents (interview/document public).

Liste A	Nb d'occ.	ME
Interview	2383	83
Doc. publics	2152	119

Tableau 5 : Répartition des entités de la liste A selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du type de documents.

Le déploiement de la liste A selon la spécificité de la source est homogène. De fait, selon qu'il s'agisse d'un entretien ou d'un ouvrage, l'emploi global des entités reste d'un faible écart : les entités sont utilisées dans des proportions relativement identiques (l'écart à 100, qui représente l'indépendance, n'est pas significatif).

55 Cette mesure des écarts revient à calculer un indice prenant en compte la variation des tailles des ensembles de textes comparés.

Regardons si ces proportions varient selon que l'on parle spécifiquement ou non des produits (liste B) :

Liste B	Nb d'occ.	ME
Doc. publics	1270	163
Interview	1029	61

Tableau 6 : Répartition des entités de la liste B selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du type de documents.

Ci-dessus, la différence des mesures des écarts montre un contraste plus prégnant. Ce premier constat indique une concentration plus importante des termes relatifs à la liste B dans les documents publics. Et, de fait, dans les entretiens les acteurs utilisent une terminologie moins spécifique. Donc, a priori, compte tenu de cette disparité, et des proportions relativement similaires d'emploi d'entités relatives au dopage (liste A), nous pouvons nous attendre à ce que dans les entretiens les termes génériques (liste C) ressurgissent.

Liste C	Nb d'occ.	ME
Interview	1307	115
Doc. publics	853	86

Tableau 7 : Répartition des entités de la liste C selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du type de documents.

Effectivement, on peut constater que la tendance s'est inversée ici, même si le lien n'est pas significatif. Ceci tend à supposer que les personnes interrogées utilisent plus facilement des formulations génériques pour parler des substances.

Pour conclure sur cette série de tableaux, nous pouvons dire que les variations entre le type de matériel sont très peu significatives. Tout au plus pourrions-nous penser que les témoignages publics conduisent à une plus grande précision dans la façon de nommer les produits, quand les récits recueillis par notre enquête font apparaître des modalités du dopage en évoquant ses modes

d'administration. Mais la faible significativité de ces écarts[56] invite à penser que les variations des jeux de contraintes pesant sur la production des récits ne modifient pas beaucoup la façon dont on parle du dopage lui-même.

Ce travail de comparaison peut être poursuivi en travaillant sur une autre variable, dont l'importance est centrale. Dans quelles proportions chaque auteur utilise-t-il ces listes ? Nous proposons donc d'analyser sur le même principe la prédominance des listes selon les auteurs. Nous proposons de poursuivre cette analyse en ne tenant compte que des entretiens. Les tableaux suivants vont nous permettre de mettre en variation les différentes listes (A, B, C) selon les auteurs.

Liste A	Nb d'occ.	Rang	ME	Rang
Loïc	144	7	163	1
Cédric	274	2	146	2
Charles	162	4	138	3
Frédéric	138	10	133	4
Hubert	150	6	127	5
Antoine	159	5	126	6
Jean	98	13	121	7
Alexandre	281	1	115	8
Pierre	76	15	100	9
Fabien	50	16	95	10
Xavier	81	14	92	11
Thierry	142	9	84	12
Claude	109	11	84	13
Dominique et Guillaume	143	8	83	14
Christian	105	12	79	15
Maxime	40	18	72	16
Paul	172	3	61	17

56 Les auteurs de l'algorithme de comparaison des écarts, qui fonctionne sur une pondération en fonction des volumes de contribution, considèrent que la variation est significative à partir d'un ratio de 2, c'est-à-dire 50 / 200 (ou 200 / 50) si le cas d'indépendance est associé à un indice de 100.

Liste A	Nb d'occ.	Rang	ME	Rang
Michel	49	17	42	18
Didier et Daniel	26	19	24	19

Tableau 8 : Répartition des entités de la liste A selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de chaque auteur (le rang est indiqué pour chaque indice).

Ce tableau nous apporte divers éléments de comparaison. Il nous permet de visualiser le nombre de fois que chacun des interviewés a fait référence à des entités de la liste A. Ainsi, Alexandre est celui qui a le plus utilisé cette liste. L'entretien réalisé avec Didier et Daniel est celui dans lequel il a été le moins question de la liste A.

Si on regarde maintenant la mesure des écarts, on constate qu'aucun auteur n'emploie de manière très significative la liste A (c'est-à-dire d'une valeur de ME proche ou supérieure à 200). En revanche, on peut noter que dans les entretiens de Michel et de Didier et Daniel, les usages des représentants de cette liste sont quasiment insignifiant (c'est-à-dire inférieur à 50).

Voyons maintenant quelle est la répartition des entités renvoyant spécifiquement aux produits :

Liste B	Nb d'occ.	Rang		ME	Rang
Alexandre	169	1	Alexandre	168	1
Antoine	90	3	Antoine	167	2
Frédéric	73	6	Frédéric	164	3
Pierre	44	12	Pierre	135	4
Loïc	52	10	Loïc	134	5
Cédric	101	2	Cédric	121	6
Christian	67	7	Christian	118	7
Claude	58	8	Claude	104	8
Charles	53	9	Charles	102	9
Dominique et Guillaume	74	5	Dominique et Guillaume	100	10
Hubert	51	11	Hubert	98	11
Jean	35	13	Jean	98	12
Fabien	18	15	Fabien	78	13
Xavier	28	14	Xavier	73	14
Paul	83	4	Paul	68	15

Liste B	Nb d'occ.	Rang		ME	Rang
Maxime	11	18	Maxime	45	16
Michel	14	17	Michel	27	17
Didier et Daniel	10	19	Didier et Daniel	21	18
Thierry	14	16	Thierry	18	19

Tableau 9 : Répartition des entités de la liste B selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de chaque auteur.

On peut faire deux interprétations du tableau précédent. Dans un premier temps on peut réaliser une analyse identique à celle du tableau précédent, et, dans un second temps, comparer les deux tableaux, - ce qui nous donne la possibilité de discerner des évolutions. Les premières indications montrent que Frédéric, Antoine et Alexandre donnent une plus large place à ces entités spécifiques. A l'inverse, un nombre plus important de sportifs (Maxime, Michel, Thierry, et Daniel et Didier) utilisent peu les représentants de cette liste, -avec une ME inférieure à 50.

Au-delà de ces constats, nous relevons d'un point de vue général l'absence de différences notoires avec le tableau précédent. Regardons quelles sont les différences significatives lorsque l'on compare les deux tableaux, soit en passant de la liste A à la liste B.

Ainsi, entre les deux, on peut remarquer la forte diminution de la mesure des écarts de Thierry (cycliste). En effet, alors qu'il affichait une valeur proche de 100 (85), le voilà dans ce second tableau descendu à 18. Ceci nous montre que si Thierry ne se distingue pas du reste de l'échantillon quant à son emploi de certaines entités de la liste A, il sous-utilise celles présentes dans la liste B. A l'inverse Alexandre (athlète) puise beaucoup plus fortement dans le répertoire les entités génériques : la mesure des écarts calculée de son discours passe de 111 à 168. De même, nous repérons une autre évolution relative pour Charles qui passe du 3ème au 9ème rang. Ceci invite à penser qu'un certain nombre de sportifs interrogés ont certes tendance à faire moins allusion au dopage que Charles, mais ils le font cependant en employant un vocabulaire plus spécifique.

Voyons les variations à partir de la liste C, qui rassemble les modes d'administration des produits dopants et les entités entretenant avec le dopage, un rapport métonymique :

Liste C	Nb d'occ.	Rang		ME	Rang
Loïc	93	6	Loïc	196	1
Charles	105	4	Charles	167	2
Hubert	98	5	Hubert	155	3
Thierry	126	2	Thierry	143	4
Cédric	146	1	Cédric	142	5
Jean	61	11	Jean	139	6
Fabien	32	16	Fabien	112	7
Xavier	52	12	Xavier	109	8
Frédéric	61	10	Frédéric	107	9
Antoine	67	9	Antoine	96	10
Maxime	29	18	Maxime	96	11
Alexandre	108	3	Alexandre	78	12
Dominique et Guillaume	71	8	Dominique et Guillaume	76	13
Pierre	31	17	Pierre	74	14
Claude	51	13	Claude	72	15
Paul	91	7	Paul	59	16
Michel	35	14	Michel	55	17
Christian	34	15	Christian	46	18
Didier et Daniel	16	19	Didier et Daniel	27	19

Tableau 10 : Répartition des entités de la liste C selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de chaque auteur.

Nous constatons, une nouvelle fois, que Didier et Daniel se retrouvent au bas du tableau. Nous remarquons également que Loïc (culturiste) utilise dans des proportions relativement importantes ces entités. Par contraste, nous notons pour prolonger notre propos précédent sur les variations de la ME, que Thierry est celui qui fait le plus grand bon en passant de 18 à 143 de la liste B à C. De même, dans une moindre mesure, Charles (athlète) fait un bon de 102 à 167, ou encore Loïc de 134 à 196 ce qui signifie que ces trois auteurs utilisent davantage une terminologie générique pour parler de leurs pratiques et expériences du dopage. A l'inverse, on retrouve des acteurs qui utilisent plus souvent une rhétorique spécifique. C'est le cas notamment d'Antoine (cycliste) et d'Alexandre (athlète) qui ont moins tendance à parler de produits spécifiques lorsqu'ils parlent de dopage.

Ceci nous invite à envisager une discrimination de ces usages en fonction du sport pratiqué. Une partie de la littérature suggère que le dopage varie selon les disciplines pratiquées. Suivons

cette piste. Ainsi, en faisant varier la liste A selon les sports pratiqués nous obtenons le tableau suivant[57] :

Liste A	Nb d'occ.	Rg	ME	Rg
Culturisme	565	2	155	1
Athlétisme	541	3	115	2
Haltérophilie	192	4	88	3
Cyclisme	935	1	75	4
Lutte	143	5	73	5

Tableau 11 : Répartition des entités de la liste A selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de la discipline sportive pratiquée par les auteurs.

En ce qui concerne les scores, ce sont les cyclistes qui, en valeur brute, traitent le plus de la question du dopage. Or, il est à noter que les cyclistes ont un volume de texte plus important que les autres pratiquants puisqu'à eux seuls, les cyclistes constituent un ensemble de 380 pages sur les quelques 840 pages du corpus exclusivement constitué d'entretiens. Il importe donc de tenir compte du poids relatif de chaque texte par rapport aux autres. Dès lors, en relevant la mesure des écarts, les culturistes sont ceux qui en parlent le plus, toute proportion gardée. Et, finalement, selon le même principe, les cyclistes sont parmi ceux qui en parlent le moins. Les écarts à 100 restent vraisemblablement peu significatifs. Identifions, à présent, les acteurs qui parlent plus spécifiquement de dopage, en citant des noms de produits (liste B).

Liste B	Nb d'occ.	Rg	ME	Rg
Athlétisme	269	2	139	1
Culturisme	201	3	121	2
Cyclisme	475	1	101	3
Lutte	45	4	52	4
Haltérophilie	33	5	33	5

Tableau 12 : Répartition des entités de la liste B selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de la discipline sportive pratiquée par les auteurs.

En termes de valeur brute, les cyclistes réalisent une fois encore le meilleur score. Les haltérophiles n'abordent que 33 fois la question du dopage selon une terminologie précise. En

57 Bien sûr, ces résultats statistiques sur un échantillon d'une vingtaine d'individus ne nous permet pas de dresser des conclusions générales mais a pour but simple d'avoir une vision d'ensemble des acteurs interrogés.

tenant compte de la mesure des écarts pondérés, ces derniers restent ceux qui en parlent le moins ; les lutteurs (dont le score pondéré est de 52) partage cette propriété selon laquelle les produits spécifiques apparaissent très peu dans leurs récits. A l'opposé, ces valeurs relatives invitent à noter que ce sont les athlètes qui sont au premier rang, mais avec un écart non significatif (139). Faisons varier les pratiques à travers les entités de la liste C :

Liste C	Nb d'occ.	Rg	ME	Rg
Culturisme	337	2	173	1
Haltérophilie	158	4	138	2
Athlétisme	264	3	99	3
Lutte	96	5	91	4
Cyclisme	448	1	61	5

Tableau 13 : Répartition des entités de la liste C selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de la discipline sportive pratiquée par les auteurs.

Le tableau dressé à partir de la liste C suggère que ce sont les culturistes qui figurent en haut de l'échelle des personnes qui parlent de dopage en employant des termes plus génériques. Ils sont suivis des haltérophiles (au bas du tableau précédent) ; les cyclistes, malgré leur score brut important, sont ceux qui utilisent le moins (en valeurs relatives) les représentants de cette liste.

Ainsi, dans ces différentes comparaisons nous avons pu relever, selon les témoignages, des disparités dans les formes de langage notamment lorsqu'il s'agit de parler de dopage. Certes, les écarts restent globalement faibles et le plus souvent non significatifs mais ces petites variations suggèrent que certains sont plus précis dans leurs propos, d'autres plus allusifs. Peut-être faut-il être plus fin dans notre analyse. Nous souhaitons regarder de façon plus explicite comment se déroule l'action quand il s'agit de se doper, de mettre les substances en action.

1.1.1.3 Le dopage en action

On peut mentionner un produit et ne pas l'utiliser. Ce truisme invite néanmoins à lire avec beaucoup de prudence ce qui précède. En ne travaillant jusqu'à présent que dans la seule perspective lexicométrique, on reste tenté d'inférer quelques conclusions sur la consommation de tel ou tel acteur ou groupe d'acteurs. Il ne s'agit pas ici de remettre en question le travail accompli car il permet de saisir, les pratiques et les produits discutés, et donc une partir du monde du dopage. Mais il s'agit d'être plus fin en discernant les usages quand les acteurs parlent des produits.

1.1.1.3.1 En parler seulement….

Commençons par étudier le corpus d'entretiens à partir de produits spécifiques et regarder ce qui provoque leur entrée dans les discours. Posons d'abord le tableau de répartition de la Collection B pour le corpus d'entretiens. La valeur numérique indique le nombre de fois que la famille d'entités est citée.

Nom de la famille d'entités	Nb d'occ.
Anabolisant@	133
Amphetamines@	102
Vitamines@	89
EPO@	75
Drogue@	74
Testostérone@	69
Cort-[isol-icoïdes-isone-eïne-ine]@	59
Procaïne@	56
Pot belge@	39
Protéine@	34
Créatine@	33
Hormone de croissance@	31
Cocaïne@	31
Soluprène@	13
Celestène@	13
Kenacort@	11
Gamas@	8
Magnesium@	8
Diprostène@	7
Clenbutérol@	7
DHEA@	7
Stronbajek@	7
Ephédrine@	5
Trialine@	5
Coramine@	5
Nandrolone@	4
Caféine@	4

Nom de la famille d'entités	Nb d'occ.
Xilocaïne@	4
Le million@	4
Bétamatazone@	3
Pervitin@	3
Ibuprofène@	3
Dianabol@	2
Beco-[zyme-tine]@	2
Stanozolol@	2
Chaudière@	2
Dynabolon@	2
Kenafer@	2
Fev 300@	2
Methedrine@	2
Néotone@	2
Voltarène@	2
Tonédron@	2
Bollène@	2
Elcarnitine@	2
Phédène@	2
Insuline@	2
Unatrope@	1
Atropine@	1
Sustabone@	1
Supradine@	1
Guarana@	1
Loumistrol@	1
Divinatel@	1
Morphine@	1

Nom de la famille d'entités	Nb d'occ.
Coludron@	1
PFC@	1
Psychotrope@	1
Mesocaïne@	1
Cholesterol@	1
Coltramyl@	1
Lasilix@	1
Décadurabolin@	1
Derny@	1
Boldione@	1
Kenodon@	1
Potassium@	1
Adrénaline@	1
Mag2@	1
Samil@	1
Béta2agoniste@	1
Andractim@	1
Gonado@	1
Endorphines@	1
Anasthène@	1
Sodium@	1

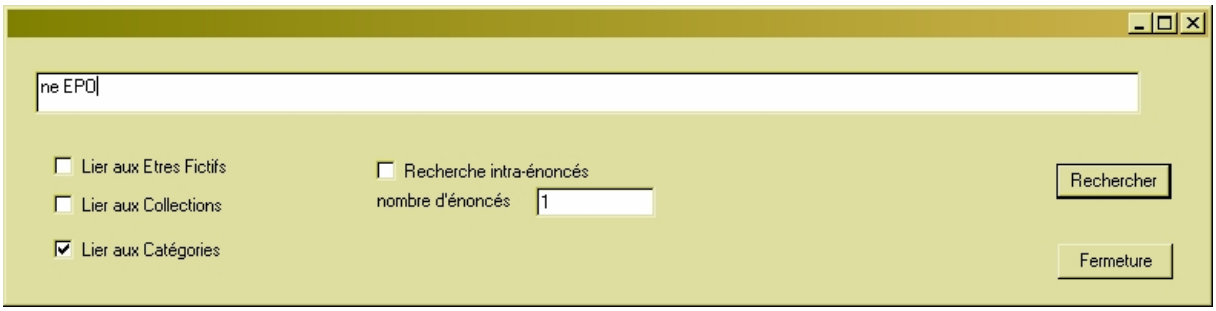
Tableau 14 Distribution des groupes d'entités de la liste B dans les entretiens.

Le tableau précédent fait apparaître 76 familles d'entités relatives aux produits contre 170 initialement établies avec les publications. Parallèlement, pour les ouvrages nous dénombrons 143 familles d'entités. Ce qui sous-entend que 27 des familles sont spécifiques aux entretiens et 94 le sont pour les publications.

Mais les substances ne sont pas nécessairement utilisées par ceux qui les citent. Comme dans l'énoncé de Cédric ci-dessous, nous allons rechercher parmi les textes, les énoncés qui contiennent simultanément un élément de négation et un produit.

> En leur disant que la frontière, je m'étais bien documenté, « je veux bien toucher à tel ou tel produit, mais certains que je ne veux pas utiliser ». « Cédric)

Il s'agit de généraliser cette recherche de forme négative : le module explorateur interne du logiciel Prospéro permet de faire ce genre de recoupements à l'intérieur même d'un énoncé. C'est à dire que nous nous proposons d'explorer le corpus à partir d'une forme de négation quelconque et d'un produit (ex.: ne EPO).



Il convient d'être prudent et de vérifier chacune des occurrences présentes car la notion d'énoncé dans des discours oraux est assez lâche (il suffit que le retranscripteur ait lié deux séquences sans mettre de point – ce sur quoi s'appuie le découpage en énoncé – pour que de tels algorithmes rassemble l'allusion à un produit dopant et la négation qui précédait sans que celle-ci ne porte sur la substance interdite. L'EPO que nous vous proposons de suivre est cité au total 75 fois, ce qui n'est pas insurmontable à parcourir, d'autant que ce chiffre diminue quand on couple sa présence avec une négation. Il s'agit pour nous de discerner si, effectivement, les auteurs citent l'EPO pour préciser qu'ils ne l'utilisent pas. Or il est intéressant de repérer les contextes dans lesquels ce produit est cité sous forme négative.

Nous avons repéré 7 extraits dans lesquels les auteurs citent l'EPO et ne l'utilisent pas[58]. Se plaçant du côté de ceux qui n'ont pas d'expérience directe avec le produit nous allons voir que les « modes de non-utilisation » sont motivés de manière relativement hétérogène.

> En fait, pour eux la solution était de ne pas venir nous soutenir face à cette impuissance en nous disant « les gars, nous, il n'y a pas d'EPO chez nous ! On n'en prendra pas. ». (Didier)

Dans cet exemple, Didier reprend les termes de son directeur sportif qui alerte son équipe sur la prise de l'EPO. Le discours du dirigeant est stratégique car selon Didier, il est tout à fait conscient des « effets positifs » du dopage. En revanche, le dirigeant ne peut pas tenir un discours politiquement incorrect. La pression s'exerce à travers les objectifs sportifs du club les poussant à se doper. Le directeur met en garde publiquement ses cyclistes. Il ne cherche pas à être responsable de leurs agissements illégaux.

> « Tout est dans le même panier! L'EPO, c'est comme les stéroïdes anabolisants. Ce n'est pas les mêmes qui prennent les stéroïdes et l'EPO ou en tout cas, ils ne les prennent pas à la même période. » (Alexandre)

Ici, l'extrait est légèrement en marge de ce que nous attendions. L'auteur prend des produits mais met en garde contre toute tentative de mise en équivalence. La cible, « des gens qui ne savent pas, (…) même s'ils ont la curiosité », confond tout. Il nous rappelle que lorsqu'un sportif affirme ne pas prendre d'EPO, il peut très bien s'agir d'une phase transitoire durant une préparation. Cela veut également dire que le refus d'une substance est lié à la prise d'un autre produit incompatible. Plus largement, il critique la figure métonymique de l'EPO comme symbole du dopage, l'absence de prise en compte du type de substances, des doses, des durées des cures dans les discours anti-dopage qui refusent de restreindre la liste des produits interdits.

58 On trouve d'autres formes mais les auteurs n'expriment pas explicitement leur non-usage de ce produit.

« Donc, les réseaux se sont réduits, certains sont à la tête des réseaux, mais je pense qu'aujourd'hui, vu le surcoût de certains produits comme l'EPO, - moi, je ne suis pas confronté à ça -, l'hormone de croissance, les protocoles avec les doses qui sont devenues avec des doses complètement titanesques, aujourd'hui il faut voir les protocoles, je pense que les gens trafiquent autre chose pour se payer ça. ». (Cédric)

Durant son entretien, Cédric nous raconte qu'il avait été amené à se doper pour pouvoir trouver davantage de plaisir dans la pratique de sa discipline. Le propos concerne les difficultés d'approvisionnement en produits dopants qui génèrent un coût de plus en plus important. L'EPO apparaît ici dans une liste de substances qui nécessitent des doses toujours plus « titanesques » et qui conduisent à un véritable trafic. L'EPO surgit dans une démonstration mais il précise qu'il n'est pas concerné par ce produit.

« Moi, j'ai touché à des anabolisants mais quand vous voyez le prix de l'EPO ou de l'hormone de croissance, ce n'est pas pareil. Une dose d'EPO ça vaut 2000 balles, je crois. Et les mecs, ils s'en mettent toute la journée. Pour le laboratoire c'est très, très rentable. Je pense que c'est plus rentable les courses cyclistes que les gens qui sont sous dialyse, sûrement ». (Cédric)

Cédric continue ici son raisonnement qui le conduit à identifier une autre cible : les laboratoires et ceux qui profitent de ce trafic.

« Après, l'EPO, je ne connaissais pas. Nous, c'était que des amphétamines, des anabolisants et la cortisone et c'est tout ». (Frédéric)

Comme pour Cédric, Frédéric ne consomme pas d'EPO. Il a connu « les débuts » de l'EPO à la fin des années 80 en France, sa carrière s'est terminée en 1996. En revanche, il n'a pas opté pour ce produit car il avait pris l'habitude d'utiliser les anabolisants et la testostérone. Donc, ici, le refus est davantage lié à la maîtrise des produits qu'il consommait déjà.

« Maintenant, où le jour où justement j'ai vu dans ces années, justement 1997, 1998 où là il y a eu un grand changement dans le vélo où cela a pris quelque Km/h et la j'ai vu, que je n'étais plus dans les billes. Et comme je n'ai pas voulu partir dans l'EPO ou la surenchère du dopage à outrance, bon, j'ai vu que c'était fini. Et à la fin, quand je n'étais plus capable de gagner un minimum, je me suis dit maintenant qu'il faut aller travailler ». (Paul)

Pour Paul, la prise d'EPO correspond à un élément supplémentaire d'une série de produits de plus en plus complexes, chers, et efficaces. La lassitude de chercher à être toujours plus performant a été un élément de l'arrêt de la compétition. Ici, l'arrivée dans le circuit de l'EPO a mis un terme à sa carrière. Les autres cyclistes, entrant dans ce processus, trouvaient davantage de ressources, - créant ainsi un cyclisme « à deux vitesses », les dopés, et les dopés à l'EPO....

« Moi j'ai vu ça, cette année, je fais (…). J'ai vu X battre le record du monde ! Il est passé en (…) au 3000 mètres ! Il ne respirait pas ! Et là, dans ma tête, j'ai tout de suite dit que c'était l'EPO. Et pour moi, l'EPO était le truc à bannir, c'était le poison. Pour moi c'était vraiment ça. Ce produit, il faut pas y toucher, c'est de la merde, les dopeurs, c'est des tricheurs. J'avais cette notion ». (Charles)

Enfin, ce dernier exemple met en scène la dénonciation de Charles envers l'EPO. Sa critique porte sur le coureur qui venait de battre un record, grâce selon lui, à l'EPO. Des signes visibles lui permettaient de voir qu'il avait consommé de l'EPO alors qu'il ne semble pas avoir été en contact direct avec la personne. Il construit son jugement à travers son expérience d'athlète. Tout d'abord en comparant son temps à celui du champion, et en comparant son comportement soupçonné d'être anormal, le faciès du coureur. Il s'interdit de toucher au produit au nom d'un principe moral.

Ces formes négatives nous replongent dans la complexité de l'analyse de ces récits, puisque la négation peut tout à la fois renvoyer à un refus de prendre ce produit au nom d'un principe supérieur, à une explicitation des produits pris (« moi, c'est celui-ci, pas celui-là), à une explication visant à dissocier les pratiques dopantes (tout ne se ramène pas à l'EPO), à une argumentation valable également pour l'EPO même si le locuteur n'est pas concerné par cette pratique.

1.1.1.3.2 En prendre, oui, mais comment

Tous les acteurs n'utilisent pas des formes négatives quand ils évoquent le dopage. Que font précisément les acteurs de ces produits. En parlent-ils pour les dénoncer ou bien au contraire les approuvent-ils ? Cela nous amène à nous demander également s'ils les utilisent, et de quelle(s) manière(s) ? Est-ce par voie orale, anale, cutanée, ou par injection ? Les acteurs n'ont pas vécu les mêmes expériences du dopage, et de fait, nous pouvons nous attendre à ce que les modes d'administration diffèrent. Nous proposons justement de regarder comment nos acteurs prennent ces médicaments.

Cela revient dans un premier temps à faire un travail de codage pour organiser les différents types de prises et faire l'hypothèse qu'il y a des produits qui sont « pris » par les acteurs. Cela se traduit par des actions concrètes pour ces sportifs : il s'agit d'avaler, d'ingurgiter, de gober..., ou encore, - dans une moindre mesure -, de fumer comme c'est le cas avec la résine de cannabis. Au delà des actions qui révèlent directement ces types de prise, nous pouvons tenir compte des prises de cachets, de pastilles, etc.... Ainsi, nous avons constitué une catégorie d'expressions décrivant les acteurs en train « d'avaler » en reprenant les verbes explicites comme avaler ou ingurgiter..., ainsi que des expressions plus contextualisées comme « prendre des cachets ».... Nous avons ainsi recensé 74 verbes et expressions représentés 117 fois dans notre corpus.

Ci-dessous nous reportons les expressions utilisées plus d'une fois:

Expression	Nb d'occ.
avaler	11
voie orale	8
avalais	8
ingurgiter	5
avalé	4
avalent	3
avalés	3
ingurgité	3
gober	2
ingurgitait	2
pris un ou deux cachets	2
prendre des pilules	2
prenne des pilules	2
prendre le cachet	2

Tableau 15 : Distribution des expressions se rapportant à l'action « avaler » selon le nombre d'occurrences.

Notons également que certains acteurs ne font pas allusion à la prise orale de produits telle que nous l'avons codé. Il s'agit de Thierry, Fabien, Christian, Xavier, Muscle mag, Charles, et Maxime.

En comparant la présence de la catégorie selon le type de matériau, selon qu'il s'agisse des entretiens ou des ouvrages publics, nous observons une mesure des écarts de 323 (et un score de 83) pour les documents publics, contre 30 (et un score de 34) pour les entretiens. Ces chiffres nous montrent que lors des entretiens les acteurs n'abordent pas la question de l'absorption alors qu'elle est présente de manière prépondérante dans les publications.

Regardons comment se répartit la catégorie « avaler » selon chaque acteur et dressons un tableau:

	Nb d'occ.	Rang	ME	Rang
Hazelton	2	10	418	1
Hubert	11	4	356	2
Gaumont	28	1	278	3
Chiotti	20	3	178	4
Texier	1	18	177	5
Claude	6	6	172	6
Boyer	24	2	165	7
Loïc	3	7	120	8
E. Menthéour	8	5	108	9
Michel	2	11	62	10
Pierre	1	14	47	11
Jean	1	19	43	12
Paul	3	8	38	13
Frédéric	1	15	33	14
Didier et Daniel	1	16	33	15
Alexandre	2	9	27	16
Antoine	1	17	27	17
Dominique et Guillaume	1	13	20	18
Cédric	1	12	17	19

Tableau 16 : Répartition des expressions se rapportant à l'action « avaler » selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction des auteurs.

Nous notons que lors des entretiens, nous ne retrouvons que très peu de récits de prises de produits par voie orale. On peut certes toujours remettre en cause le codage des expressions mérite mais nous avons cherché à déployer de nombreuses stratégies pour la constitution des différentes catégories. Nous pensons que cela peut être du à l'oralité de la langue puisque, malgré nos efforts pour obtenir des descriptions fines lors des entretiens, il semble plus facile de mentionner la prise par l'usage d'expressions plus ambiguës comme « prendre un médicament », ou « avaler un truc » « faire Riri chez Mémé ».... mais généralement les acteurs font l'effort de préciser.

En prolongeant l'analyse, en discriminant les sportifs, nous tirons le tableau suivant qui nous permet de constater que l'haltérophilie n'est pas représentée dans les usages de cette catégorie d'épreuve : le fait « d'avaler » un produit n'est pas mentionné ni par Thierry et ni par Fabien.

Sport	Nb d'occ.	Rang	ME	Rang
Boxe	2	5	418	1
Cyclisme	88	1	152	2
Culturisme	16	2	116	3
Athlétisme	8	3	56	4
Lutte	3	4	55	5

Tableau 17 : Répartition des expressions se rapportant à l'action « avaler » selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du sport pratiqué par l'auteur.

Faisons, le même travail avec le fait de s'injecter un produit. Dans le corpus, l'injection renvoie à 117 formes verbales. Par exemple, le produit peut être « pris en intraveineuse » ou on peut « faire ça dans le cul », ou encore « faire jusqu'à 100 piqûres »... Toutes ces façons de se piquer sont citées 196 fois par 24 auteurs dont voici, à titre indicatif, la répartition des usages des expressions pour celles mentionnées au moins deux fois :

S'injecter un produit	Nb d'occ.
injecter	21
injecté	14
injecte	11
faire une piqûre	7
faire une injection	5
injectait	4
faisais des piqûres	4
piquait le cul	3
injectent	3
fais une injection	3
faisait des piqûres	3

S'injecter un produit	Nb d'occ.
faire des piqûres	3
injecter une ampoule	2
injectais	2
injectant	2
injectes	2
faisaient une injection	2
faisais des injections	2
prendre dix injections	2
faisais une injection	2
se fait une piqûre	2
injecter en intraveineuse	2

Tableau 18 : Distribution des expressions se rapportant à l'action « s'injecter [un produit] » selon le nombre d'occurrences.

Selon les auteurs, nous obtenons la répartition suivante:

Injecter	Nb d'occ.	Rang	ME	Rang
Gaumont	39	1	220	1
Jean	8	10	216	2
Texier	2	20	212	3
Frédéric	10	7	211	4
Muscle mag	8	9	201	5
Charles	9	8	165	6
Thierry	12	5	159	7
Xavier	6	14	149	8
Alexandre	14	4	123	9
Hazelton	1	24	123	10
Christian	7	11	115	11
Chiotti	21	2	103	12
Loïc	4	16	95	13
E. Menthéour	11	6	87	14
Pierre	3	17	85	15
Maxime	2	19	77	16
Cédric	6	12	65	17
Dominique et Guillaume	5	15	62	18
Boyer	16	3	56	19

Injecter	Nb d'occ.	Rang	ME	Rang
Michel	3	18	56	20
Paul	6	13	46	21
Hubert	1	22	17	22
Claude	1	21	16	23
Antoine	1	23	16	24

Tableau 19 : Répartition des expressions se rapportant à l'action « s'injecter [un produit] » selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonctior des auteurs.

En tenant compte des valeurs relatives, on note d'emblée une forte hétérogénéité. En effet, il y a un grand nombre d'auteurs (5/24) dont cette valeur est supérieure à 200 et quasiment autant (6/24) pour lesquelles elle est en dessous de 50. C'est-à-dire que près d'un acteur sur cinq de notre corpus traite du fait de s'injecter un produit dans des proportions très significatives tandis qu'un sujet sur quatre ne l'évoque que très rarement.

Comme précédemment, on peut discriminer cela selon les sports pratiqués et vérifier si l'hétérogénéité constatée ci-dessus est liée au type de pratique.

Injecter	Nb d'occ.	Rang	ME	Rang
Lutte	11	5	124	1
Boxe	1	6	123	2
Haltérophilie	12	4	119	3
Athlétisme	24	2	106	4
Cyclisme	127	1	92	5
Culturisme	21	3	88	6

Tableau 20 : Répartition des expressions se rapportant à l'action « s'injecter [un produit] » selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du sport pratiqué par l'auteur.

L'amplitude de la mesure des écarts est très faible ce qui signifie que dans le corpus d'étude nous ne pouvons pas faire de distinction sur le fait d'avaler en fonction du type de pratique des acteurs.

Si nous comparons maintenant la présence de ce mode d'administration selon les deux natures de textes, nous constatons une présence quasiment identique en termes de score. En tenant compte de la mesure des écarts, les différences deviennent perceptibles puisque les documents publics sur-utilisent cette catégorie, sans pour autant que cette tendance soit significative (135 contre 75 pour les entretiens, en valeur relative). Nous pouvons dresser une première conclusion en soulignant que l'injection est plus souvent mentionnée que l'absorption. Est-ce liée à la représentation métonymique du dopage par une seringue ou à des pratiques explicitées ? Il est difficile de trancher mais les deux aspects sont liés. En effet, dans les entretiens, certains nous disaient que le passage du comprimé à la seringue était un cap relativement difficile psychologiquement. L'énoncé[59] ci-dessous en est un exemple :

> Enquêteur : C'était quel type de produits ?
>
> Hubert : Essentiellement des anabolisants par comprimé, -ça n'existe plus-, au départ parce que les injections ça me faisait trop peur. […] Je ne me voyais pas me le faire moi-même. […] En Angleterre, les seringues ne sont pas en vente libre. […] J'étais dans une salle au départ où on trouvait les seringues utilisées dans les vestiaires. C'était dans une salle sans fenêtre, pas d'hygiène, un robinet pour toute une salle. [...] Je me suis entraîné dans des salles sordides. Et, les gens payaient. Il y avait des gens énormes. [...] Il y avait des gens très abîmés, on se doutait qu'ils n'étaient pas en bonne santé. […]. Moi, j'avais vu des seringues. Alors, ça, ça ne me plaisait pas. J'avais opté pour des comprimés au départ.

Son refus de faire des injections est effectivement lié à des peurs et des contraintes. Tout d'abord, la première raison qu'il donne est liée à l'achat de la seringue. Pour acheter une seringue il fallait y être autorisé, et donc passer devant un médecin pour obtenir son passe-droit. Cette démarche est lourde de sens :'il s'agit d'affirmer devant une institution le désir d'aller à l'encontre d'une forme d'éthique, sportive ou sociale. Une seconde raison est liée aux stigmates des salles dans lesquelles il s'entraînait. Il semble apporter du sens à la vétusté des lieux. Le manque d'hygiène, les seringues abandonnées, et la description qu'il nous fait de la salle, donnent l'impression d'être dans un square de toxicomanes. Une troisième raison se dessine à travers les personnes qui semblaient se doper et qui, en dépit d'atteindre des masses musculaires enviables,

59 Pour retrouver ce type d'énoncé nous avons simplement recouru à une des fonctions du logiciel Prospéro qui nous permet de retrouver une phrase dans laquelle figurent les mots ou expressions souhaités.

présentaient en arrière fond des symptômes fatals. Une dernière raison semble être imputée au caractère irréversible que comporterait cet acte. Effectivement, son choix peut être perçu comme le refus de se poser la question du retour à une forme plus normale ou plus morale de dopage.

Pour l'ensemble de ces raisons, le passage du comprimé à la seringue peut être considéré comme une épreuve. Il s'agit donc bien d'un palier. Pour cette raison, il apparaît beaucoup plus fréquemment dans les entretiens que la prise orale puisque nous avons cherché à repérer les phases de basculement de leur carrière.

Dans cet exemple nous venons précisément de voir que les acteurs peuvent parler de seringue sans décrire (voire sans pratiquer) d'injection.. Il est bien sûr possible de retrouver la même chose pour d'autres produits. Cela revient à déplacer notre approche.

1.2 Des modalisations temporelles

Le travail précédent fournit assurément des informations utiles, le principal argument de notre recherche tient dans le fait que la prise en compte des temporalités des prises de produit permet une meilleure compréhension du dopage. Prenons un énoncé :

> « Moi, j'en avais déjà pris et pour te dire qu'en 1984, X en avait pris aussi dans une soirée aux Etats-Unis, on va dans une soirée parce que on était resté trois semaines à Los Angeles et puis les mecs, tous les restaurateurs c'est des Français, on était invité à venir manger et à aller dans des soirées dans des bars aux Etats-Unis, enfin à Los Angeles. Et un jour, il y avait de la cocaïne sur la table. Et puis, comme tout le monde et puis, comme ils disaient, quasiment tous les billets de banque des Etats-Unis avaient, si on les avait testés, il y avait de la cocaïne dedans. Et puis après, quand il s'était fait contrôlé, il s'est fait chier dessus parce qu'on avait fait ça une semaine avant. Et heureusement que les tests en 1984 n'étaient pas très bons parce que ce n'était absolument pas pris pour la compét. Et puis, on aurait pu se faire gauler connement sur un délire, une soirée à la con où tu l'as vingt ans et que la cocaïne est gratos. » (Alexandre)

Un tel énoncé invite à contextualiser la prise : l'année (qui est importante car le risque pris vis-à-vis des contrôles possibles dépend de la qualité des tests disponibles à l'époque), le lieu (la côte ouest des Etats-Unis, dans un restaurant ou un bar français), l'âge du locuteur et son ami (20 ans) permettent assurément à comprendre ce qui s'est alors passé. Contrairement à d'autres cas, cette prise de cocaïne s'est déroulée sans réflexion dans une ambiance festive et sans penser aux

conséquences. Celles-ci n'ont été envisagées qu'après coup, et si les choses avaient mal tournées, l'avenir de nos deux compères aurait pu être compromis.

Prenons à présent un autre extrait :

> « … donc la première année comme je t'ai expliqué c'était du pur artisanat artistique si on peut dire, c'était pfffff, heureusement, c'était à très, très faible dose, bien en dessous des doses du Vidal parce que bien entendu tout sportif qui se respecte a son Vidal chez lui. Donc, c'était dosé très faiblement mais la deuxième année on partait du principe qu'on allait petit à petit s'organiser en termes de ces prises de produits, s'organiser comment. Et au niveau de l'équipe senior, il y avait un gars qui lui travaillait dans un laboratoire de recherche dans la lutte anti-cancer qui s'intéressait au problème du sport, qui s'intéressait à toutes sortes de trucs et qui, je ne sais pas comment, parce que je ne faisais pas partie de la négociation, qui avait accepté de travailler avec la fédération sur, justement, la préparation et la prise de produits anabolisants qui avaient accepté de travailler avec la fédération. Alors lui faisait des contrôles, avait par le biais des appareils qu'il avait par son travail pouvait faire des contrôles antidopage. Donc, ça permettait de tester les athlètes, dire : « Untel a pris trois injections de Stromba, hop il s'est arrêté à telle date », on fait un test, on s'aperçoit qu'à trois semaines il est positif, on le reteste à quatre semaines, il est négatif, on le reteste à cinq semaines, il est négatif, hop, on s'aperçoit que chez cet individu là, en faisant ce dosage là, en s'arrêtant là, grosso modo, en trois, quatre semaines, le gars, sur une fois, deux fois, on s'aperçoit qu'à chaque fois il est négatif. Donc, on sait qu'il faut qu'il n'aille pas au-delà de telle date. » (Thierry)

Les modalités temporelles sont ici fort différentes. Si l'action décrite se déroule aussi dans des précédents mais ce n'est plus la série habituelle de sorties dans des bars qui un jour fut modifiée par la présence de cocaïne, mais des pratiques durant une année de prises « artisanales », avec des doses faibles, qui « petit à petit » qui vont s'organiser. La prise en compte des conséquences des prises atteint un niveau de précision au moyen d'expérimentation sur les doses et la durée de traçabilité des produits. Le récit donne du coup à lire des pratiques « la seconde année » qui s'inscrivent dans une volonté de maîtrise de la temporalité au point d'envisager l'avenir avec une rigueur scientifique, c'est-à-dire de pousser la démarche jusqu'à la prédiction.

Ce que néglige une approche quantitative telle que celle présentée dans le tableau ci-dessus, c'est précisément cette dimension temporelle qui permet de saisir le temps des acteurs lorsqu'ils hésitent, s'engagent dans une pratique, pour une durée qu'ils s'efforcent ou non de déterminer précisément, en envisageant de façon variable l'avenir en termes de conséquences de leurs actions.

Nous chercherons donc à repérer les marqueurs temporels, car ce qui nous semble décisif pour comprendre le dopage, c'est moins une déclaration du type « j'ai pris n comprimés de P pendant 8 semaines » que la façon dont cette prise peut être décrite. Une figure est la description du contexte de la prise. Dans aucun des deux extraits précédents, il est dit explicitement que le sportif prenait des produits : le premier mentionne simplement « et un jour, il y avait de la cocaïne sur la table » (Alexandre). Le marqueur « et un jour » suffit à indiquer une rupture par rapport à l'habitude, rupture signifiant la prise de cette drogue. Dans le second extrait, c'est l'énoncé suivant qui marque l'utilisation de produit : « c'était dosé très faiblement mais la deuxième année on partait du principe qu'on allait petit à petit s'organiser en terme de ces prises de produits ». Le recours au dopage est donc indiqué par un marqueur de quantification « dosé très faiblement » et par l'organisation de la pratique. Il nous semble du coup décisif de travailler sur ces modalisateurs qui nuancent et précisent la pratique, en nous inscrivant dans la tradition ouverte par grâce la linguistique pragmatique qui a montré l'intérêt d'être attentif à des marqueurs comme « petit à petit », « et un jour », « et puis »[60]…

Une des difficultés majeures de l'entreprise est directement liée à la double temporalité du récit. « Le récit est une séquence deux fois temporelles : il y a le temps de la chose-racontée et le temps du récit »[61] Ce constat pousse les chercheurs en narratologie à travailler simultanément sur l'organisation temporelle des récits et l'histoire elle-même[62]. Il reste que cette littérature prend pour objet les récits préalablement construits alors que le fil de nos entretiens est décousu[63]. Ainsi, les catégories de marqueurs temporels préalablement construites pour analyser avec Prospéro les controverses et des crises[64] doivent-elles être revue pour tenir compte du caractère plus narratif qu'argumentatif de ce corpus. Nous nous proposons de rendre compte de ce travail en décrivant la façon dont nous avons construit quatre figures de la temporalité. Nous insisterons

[60] Ducrot O. et Alii , 1980, Les mots du discours , Paris : Minuit

[61] Metz C., 1968, Essai sur la signification au cinéma, Paris : Klincksieck, p. 27

[62] Adam J.-M. et Revaz F., 1996, L'analyse des récits, Paris : Seuil.

[63] Mettre ici référence du texte de SCHWARTZ (???)

[64] Chateaurayaud F, Torny D, Les sombres précurseurs…, op. cit.

davantage ici sur la méthode, sur les difficultés posées par la narration et la variation de la langue, et sur la fabrication des indices. Ceux-ci seront utilisés dans la partie suivante

1.2.1 LE POSITIONNEMENT TEMPOREL

Il est souvent intéressant de repérer les dates du corpus et les marqueurs calendaires car ils permettent de contextualiser les énoncés et/ou d'indiquer les moments marquants ou supposés marquant (lorsqu'il s'agit du futur). Les dates communément citées, notamment, correspondent généralement à des moments signifiant pour tous les auteurs : un texte de loi, une échéance, un évènement majeur (accident spectaculaire, précédent,…) en constituent les exemples classiques. Mais dans le cadre d'entretiens, les dates du corpus correspondent à des moments importants pour des individus singuliers, qui ne partagent entre eux que des expériences dont on fait l'hypothèse qu'elles sont communes même si nos sportifs évoluent dans des sports variés et à des périodes différentes. Certes, il y a des dates de références communes, comme l'atteste cette fenêtre présentant les résultats d'un algorithme qui repère toutes les dates du corpus :

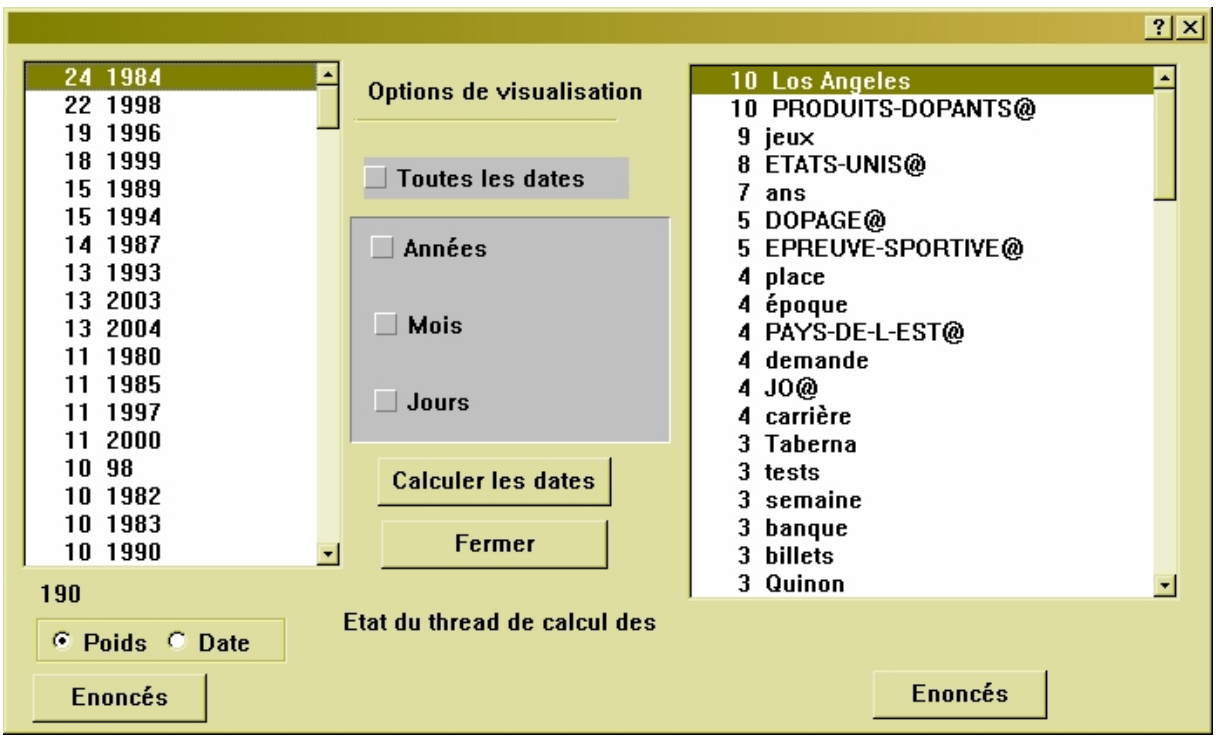


Figure 5 : Recherche des dates dans le corpus

Si 1984 et 1998 sont généralement respectivement associés aux Jeux Olympiques de Los Angeles et aux affaires de dopage dans le Tour de France, de nombreuses dates – même parmi celles apparaissant souvent – font référence à des histoires individuelles. Ainsi, 1996 apparaît dans des contextes très différents :

> Un camp d'entraînement avait été monté à Gréoux-les-Bains, tout près de Manosque, en décembre 1996 (Chiotti, Chapitre 8)

> En 1996, j'ai également pris de l'hormone de croissance synthétique, vendue sous le nom de Saizen ou Génotropine. (Menthéour, chapitre 8)

> J'ai envie de hurler que la nandrolone de 1996 ne m'a pas aidé sur une seule course et que je n'ai plus jamais touché à ce produit après (Gaumont, chapitre 15)

Comme les marqueurs calendaires (« lundi », « mars », « mi-décembre », « fin de l'été »), les dates du corpus ne nous permettent pas de déterminer les moments marquants. Faut-il pour autant les ignorer ? A défaut d'indiquer les événements importants, ces éléments peuvent néanmoins être utilisés comme des marqueurs de positionnement temporel. Parce que l'interviewer l'y invitait mais aussi parce ce que le sportif interrogé juge important de préciser quand se déroule l'action, nous avons repéré comment se distribuait cette catégorie de marqueurs. Avec un score de 1588 occurrences, il est intéressant de noter qu'aucun texte ne parvient à ne pas les utiliser. Ce résultat était certes attendu pour un corpus rassemblant des témoignages. Mais au-delà de ce constat, ce premier travail nous permettra de regarder comment se déploie la catégorie dans les différents énoncés, notamment dans ceux où il est directement question de dopage. Nous pensons que cette piste nous permettra de repérer comment se construisent les jugements de nos acteurs sur le dopage. Dewey nous invite dans cette voie :

« Les propositions dans lesquelles les connexions temporelles entrent explicitement dans la formation du jugement peuvent être pratiquement étudiés sous trois rubriques : (a) celles concernant le passé personnel, (b), celle concernant des événements particuliers n'entrant pas directement dans l'expérience personnelle, et (c) les narrations historiques ordonnées[65] »

En raison de la variété de la langue, nous ne pouvons pas identifier automatiquement ces trois rubriques. En revanche, notre pourrons projeter cette catégorie de marqueurs « positionnement temporel » sur les dimensions étudiées et repérer les types de « connexions temporelles » qui sont présentes.

1.2.2 LA CONSTRUCTION DE SERIES

Interpréter, c'est construire des séries nous apprend William James[66]. La posture pragmatique nous invite à repérer la façon dont les acteurs construisent leurs séries pour fonder leurs jugements. S'il est difficile de s'appuyer sur les marqueurs de positionnement temporel, on peut repérer dans la langue des formes caractéristiques du « précédent ». Nous nous proposons d'expliciter une partie du travail accompli avec le logiciel Prospéro pour créer des objets qui permettront de suivre une piste, éprouver une idée, tester une hypothèse.

En reprenant des catégories créées par d'autres chercheurs, nous avons saisi plusieurs objets pointant, selon nous, sur un précédent. Certains rencontrent un écho dans le corpus (colonne du milieu) quand d'autres « échouent » (colonne de droite).

[65] Dewey J., (1993), Logique – La théorie de l'enquête, (trad. de l'Anglais – 1ère édition : 1938), 2ième édition, Paris : PUF, p. 300.

[66] Cf. par exemple James W. (2005), Essais d'empirisme radical, (Trad. de l'Anglais – 1ère édition 1912), Paris : Agone.

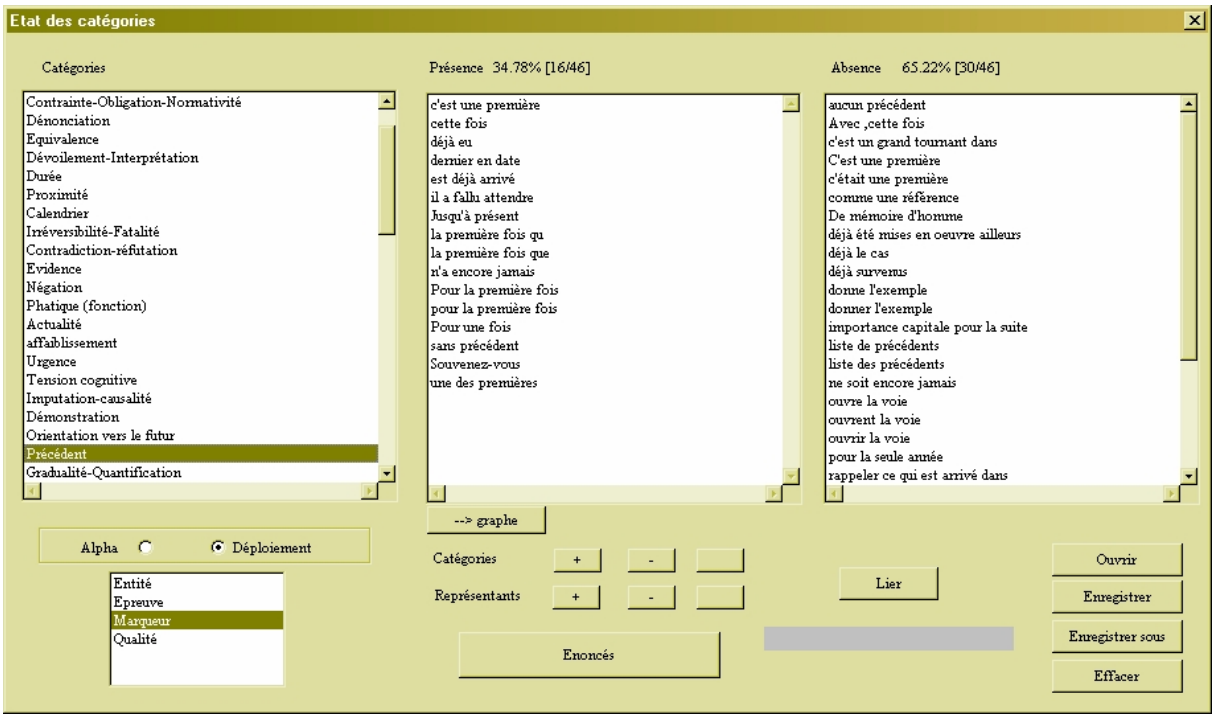
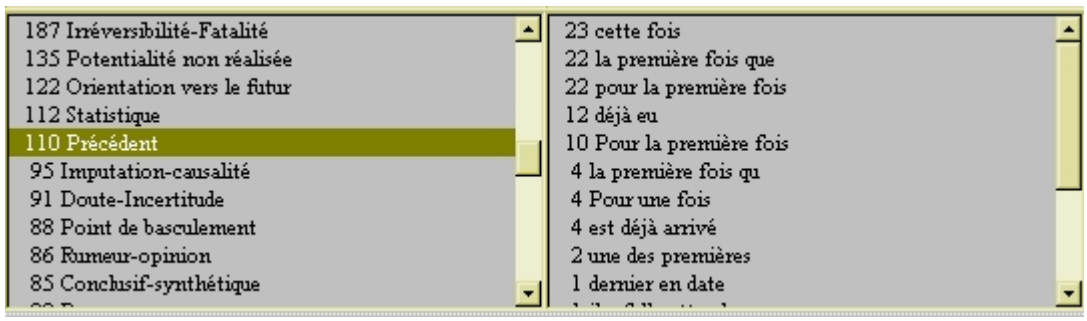


Figure 6 : Fenêtre de construction des catégories

On peut alors repérer le score de cette catégorie et de ses principaux représentants :



Un travail permet alors de retrouver les différents énoncés, de s'assurer de la validité de nos marqueurs, éventuellement de rectifier, et surtout de recenser les précédents.

énoncé n° : 143
Moi , j'avais pris du Kenodon , c'était des cachets .
énoncé n° : 144
Moi , la première fois que j'en ai pris .
énoncé n° : 145
Au départ pour moi le dopage , c'est des risques .
énoncé n° : 146
Après , on discutait avec mon entraîneur et avec l'entraîneur de l'équipe de France et là , cela a été la politique de l'autruche , ils ne préféraient pas savoir .Et ça , je trouve ça dommage .
énoncé n° : 147
Donc là , mon entraîneur me dit : parfait , je peux en avoir mais après , il ne m'a jamais obligé à en prendre .Et il m'a juste dit que si j'en prenais , je serais plus fort .Et là , j'ai commencé à le faire .
énoncé n° : 148
J'ai essayé , et cela a duré une année , la première fois que j'ai fait cela .
énoncé n° : 149
C'était une cure , c'était par plaquette .

On peut alors repérer que parmi les précédents mentionnés, figurent le dopage (le plus souvent, il s'agit de prise de produit, parfois d'information sur les substances), et ce à 37 reprises ; parfois il est fait allusion à des sensations (« Et c'est vrai que la première fois que l'on fait, cela donne un petit coup de frais », Fabien). Il est également souvent fait allusion à des épreuves sportives (« Il n'empêche, sur l'épreuve qui suivait, de standing international cette fois, j'assurai le coup en atteignant les demi-finales », Boyer, chapitre 3) ou la carrière du sportif (« C'est-à-dire que pour la première fois de ma vie, je n'allais plus m'entraîner », Didier) ; on recense 25 occurrences de ce type de précédents. On trouve également des énoncés décrivant des précédents concernant le thème des contrôles antidopage ou de la police ou des sanctions d'une façon plus générale (9 fois), celui de la santé notamment quand on découvre pour la première fois un problème (9 fois également), le bonheur familial ou amical (10 fois), des charges d'entraînement peu banales (6 fois), des rencontres diverses (5 fois), des interviews à la presse…

Une autre façon de repérer les séries revient à regarder les usages de l'adjectif « premier ». Dire en effet d'une chose qu'elle est la « première », c'est implicitement construire une série d'événements passés ou à venir (ce qui suppose que l'on soit certains qu'ils vont se produire). Le logiciel permet de rechercher des segments, qui dans notre cas prendront la forme « premi » (lemmatisation permettant de récupérer toutes les formes graphiques de « premier »), un empan de 3 et une entité. Nous obtenons alors de nombreux résultats dont les premiers sont visibles dans la fenêtre suivante :

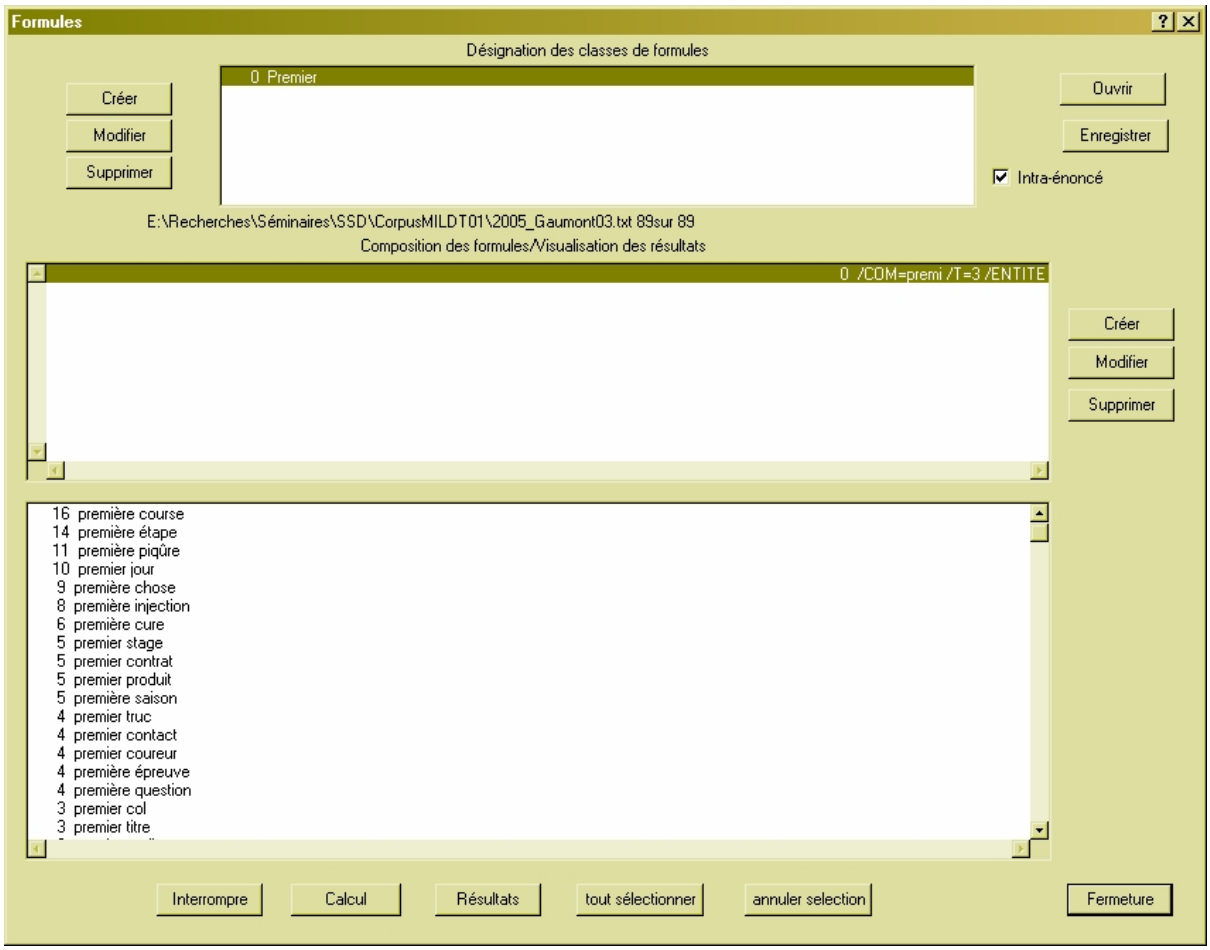


Figure 7 : Ecran permettant la recherche de formules (lemmatisation de premier et une entité)

Ainsi, pouvons-nous repérer des mises en série variées. Elles ne présentent pas toutes le même intérêt. Mentionner la « première course » informe certes sur le fait qu'il y en a plusieurs dans la vie d'un coureur. Mais c'est le score élevé de cette expression tend à indiquer qu'elle joue un rôle particulier dans la carrière d'un sportif. En revanche, parler de « première injection » ou de « première cure » renvoie à l'idée d'une construction d'une série pertinente pour le locuteur.

Par ailleurs, un marqueur comme « déjà » peut aussi indiquer la construction d'un précédent. Son usage n'est cependant pas pur.

Je crois que c'était du myoviton, un truc qu'on prenait et qui était déjà interdit (Ossowski, Livre de Bordenave)

Enquêteur : Ce que tu apprécies dans le cyclisme ?

« déjà, c'est un sport qui est dur à la base, et puis ce n'est pas tout monde qui peut réussir dans ce domaine là » (Christian)

Je m'attendais à changer, à tordre des barres et tout ça, parce que j'avais déjà vu des gens utiliser vraiment peu de produits et vraiment changer. (Cédric)

Dans les trois exemples précédents, le « déjà » marque bien une série, qu'il s'agisse de celle des interdictions de produits dopants, d'une première phase d'argumentation ou de l'évolution de la perception des effets des produits. Mais ces séries ne sont pas toutes aussi pertinentes pour l'analyse. Seules nous intéressent en effet, les formes pointant sur des épreuves dont la recherche de précédents, figure parmi les ressources des acteurs. Lorsque nous les décrirons (cf. paragraphe 3.3), nous resterons attentif à ce marqueur, que l'on ne peut donc insérer dans la catégorie « Précédent ».

1.2.3 LA PRISE EN COMPTE DE L'AVENIR

Symétriquement il nous faut nous intéresser à la projection dans l'avenir. Comme nous l'avons vu plus haut, nous pensons en effet que nos acteurs éprouvent les potentialités ouvertes par des situations qu'ils évaluent en fonction de la série des précédents et de la façon dont ils envisagent l'avenir. Il reste que, comme précédemment, nous ne pouvons nous appuyer sur les dates et autres marqueurs de positionnement temporel, en raison de la narrativité du corpus. Faire allusion à 2002 peut tout à la fois désigner un projet du sportif qui précise son état d'esprit en 2001 et un souvenir marquant alors qu'il décrit sa situation en 2003.

Pour pallier ce problème, nous pouvons construire une catégorie « Orientation vers le futur » avec des expressions bien formées comme « à venir », « dans quelques années », « on verra », ou « long terme ». Voici quelques énoncés significatifs.

On était toujours dans notre truc du minimum et on verra plus tard quand le minimum nous permettra plus de progresser si on augmente progressivement. (Thierry)

… c'est vrai que cette époque-là, si tu disais non, à la fin de l'année, on te disait on ne te renouvelle pas le contrat. (Xavier)

Former les éducateurs de demain ou les entraîneurs de demain, je pense que j'ai des messages à faire passer. (Cédric)

Ces trois énoncés montrent différentes façons d'envisager l'avenir. Le premier donne à lire la dynamique du récit dans lequel le sportif fait part de l'anticipation des effets d'un produit pour évaluer les doses pertinentes. Le deuxième rend visible une contrainte s'imposant à un sportif hésitant à prendre un produit, qui se traduit par une sanction probable dans une échéance parfaitement connue. C'est une autre forme de l'avenir qui est engagé dans le troisième énoncé puisqu'il apparaît sous une forme générique : le locuteur rappelle la nécessité de penser au devenir de sa discipline. Malgré la diversité de ces façons d'envisager le futur, il convient de noter que toutes ces considérations montrent combien la projection dans l'avenir est centrale pour décrire les hésitations et les actions des sportifs.

Mais le futur peut être engagé de façon encore différente. C'est notamment le cas lorsque les acteurs font des projets. La construction d'une catégorie d'entités permet de repérer que la dimension prospective est particulièrement présente, notamment en raison de représentants comme « avenir », « tendance », « objectif »[67], « projets », dont nous n'avons pas de peine à saisir qu'ils sont au centre des préoccupations du monde sportif.

C'est un truisme que d'affirmer que l'avenir est incertain. Les formes d'attention et de vigilance méritent du coup d'être repérées. Plusieurs termes ont pu être recensés. Comme tous ceux que nous avons rassemblés pour identifier les façons de prendre en compte l'avenir, nous les avons rassemblés dans le tableau suivant.

[67] Pour éviter de le confondre avec l'adjectif qui renvoie à l'objectivité, nous l'avons « substantiviser » : « l'objectif », « un objectif », « cet objectif »…

Catégorie	Principaux représentants (poids)	
Catégorie : Orientation vers le futur (122)	demain	37
	bientôt	24
	futur	17
	à venir	10
	on verra	9
	à la fin de l'année	5
	long terme	4
	peut espérer	3
	à terme	3
	…	
Catégorie : Prospective (117)	avenir	39
	tendance	11
	des objectifs	11
	projet	9
	un objectif	7
	l'objectif	5
	le futur	5
	plans	3
	…	
Catégorie : Attention-Vigilance (88)	attention	64
	Attention	7
	surveillance	6
	prudence	5
	vigilant(s)	3
	qui vive	1
	signaux	1
	…	

Tableau 21 : Quelques catégories de marqueurs avec leurs principaux représentants

1.2.4 LES EXPERIENCES DU CHANGEMENT

Faire un récit suppose une capacité à authentifier un changement, c'est-à-dire à décrire des périodes différentes et préciser ce qui les distingue et raconter comment l'on est passé de l'une à l'autre.

Un premier travail nous a conduits à recenser le découpage en période. Des termes comme « période(s) » (utilisés essentiellement dans la logique de l'entretien construit comme un récit de vie), comme « calendrier » ou « saison » (pour désigner le temps des compétitions), ou comme « échéancier » ou « délai » (qui renvoie à des logiques de préparation en vue d'une épreuve), sont assez présents dans le corpus. Par ailleurs, nous avons regroupé des marqueurs de durée comme « pendant », « depuis », « auparavant » qui indiquent un travail de périodisation. Mais c'est la logique qui permet de passer d'une période à une autre qui mérite une attention particulière.

On repère en effet deux grandes formes de changement. La première se caractérise par sa rapidité. C'est une logique du basculement et de rupture. Un marqueur comme « dès le » permet de les repérer comme l'illustre l'énoncé suivant :

> Donc, le président a changé de stratégie et a mis en place un nouveau DTN qui dès le départ a dit : « Antidopage de A à Z. Table rase, tout ce qui c'est fait on jette. Et à partir de maintenant, on part sur autre chose ». (Thierry)

D'autres marqueurs pointent sur ce type de rupture. Le « désormais » ou le « dorénavant » sont plus utilisés dans les textes écrits (les ouvrages autobiographiques) que dans nos entretiens qui restent marqués par l'oralité mais des expressions comme « et un jour » traduisent aussi le basculement :

> J'ai gagné pas mal de courses à l'eau comme on dit dans le jargon et un jour pour enchaîner les courses, on m'a dit, il existe des produits qui s'appellent le Sémaphore. (Christian)

Généralement, ce type de changement génère une situation d'urgence, où le temps semble se comprimer au point de fixer une forte contrainte. Des marqueurs comme « très vite », « tout de suite » sont souvent, à ce titre, très purs.

> Tout de suite, on m'a dit : tu es bon, tu as des capacités, il faut en profiter. Et donc, tout de suite, tu t'entraînes. (Alexandre)

et là tout de suite, tout de suite cela s'est enchaîné très vite car sortie de mon petit club donc, j'étais à Guyancourt et tout de suite en équipe de France et j'ai participé aux jeux olympiques…. (Xavier)

Il faut faire aussi le point sur les résultats ; On voit très vite au bout d'un mois et demi s'il y a du résultat ou non. (Hubert)

L'autre figure du changement est, à l'inverse, lié à une mutation progressive. Les acteurs soulignent que des choses changent « peu à peu », « petit à petit », « au fur et à mesure ». A l'inverse de ces situations qui surgissent, contraignant les acteurs à agir en prenant acte de l'émergence d'une nouvelle configuration, ils mentionnent dans ce cas la lenteur du processus. En recensant systématiquement ce type de marqueurs, nous avons construit une nouvelle catégorie (Processus). Voici quelques énoncés typiques :

Effectivement, vous n'avez pas l'impression d'être quelqu'un de plus important mais vous voyez que votre place change et que le regard des gens change, un petit peu. Et, donc, ce fait se retrouve notamment quand les gabarits sont importants et vous sentez une certaine confiance en vous qui vient peu à peu. (Cédric)

À partir du moment où ils ont été un peu sensibles à cet aspect des choses et voyant les athlètes se détruire petit à petit, là, ils auraient pu prendre les mesures nécessaires pour qu'il n'y est pas cette dérive. (Didier)

Cette description d'un processus lent renvoie à la question de l'authentification. Car si la logique du basculement tend à bouleverser les habitudes, les routines et les jugements et impose du coup une nécessité d'adaptation dans l'urgence, le changement lent et régulier pose d'autre type de contraintes : il appartient aux acteurs de repérer cette transformation, peu visible, et dont l'absence de prise en compte peut conduire à des conséquences fâcheuses (mauvaise évaluation des effets d'un produit, faute de cadre face à une situation en fait nouvelle…).

Qu'il s'agisse d'une mauvaise adaptation en raison d'un brusque changement ou d'une perception erronée d'une lente évolution, le risque de ne plus pouvoir agir reste présent. Les sportifs mentionnent à de nombreuses reprises, que certaines choses sont marquées par l'inéluctable. Une catégorie de marqueurs, nommée « Irréversibilité – Fatalité » regroupe ces indicateurs.

Catégorie : Irréversibilité-Fatalité	142	à jamais	2
de toute façon	59	voué à	2
définitivement	18	condamné à	2
rien à faire	14	irréversibles	2
c'est impossible	6	nécessairement	2
inévitable	5	passage obligé	1
à vie	4	vouée à	1
il faut bien	4	d'une façon ou d'une autre	1
fatalement	3	On ne peut plus	1
on ne peut plus	3	irrémédiablement	1
sans appel	3	inexorablement	1
inévitablement	3	n'était déjà plus	1
irréversible	2	incurable	1

Tableau 22 : Déploiement de la catégorie « Irréversibilité »

Ce travail visant à rassembler les marqueurs et les éléments déterminant les temporalités des acteurs a débouché sur la construction d'une série de catégories. Il serait fastidieux d'expliciter toutes les étapes de notre démarche visant à obtenir ces regroupements. Il nous est cependant apparu nécessaire de rendre visible ces opérations de codage, qui assurément ne sont pas neutres. Nous pensons qu'en les décrivant, même partiellement, le lecteur a pu saisir comment nous avons réalisé notre travail. Mais l'objectif n'est assurément pas de faire des listes

de marqueurs. Il s'agit de décrire comment ils sont mobilisés par les acteurs lorsqu'ils explicitent leurs contraintes, explicitent leurs doutes et leurs jugements, et rendre du coup lisibles et compréhensibles leurs actions. C'est ce que nous nous propos à présent d'entreprendre.

1.3 Les ressources dans les épreuves

En nous inscrivant dans l'approche théorique développée au chapitre 1[68], nous cherchons à identifier les moments critiques rencontrés par nos acteurs pour repérer les façons dont ils tentent de trouver des prises. Comme nous développions plus haut, nous pensons que celles-ci s'articulent sur quatre dimensions que nous chercherons à mettre en évidence : des expériences sensibles, des dispositifs et des métrologies, des réseaux et des représentations. Il s'agira de les recenser et de saisir les façons dont s'articulent ces ressources dans les temporalités dont nous avons précédemment montré l'importance.

1.3.1 L'EXPERIENCE SENSIBLE

Le mot « représentation » est souvent substitué à la notion de « perception ». Le travail de Bessy et Chateauraynaud[69], dont le sous-titre est précisément « pour une sociologie de la perception », vise à rétablir l'importance de l'activité perceptuelle qui s'exerce par une activité sensible. Il est certes difficile d'oublier de prendre en compte le corps dans une sociologie des activités physiques et sportives. Il reste toutefois à envisager comment il « surgit », c'est-à-dire à saisir dans quelles conditions les acteurs vont le mentionner et envisager la dimension temporelle pour le mettre en scène.

A un premier niveau, nous avons regroupé les parties du corps humain dans une collection, réalisant 337 occurrences dans le corpus et dont les représentants figurent dans le tableau ci-dessous :

[68] Plus précisément au paragraphe 1.1. : une approche pragmatique de la temporalité pour l'objet

[69] Op. cit.

sang	73		rate	4
peau	31		dent	3
jambe	28		poumons	3
organisme	22		vésicule biliaire	3
foie	22		squelette	2
ventre	20		tripes	2
cuisses	19		intestins	2
tendons	16		fœtus	2
os	11		rein	2
nerfs	11		avant-bras	2
cerveau	10		torse	2
glandes	9		aorte	2
crâne	7		nuque	1
genoux	6		bile	1
testicules	6		prostate	1
cuisse	6		pancréas	1
reins	6		digestion	1
estomac	6		viscères	1
sperme	5		thyroïde	1
hypophyse	5		moelle osseuse	1

Tableau 23 : Déploiement de la collection Corps-humains*

La variété des éléments du corps humain et le poids important de cette collection traduisent la place centrale qu'occupe le corps dans ces textes. La recherche des qualités mobilisées lorsque l'on parle d'un élément du corps humain conduit à pointer le plus souvent sur un moment critique. Il s'agit dans certains énoncés d'en repérer les propriétés dans la perspective d'une performance sportive. Ce point ne surprend pas : on va chercher à qualifier, si possible quantitativement les capacités des corps pour les préparer au mieux. Il s'agit certes d'un moment critique car pointant sur incertitude – celle d'être d'avoir où non un corps doté d'un potentiel pouvant répondre aux sollicitations attendues.

> … j'allais faire des tests d'effort à l'hôpital Nord d'Amiens pour évaluer en fin de compte, pour évaluer ton moteur. C'est aussi un peu pour regarder la forme du moment mais c'est surtout pour savoir ce que tu vas dans le ventre. (Xavier)

Mais, les éléments du corps humains apparaissent le plus souvent qualifiés en pointant sur une blessure, une carence, un problème.

> Parti comme un chien fou, je finis dernier en une minute dix-sept secondes et huit dixièmes, les poumons en miettes, à sept secondes de Pierre Trentin. (Livre Boyer, chapitre 2)

Au bout d'un moment, et au dernier moment vous enlevez l'eau sous-cutanée donc, par des artifices sur le plan du régime on peut arriver, par les différents mécanismes, électrolites, - c'est à dire à partir du sodium, du potassium, vous pouvez jouer sur des paramètres au niveau de l'entraînement et avoir une peau complètement collée sur le muscle. (Cédric)

Pierre : Les hormones de croissance, en 1989 j'ai failli en prendre. Je me souviens, c'était à un soigneur danois à qui j'avais demandé. Il m'a dit que l'on n'avait pas assez de recul avec ce produit là, et il y a des risques. C'est le seul produit pour lequel on m'a dit qu'il y avait des risques.

Patrick : Vous en avez pris quand même ?

Pierre : Non je n'en ai pas pris, j'avais déjà 33 ans. Et je me suis dit : est ce que le jeu en vaut la chandelle ? Non. Mais les hormones de croissance, on nous disait que l'on n'avait pas de recul sur les conséquences que cela pouvait avoir. On ne savait pas si cela avait une action que sur les muscles, sur les os. Donc, on disait qu'il y avait une certaine personne qui avait eu des problèmes de cartilage de liaison.

Comme dans la majorité des énoncés récupérés en recherchant les qualifications des éléments du corps humain, ceux-ci font apparaître des modalisateurs temporels. Le premier (Xavier), la modalité temporelle dominante est celle de la prédiction. En regardant des indicateurs sur la forme à un temps t, il s'agit d'anticiper l'avenir et d'évaluer la capacité du corps à résister aux charges d'entraînement et aux sollicitations futures. Le deuxième extrait pointe sur un état d'un corps fatigué car en raison d'une mauvaise gestion de l'effort : un départ trop rapide a généré non seulement mais aussi un retard (notons que seul celui-ci est quantifié). Le troisième donne à lire un énoncé physiologique émanant d'un culturiste qui précise un mécanisme intéressant engageant le corps à un moment donné. La suite de l'entretien nous montre combien la détermination de ce moment doit être précise et du coup, contraignante : on se prépare à une compétition avec un calendrier et une annulation de l'épreuve peut conduire à une série de difficultés. Le dernier passage cité renvoie à la même figure de l'anticipation, rendue possible par une connaissance du mécanisme du corps humain. Ces savoirs peuvent provenir de sources différentes (d'expériences individuelles ou collectives, de livres ou de conférences, de personnes

tierces… cf. infra) mais leur intérêt semble toujours directement lié à une possibilité d'évaluation de l'état actuel du corps et de ses possibilités à affronter les épreuves à venir.

Une autre façon d'aborder l'expérience sensible est de regrouper des termes comme fatigue, douleur, blessure, sensations… La catégorie ainsi créée, est mobilisée à 384 reprises par tous les auteurs. Il est intéressant de repérer les verbes mettant en jeu ce « rapport au corps » : on « bave » de douleur, on la « sent » ou on tente de « l'oublier » ou au moins de « l'atténuer », on « éprouve » tout autant de la souffrance que des sensations. Ces sensations occupent un rôle central dans le travail des sportifs comme en témoigne des formules comme « je faisais ça toujours aux sensations » (Paul), ce qui tend à souligner combien le corps constitue une ressource centrale pour juger des situations et engager l'action. La recontextualisation des énoncés fournit quelques pistes intéressantes :

> Effectivement, on se retrouvait à la fin de l'été, on était à 60, ce qui n'est pas énorme mais qui était dans les critères, entre guillemets, médicaux des choses qui étaient biens, totalement désentraîné au niveau de l'haltérophilie puisqu'on avait un entraînement non pas en vue de faire de l'haltérophilie mais en vue de faire autre chose, et il nous fallait attendre, on récupérait l'entraînement plus haltérophile à partir de septembre. Il nous fallait attendre novembre pour recommencer à retrouver des sensations, une qualité musculaire, etc, etc. Et quand on repassait une VO2 on était redescendu à 53-54 qui correspondait à notre seuil de base, ce qui était ridicule. On avait confondu, on confondait à l'époque s'entraîner pour avoir de bons résultats médicaux et s'entraîner pour faire haltérophile de haut niveau. (Thierry)

Les sensations apparaissent comme l'objet du travail de préparation. On lit aussi combien cette expérience sensible est mise en rapport avec d'autres ressources comme l'évaluation de la qualité musculaire, des mesures de la VO2. Mais nous souhaiterions souligner l'épaisseur temporelle de cette description. L'entraînement, l'évaluation des ressources physiques, la récupération sont autant d'aspect touchant directement le corps et dont le sens est rapporté à un calendrier : à la « fin de l'été », il y avait un hiatus entre la forme évaluée d'un point de vue médical et celle effective dans la perspective de la discipline sportive, et « à partir de septembre », ce problème a commencé à être résolu. Thierry insiste sur l'attente (« il nous fallait attendre novembre ») pour « recommencer à trouver des sensations », expression qui témoigne à la fois d'une expérience sensible passée et d'un état qui s'inscrit dans la durée. Au-delà des autres marques temporelles précisant le moment de cet épisode, cet extrait donne à lire la façon dont le monde médical et celui du sport peuvent se disputer l'excellence dans la discipline. Le monde médical est très présent dans le corpus. En regroupant les termes comme « médecin(s) »,

« docteur(s) », « toubib(s) », on parvient à dénombrer 666 occurrences de cet être fictif, qui apparaît du coup, au cinquième rang des entités. Tous les auteurs l'utilisent. Le plus souvent, le corps médical surgit avec des produits dopants ou avec des dispositifs antidopage. Il est frappant de noter que la connexion entre le corps médical et les questions sanitaires sont très faibles. On pourrait penser que ce soit lié au faible score de la collection « Maladie ». Mais il n'en est rien. Avec 296 apparitions de noms de maladie ou de représentants comme « maladie(s) » ou « blessure(s) », cette collection se déploient chez tous les sportifs de notre corpus. Préciser le nom d'une pathologie ou d'une maladie cas mentionner une qualification médicale suppose une rencontre avec un représentant du corps médical, mais celle-ci est très rarement mentionnée. Nous reviendrons sur cet aspect en étudiant les ressources médicales que les sportifs décrivent dans ce corpus.

1.3.2 LA MATIERE

S'intéresser au corps et à l'expérience sensible suppose symétriquement de porter l'analyse sur ses relations à l'environnement. Il s'agit dans un premier temps de repérer les contraintes physiques pesant sur le sportif. La pluie, le vent, le froid, les cadences, les charges, les barres[70],… sont très présents dans le corpus, puisque nous retrouvons 229 occurrences de ces termes. Seuls trois auteurs ne les utilisent pas. Si on peut comprendre que Texier, dont le discours est un peu décalé, n'utilise aucun de ces termes en donnant des conseils aux culturistes, il est plus surprenant de repérer que ni Maxime (vététiste) ni Michel (lutteur) ne mobilisent ces aspects dans leurs récits. En lisant attentivement on repère que l'entretien de Maxime mentionne « la presse » mais nous ne pouvons isoler cette technique de musculation du monde des médias.

La notion de « corps-à-corps » développée par C. Bessy et Chateauraynaud[71] invite à envisager le rapport corps / environnement non seulement du point de vue de la perception sensible mais aussi par les instrumentations, les métrologies et les dispositifs permettant de substituer aux capteurs sensoriels des objets plus techniques et donc, d'une certaine façon, plus stables. Dans cette perspective, on peut tenter de repérer ce qui est compté.

---

[70] Chaque fois, nous avons vérifié qu'il ne s'agissait pas de barres énergétiques, ou de charges de produits dopants.

[71] *Op. cit.*

Les nombres échappent le plus souvent à une approche lexicométrique. Pourtant, dès lors que l'on s'intéresse à la grandeur qu'ils qualifient, on recense assez facilement de choses qui sont comptés, et donc qui répondent à une exigence d'analyse des acteurs allant jusqu'à créer des dispositifs de mesure. Un jeu de formules permet de repérer les éléments les plus quantifiés.

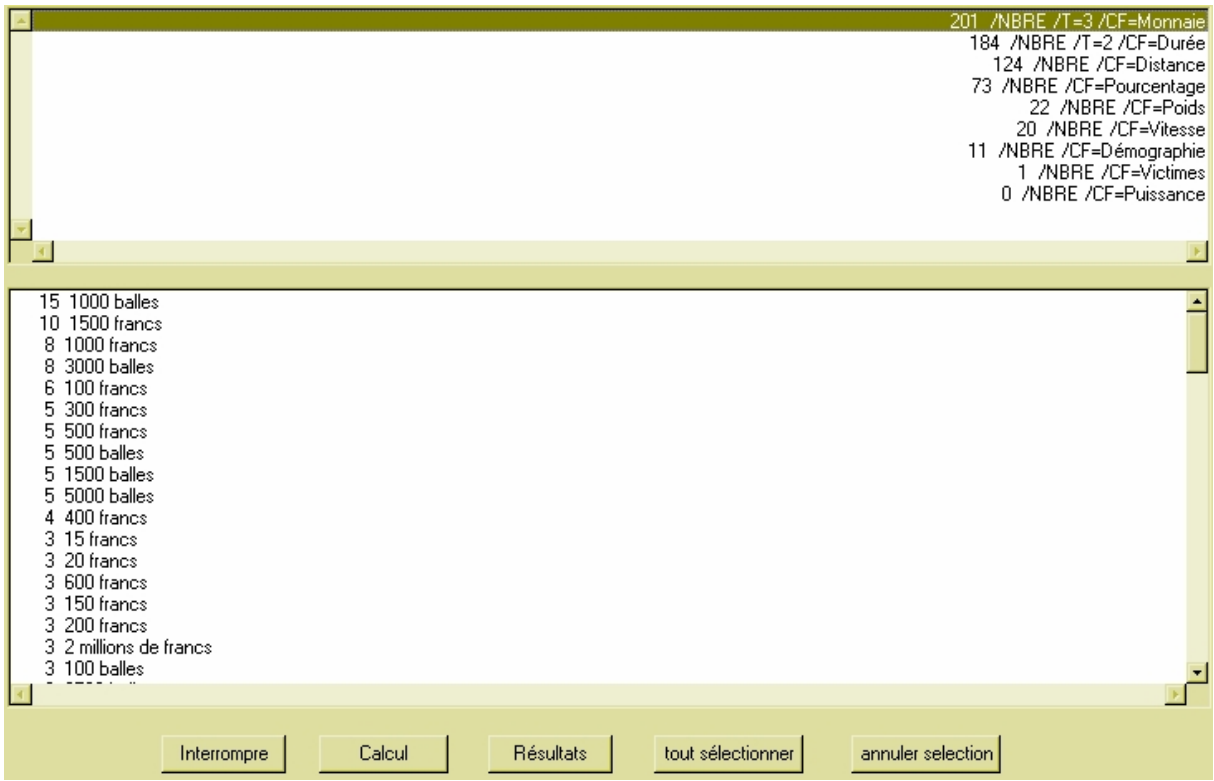


Figure 8 : Formules permettant de repérer ce qui est dénombré

La copie d'écran précédent fait apparaître que les nombres s'appliquent le plus souvent à la monnaie. Avec des sommes variant de 15 F à 2 millions de dollars, la liste de ces montants donne à lire le rapport que les sportifs entretiennent envers l'argent, qui concerne le plus souvent des rémunérations (salaires et autres primes) et des frais en particulier liés à l'achat de produits. L'autre grandeur souvent mentionnée est la durée. Elle est liée aux mesures du temps pour évaluer les performances des sportifs mais aussi, le plus souvent, à servant à décrire la temporalité quand elle se compte en semaines, mois ou années. Ce constat confirme à nos yeux l'intérêt de l'approche que nous proposons car ces durées permettent aux sportifs de décrire le temps de l'action.

Parmi les autres objets quantifiés, notons que la distance se rapporte exclusivement à l'activité sportive (les longueurs des courses ou les kilomètres les séparant des arènes sportives),

tout comme les vitesses, alors que les poids concernent le plus souvent des aliments ou des posologies de produits dopants. Les pourcentages, quant à eux, se rapportent souvent à l'hématocrite (taux de globules rouges dans le sang) ou autre variation sur des paramètres biologiques (qui se mesurent aussi avec d'autres unités, comme la pulsation minute).

Car, qu'il s'agisse de pourcentages, de vitesses ou de posologie, c'est souvent dans la variabilité que ces grandeurs apparaissent comme l'extrait suivant l'illustre :

Dominique : Il explique voilà, le lundi, c'est simple, tu prends un demi cachet, le mardi un, le mercredi un et demi et le jeudi deux et puis après, on redescend. Par contre, on s'entraîne deux heures minimum pour faire travailler les glandes surrénales. Cela dure quinze jours et c'est pas mal. On le fait une fois, et puis putain, on se sent mieux. Et là, attention, après tu te dis, et là, le lendemain, tu te dis j'arrête les conneries, je l'ai fait une fois mais le dimanche après, on a mal aux jambes. Merde, putain, c'est pour con. Et là, on se dit c'est mieux lorsqu'on a pas mal aux jambes. Et voilà, c'est comme la clope mais différemment parce que il y a autre chose au bout parce que la clope, c'est un plaisir de fumer, là, il y a le fait qu'en course, on est fort parce que là, on ne regarde plus les mecs pareils. Quand on souffre en course, on s'accroche mais quand on est au-dessus du lot, on nargue un peu. C'est ça le vélo on nargue quand on est fort. Tu regardes le mec et tu lui dis : tu as qu'à 16, moi j'ai 14.

Christophe : cela se voit ?

Dominique : oui, moi je regarde ma roue libre et je sais quel braquet on est, c'est une habitude, on pense, on regarde, je vois quel braquet. Bon devant, c'est 53, 42 ou 44. Et puis ça dépend, on ne peut pas trop le voir le plateau. Moi j'avais le 51 - 12 parce que je préférerais plus petit devant mais les dents de derrière, on sait que ça va de 13 à 20. C'est huit ou neuf dents, on sait à peu près. Et puis, on a nargue plus parce que nous on se sent fort, on prend en relais, on leur met un peu.... On a le vent de face, bon, on a pris, quand on se sent bien, on fait 300 mètres et on accélère deux kilomètres. Et puis quand on passe le relais, on regarde la gueule des mecs derrière, il a l'air de dire putain, il est fort le mec, il est fort. C'est comme ça le vélo, tu te dis putain le gars, il est fort et tu te poses des questions. C'est que de l'intox mais on se sent bien pourquoi, parce que l'on est aidé un peu.

Quelles sont les grandeurs mentionnées dans ce récit ? Il s'agit essentiellement de nombre de dents composant les pignons des plateaux du vélo. Il s'agit bien d'outils et de matériels visant à aider le corps à affronter les contraintes physiques se dressant sur la route (les dénivelés, le vent,…). Mais cette description technique n'aurait pas beaucoup intérêts si elle ne rendait visible des variations : « Tu regardes le mec et tu lui dis : tu as qu'à 16, moi j'ai 14 ». Ces petites

différences semblent centrales et pas toujours évidentes à percevoir La relance de l'enquêteur permet de savoir qu'un spécialiste peu identifier la taille des pignons sur les roues arrière mais il reste une incertitude sur celle du plateau avant. La perception, plus précisément ici le coup d'œil, qui engage à nouveau un dispositif sensoriel, permet de relier l'évaluation du rapport entre le plateau et le pignon à la forme du concurrent. Cette médiation se fait aussi dans la durée, non seulement par l'apprentissage nécessaire, mais aussi parce qu'il s'agit de mettre en variation la capacité des rivaux à tenir une accélération de deux kilomètres. Or ce rapport de force, entendu ici au sens propre du terme et non dans son acception sociologique, est directement relié à la préparation et à la prise de produits dopants correspondante. Ne connaissant pas exactement la force de l'adversaire, ni sa préparation, ni la façon dont il s'est fait « aidé », Dominique décrit dans ce passage comment il évalue, sans pouvoir quantifier, sa forme et celle de ces concurrents, et une fois son estimation assurée, comment il fait savoir qu'il est le plus fort. En l'absence d'instrument, les mises en équivalence et les grandeurs s'éprouvent par des procédés mêlant les dispositifs techniques, les métrologies, des mises en variation de distance mais aussi des « aides » illicites et des procédés d'intimidation usant des doutes et faiblesse psychologique des adversaires.

Mais parmi les dispositifs techniques, figurent ceux qui ont vocation à prendre prise sur le corps lui-même. Dans la lignée de ce qui précède, on pense bien sûr à des instruments fournissant des mesures que nous avons évoquées : chronomètres, pulsomètres, centrifugeuses… Il convient toutefois de ne pas oublier les produits dopants et les objets matériels permettant de les acheter, de les stocker, les administrer : de l'ordinateur à la « boîte à biscuits » en passant bien sûr par la seringue. Nous retrouvons là les objets décrits plus haut qui permettent directement ou non de prendre « prise » dans le corps, comme en témoignent des expressions comme « prise de produits dopants », « incorporation »,….

Mais au-delà de ces processus, nous souhaiterions ici insister sur la variabilité des temporalités des relations à ces objets.

> J'ai gagné pas mal de courses à l'eau comme on dit dans le jargon et un jour pour enchaîner les courses, on m'a dit, il existe des produits qui s'appellent le Sémaphore. Je ne connaissais pas, je ne savais pas ce que c'était. J'appelle un ami qui savait plein de choses et puis, il a fait pignon sur rue. Je lui demandais et ce que tu peux m'en procuré il m'a dit : oui pas de problème, je t'en ramène. Et puis je ne savais même pas comment on pouvait le prendre, je ne savais rien. Je vais voir le toubib, et j'ai lui dit : 'écoute, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que ça fait ?' 'Voilà, ça enlève la douleur et il me dit : je ne te conseille pas de faire ça. Je te conseille de faire de l'Ibuprofène'. Allons-y pour l'Ibuprofène, c'est beaucoup mieux.

Il m'a dit, c'est le lorsque tu vas enchaîner les courses de fin de saison. J'ai lui dit oui d'accord. Et puis un jour je lui ai dit : il y a le Tour du Doubs et le Tour de l'Ain la semaine prochaine. Est-ce que tu es client ? Et je me suis dis, cela serait une bonne occasion d'utiliser l'Ibuprofène. Il m'a dit de le faire deux jours avant l'épreuve. J'ai fait deux jours avant l'épreuve car il faut que le corps distille le produit. Et puis les sensations ne sont pas forcément celles que l'on recherche. Et me voilà parti. À la première étape, je fais deux, je prends le maillot le deuxième jour et le chrono je gagne. J'avais un sentiment de puissance, que je n'avais jamais eu jusqu'à présent. (Christian)

C'est la testo, et quand je prends des produits pour sécher, du Triacana par exemple, ça part tout de suite. Quand je suis sec, ça part. Chaque fois que je prends du poids, avec la testo, ça revient, j'attrape une tête de grenouille, comme Haney. (Secret des champions)

Et, donc, le jour même de la première injection, on se précipité à la salle et on s'entraîne comme des malades, comme on s'entraînait déjà comme des malades mais on s'entraînent comme des malades-malades (sourires) en pensant que ça va aboutir à quelque chose. Et effectivement, pas très rapidement mais sur l'espace de quelques semaines, en trois, quatre semaines on commence à sentir les premiers effets. Là, on est capable d'en faire une puis deux puis trois et puis une-deux, et puis une un peu plus lourde puis trois puis quatre puis on arrive à faire cinq, six séries à ce poids là puis on arrive à faire 2,5 kilos de plus puis 5 et etc. C'est énorme mais on se sent sur une phase d'ascension, tu vois. (…) Il n'y a pas, on passe pas d'un jour au lendemain, il suffit pas de s'injecter une fois un produit pour se retrouver avec les trente kilos de plus (Thierry)

C'est quasiment instantané. Au fur et à mesure que le produit rentre, tu sens que la lucidité revient. Donc ça, on ne peut pas dire le contraire c'est des produits qui marchent. (Alexandre)

Ces quatre énoncés permettent de prendre la mesure des différentes temporalités du dopage. Le premier décrit la façon dont un produit illicite va surgir dans l'univers du sportif. L'expression « et un jour » marque un basculement qui dans cet épisode va faire passer Christian d'un régime « à l'eau » à des pratiques dopantes. Il raconte une rupture qui s'est déroulée en

plusieurs temps : information sur un produit, son achat, conseil d'une autre substance, anticipation de la course, authentification immédiate de la valeur ajouté et de l'intérêt du dopage.

Le deuxième passage permet de repérer une autre figure : celle de la routine. Fonctionnant comme un processus mécanique, le conseil livré par ce sportif tient dans la régularité et l'instantanéité des effets de la testostérone. Pas de doute dans ce type de prise, les conséquences de la prise sont connues et le sportif maîtrise suffisamment le processus pour ne pas être surpris ; on peut même supposer qu'une micro-variation dans cette routine suffirait à l'inquiéter.

Le troisième extrait donne à lire le cas de sportifs dans l'attente des effets. L'impatience suite à l'injection les conduit à accentuer l'entraînement et à espérer voir immédiatement la réaction de leurs corps. Mais cela « ne se passe pas du jour au lendemain » comme par magie. Le temps, à la fois long et court (4 semaines) constitue à la fois un obstacle à une transformation rapide mais aussi la possibilité de poursuivre l'entraînement et donc de ne pas dévaloriser le travail.

Enfin, la dernière description rend visible un processus continu ou la progression du produit apporte au fur et à mesure qu'il se propage dans le corps, la sensation voulue. Il s'agit là d'une sensation dont l'authentification ne pose pas de problème. L'incertitude sur l'efficacité du produit est du coup réduite à néant.

Ces quatre figures montrent la variabilité des rencontres entre des matériaux et le corps, rencontres qui donnent lieu à des anticipations, des attentes, des authentifications, des certitudes, des routines, dont nous pensons que l'analyse est centrale pour comprendre les pratiques dopantes. Mais il nous faut poursuivre le travail et ne pas nous limiter à la description des percepts.

1.3.3 RESEAUX

Si les corps-à-corps engageant symétriquement des dispositifs sensoriels et des matériaux sont centraux, on ne saurait réduire les moments d'épreuve à une activité perceptive. Comme le suggère le modèle de la prise (cf. partie 1.1), il convient d'envisager conjointement les repères des acteurs. Parmi eux, figurent les réseaux que nous nous proposons, pour commencer, de décrire.

La sociologie des réseaux n'est pas unifiée. On peut entendre ce terme comme des entités regroupant les humains. Une catégorie nommée « solidarité sportive » rassemble des termes comme « équipe », « club », « peloton », « groupe »,… Se hissant en deuxième position des catégories, juste derrière le dopage, elle est utilisée à 1238 reprises dans la grande majorité des récits : les seuls ne mentionnant aucun de ses 13 représentants sont les culturistes (une personne sur les trois interrogés ne parle jamais de solidarité sportive, tout comme les témoignages publiés dans Muscle Magazine) et l'entretien de Hazelton.

Les modalités temporelles les plus déployées lorsque l'on évoque la solidarité sportive sont conjointement l'urgence et le processus, la première montrant la rapidité du changement (notamment quand l'arrivée dans un groupe fait accéder rapidement à une autre dimension) alors que la seconde souligne le caractère progressif de l'insertion :

> et là tout de suite, tout de suite cela s'est enchaîné très vite car sorti de mon petit club donc, j'étais à X et tout de suite en équipe de France et j'ai participé aux jeux olympiques de la première année (Xavier)

> Au début, on apprend bien le matériel, à monter sur le vélo et ça, c'est les premières années, on commence à rouler en groupe, à faire des balades. (Maxime)

Mais il est une autre forme de regroupement très présente dans ce corpus : la famille. Comme cela a déjà pu être montré[72], on note un grand nombre d'occurrences où le père, la mère ou le frère sont présentés comme ceux qui ont incité à la pratique, à qui on dédie la victoire, ceux vers qui on se tourne pour trouver de l'aide pour passer une épreuve difficile. On peut repérer la façon dont l'ancrage familial est en relation avec la « solidarité sportive » en repérant les liens qu'entretiennent les différents représentants de ces deux catégories. En représentant

[72] Duret P. Trabal P, 2001, Le sport et ses affaires…, op. cit. On peut aussi se reporter à Trabal P. et Duret P., 2003, « Le dopage dans le cyclisme professionnel accusation, confessions et dénégations », STAPS, Vol. 24, n°60, pp. 59-74.

graphiquement les liens supérieurs ou égaux à une valeur de 3[73], grâce au logiciel Pajek – qui a été récemment interfacé à Prospéro, nous obtenons le schéma suivant :

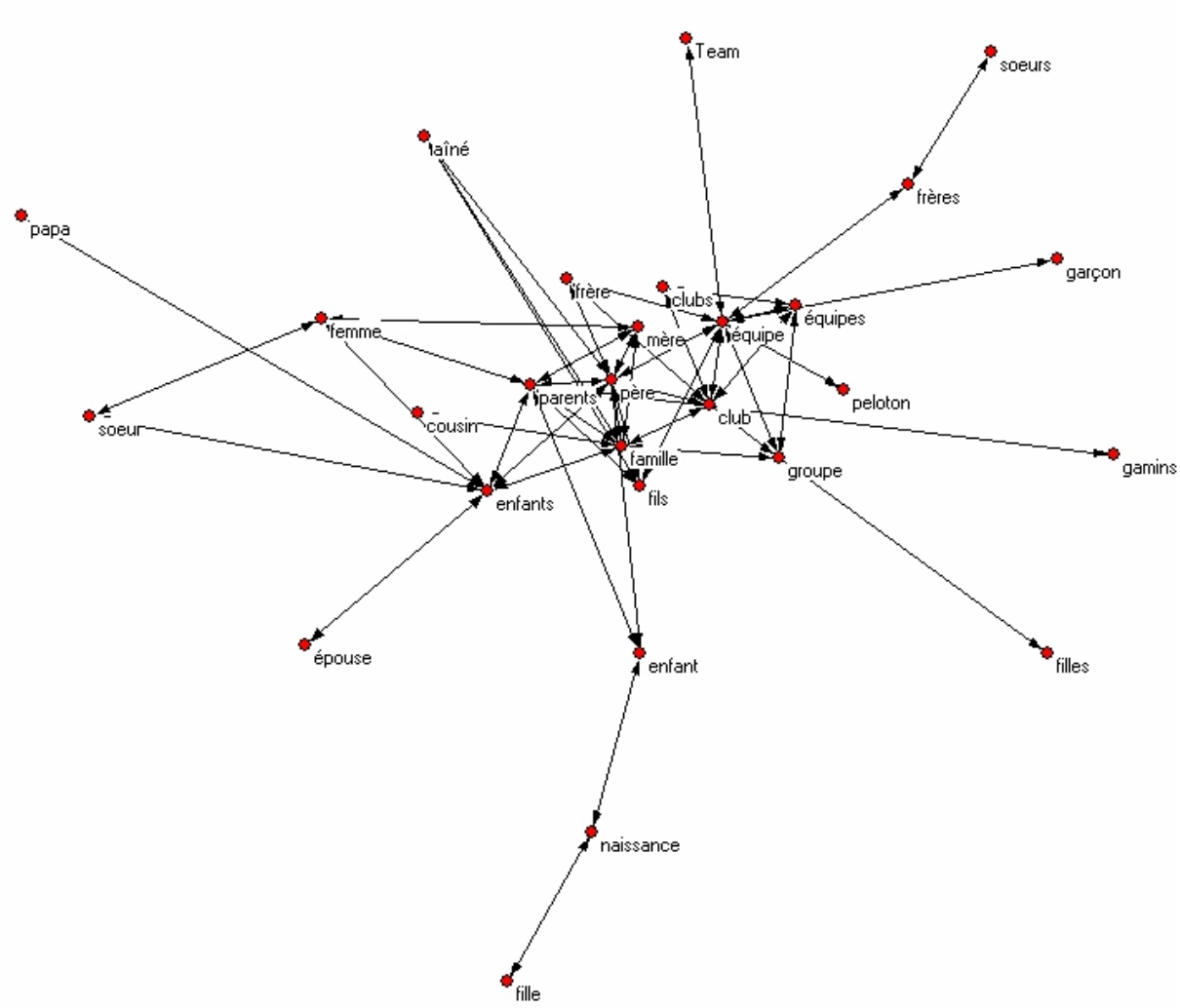


Figure 9 : Graphe (Pajek) sur les liens entre les principaux représentants de la catégorie « Relations familiales »

Ce graphique permet de repérer que les représentants des deux catégories ne sont reliés que par quelques représentants. Ceux qui désignent la solidarité sportive ne sont liés qu'à des

[73] Le lien entre deux entités est un indice permettant d'évaluer la proximité de deux entités. Selon le nombre de verbes les séparant, il vaut 1 ou 2 dans un énoncé. En totalisant tous ces calculs, nous parvenons à repérer les entités les plus souvent associées. Notre choix d'un seuil de 3 se justifie par l'établissement d'une contrainte minimale : il faut que les deux entités reliées le soit dans au moins deux énoncés, ce qui évite d'avoir à représenter des segments provenant d'une unique association, et qui finissent par nuire à la lisibilité (sans seuil, le schéma comporte 476 traits).

éléments comme père, mère, parents, famille, frère et fils (lesquels, d'ailleurs sont connectés). En revanche, de nombreux autres représentants (épouse, fille, sœur…) ne sont pas connectés (ou plus précisément à un seuil inférieur à celui exigé) à des entités évoquant la solidarité sportive. Ceci invite à penser que si les formes de rassemblements de sportifs sont connectés à la famille, voire tendent à la reproduire (comme en témoigne l'expression « famille sportive »), il ne s'agit que d'une cellule familiale restreinte dans laquelle le sportif a évolué et a commencé sa pratique. Les entités renvoyant à sa propre famille sont en revanche plus éloignées des relations sportives. Enfin, en dehors de la figure de la mère, il convient de souligner le faible nombre de connexions entre le sexe féminin et la solidarité sportive : un seul segment entre « groupe » et « filles » invalide ce constat mais la lecture des énoncés permet de repérer que ces « filles » désignent l'équipe féminine.

Parmi les réseaux humains, comptant pour nos acteurs figure le corps médical. Un être fictif rassemble des entités comme médecin, toubib, docteur… Et comme précédemment, nous cherchons à identifier les éléments qui sont les plus connectés à ces représentants.

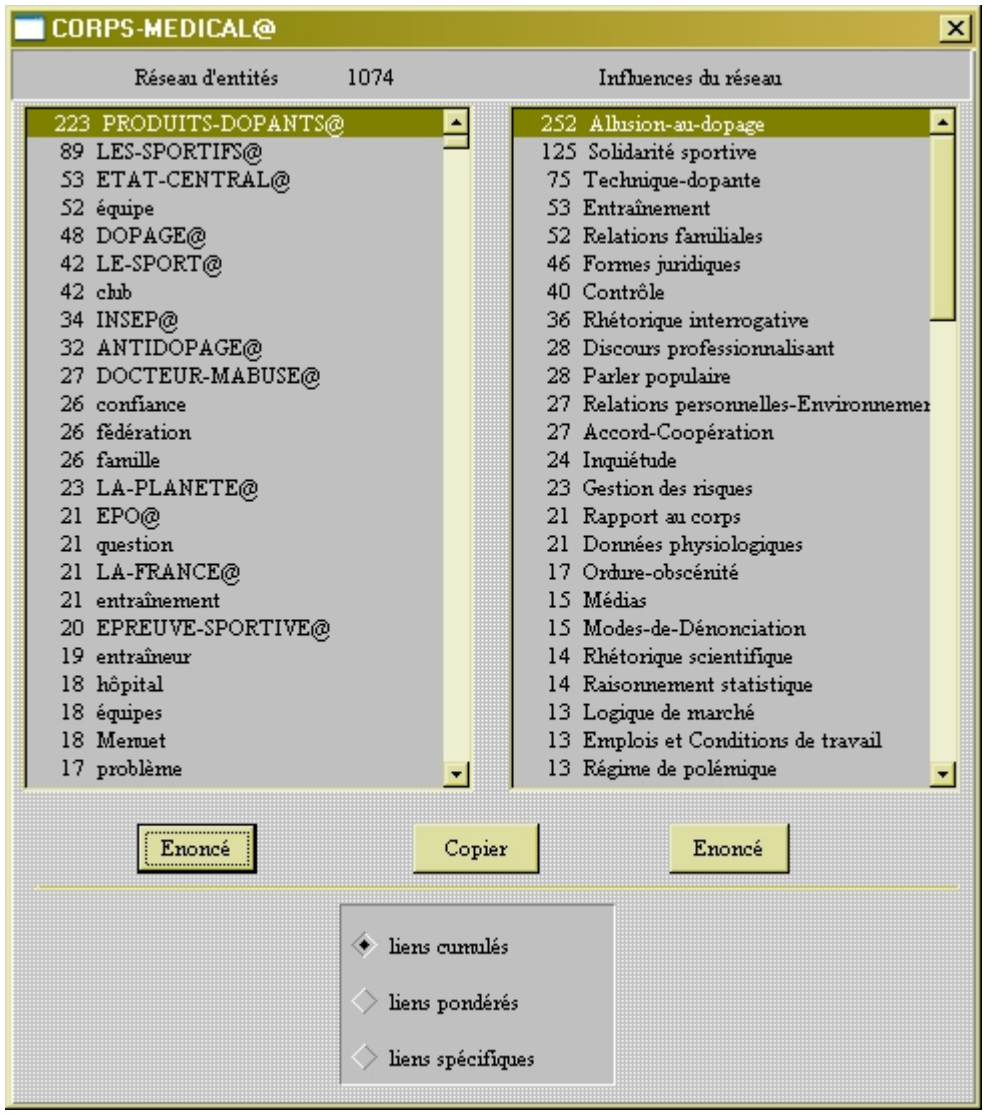


Figure 10 : Réseau et influences de l'être fictif Corps médical@

Sans surprise dans ce corpus, ce sont bien les produits dopants qui sont le plus souvent connectés au corps médical. En recensant systématiquement les énoncés contenant à la fois un de chaque représentant, on note que les médecins sont à plusieurs reprises mentionnés pour leur rôle direct dans leur conseil, la prescription de produits dopants, dans leur administration. Pratiquement toutes les personnes interrogées[74] ont, à un moment ou à un autre, connecté le corps médical avec un rôle actif dans le dopage. Parfois, la connexion se fait un réseau de proche

[74] Seul Claude mentionne l'implication des médecins mais sans la connecter à sa trajectoire personnelle : il se contente de rappeler que cette relation ambiguë est désormais connue.

en proche : les sportifs racontent comment ils parviennent à se fournir en produit grâce à un ami qui est en relation avec un représentant du corps médical. Pour d'autres elle est directe car le médecin fait partie du staff sportif. Nous avons aussi plusieurs cas de médecins qui fournissent des conseils, proposant de substituer un produit à un autre, minimisant les risques, ou au contraire en rappelant les bonnes posologies. Il serait faux de dire que toutes les apparitions du corps médical permettent de recenser des pratiques médicales dopantes. Certains refusent et d'ailleurs plusieurs sportifs se plaignent du manque de formation des médecins sur les questions de dopage, qui à leurs yeux, expliqueraient leurs discours moralisants.

Parmi les représentants du corps médical généralement hostiles au dopage, figurent ceux impliqués dans la lutte antidopage, entité assez connectée au corps médical, comme la copie d'écran précédente permet de l'authentifier. Toutefois les relations entre les dispositifs antidopage et le corps médical ne se réduisent pas toujours à la présence d'un médecin chargé de traquer, avec plus ou moins de succès, la trace de produits illicites. D'une part, parce que des médecins impliqués dans des pratiques dopantes restent proches de ceux chargés de l'antidopage, voire parfois fournissant les produits.

> Il [un médecin] était là quand on me piquait le cul si tu veux. Donc, moi j'étais rassuré parce qu'il y avait le médecin qui me donnait des cours contre le dopage et lui, il était là. (Jean)

D'autre part, les formations organisées dans le cadre la lutte antidopage fournissent, à l'insu de leurs organisateurs, un moyen efficace pour s'informer des effets de produits[75].

> Charles : Si tu n'es pas con, tu regardes le procès-verbal, il y a une case avec la recherche d'EPO avec du sang. Et là, il n'y avait pas la coche donc tu savais que tu en avais un standard.
>
> Christophe : tu avais peur ?
>
> Charles : Non, j'ai vu le protocole sur le site de l'AMA, il faut arrêter la prise d'EPO 4,5 jours avant.

[75] Notons que cette crainte était exprimée par les promoteurs de la première loi antidopage. Cf. sur ce point Le Noé O., 2000, « Comment le dopage devint l'affaire des seuls sportifs », in La fièvre du dopage, Autrement, Coll. « Mutation » n° 197, pp. 77-92.

Christophe : Sur le site de… ?

Charles : Agence Mondiale Antidopage, il y a tout le protocole de validation sur le test urinaire et donc le protocole tu le lis et que tu le retournes dans tous les sens pour ne pas se faire gauler, c'est génial. C'est même l'agence te donne toutes les solutions. C'est pour ça que l'on va revenir un petit peu en arrière, l'AMA, c'est n'importe quoi. C'est bien informé les gens mais il y a des choses que tu ne peux pas dire. Quand X dit que l'EPO c'est génial et que trois semaines après cela fait encore effet. Cela se renforce le sportif qui va comprendre et qu'il va arrêter une semaine avant. Il en a pris pendant trois mois et il sait que pendant un mois cela va faire encore effet. C'est bien d'informer les gens mais cela à une double conséquence. Cela ne renforce pas la lutte antidopage mais cela renforce la pratique du dopage.

On peut ironiser sur les effets pervers des dispositifs antidopage. Il reste que l'attitude du médecin qui volontairement participe aux pratiques dopantes pose plus de problème aux sportifs interrogés, car elle invite à la confiance. Cette entité, également fortement connectée au corps médical, comme le montre la copie d'écran précédente, est centrale dans la « prise ».

C'est vrai que l'on ne se pose pas la question parce que on fait confiance à ses entraîneurs, on fait confiance au médecin puisque c'est un médecin. (Maxime)

… tu le fais confiance, lorsque tu arrives dans l'équipe, cela fait dix ou quinze ans que lui [le médecin] est dans l'équipe, et s'occupe des tendinites des genoux et tout ça, tu ne vas pas te mettre en conflit avec. (Xavier)

En cherchant d'autres formes sur la confiance, on peut repérer d'autres extraits dans lesquels la perte de repère provient de la légitimité du corps médical :

Mais, je n'ai pas lu de rapports sérieux qui condamnaient la créatine pour un effet secondaire important ou nocif pour l'emploi de ce produit. (Loïc)

Je m'en rappelle du Dr X en 1980, j'avais entendu parler de la testostérone et je lui demandais une testo sur le capot d'une bagnole, il m'a fait une ordonnance pour une testo. À l'époque, tous les

médicaments que j'ai achetés de 1980 à 1985, tous ces médicaments, je les ai eu sur ordonnance délivrés par des médecins et, c'était remboursé par la mutuelle de la police. Il y a pas un médicament de trafic ou quoi que ce soit. C'était des médicaments qui étaient remboursés par la sécurité sociale. À partir du moment où on avait une ordonnance, il n'y avait aucun problème, de la testostérone, des anabolisants, ou les corticoïdes. (Pierre)

Ce dernier extrait donne à lire une façon de se procurer lesdits produits. Car étudier les réseaux permettant ou non la « prise », ce n'est pas qu'étudier les regroupements humains. La sociologie latourienne invite à étendre la notion de réseau aux non-humains et la question de la confiance et l'authentification passe par des entités hétéroclites. Une ordonnance, un produit sortant directement de la pharmacie, la sécurité sociale constituent autant de repères invitant à « prendre » le produit en confiance. Mais d'autres sportifs doivent mobiliser des réseaux plus problématiques pour gérer leurs incertitudes. C'est notamment le cas, quand la nature du produit n'est pas connue. Le réseau d'amis peut suffire à l'attester :

Par exemple, c'est comme ça que j'ai débuté, j'avais un copain qui courait en Italie en première, tu n'es pas bien, je vais te filer des plantes, tu en mets trois gouttes sous la langue, tu vas voir, cela va te faire du bien. Et puis, c'était du Celesten en gouttes, c'est une plante quand il n'y a pas d'étiquette. (Dominique)

Mais parfois, il faut mener l'enquête ou prendre le risque :

Frédéric : Et puis, j'avais repris l'entraînement et tout là-bas. Et puis là, je me faisais des piqûres de vitamines. Et le problème, c'est que dans ma boîte, les ampoules, elles se frottent entre elles. Donc là, cela c'était effacé. Et il y avait un produit, je ne sais plus comment il s'appelle ce produit. C'était un truc qui était super, mais après ils l'ont arrêté à cause de la vache folle.

Christophe : Ce n'était pas une hormone de croissance ?

Frédéric : Non. C'était un super produit, c'était un truc, il y avait des sels minéraux. Non, ce n'était pas un produit dopant. Je crois que c'était de l'Antastène. Et là, j'avais des ampoules que je n'avais jamais utilisées d'ailleurs, je ne sais plus qui m'avait donné cela. J'avais tout mélangé dedans. Et donc, les ampoules s'étaient frottées. Et puis, je me fais une injection en pensant que c'était ça. Et ben non, ce n'était pas ça, c'était un produit, je ne me rappelle plus ce que c'était, je crois que c'était de la testostérone.

Cette erreur l'a conduit à être contrôlé positif… Les incertitudes ne portent pas que sur la nature des produits, mais aussi sur leur provenance. Le passage suivant montre, et nous ne pouvons l'illustrer chaque fois, que cette logique de réseau croise des dispositifs sensoriels (ici la vue) pour authentifier l'analyse :

> Moi, ça m'est arrivé d'aller voir en Espagne et de voir des quantités d'anabolisants livrés sur palettes parce que je sais que quelqu'un de Toulouse approvisionnait pour 50 000 francs à l'époque. Je l'ai vu de mes yeux vu, c'était emballé du laboratoire. (Cédric)

Pour certains sportifs, les doutes viennent de la dangerosité des produits. Dans ce cas, quelques-uns d'entre eux n'hésitent pas à se documenter et Internet joue un rôle central. Il s'agit là encore d'un réseau, technique ce coup-ci dont l'importance se manifeste à la fois dans la recherche d'informations et dans l'achat des produits. 8 auteurs du corpus y font référence. Loïc y fait le plus référence à cette catégorie contenant Internet, internet, site, toile… et qui apparaît à 31 reprises. C'est essentiellement pour trouver des informations mais l'interprétation de ces données suppose un autre type de ressources.

1.3.4 ESPACES DE CALCUL

Il est souvent difficile de séparer les caractères narratif et argumentatif d'un texte. En racontant leur histoire, les sportifs font plus que nous livrer leur biographie. Non seulement ils puisent dans des rhétoriques frayés, donnant à lire leurs représentations, mais souvent ils tirent des inférences pour établir des jugements dont la portée a vocation à dépasser la contingence de l'action décrite. Une série de thèmes mérite d'être étudiée dans la perspective d'une analyse des représentations qui à la fois constituent des ressources pour les acteurs et des se construisent dans les situations.

L'un d'eux concerne le raisonnement statistique. Déjà abordé lorsque nous recensions les entités faisant l'objet de quantification, le recours à des grandeurs participe de la construction d'un jugement et de connaissances suffisamment stabilisés pour être mobilisé comme ressource. Ce type de vocabulaire est très présent lorsque les sportifs explicitent les diagnostics posé par le corps médical sur leur capacité physique et s'accompagne d'une autre catégorie largement mobilisé : la rhétorique scientifique.

	Corpus entier			Corpus entier
Catégorie : Rhétorique scientifique	238		Catégorie : Raisonnement statistique	181
méthode	39		taux	91
logique	34		quantité	23
preuve	26		volume	19
méthodes	22		fréquence	6
paramètres	20		chiffre	5
échelle	12		croissance	5
preuves	12		paramètre	4
molécules	11		tiers	4
démonstration	8		pourcentage	4
molécule	6		statistiques	4
essais	5		proportions	3
science	5		tableaux	2
théorie	4		moyennes	2
paramètre	4		proportion	2
méthodologie	3		courbes	2
échantillons	3		chiffres	2
facteurs	3		stats	1
fiabilité	2		espérance de vie	1
raisonnement	2		courbe	1
sciences	2			
littérature scientifique	1			
mathématique	1			
simulation	1			
lien de cause à effet	1			
déduction	1			
abstraction	1			
validation	1			
ordre de grandeur	1			
connaissances scientifiques	1			
épistémologie	1			
ordres de grandeur	1			
objectivité	1			
hypothèse	1			
espèces	1			

Tableau 24 : Déploiement de la catégorie 'Rhétorique scientifique'

Utiliser l'un de ces termes ne conduit pas toujours à déployer un raisonnement académique. Mais il s'agit toujours d'une tentative de stabiliser son savoir et ses connaissances comme on peut le lire dans les énoncés suivants :

Dominique : Car je suis arrivé dans un système où rouler ne suffisait plus. Déjà, en 3 ou en 4 c'était limite. Mais là, en 2[76], je me suis aperçu que je changeais de monde quoi. Mais là, en 2, je me suis aperçu que je changeais de monde quoi. Des fois, on avait des courses où l'arrivée, j'ai fait à peine deux saisons, pratiquement à quelques mois après, j'ai fait deux saisons. Je courais avec des premières, avec quelques premières, c'était le réservoir des pros à l'époque. Et là, j'ai vu une autre forme de, c'était du sport mais à un autre niveau, on rentrait dans un paramètre mais bon...

Christophe : et en quoi ?

Dominique : dans le sens où même en s'entraînant naturellement on a une chance sur dix de réussir une petite place dans une course. Dans le sens où personne n'est sain. Moi, je dirais que 80 voir 90 % sont chargés.

« La gonflette » c'est énervant cette expression. C'est astreignant, c'est planifié, c'est réfléchi, il y a une lecture, il y a une logique. Dans n'importe quel sport il y a une technique. Techniquement, il n'y a pas de mouvement à exécuter. La technique est dans la méthode d'entraînement, elle est dans la planification, ce n'est pas au hasard. (Hubert)

Une autre thématique déjà en partie analysée précédemment concerne la logique financière. Nous avions repéré les sommes en jeu. Nous pensions trouver de nombreux énoncés de cette rhétorique, assez frayée, selon laquelle c'est l'argent qui est à l'origine du dopage et du coup, pollue le sport. En fait, nous n'avons trouvé que 3 énoncés de ce type[77]. En revanche c'est le business sur le trafic de produits qui suscitent une critique, fondé sur le fait que certains profitent de leur situation pour gagner de l'argent sur le dos des sportifs, au mépris de leurs vies.

[76] Ces nombres désignent les niveaux de compétition

[77] Cette affirmation se fonde sur le croisement de la catégorie « mode de dénonciation » et « logique financière ». Citons-en une : « Tant qu'il y a de l'argent, des médailles et des postes, il y aura de la triche. » (Jean)

Des médecins qui, alors il y a trois sortes, c'est vrai qu'il y a des médecins sur des petites choses comme ça, il va peut-être vous en donner. Il suffit de connaître un pharmacien, il peut nous en donner l'information parce qu'on le connaissait. Bon, faites gaffe quand même les gars, mais bon lui, il a vendu, c'est un businessman. Et ensuite, il y en a qui vont de donner mais qui vont vous dire faites gaffe, mais pas plus, ils ne voudront pas vous donner autres choses parce que ils trouveront que c'est trop dangereux. Il y a ceux, qui vous diront non, ce n'est pas bon et qui font de la vraie prévention de la médecine. Et il y en a, c'est vraiment des businessmans, ils vont vous vendre tout ce que voulez parce que, il y a tellement enjeux économiques, qu'ils s'en foutent, il faut les trouver mais ils existent (Dominique).

J'aurai le choix, je n'ai pas assez d'argent. Protéines ou anabos ? A l'heure actuelle, ça serait protéines, parce que les anabos, c'est ponctuel, mais si une occasion se présente, je ne dis pas non. Mais pas à n'importe quel prix. Parce qu'on peut trouver des prix exorbitants, des gens qui visiblement se font de l'argent dans votre dos. (Hubert)

Lui, il était soi-disant docteur, il n'a jamais passé un CAP de sa vie. Donc, il n'était pas docteur mais tous les adeptes allaient le voir moyennant monnaie sonnante et trébuchante. Ils avaient et les protocoles et les produits à des doses... Ces gens là sont des trafiquants. L'individu ce n'est pas grave. S'il y en a un qui réussit tant mieux, c'est pour leur fond de commerce, s'il y en a un qui s'esquinte tant pis. (…)

C'est à dire que les produits sont vieux ; ça date des années 50-70 et moi, aujourd'hui, j'accuse les laboratoires de faire du fric. Enfin, j'accuse. On pleure aujourd'hui, on dit : « les gens prennent des produits », c'est quand même parce qu'il y a des gens pour les fabriquer. Ces produits ne sont plus prescrits au niveau médical au moins en Europe, en France notamment. Alors comment ça se fait que les gens en prennent autant, et arrivent à en avoir autant ? C'est parce qu'on fait tourner à plein les chaînes pour les rentabiliser, et rentabiliser les brevets. Ça c'est une réalité. Aujourd'hui, il y a trois mille enfants traités à l'hormone de croissance on n'en produit pour 150 000, il faudra m'expliquer où ça passe le reste. Il faudrait qu'on aille voir les registres des laboratoires. (Cédric)

La logique financière et en dehors de ces marchés parallèles ne semblent pas poser de problème dans les témoignages de notre corpus. Sans doute, parce la présence de l'argent fait partie des motivations des sportifs. Même si certains ne sont pas passés professionnels, ils peuvent gagner de l'argent selon des primes. Nous avons créé une catégorie « discours

professionnalisant » qui est très largement représentée dans ce corpus et qui utilisée par tous les auteurs (y compris ceux, dont la contribution est très courte comme c'est le cas pour les témoignages adressés à la revue Muscle Magazine)

	Corpus entier
Catégorie : Discours professionnalisant	877
carrière	196
travail	125
contrat	97
boulot	92
dirigeants	73
métier	50
salaire	43
emploi	27
patron	24
manager	18
dirigeant	17
hiérarchie	12
reconversion	11
chômage	8
salaires	7
profession	7
syndicat	7
détection	6
entreprise	6
retraite	6
boulots	6
arrêt de travail	6
vocation	5
licenciement	4
patrons	4
job	4
précarité	2
boss	2
carrières	2
charge de travail	2
temps de travail	1
emplois	1

Tableau 25 : Déploiement de la catégorie 'discours professionnalisant

Les contraintes des sportifs professionnels sont largement décrites dans les biographies publiques. Nous souhaiterions surtout montrer ici, que parler par exemple de carrière – entendue dans une autre acception que celle proposée par une tradition sociologique, ne suppose pas forcément d'être « un pro ». Etudions pour cela le cas de Bruno, ancien cycliste amateur qui à lui seul, totalise 59 usages des représentants de cette catégorie.

Paul : C'était un club très familial, très proche des coureurs. C'était sympa quoi. Moi de toute façon, j'ai toujours privilégié même après quand je suis monté de catégorie, voir au niveau élite, je n'ai jamais voulu trop aller dans les grosses usines qui sortaient des gars pour passer pro.

Patrick : tu es passé élite quand ?

Paul : ben moi, je suis monté en première catégorie en 1992. En 1991, je courais beaucoup en première mais j'étais en deuxième catégorie et puis après, j'ai gagné mes courses et je suis monté en première à l'époque, ce qui par la suite est devenu élite. (…)

Patrick : et la tu n'étais plus CES

Paul : non, on était employé, on était déclaré, ils avaient de gros moyens. C'est dommage, car il y a de gros moyens dans ce club là.

Patrick : tu étais considéré comme un coureur professionnel ?

Paul : ben, semi car on était amateur mais, ils nous déclaraient un petit peu quand même. On était déclaré. En fait, j'ai toujours cotisé, toujours, c'est pareil, ça vient de l'éducation faire du vélo d'accord mais pas à n'importe quel prix. Il ne fallait pas non plus hypothéquer toutes ces choses, la retraite ou ces choses-là.

Patrick : tu avais un contrat, pour que j'arrive un peu à comprendre avec une partie fixe...

Paul : voilà c'est ça, et après, toujours, c'était toujours comme ça. Ca marche même encore comme ça actuellement dans le vélo. Il y a un fixe voilà, c'est comme ça que cela s'appelle un fixe et après, c'est la musette quoi. Mais souvent voilà, ce qui peut amener du dopage et tout, c'est que le fixe, il est rarement très conséquent.

Patrick : c'est de quel ordre ?

Paul : entre 2500 et 3000 francs. Bon, c'est un bon début mais après, il faut faire grossir ça car sinon on ne peut pas vivre...

Patrick : et donc, quelqu'un comme toi, par exemple à la musette comme tu le dis, tu arrivais à gagner combien ?

Paul : ben moi, la plus grosse année j'ai fait 100 000 balles dans l'année tout compris quoi. Donc, cela ramenait au mensuel environ 8500 balles par mois. À la limite, c'était plus que ce que je gagne maintenant. C'était correct. Là, cela valait le coup de faire du cyclisme. Tant qu'on gagne autant que le gars qui va à l'usine, on est aussi bien à aller faire un coup de vélo entre copains, c'est quand même plus sympa.

Maintenant, où le jour où justement j'ai vu dans ces années, justement 1997, 1998 ou là il y a eu un grand changement dans le vélo où cela a pris quelque Km/h et la j'ai vu, que je n'étais plus dans les billes. Et comme je n'ai pas voulu partir dans l'EPO où la surenchère du dopage à outrance, bon, j'ai vu que c'était fini. Et à la fin, quand je n'étais plus capable de gagner un minimum, je me suis dit maintenant qu'il faut aller travailler. (…)

Patrick : et tu crois, comme les mecs comme Daniel Baal, ….

Paul : ben lui, il ne faut pas en parler, lui, c'était le pire. C'est lui, en voulant se laver les mains, c'est lui qui a tout amené le vélo à systématiser et il a induit le dopage dans le vélo encore plus avec ces divisions nationales, ces gros clubs, ces gros machins… Moi, en 93, je commençais à pédaler, qu'est-ce qui s'est passé ? J'étais dans un petit club en Normandie, heureusement à l'époque encore, ils étaient dynamiques, il y avait justement avec des copains, il y avait des dirigeants, un dirigeant d'un club qui aimait bien les jeunes, il nous regroupait sur quelques courses dans l'année pour faire quelque course à étapes. Donc, qu'est-ce qui s'est passé, moi j'étais dans mon petit club avec mon CES, je n'étais pas trop mal payé. De temps en temps, on allait faire une belle course, on gagnait un petit peu d'argent. Qu'est-ce qui s'est passé, 94 et tout ça, il y a eu les divisions nationales, il y arrivait un moment où le club dit : 'si tu veux faire des belles courses, il faut que tu ailles dans un club de plus grande envergure' (…) Mais après dans les grands clubs, au lieu d'être bien payé et d'avoir son petit truc et, d'espérer en fin de carrière de rentrer à la municipalité du petit village pour lequel on courait, d'avoir une reconversion plus ou moins déjà induite comme cela se passait avec la génération des coureurs avant, il y en a beaucoup qui finissaient un peu au service des sports à la mairie et tout. On n'avait plus tout ça. Et le problème, c'est que dans les grandes courses, l'organisateur, déjà il avait en plus économiquement des problèmes donc il y avait moins d'argent à mettre, donc, pour rentrer dans les premiers, et pour gagner de l'argent, il fallait rentrer vraiment dans les dix ou je voulais dire dans les cinq premiers d'une classique. Je vais vous donner mon exemple, par exemple Paris-Lisieux, de 210 bornes, je faisais douzième, vous savez combien j'ai gagné pour faire douzième, une classique de 210 Km, tout ça d'après toi, combien on peut gagner, combien on mérite ? (…) 150 francs. Alors, qu'est-ce que tu veux ? Qu'est-ce que tu veux faire ?. (…) Toujours, le truc c'est la musette, la musette qu'il faut aller gagner et voilà. Ben, le mec qui est douzième, c'est tentant de dire, je gagne un peu plus, je vais prendre ce qu'il faut pour rentrer dans les quatre à cinq premiers pour gagner au moins 1000 balles. Lorsque tu t'es entraîné, cela me coûtait des sous. Rien que d'aller au club, j'ai les chiffres dans un cahier, cela doit être 120 francs pour faire douzième d'une course de 200 bornes. C'est un truc de pouilleux et ça, les clubs, à côté j'aurais eu cinq à 6000 francs, un salaire à peu près correct, tu t'en fous, tu es moins à courir le mais, comme là avec Baal, il avait fait ses grandes divisions nationales et les grands machins, on était obligé de participer à ses courses pour être dans des grands clubs. Les mecs, ils pleurnichaient pour venir, mon pote, c'est tant, voilà, c'est 1500 balles, 2500 balles, alors après déjà tu ne dis pas, mais tu as intérêt à en ajouter pour faire un salaire correct.

> Et donc, qu'est-ce qu'ils ont fait, pour moi, il a tué le vélo. (…) Pour moi, le système, je parle que du vélo vraiment, le système du dopage dans le vélo il est simple, rien que pour vivre, des mecs en 3 et 4 qui pour avoir leur nom le lundi matin dans les courriers républicains, ils vont bouffer de la merde s'il le faut pour gagner. Même, ne serait-ce que pour vivre, à la longue, tu es obligé même si tu aimes ça ou alors, il n'y a plus rien. Ou alors, tu va bosser comme moi j'ai fait.

Ce long extrait est nécessaire pour comprendre les transformations du cyclisme. Nous nous contenterons ici d'analyser ce cas, non point parce que nous le considérons comme exemplaire, mais parce qu'il est suffisamment complexe et riche. Ce passage mêle une expérience vécue et une argumentation qui se nourrissent l'une l'autre. En décrivant l'ancienne situation, Paul donne à lire son monde : un CES, un petit fixe lui assuraient l'essentiel et il parvenait à vivre grâce à ces fameuses primes. Le système amateur dans le cyclisme fonctionne sur ce paradoxe : il permet de faire vivre des non professionnels sur un mode de précarité comparable à celui que ces personnes auraient si elles faisaient un autre métier. Du coup, la tension entre le plaisir de faire un métier qui plait malgré ses contraintes et un emploi plus stable est particulièrement forte et s'est accentué. Paul attribue à la politique de Baal, la fin de sa carrière et la mort du vélo. Comment se construit sa démonstration ? Il connecte une série de variations que son expérience rend perceptible. Il y a d'une part, cette décision fédérale de regrouper différemment les niveaux de compétition. C'est donc une première variation qui en suscite une autre : la nécessité de changer la taille des clubs. Cette transformation s'inscrit dans un basculement : « il y arrivait un moment où le club dit : 'si tu veux faire des belles courses, il faut que tu ailles dans un club de plus grande envergure' ». Or les raisons économiques, dont il n'explique pas la relation causale avec cette mutation dans l'organisation, conduisent les organisateurs à diminuer les gains. Ces modifications mettent à mal les réseaux et les solidarités sportives. Les exemples donnés permettent de rappeler les contraintes financières et l'univers de vie de ces cyclistes : on comprend l'importance des quantifications, dont nous avions pu montrer combien elles étaient fréquentes dans le corpus, pour établir ces variations : différence de rémunération, rapport entre l'investissement financier pour faire une course et le gain escompté, rétribution de l'effort physique comparé aux salaires de quelqu'un travaillant « à l'usine ». L'équation ressortant de cet espace de calcul est conforme à ce qu'il voulait montrer : là où on pouvait survivre en prenant quelques produits (amphétamines), il faut désormais passer à l'EPO et à un dopage lourd. Cette démonstration convoque donc les différentes ressources que nous avons recensées plus haut, et conduit à l'expression d'une critique.

Le niveau axiologique est largement présent dans le corpus. Mais contrairement à de nombreux ouvrages sur le dopage dans lesquels les questions de l'éthique et de la morale sont centrales[78] voire parfois présupposés, il s'agit ici de valeurs mobilisées dans des récits, de dénonciations nourrit par des expériences personnelles, de critiques sans cesse étayées par la description de contraintes nécessitant la mobilisation de ressources pour s'adapter aux variations et aux temporalités des différents acteurs. Il est possible de repérer les objets connectés à des questions éthiques et à des modes de dénonciation. Un algorithme du logiciel permet de repérer les entités les plus influencées par une catégorie. En construisant une catégorie « Ethique et morale » et une autre « Mode de dénonciation », nous obtenons respectivement :

Influence de la catégorie Ethique et morale	Lien
DOPAGE@	19
PRODUITS-DOPANTS@	19
LES-SPORTIFS@	18
EPREUVE-SPORTIVE@	18
LA-PLANETE@	15
LE-SPORT@	15
santé	12
ENFANTS@	11
entraînement	10
CORPS-MEDICAL@	10
argent	7
ETAT-CENTRAL@	7
équipe	7
vie	6
travail	5
PRESSE-EN-GENERAL@	5
club	5
parents	4
copains	4
peur	4

Influence de la catégorie Mode de dénonciation	Lien
PRODUITS-DOPANTS@	78
LES-SPORTIFS@	53
DOPAGE@	46
LE-SPORT@	32
EPREUVE-SPORTIVE@	27
POLICE@	25
LA-PLANETE@	25
LA-FRANCE@	24
argent	17
équipe	17
ELITES@	16
LE-CYCLISME@	16
fédération	15
CORPS-MEDICAL@	15
milieu	13
PRESSE-EN-GENERAL@	11
affaire	10
ETAT-CENTRAL@	10
vélo	10
CHAMPION@	10

Tableau 26 : Entités figurant dans les réseaux respectifs des catégories 'Ethique et morale' et 'mode de dénonciation'

Ce n'est pas un hasard de trouver dans les deux cas des objets qui statistiquement avaient beaucoup de chance d'apparaître compte-tenu de leur poids dans l'ensemble du corpus : PRODUITS-DOPANTS@, LES SPORTIFS@, DOPAGE@...

[78] Cf. par exemple Laure P., 2002, Ethique du dopage, Paris : Ellipses

En revanche, ce sont les liens faibles qui tendent à confirmer l'inscription de l'axiologique dans des pratiques. La question de l'éthique est reliée au travail, à des solidarités sportives (le club, les copains…) et aux parents. La dénonciation porte certes sur la fédération (nous avons vu comment Paul portait sa critique en la reliant à sa biographie) mais aussi au fonctionnement du milieu, à l'argent dont nous avons vu qu'il était problématique moins dans son existence (là encore, c'est bien sa raréfaction qui selon Paul suscite davantage de dopage) que le peu de scrupules de quelques acteurs.

Mais au-delà de ce travail qui nous a permis de recenser l'ensemble des ressources permettant de prendre « prise » et de gérer les incertitudes en tenant compte de la dimension temporelle, il convient de porter l'analyse de façon plus fine sur quelques moments d'épreuves.

1.4 Expériences de dopage

Une autre façon d'aborder l'analyse de ces récits est de partir précisément de la logique des prises de produits dopants en prenant en compte les incertitudes des acteurs et les contraintes de la situation. Il s'agit ici d'être attentif à la fois aux expériences marquantes précédentes à la première « prise », mais aussi aux descriptions précises des moments critiques lorsque les personnes interrogées nous décrivent le passage à l'acte.

Dans cette partie de l'analyse, nous développerons quelques situations décisives en prenant pour exemple les entretiens de Loïc, Jean, Xavier et Frédéric.

1.4.1 UNE EXPERIENCE DE LOÏC

Au cours de l'entretien, Loïc, 30 ans évoque son passé d'héroïnomane lorsqu'il était adolescent. La manipulation de la seringue, les conséquences de l'addiction, figurent parmi les précédents qui ont marqués sa cure d'anabolisants et de stéroïdes. L'autre précédent est la prise régulière de produits dits « légaux » (pour reprendre ses termes) dans le cadre de son entraînement (il ne fait pas de compétition). Après s'être décidé à suivre un régime adéquat à sa pratique, il a commencé à prendre des protéines puis par la suite de la créatine.

> « Moi. J'ai commencé à prendre des produits pour m'entraîner. C'est à dire que je prenais des protéines, de la créatine, tout ce qui était autorisé et qui se vend dans des magasins de musculation. C'est ça, protéines et puis c'était à peu près tout » (Loïc)

En parlant de la créatine : « Mais, je n'ai pas lu de rapports sérieux qui condamnaient la créatine pour un effet secondaire important ou nocif pour l'emploi de ce produit » (Loïc)

On parle ici de « précédents », puisque Loïc va entreprendre les mêmes démarches informatives concernant sa cure de stéroïdes anabolisants. Il n'en a fait qu'une seule, au moment de l'entretien, et elle fut longuement préparée.

«Tout à coup, je me suis dit : en fait, c'est vrai que l'on peut dire que j'ai commencé à y penser à peu près aux alentours de janvier. Pourquoi parce qu'en fait depuis janvier, j'ai commencé à m'entraîner super bien. Je me suis dit : il faut que lorsque je commence ma prise, il faut que je sois au top » (Loïc)

Ce n'est donc pas pour pallier un manque de performance, pour récupérer rapidement suite à une blessure ou pour faciliter son insertion dans un groupe que Loïc entreprit cette cure qu'il prépara le plus soigneusement possible. Après avoir commencé à penser et à envisager une prise de produits dopants à partir du mois de janvier, il précise qu'il a mis deux mois pour se renseigner sur les effets des anabolisants avant de commencer sa cure. Afin d'être le plus exhaustif possible, il a multiplié les sources d'informations sur les produits qu'il envisageait d'utiliser : auprès des autres culturistes de son club, sur Internet (différentes ressources rapports de médecine, forums, sites par vente par correspondance, indications des laboratoires) et des photocopies de livres spécialisés. Rien n'est laissé au hasard. Il s'est appuyé sur des photos pour apprendre à s'injecter correctement ces nouveaux produits. De plus son expérience d'héroïnomane est un repère pour savoir comment manier la seringue mais également pour éviter de trop se rapprocher de cet épisode difficile de sa vie.

« Pourquoi je suis allé voir des photos sur Internet parce que je n'ai absolument pas envie qu'il y ait la moindre chance que je fasse un rapprochement plus ou moins glamourisant, on va dire, avec les injections d'héroïne que je faisais lorsque j'étais adolescent. (…) Cela n'a rien à voir si ce n'est que c'est le même objet mais au niveau de sa taille, de sa dimension et de la façon dont on procède à l'injection. C'est tellement différent que cela me ne m'a pas provoqué d'effet. Déjà, il n'y a pas de sang. Et, il y a ce truc très propre en fait parce que les produits, ils viennent de petites fioles, on les retourne, ont fait descendre le produit. C'est propre. Alors que des cuillers chauffées au briquet, c'est quand même autre chose. » (Loïc)

Voulant avant tout connaître quels étaient les effets secondaires des substances consommées, il a fait une recherche systématique sur les produits les plus utilisés dans le milieu du culturisme, sur leurs effets néfastes et détermine les doses avec la plus grande prudence :

« Et donc voilà, pour les doses, j'ai essayé de voir en gros, j'ai regardé ce qui était préconisé sur les bouquins et puis j'ai pris le minimum. Donc ça, c'était pour les gens qui lisent les bouquins, cela ne me concernait pas. Donc, je m'imaginais que c'était pour les culturistes et des compétiteurs et donc là, j'ai pris chaque fois le minimum de ce qui était proposé. » (Loïc)

Il met en place par ailleurs un système de « mise en garde » en impliquant d'une part, des amis proches afin qu'ils lui apportent un regard extérieur pour prévenir d'un éventuel changement dans son comportement, et de l'autre, en informant quelques membres du club pour avoir leur point de vue et leurs expériences sur les produits utilisés.

« Et voilà pourquoi j'ai essayé de la cadrer au maximum avant de la faire. J'en ai parlé autour de moi, j'en ai parlé à mes amis proches parce que je voulais savoir si j'avais des troubles au niveau de mon comportement, s'ils me trouvaient plus agressif ou moins agressif. Je savais qu'il y avait des choses liées à cela donc, j'en ai parlé facilement. Ce n'est pas quelque chose que j'ai faite seul sans le dire à personne. Les personnes que je connaissais bien, je leur ai dit : « Voilà, je vais prendre des produits, dites-moi si vous voyez que je change de comportement, si vous avez l'impression qu'il y a des choses qui ne sont plus comme avant» (Loïc)

En revanche, il a refusé de consulter un médecin pour cette expérience et n'ayant pas de médecin personnel, aucun membre du corps médical n'a été consulté. A la fin de la cure, il a cependant effectué un bilan sanguin.

« C'est-à-dire deux mois après lorsque j'aurai fini, je vais regarder quels sont mes acquis réels et qu'est-ce que je suis capable de faire maintenant sans produit, est-ce que cela valait la peine ? » (Loïc)

Après avoir acheté sur Internet ses produits, il réalisa sa cure en suivant scrupuleusement le protocole qu'il a pu étudier lors de ses recherches bibliographiques. Enfin, il nous livre son analyse :

« C'était assez jouissif. Parce que c'est vrai que tout d'un coup, il n'y a plus de fatigue, il y a des performances que l'on n'a jamais eues auparavant. Il y a une espèce de confiance et d'étonnement. En même temps, on est hyper confiant et puis on est super étonné de ce que l'on fait. Donc, c'est assez marrant. Et puis c'est vrai que ça marche vraiment. » (Loïc)

Mais au moment de l'entretien, il ne peut conclure :

« Si, propre, après ce cycle dans deux mois, lorsque vraiment il n'y aura plus aucun produit je suis capable de faire cela, c'est à dire que j'ai fait ce palier, je pourrais dire que c'est un bénéfice. C'est un vrai bénéfice. Donc vraiment, c'était valable de le faire. Et, si je n'y arrive pas, cela ne sera pas valable. » (Loïc)

Sa possibilité de retenter l'expérience d'une telle cure est de toute façon soumise à condition :

> « Je me suis dit que statistiquement il y a des risques et que ces risques, ils augmentent avec la fréquence des prises. Donc, je pense que c'est possible que je refasse une cure par exemple tous les 12 mois ou pendant les périodes d'été où j'aurais le temps de le faire. Mais je ne pense pas plus. Parce qu'au-delà de cela on rentre dans des risques qui sont trop grands pour moi. » (Loïc)

Pour conclure sur ce premier entretien, si nous ramenons cette prise à quelques indicateurs, nous pouvons synthétiser ces informations de la manière suivante :

	Seule et unique prise
Précédent :	Passé d'héroïnomane +une habitude des produits légaux (créatine, protéine…)
Contexte de la prise :	La prise est maîtrisée et raisonnée
Personnes au courant :	Quelques amis pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'effet sur le comportement + Quelques membres du club pour l'aider à évaluer les effets sur la performance
Ouverture d'avenir :	Selon les effets à plus long terme. Nouvelle prise envisagée dans un an, si les conditions sont réunies
Vigilance :	Maximale : tous les risques sont évalués en permanence

1.4.2 LE DOPAGE SUBI DE JEAN

Dans le but de respecter les catégories de poids, Jean évoque au cours de l'entretien qu'il avait connaissance, lorsqu'il était lutteur, de certaines formes de pratiques dopantes (notamment la prise de diurétiques pour pouvoir réguler le poids des athlètes en fonction de leur catégorie).

Lors de son internat à l'Institut National des Sports et de l'Education Physique ainsi que pendant les stages organisés dans les pays de l'Est, Jean a pu se rendre compte, par ses observations, de la préparation pharmacologique des lutteurs sans même en discuter avec les autres sportifs.

> Patrick : Si on revient un petit peu en arrière, tu as intégré l'INSEP, parliez-vous entre vous du dopage ?
>
> Jean : Non. Mais moi, j'en ai vu une quinzaine se faire piquer, au minimum 15. Mais bon, je n'ai pas tous les noms en tête, j'en ai cinq ou six noms dont je me rappelle mais, on n'en parlait pas. C'était comme ça. Franchement, on n'en parlait pas.

Ses stages d'entrainement lui ont permis de découvrir au grand jour les pratiques organisées par les pays de l'Est en matière de dopage.

> « On voyait des choses, on voyait des pilules dans leur assiette. Ils avalaient des stocks de pilules matin midi et soir. On voyait des mecs se piquer. On savait qu'ils étaient chargés comme des mules. Mais, ce n'était pas seulement à l'Est […]» (Jean)

Ce lutteur nous détaille comment il est rentré, malgré lui, dans un système de pratiques dopantes mis en place par son encadrement technique. A travers son récit, il nous décrit sa confiance aveugle envers son entourage sportif. Il ne pensait en aucun cas que les entraîneurs et les médecins allaient le doper à son insu. Bien qu'il fut au courant des pratiques dopantes (cf. ci-dessus), Jean nous relate comment il a totalement perdu prise face ce type de pratique à travers trois situations au cours desquelles il ne se douta de rien.

Dans la première, le médecin de l'équipe de France donnait des cours sur les méfaits du dopage mais en même temps, il participait aux injections d'anabolisant. Cette contradiction a facilement pu engendrer la perte de sa vigilance face au dopage sans éveiller le moindre soupçon.

> « J'avais un professeur d'anatomie et de physiologie qui me donnait des cours. Et dans ses cours d'anatomie et de physiologie, il était question souvent de dopage. Et il terminait ses cours en disant : voilà les méfaits du dopage, il ne faut surtout pas se doper parce que voilà. Et puis, il nous expliquait. Et donc quand le mec, il me piquait le cul, je lui disais qu'il ne fallait pas qu'il me mette de produits dangereux. (…). Il était là quand on me piquait le cul si tu veux. Donc, moi j'étais rassuré parce qu'il y avait le médecin qui me donnait des cours contre le dopage et lui, il était là ». (Jean)

Dans la seconde, les injections ne sont pas effectuées à l'abri des regards, mais bien au contraire dans des lieux assez fréquentés tels que les vestiaires ou les bureaux des entraîneurs.

> « Ensuite, il y avait un caractère public dans les piqûres puisque la porte était ouverte et donc, tout le monde pouvait venir, des journalistes, directeur de l'INSEP, tout le monde pouvait rentrer. Donc là, si ça avait été interdit... » (Jean)

Enfin dans la dernière situation, les attitudes de son médecin, qui lui prescrit une ordonnance en lui demandant d'aller chercher les produits anabolisants et celle des pharmaciens, qui ne se pose pas de question face à cette ordonnance, rendent la situation « ordinaire » au regard du lutteur.

« Ils nous ont fait des ordonnances signées par ce docteur là et, je suis allé dans les pharmacies chercher les produits. Et ces produits, c'était des anabos. Et moi, je me disais si le pharmacien peut me les donner, ce n'est pas interdit. » (Jean)

« Et puis là, le toubib, il m'avait donné une ordonnance et le pharmacien, il m'a donné la boîte. Et puis en plus, la sécurité sociale, elle allait me rembourser » (Jean)

A la suite d'une série de piqûres, les effets escomptés des anabolisants se font ressentir. Jean se sent plus fort lors des entraînements. Il ne s'en inquiète pas outre mesure puisqu'il est en pleine préparation intensive en vue des Jeux Olympiques. Cependant, son entraînement et ses ambitions pour cette épreuve sportive internationale sont contrariés par une pubalgie. Il apprendra plus tard que cette maladie est sans doute la conséquence des injections d'anabolisants.

« C'est vrai que quelques semaines après, je suis plus fort. Je faisais 56 secondes aux 400 mètres et je soulevais 30 % de plus en poids en musculation. Et en lutte, je suis plus fort. Et là, je me bousille, je fais une pubalgie parce que ça craque. Je cours plus vite, je soulève plus lourd, et puis cela à craquer. Et je me fais opérer. Alors, je fais la préparation olympique pendant un an. Je n'allais pas aux jeux parce que j'avais la pubalgie mais je continue, je vais jusqu'au bout, jusqu'aux dernières entraînements. Les gars, ils partent aux jeux, moi je m'arrête trois mois, je ne fais plus rien. » (Jean)

Le lutteur a découvert un peu par hasard le stratagème de ses entraîneurs. C'est tout simplement en lisant la posologie des produits qu'il venait d'acheter en pharmacie. Il s'est rendu compte qu'il s'agissait non pas de vitamine B12, tel que son médecin ou son entraîneur lui avaient explicitement précisé, mais bien d'un reconstituant musculaire.

« Or, c'était des anabos et lorsque j'ai vu la notice, parce que je lis toujours les notices lorsque j'achète un médicament. Et là, je vois que c'était marqué que c'était un reconstituant musculaire que l'on donne aux personnes du troisième âge en cas de fracture du fémur c'était un exemple » (Jean)

« Je sors de la pharmacie, dans la voiture, je lis la notice. Et là, il n'est pas marqué que c'était un anabo mais bien un reconstituant musculaire. Et là, je me dis si on donne ça aux vieillards, je peux en prendre. Et qui après, on se fait baiser. Ça, c'est des produits que l'on a identifiés, c'était du Stronbajek, c'est quand même le produit de Ben Johnson. » (Jean)

Surpris par ce qu'il venait de découvrir, il fit appel à l'expertise d'un autre médecin du sport. Celui-ci lui a confirmé que les produits de l'ordonnance étaient bel et bien des anabolisants.

« Oui mais je lui disais tout. Et là, je lui dis : tiens je prends ça, tu veux bien me piquer je dois en faire trois piqûres par semaine. Et là, le médecin, il te dit 'pas de problème' et lorsqu'il a vu le flacon, il a dit : 'je te ne donne pas ça, c'est des anabolisants'. Et là, je lui dis : 'non, à l'INSEP, on prend tous ça dans le cul. Il y a le docteur, il y a tout le monde' » […] « Lorsque un médecin du sport te dit : ha ! tu prends ces ampoules là, c'est des anabolisants, il faut que tu arrêtes » (Jean)

A la suite de la découverte de ce système organisé au sein de l'INSEP, son attitude n'en demeure pas moins ambigüe (contrairement à Michel, un autre lutteur interrogé, qui a arrêté de prendre ces produits dès qu'il découvrît la supercherie). En effet, Jean est tiraillé entre l'envie d'arrêter les anabolisants et celle de se donner tous les moyens pour participer aux Jeux Olympiques. Il a ainsi accepté de continuer les cures sans rien dire de peur d'être exclu du groupe.

Jean : Il m'a dit que c'était le début des anabolisants donc X, il m'a encore piqué le cul avec ses produits. Quoi que ma cure avait été arrêtée à Strasbourg parce que je ne voulais pu les prendre. Et puis là, je disais à X que j'en avais fait tant, alors que je ne les avais pas faits. Et lorsque je suis arrivé à l'NSEP, il a dit : bon, on continue. Et donc là, j'en ai encore pris et là je savais que c'était le début des anabolisants et je savais que c'était des merdes.

Patrick : Et jamais tu lui as dit que ce n'était pas...

Jean : Non, je voulais aller aux jeux.

A l'heure actuelle, le doute persiste quant aux produits administrés par son encadrement sportif. Jean ne connait ni la nature, ni l'origine des substances injectées.

« Mais les autres produits, on ne sait pas ce que c'est, on ne sait pas. Je suis incapable de dire 20 ans après, les premières piqûres que l'on m'a mises dans le cul, je ne sais pas ce qu'il y avait dedans. Moi j'ai vu des mecs avec des piqûres, l'entraîneur, il m'a piqué, je ne savais pas ce qui il y avait dedans et encore aujourd'hui. » (Jean)

Pour conclure sur ce deuxième entretien, nous synthétisons cette situation de prise de produits dopant ainsi :

	Situation décrite
Précédent :	faits observés en stage (pays de l'est) et à l'INSEP, connaissance d'une pratique dopante dans le milieu des lutteurs (diurétiques)
Contexte de la prise :	protocole organisé par un tiers, (échappe complètement au sportif)
Personnes au courant :	l'encadrement (son entraîneur et des médecins de l'INSEP
Forme d'arrêt	maladie (pubalgie) et sa non sélection aux Jeux Olympique
Vigilance :	minimum, confiance totale au staff technique

1.4.3 L'ENCHAINEMENT DES PRISES CHEZ XAVIER…

A la suite de bons résultats obtenus en niveau amateur et d'une sélection olympique, Xavier est passé cycliste professionnel. C'est à partir de ce moment précis qu'il entend parler de dopage. Dès son arrivée, le médecin de l'équipe l'avertit des pratiques dopantes dans le milieu cyclisme.

> Xavier : Je vais vous dire que jusqu'au jour où je suis arrivé chez les professionnels, jamais je n'aurais imaginé qu'il y avait du dopage dans ce sport. Pour moi, c'était le vélo. C'est bizarre a expliqué, je ne pensais même pas que il y avait du dopage dans le vélo quoi. C'est difficilement compréhensible maintenant avec quelques années après mais pour moi, c'était totalement, je le faisais par passion. Moi, je faisais le sport sain.
>
> Xavier : Voilà, quand je suis arrivé chez les pros, on parlait assez librement du dopage mais le premier qui m'a briefé c'était le docteur de l'équipe.
>
> Christophe : Lorsque l'on parle de dopage, c'est à moitié caché ?
>
> Xavier : c'était à moitié caché, mais c'est vrai que l'on arrivait comprendre dans le regard des gens et dans leur attitude. C'était un peu caché les anciens arrivaient à se comprendre et au fil du temps, nous, on arrivait à comprendre aussi.

Dès sa première année professionnelle, le médecin de l'équipe lui prescrit des vitamines sous forme de cachets. Dans le courant de la fin du mois de mai, ce même médecin lui injecte sa première prise de produit dopant et justifie cet acte par la difficulté d'enchainer les deux prochaines courses à étapes de la saison.

> « Ensuite, la première fois qu'il a fait, c'était entre les deux courses, il a voulu me voir dans sa chambre. Et puis que lorsque j'étais dans sa chambre il m'a dit : voilà Xavier tu as deux courses qui sont dures, je vais te faire une piqûre de Kenafer pour t'aider un peu à faire les deux courses bien […]
>
> C'est la seule piqûre que j'ai prise au niveau des produits interdits » (Xavier)

Soumis à une contrainte d'exclusion et à un éventuel non renouvellement de son contrat professionnel, le coureur accepte cette première piqûre malgré lui.

> « Non, je n'étais même pas fatigué c'était une piqûre à faire. Et en plus, à cette époque là, tu ne pouvais pas de permettre de dire non, non plus, c'était carrément une culture et, si tu ne le faisais pas, tu te m'étais à l'écart de tout le monde même le directeur sportif, il pouvait te remercier en fin d'année si tu ne le avais pas fait. » (Xavier)

La deuxième prise survient à la fin de cette même année. Contrairement à la première, celle-ci se passe dans un contexte festif. Xavier n'est alors plus soumis à une quelconque

contrainte professionnelle mais simplement à la pression collective de ses camarades. Le groupe va l'inciter à franchir la « barrière ».

Christophe : et la deuxième prise ?

Xavier: « Là, cela a enchaîné vite. Après l'hiver 1994, cela a commencé avec des fêtes de fans de club avec des coureurs, on prenait des amphétamines le soir pour faire la fête. Et là, tu fais ton baptême, et puis si tu ne le fais pas tu te fais un p'tit peu exclure à la fois du groupe et puis en si, une fois que tu as franchi la première prise de dopage, et la première prise de piqûre en tant que festif, après tout s'enchaîne. Après, la barrière, elle saute. Dès lors que tu commences le dopage, le dopage peut engendrer une prise de drogue festive. Moi c'est-à-dire que j'ai pris les amphétamines, des rails de cocaïne, j'ai dû faire ça peut être quinze fois dans ma vie mais, c'était l'hiver pour faire une fête et ne pas m'endormir à deux heures du matin »

Cette deuxième expérience est décisive quand à la suite de sa carrière de dopé. En effet, pour ce cycliste, le dopage sportif va finalement prendre le pas sur le dopage festif.

« Au moment où tu franchis cette barrière, tu franchis aussi la barrière de prendre un truc pour faire la fête et puis après, tu reprends un truc dopant et puis voilà, tu fais ça pendant dix ans. Après, tu peux ressentir des choses quand tu prends produits, je veux dire que le produit phare c'est l'EPO. » (Xavier)

Un an après son passage chez les cyclistes professionnels, Xavier s'entoure d'un médecin extérieur à son équipe. Tout au long de la saison, il confie la responsabilité de son programme de dopage à ce médecin qui l'approvisionne en divers produits et lui fournit les protocoles de dopage.

« 1995, le Dr X, celui qui a amené l'EPO en France. Donc lui, il a amené l'EPO en France. Ainsi, c'est qui m'a fait une piqûre d'anabolisants, j'ai acheté plus ou moins lorsque je connaissais les protocoles, c'était des achats à droite à gauche. » (Xavier)

« en 1995, l'EPO, je dirais que c'est 0,2 km/h de plus sur un compteur de ton vélo. Déjà, il y a une grosse différence à faire avec tous les amalgames que l'on peut entendre. Déjà, lorsque tu as compris ça, tu arrives déjà à donner une mesure as que tu peux ressentir. Ensuite, par exemple, lorsque c'est de la cortisone, testostérone et tout ça, on ne sent rien. On essaie d'imaginer mais enfin compte, on arrive à analyser ce qui se passe. Par contre, il y a ce petit côté plaisant qui rentre en compte, avec la cortisone. Mais pour tous ces produits-là, je veux dire. » (Xavier)

L'année suivante, Xavier considère qu'il peut renouveler le protocole de dopage sans l'aide du docteur X. Désormais, le cycliste prend la responsabilité de ses actes.

Xavier: « ça, cela a commencé en 96. Car, après, tu sais te piquer, tu sais comment faire. Donc, tu n'as plus besoin force demander conseil des médecins. Tu sais qu'il faut faire tant de piqûres d'EPO trois fois par semaine pour être en forme les jours d'après.

Christophe : « donc là, vous preniez de l'EPO trois fois par semaine ? »

Xavier: « ouais, mais, ma je vais dire, lorsque je connaissais un produit qui marchait bien, je ne m'amusais pas à en essayer d'autres car j'avais un protocole à moi et puis c'est tout. »

En 1996, un premier cas de contrôle antidopage est lié à une injection d'anabolisant du « médecin ». Le second surviendra deux ans plus tard. Ces deux contrôles ne sont pas des formes d'arrêt à sa pratique dopante puisqu'il continue malgré les sanctions sportives.

Xavier : C'est-à-dire que c'est le médecin qui m'a planté une piqûre d'anabolisants et puis, cela a resté huit mois dans les urines. Et je me suis fait griller. Je me suis fait baiser, et puis, tu prends ta sanction et puis après c'est reparti.

Christophe : vous aviez quoi ?

Xavier : J'ai eu six mois. Dans l'évaluation du risque, tu te dis que tu vas prendre six mois. Maintenant, avant, on avait droit à une erreur à l'époque mais maintenant, on a plus le droit à l'erreur. Aujourd'hui, tu te prends un an ou deux, et puis après, c'est terminé

[En parlant de son deuxième contrôle positif]

Xavier : En 98, c'était vraiment une affaire démesurée. C'est-à-dire que on retrouve un taux de nandrolone dans les urines et là, je n'en avais jamais pris. Ils ont retrouvé un taux en fin de compte qui était totalement dans les normes au niveau de Union Cycliste Internationale, il y a des experts qui travaillent sur ça et qui ont envoyé cinq rapports à l'UCI pour dire que mon taux de nandrolone était tout à fait normal mais comme j'étais Français et qu'il y avait eu des affaires sur le Tour de France, la norme au niveau de la France est différente et donc, on a voulu ouvrir un dossier à mon encontre. Parce que, en France, j'avais un taux supérieur à la norme alors que pour l'UCI j'avais un taux totalement normal. Et là, je n'ai rien eu.

Dans le cas de Xavier, les situations de prises de produits dopants sont très différentes. En voici un tableau synoptique :

	1ère prise	2ème prise	Protocole sous contrôle d'un médecin	Dopage en fonction des expériences passées
Précédent	Briefing du médecin de l'équipe sur les pratiques dopantes + Cachets de vitamines	Prise de produit dopant par injection (première expérience)	Les deux premières situations décrites + professionnel depuis plus d'un an	Il connait les protocoles des produits déjà utilisés l'année précédente.
Contexte de la prise	Médecin lui injecte un produit pour tenir les épreuves à venir	Soirée festive	Avisé par un médecin extérieur à son équipe	A sa propre initiative, il organise lui même ses prises de produits dopants
Personnes au courant	Le médecin de l'équipe	Groupe de cyclistes	Dr X (personne extérieure à son équipe)	Pratique individuelle
Forme d'arrêt	Aucune. Début de sa pratique dopante à des fins sportives	Aucune au contraire	Aucune. incite à continuer tout seul	Aucune. malgré deux contrôles positifs
vigilance	Confiance mais se sent contraint par le contrat qui le lie à l'équipe	Contrainte du groupe	Déléguée à un médecin qu'il va voir librement	Faible : Il applique le protocole qu'il a utilisé l'année précédente
Influence par la suite		Il a « franchi la barrière du dopage »	Il connait les protocoles de dopage	Se dope tout seul

1.4.4 LA PERTE DE CONTROLE DE FREDERIC

Après un bon début de carrière internationale dans le cyclisme, Frédéric, est victime d'une grave méningite et subit une perte de poids de 17 kilos. Il nous révèle qu'il pensait même mourir et ne jamais remonter sur un vélo. Il est contraint et forcé de mettre en suspend sa carrière prometteuse. Le professeur qui s'occupe de le soigner lui propose de faire une cure d'anabolisants dans l'unique but de le renforcer musculairement mais aussi éventuellement de revenir à son niveau initial.

« Après j'ai eu un problème de santé, j'ai fait une méningite. Et là, cela m'a stoppé dans ma carrière. C'était l'année d'après, c'était en 1985. Donc là, j'ai failli décéder, enfin bref. Et puis là, cela a mis un coup de frein dans ma carrière. Et c'est là où je suis venu un petit peu aux produits dopants sans le savoir. C'est à dire que après, c'est là où j'ai été positif d'ailleurs. […] Il m'a dit : écoute, ce qui serait bien, c'est que tu fasses une cure d'anabolisants. Il ne m'a pas dit ça comme ça, il m'a dit : cela serait bien que tu prennes ce produit là et que tu fasses une cure pendant quatre mois et puis après, tu vas reprendre une masse musculaire. » (Frédéric)

« Les anabolisants, c'est fait pour reconstruire. Je dirais que c'est la première fois que j'ai fais le pas dedans, enfin le pied dedans » (Frédéric)

Après avoir récupérer de sa maladie, Frédéric reprend doucement la compétition. Cependant, il est contrôlé positif quatre mois après sa cure d'anabolisant. Il s'avère que le produit incriminé est celui qu'on lui avait injecté pour soigner sa méningite. La presse relaye ce cas de dopage et la fédération lui inflige une suspension de six mois. Considérant cette situation d'injuste, ce cycliste est très affecté moralement. Cependant, il arrive quand même à s'entraîner normalement.

« Cela n'a jamais été, je n'ai jamais pris des produits pour me doper. Quand je suis arrivé au championnat après, et que l'on m'a dit que j'étais positif, je ne comprenais pas. Ce n'était pas possible parce que dans ma tête, je n'avais rien pris. » (Frédéric)

« Et puis bon là, tu te dis qu'est-ce qui s'est passé et en plus, c'était quatre mois après le contrôle. Donc les anabolisants, jamais je n'aurais pensé que quatre mois après on pouvait retrouver des traces dans les urines. Pour moi, ça paraissait... Et puis, je savais que la dernière prise, je l'avais prise tel jour. J'avais tous les papiers et je savais que quatre mois avant, je n'avais rien fait d'autre. » (Frédéric)

Pour le second contrôle positif, la situation est très différente. A la suite de son premier contrôle positif, il est qualifié de « dopé » dans son entourage sportif. Par conséquent, ce qualificatif l'incite à parler librement de dopage avec ses coéquipiers. Il se renseigne sur les prises de produits dopants auprès du groupe de cyclistes auquel il appartient. Se doper devient une pratique tellement routinière qu'il finit par perdre sa vigilance et s'injecter un produit dopant à la place d'un autre produit autorisé. Cette maladresse aura cependant peu de répercutions médiatiques et, selon lui, sur sa santé. En effet, Frédéric est en pleine présélection pour les Jeux Olympique ; sa fédération va étouffer l'affaire.

En parlant « des pratiques du groupe » :

« Et c'est vrai que là, on commence à s'y intéresser. On commence à se poser des questions en se disant : tiens... Toujours en entendant parler les autres. Et puis là, on en apprend un peu, on parlait de la cortisone, on parlait des amphétamines, de la testostérone, des anabolisants, tu en entends parler. Dans le milieu de l'équipe de France, tu en entends parler. » (Frédéric)

« Et là, j'avais des ampoules que je n'avais jamais utilisées d'ailleurs, je ne sais plus qui m'avait donné cela. J'avais tout mélangé dedans. Et donc, les ampoules s'étaient frottées. Et puis, je me fais une injection en pensant que c'était ça. Et ben non, ce n'était pas ça, c'était un produit, je me rappelle plus ce que c'était, je crois que c'était de la testostérone. Et donc là, l'affaire, elle a été complètement étouffée par la fédération. Ils ont étouffé l'affaire. » (Frédéric)

Sa première expérience avec les amphétamines est assez singulière et présente une rupture inattendue de la situation. Ses coéquipiers décident de lui injecter des amphétamines non pas pour améliorer ses performances mais dans le but de rigoler entre eux lors d'une épreuve sportive. Les enjeux de la compétition étaient faibles et Frédéric n'envisage pas le devenir de la situation.

D'ailleurs, il nous explique qu'il a pris connaissance du produit administré environ un an plus tard.

« Moi, la première fois que j'ai pris les amphétamines, je ne le savais même pas. On m'avait dit : tiens, viens voir, mets ta mains là. J'ai mis ma main et d'un seul coup, on m'a piqué, j'ai senti une piqûre et puis je me suis retrouvé avec les yeux... J'étais super excité. » (Frédéric)

« Je me suis retrouvé à faire le fou en vélo et c'est pour ça que je n'aimais pas trop ça parce que je ne maîtrisais plus rien. J'étais à fond, je courais comme un malade, d'ailleurs, je me suis cassé le scaphoïde et je suis arrivé en Côte d'Ivoire. Je suis arrivé voir le médecin, et là il m'a dit : vous prenez des trucs vous ? Je le regarde et je lui dis : ben oui. Et là, il m'a demandé : qu'est-ce que vous avez pris ? Et je lui ai répondu : je ne sais pas. Et là, il touche mon poignet, et il me dit que je n'avais rien de cassé alors on avait fait une radio et je ne sentais rien du tout. Et quand on a fait la radio, j'avais le scaphoïde de cassé. (Frédéric)

« J'avais pris un mélange de Pervitin, la Méthédrine et puis, ils appelaient cela le Tintin et la Mémé à l'époque et dedans, il y avait aussi du Tonédron. Ils avaient fait un cocktail des trois, c'était explosif.» (Frédéric)

Pour conclure sur ce dernier entretien, nous pouvons synthétiser ces situations de la manière suivante :

	Première situation	Deuxième situation	Troisième situation
Contexte de la prise	Maladie grave, perte de poids relativement conséquente	Peu clair : Tests de plusieurs produits qu'il confond	son groupe de cyclistes lui injecte une dose d'amphétamine
Poursuite de la pratique	Evaluation des effets : augmentation de la masse musculaire mais surtout contrôle positif et suspension. Moral très affecté	Continue malgré une autre affaire	Une fois, mais il a vite arrêté car il a la sensation de ne rien contrôler.
Formes d'arrêt	Plusieurs articles de presse et six mois de suspension	La fédération étouffe l'affaire (ce qui lui permet de continuer)	Cela devient peu rentable sportivement (inhibition de ses performances)
Personnes au courant	Faible : c'est une histoire singulière	Pratique individuelle mais commune au groupe	La part du groupe est importante dans cette pratique
Vigilance	Déléguée au médecin dans un but thérapeutique	Très faible	Aucune, il est pris dans la logique de la situation
Influence par la suite	Catalogué, selon lui à tort, comme « dopé » ce qui l'incite à poursuivre une pratique dopante	Routinisation	Aucune

Lors de l'analyse de ces quatre entretiens, nous avons essayé rendre compte le plus objectivement possible les expériences que les acteurs nous ont relatées. Nous devions en effet prendre en compte leur vécu antérieur face au dopage (discussions, représentations, prises de produits légaux, observations) et les contextes particuliers à leur situation personnelle (maladie, soirée festive, prescription médicale) pour décrire au mieux les moments critiques qui les ont conduits à la prise de produits dopants. Nous nous sommes également appuyés sur les contraintes professionnelles, collectives et morales ainsi que sur leurs doutes quand à la poursuite ou à l'arrêt de la prise de produits.

1.5 De quelques configurations exemplaires

Nous avons commencé l'analyse de notre matériau empirique en recensant ces produits qui peuplent le monde des sportifs. Si ces longues listes permettent de décrire un monde, il semble difficile de faire l'inférence et considérer que nos témoins ont une expérience de ces substances. Ils peuvent en effet les mentionner, hésiter à les prendre, en discuter, éventuellement en acheter, sans pour autant les consommer. Parallèlement, nous avons recensé des situations dans lesquelles,

des produits ont été utilisés sans que nos acteurs ne connaissent très bien leur nature ni leurs effets. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu dépasser cette analyse des consommations, non pas pour les croiser avec quelques variables comme dans des enquêtes classiques, mais pour mieux saisir les contextes dans lesquels ces produits émergent et les conditions dans lesquelles ils ont pu utilisés.

Un tel projet supposait de rendre compte de la dynamique des jugements et du coup, de repérer les formes de temporalité des acteurs. Notre travail sur les marqueurs a permis de clarifier plusieurs modes. La figure du précédent, la construction d'une série d'indicateurs, le rappel d'une certitude ou d'une position axiologique, le surgissement d'une situation, le processus d'une cure, l'adaptation progressive à des contraintes, l'expression d'une inquiétude, l'ouverture d'avenir, le basculement dans un autre registre, sont autant de d'éléments décisifs pour comprendre la façon dont les acteurs modalisent leurs actions.

Après avoir constitué ses catégories, nous avons pu recenser les façons dont les sportifs les utilisent lorsqu'ils mobilisent des ressources pour prendre « prise », c'est-à-dire pour confronter des perceptions et des repères dans les moments d'épreuve. Nous avons alors décrit les façons dont les dispositifs sensoriels entraient en relation avec de la matière, comment celle-ci pouvait être analysée, tracée et travaillée au moyen d'instruments, les procédés de rassemblements et de regroupements générant des réseaux d'humains et de non-humains pour gérer les épreuves, et enfin la manière dont ces ressources s'articulent avec des espaces de calculs, des représentations et des valeurs.

A ce niveau de notre parcours, nous courrions le risque de descriptions certes variées mais peu unifiées. Nous avons alors tenté de saisir d'une façon plus fine des moments d'épreuve en prenons en compte l'ensemble des éléments précédemment recensés. En décrivant une prise de produit et en la reliant aux incertitudes et aux contraintes pesant alors sur le sportif, à la logique de la situation, à la façon dont il envisageait l'avenir en tenant compte de ses expériences antérieures, nous pensons avoir restitué ces moments en tenant compte du sens que le sportif a pu transmettre dans son récit.

Nous chercherons, pour cette dernière partie de cette analyse à rassembler l'ensemble de ces éléments. Nous nous proposons d'identifier quelques configurations dans lesquelles se pose la question de la prise de produits dopants. Le terme « question » est parfois impropre ; en effet, si

dans certains cas, la consommation d'une substance est l'aboutissement d'un long questionnement pouvant durer plusieurs mois, elle peut aussi, dans d'autres configurations, s'imposer sans aucune réflexion particulière. Nous souhaitons décrire précisément ces configurations dans lesquels les sportifs consomment ou non des produits, en fonction d'un certain nombre de facteurs. La difficulté réside dans le choix des facteurs pertinents, qui ne peuvent se réduire ni à des propriétés sur des personnes (car, ce faisant, cela reviendrait à nier leurs possibilités d'ajustement et d'évolution dont nous avons montré qu'elles étaient centrales) ni à des situations (nous avons montré combien les récits mettaient en scène des repères suffisamment stables, qu'il s'agisse d'une partie de leurs connaissances, de leurs représentations, de leurs valeurs).

Contrairement à l'approche qui sera développée plus bas (cf. partie 2), il s'agit ici de défendre l'idée selon laquelle le rapport au dopage est moins le fait d'une culture qui imposerait un ensemble de significations et de pratiques pesant en permanence sur les membres du groupe (ou de ceux qui veulent y rentrer) que la résultante d'un système complexe marqué par des représentations et des valeurs d'une part, et des contraintes plus ou moins fortes, d'autre part, caractérisant des situations, et que les acteurs doivent authentifier pour se projeter dans l'avenir en envisageant la portée des solutions envisagées.

1.5.1 Trois configurations

Nous avons identifié trois types de configuration. D'un point de vue pragmatique, chacune d'elle peut se penser de façon autonome mais aussi dans un espace de possibles et on peut supposer que si certains acteurs tendent à se retrouver plutôt dans l'une d'entre elles, d'autres vont les faire varier.

	TYPE I : La logique de la situation	TYPE II : Une relation de confiance et d'emprise	TYPE III : Une expérimentation sous contrôle
Description	Une situation impose la conduite à tenir	Des personnes ou des institutions prennent en charge le dopage du sportif	Le sportif s'efforce de contrôler au maximum ses prises
Exemple	Une consommation collective, un ou des sportifs qui offrent une tournée, une occasion… Ex : la présence de cocaïne dans une fête décrite par Alexandre	Un entraîneur, un médecin, un dirigeant organise le dopage, du diagnostic à l'administration des produits Ex : le dopage à l'insu de Jean	Le sportif se documente, détermine ce qui lui convient, fait des expériences sous contrôle et les analyse systématiquement Ex : La cure de Loïc
Prise en compte de précédents	Faible voire inexistante	L'histoire de la relation en termes de confiance, de méfiance et de pouvoir	Maximale. Organisation de la mémoire des différentes prises (tenue de cahiers…) et mise à jour de bilans pour qu'ils soient toujours disponibles
Figure du changement	Le basculement dans la situation	Le changement est le résultat d'une négociation entre le sportif et un tiers.	Expérimentation avec une contrainte de réversibilité.
Ouverture d'avenir	Faible voire inexistante	Pris en charge par un tiers	Maximale. Chaque prise est envisagée dans la prise en compte de ses conséquences
Orientation temporelle dominante	Un présent évanescent	La routine : on suit les protocoles et la programmes fixés	Adaptation : le changement progressif en fonction des bilans précédents
Travail interprétatif	Adaptation de son attitude à la situation	Faible dans sa phase normale car pris en charge par un tiers mais une mise à l'épreuve de la confiance reste possible	Maximal et sans cesse présent, du travail documentaire à l'analyse des expériences, en travaillant la sensibilité à la variation
Les produits et les doses	Déterminés par la situation	Déterminés par un tiers selon des protocoles fixés	Déterminés par la littérature et les indicateurs pris sur le corps
Implication du groupe	Le groupe, dont la taille et le mode de constitution peuvent être variable (les copains, les membres de l'équipe, le peloton) suscite ou répond collectivement à la situation	Interaction entre les personnes du staff et le sportif.	Très faible. Il s'agit d'une pratique surtout individuelle mais si quelques-uns sont au courant voire sollicités pour des conseils

	TYPE I : La logique de la situation	TYPE II : Une relation de confiance et d'emprise	TYPE III : Une expérimentation sous contrôle
Conditions pour poursuivre de la pratique	Nouvelle occasion	La confiance et/ou l'intérêt	Analyse et évaluation des expériences antérieures
Conditions pour arrêter ou freiner la pratique	Un événement marquant (contrôle positif, problème sanitaire…)	La méfiance et/ou le conflit	Série d'indices inquiétants
Forme de vigilance	Faible, même si la peur peut-être présente	Confrontation entre les discours des tiers et des indices externes	Permanente en raison du développement d'une activité perceptuelle continue
Sensibilité supposée à une campagne antidopage	Faible, même si la peur des sanctions peut freiner le sportif. Mêmes difficultés que dans les campagnes de prévention pour la sécurité routière, le tabagisme ou les MST	Faible car le sportif ne se sent pas responsable. Tout au plus, il faudrait lui donner les moyens de se dégager de l'emprise	Forte si la campagne parvient à faire la preuve de la nocivité des pratiques mais faible si elle joue sur un argument moral

Comme toute tentative de modèle, ce tableau est réducteur, mais avant d'en préciser les limites, attachons nous à l'expliciter en précisant ces différentes configurations que nous entendons comme des alignements de situations avec des formats d'actions et de jugement.

La première d'entre elle se caractérise par l'importance de la logique des situations[79]. Nous ne souhaitons pas dire par là, que la situation est immanente et qu'elle impose des actions aux individus mais que ceux-ci, plus ou moins volontairement, se mettent dans des situations particulières et s'y soumettent. Le dopage festif en est le prototype et le non sportif peut comprendre ce qui se joue, dès lors qu'il s'est vu payé une tournée d'alcool dans une ambiance animée. Mais cette configuration concerne aussi les baptêmes où un jeune sportif peut sentir que dans cette situation, il ne peut pas dire « non », les cadeaux que l'on se voir offrir et, d'une façon plus générale, les échanges largement décrit par la tradition anthropologique. Certes, il est possible de refuser mais cela a un coût. Une prise de produits dopants dans cette configuration peut paradoxalement se donner à décrire comme un « lâcher-prise ». En voulant d'adapter à la contrainte de la situation, le sportif se laisse aller, évalue peu les conséquences même s'il peut éprouver des regrets plus tard. Le récit que Paul fait de sa première expérience illustre assez bien cette configuration :

Paul : Et puis un jour, on zonait, on se faisait chier et on s'est dit pourquoi pas, on essaiera de trouver et à la limite c'était des amphétamines, du "Dinaintec". Comme ça, c'était un pari. Une connerie, on se faisait chier dans la journée et allez, tiens, si on allait voir une pharmacie et puis bon on en a eu. Et puis, on n'en a croqué deux chacun le soir et puis là, et les autres, nous tournaient un peu moins autour des oreilles.

Patrick : c'était un truc que vous aviez décidé ça ensemble?

Paul : ouais, c'était comme ça

Patrick : avec des potes du club?

[79] Nous empruntons cette expression au titre d'un numéro de Raisons pratiques, De Fornel M., Quéré L. (Eds), 1999, « La logique des situations : nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales », Raisons Pratiques, n°10, Paris : Editions de l'EHESS.

Paul : non, c'était des copains, on était deux ou trois copains que l'on se connaissait un peu et pour rigoler, parce que moi j'aimais bien rigoler et que cela se passe bien. Et je pense que, il y en n'avait l'un de nous qui avait un peu moins de retard de ce côté-là parce que je pense que avec le recul qu'il était déjà un petit peu plus. Et malheureusement après, lui, il avait une conduite un petit peu plus addictive. Il y a eu du mal à s'arrêter... Disons son expérience à plus ou moins mal finie.

La psychologie sociale a vocation à analyser ce type de prises de décisions collectives et les marges de liberté du sportif qui passe à l'acte dans ce type de situation. Si du point de vue de la loi, il devient « dopé » notamment en cas d'un contrôle positif à la suite d'une telle consommation, les sanctions apparaissent souvent comme injustes et sont généralement mal comprises. En effet, tout comme un automobiliste qui respecte parfaitement le code de la route pendant des milliers de kilomètres se sent écœuré par une sanction pour son unique dépassement de vitesse durant son long trajet[80], le sportif consciencieux qui s'entraîne régulièrement et qui exceptionnellement lâche prise le temps d'une soirée entre « copains » tend à se révolter contre les institutions coercitives prétendant agir pour le sport et les sportifs, qui sanctionnent le moindre écart.

Il est difficile d'inviter les acteurs à travailler les formes de vigilance dans cette configuration. Les seuls modes de recul sur ces pratiques résultent d'événements marquants qui surgissent tout aussi vite que la situation elle-même. Du coup, il semble impossible d'aider à repérer des signes d'un basculement, de se préparer à gérer des épreuves exigeant une adaptation dans un temps court. Les actions antidopage ne peuvent travailler que sur ces réalités qui s'imposent lorsque l'on s'y attend le moins, avec une tension dramatique particulièrement forte : l'accident de voiture en sortant d'une soirée arrosée, le rapport sexuel non protégé qui contamine le partenaire, l'overdose dans une ambiance festive, la mort d'un cycliste ayant abusé de produits dopants… La tension entre les représentations, la morale, les principes axiologiques et autres règles valant en tout lieu et à tout moment, et les contraintes de la situation locale, largement décrite dans ses formes modalisée et circonstanciée, est alors maximale.

[80] Cf. sur ce point Chateauraynaud F., Trabal P. (Dir), 2005, Conducteurs ordinaires, et extraordinaires, aux prises avec les dispositifs publics : Sociologie des expériences routières et de leurs mises en forme argumentatives, Rapport PREDIT / DOXA, Ministère de l'équipement.

La deuxième configuration est plus complexe à décrire car elle se caractérise par deux figures différentes et complémentaires : la confiance et l'emprise[81]. Commençons par la décrire. Le sportif est intégré dans une équipe qui le prend en charge. Ce service lui permet d'éviter des erreurs sur son entraînement, sa préparation, le choix des épreuves car l'ensemble de ces moments d'incertitudes sont gérés par le staff. Le dopage, dans cette perspective, n'est qu'une modalité de ce type de rapport qui repose sur la confiance. William James, l'un des fondateurs du pragmatisme, lie cette notion centrale dans sa philosophie à celle de la foi en notant que l'indétermination et l'incertitude sont un des ressorts[82]. Le sportif pris en charge, s'en remettant à son entraîneur et le staff médical avec lequel le coach travaille depuis longtemps, interroge peu ses pratiques dopantes. Il considère que les produits qui lui sont administrés le sont pour son bien, que ce n'est pas dangereux (il a la caution d'un médecin), et ne sent pas sa responsabilité engagée puisque le seul reproche que l'on pourrait lui faire est d'accorder sa confiance à un groupe de gens évoluant dans le métier depuis longtemps, le plus souvent dans une institution prestigieuse. Si certains sportifs se questionnent et se posent des limites alors qu'ils s'efforcent de trouver des produits, ceux qui évoluent dans cette configuration considèrent cette entreprise avec beaucoup de détachement puisqu'on leur procure généralement ce qu'il faut ; au pire, leur fait-on une ordonnance pour aller s'approvisionner à la pharmacie comme tout un chacun. Un contrôle positif est là encore vécu comme un étonnement et interprété soit comme une erreur (toujours possible) d'un membre du staff, soit comme la conséquence d'une loi inadaptée à la réalité du travail du sportif. Dépossédé de la nécessité de chercher des précédents et d'envisager l'avenir en dehors de la seule dimension sportive, le sportif dans ce cas fonctionne dans la routine qui alimente la confiance. Dans la mesure où tout se passe normalement, le temps joue ici comme un élément décisif pour stabiliser la relation au point qu'il deviendra particulièrement coûteux de la défaire. Une façon d'ailleurs de la renforcer serait, pour le sportif, de participer à ce système en facilitant dans la mesure où cela est nécessaire, l'organisation du dopage. Notons qu'un sportif peut participer à ce type d'activité tout en étant dégageant sa responsabilité puisqu'il n'est pas à l'origine de ce système. La défense maladroite de Virenque après le Tour 98 peut s'expliquer

[81] Ce terme est ici entendu dans l'acception de F. Chateauraynaud, qui par cette notion s'efforce de refédinir une sociologie du pouvoir. Pour clarifier ce concept naissant, on peut se reporter au texte suivant : http://prospero.dyndns.org:9673/prospero/acces_public/06_association_doxa/Emprise.pdf

[82] On peut se reporter au commentaire de D. Lapoujade qui rassemble et analyse les textes de James sur cette question : Lapoujade D., 1997, William James : empirisme et pragmatisme, Paris : PUF, pp. 85-119.

comme un refus d'endosser sa responsabilité puisqu'il évoluait dans une organisation qui prenait tout en charge et envers laquelle il se sentait redevable (ce qui explique sa participation au système) et fidèle (raison pour laquelle il a continué à nier longtemps)[83].

Car ce sont les modalités de sortie de cette configuration qui restent intéressantes à analyser. Il est possible que la confrontation entre des repères extérieurs parvienne à faire basculer la relation de confiance dans une méfiance. Cela peut se faire lentement en prenant peu à peu conscience que ces pratiques puissent être dangereuses, en s'étonnant de fonctionnements différents par des rencontres avec d'autres, en doutant de la compétence d'un membre du staff. On comprend d'ailleurs mieux pourquoi la force de l'organisation réside dans sa fermeture à l'extérieur. Le propos d'Alexandre est sur ce point éclairant :

> Il y avait vaguement X mais de toute façon en plus moi, j'avais interdiction de m'entraîner avec quelqu'un d'autre. On n'allait pas en stage national parce que c'était interdit parce que justement, j'allais avoir un autre avis qui ne serait peut-être pas forcément mauvais mais de toute façon, cela déstabilise. La règle c'était : tu as un coach tu suis donc coach. Même si il dit des conneries, il faut le suivre. Parce que au moins, on sait où on va. Alors si tu commences à écouter tous azimuts, Pierre, Paul ou Jacques même, ce qu'ils te disent, c'est peut-être bon dans le contexte mis dans ton entraînement, on ne sait pas où cela va t'amener. (Alexandre)

En hypothéquant l'avenir (« on ne sait pas où cela va t'amener ») pour calmer toute velléité de sortie de cet univers clos, le staff – ici dans la personne du coach – peut sentir que la confiance est menacée. La relation peut alors évoluer sous la forme d'un conflit.

> … tu lui [le médecin] fais confiance, lorsque tu arrives dans l'équipe, cela fait dix ou quinze ans que lui est dans l'équipe, et s'occupe des tendinites des genoux et tout ça, tu ne vas pas te mettre en conflit avec. C'est surtout ça, tu ne veux pas te mettre en conflit avec. (Xavier)

Cette tension entre confiance et peur du conflit est assez proche de la notion d'emprise travaillée par Francis Chateauraynaud qui avait inventé le concept de prise pour penser la

[83] Voir sur ce point Duret P., Trabal P., 2001, Le sport et ses affaires..., op. cit.

réciprocité : on a prise sur quelqu'un ou quelque chose dans la mesure où ce quelqu'un, ce quelque chose donnait prise et vice versa. On sait que la réciprocité est un modèle régulateur essentiel en matière de relations humaines (voir le modèle du don et du contre-don d'un côté et celui des attentes mutuelles dans l'interaction de l'autre). Il a cherché à mettre en variation ce modèle en examinant, d'abord au plan théorique, puis sur la base d'exemples liés au combat singulier puis à l'usage ordinaire de qualifications psychiatriques particulières « perversion », « paranoïa », etc. On peut prendre plus que l'on ne donne ou donner plus que l'on ne prend. Tentant de construire un modèle de l'emprise, en s'intéressant à l'instrumentalisation de l'autre et l'impossibilité pour celui-ci de rompre le cycle d'échange dans lequel il donne plus qu'il ne prend, il construit la rupture comme de l'ordre de l'injustifiable et supposant un passage en force, un acte de rébellion, de violence, etc.

Une forme de rupture de cette relation installée dans la configuration que nous tentons de décrire est plus radicale : lorsqu'un sportif dispose d'une preuve suffisamment forte comme quoi la confiance qu'il accordait a été trahie, le basculement dans l'épreuve de force est immédiat. C'est le cas de Michel :

> Oui, je l'ai vu effectivement lorsqu'un jour, on a dit : tiens, il n'y a plus de B12, on va te faire une ordonnance, tu vas aller les chercher. Et puis, je suis allé les chercher, je suis revenu dans la voiture et là, j'ai regardé la boîte, et cela n'était pas marqué B12. J'ai ouvert, j'ai lu la notice, et nulle part, ils parlaient de B12. Et puis là, je suis allé voir mon médecin X, et il ne s'en souvient pas de cet épisode, c'est possible. Et donc, malgré tout j'avais un doute car j'avais tellement confiance en eux. Bon là, j'avais quand même malgré tout un doute et là, je lui ai montré et je lui demandai : tu peux me faire ça. Et là, il m'a dit : tu sais ce que c'est ça ? Je lui fais non, je crois. Et là, il m'a dit que c'était du doping. (…) On se retrouve con de s'être fait piéger, on a du mal à réaliser. On ne peut pas y croire. Je m'en rappelle qu'en AAAA lorsque j'ai su que je ne faisais pas les jeux, je n'étais pas sélectionné, je me rappelle qu'il y avait eu un contrôle anti doping pour les athlètes qui y allaient. Je me rappelle, d'avoir fait la remarque que j'aurais pu pisser à la place de Y. C'est vrai que c'était plus que naïf car je ne pensais pas du tout avoir été dopé. J'aurais pu me dire mais oui, mais toi, tu as été dopé, tu as des traces encore quoi que ce soit. Vraiment, cette idée-là ne m'a même pas effleuré. D'ailleurs, je ne suis pas sûr que quelqu'un ait pissé à sa place (Michel)

La prise de conscience que la confiance n'était pas méritée est rapide et provient d'une sortie vers le monde extérieur : prise de contact avec la boîte du produit censé être des vitamines, discussion avec son ami médecin n'appartenant pas au staff. La description du contrôle antidopage marque la confiance qu'il mettait en l'équipe qui le préparait et permet de mieux

comprendre la violence de sa réaction. Le conflit n'a pourtant pas éclaté de suite car le problème de sa reconversion n'était pas réglé. Longtemps larvées, les relations se sont envenimées et débouchèrent sur le dépôt d'une plainte.

Ce cas est limite dans la mesure où il s'agit d'un dopage à l'insu du sportif mais il permet de saisir combien les modes de sortie de cette configuration sont peu évidents. Les actions antidopage dans ce cas portent peu. Ne se sentant pas responsables, les sportifs ne se sentent pas concernés par l'argument moral. La mise en garde sanitaire ne les atteint pas plus, puisque dans la phase normale de la configuration, ils fonctionnent avec une caution du corps médical. Les seules solutions seraient de s'attaquer aux staffs (mais leur organisation rend le coût élevé) ou à fournir aux sportifs des moyens de se décloisonner notamment en multipliant les repères extérieurs susceptibles d'encourager la critique.

La dernière configuration se caractérise au contraire par le fait que les consommations sont parfaitement assumées par le sportif. C'est notamment le cas lorsque celui-ci s'efforce de tout contrôler (ce qui ne veut pas dire qu'il y parvient). Il identifie un problème physiologique et s'interroge. Il peut se prendre beaucoup de temps pour cela et lorsque sa décision est prise, il se documente. Là encore, la modalité temporelle dominante est à l'inverse de l'urgence, celle du temps nécessaire. Le cas de Loïc est à ce titre exemplaire :

> C'est vrai que l'on peut dire que j'ai commencé à y penser à peu près aux alentours de janvier. (…) Après je me suis dit : si je veux le faire, il faut que je le fasse dans les meilleures conditions. Par exemple depuis janvier, j'avais commencé à prendre la direction de cette prise. Pourquoi parce qu'en fait depuis janvier, j'ai commencé à m'entraîner super bien. Je me suis dit : il faut que lorsque je commence ma prise, il faut que je sois au top. On va dire qu'il fallait que je sois déjà au taquet au niveau de mes performances naturelles pour que, lorsque je vais prendre ma prise, cela fasse vraiment un bond. Donc en fait, depuis janvier, j'ai commencé à accélérer, à avoir des entraînements très rigoureux, prendre beaucoup de force. J'avais déjà augmenté de performances entre janvier et mai, juin. J'avais pas mal déjà augmenté mes performances. Je n'étais pas vraiment au maximum de ce que je pouvais faire naturellement mais, j'étais assez proche. J'étais déjà bien entraîné. Donc, c'est vrai que c'était quelque chose qui, on va dire, était à peu près prémédité. (Loïc)

La préméditation est à l'opposé de la première configuration, laquelle se caractérisait par une soumission à la contrainte de la situation. Ici toutes les précautions sont prises. Non seulement la recherche documentaire est exhaustive pour contrôler les effets biologiques et

déterminer les produits et les doses adéquats mais Loïc cherche aussi à prévenir les troubles comportementaux :

> Il y a plusieurs choses qui ont été prises en compte en fait. Il se trouvait que cet été, je ne partais pas spécialement en vacances, j'avais du temps pour cela, j'avais fini mon cursus à l'université pour l'année. Et donc, j'avais du temps à consacrer à cela. En fait, cela demande un plein temps. Si on veut être efficace, pendant deux mois/deux mois et demi, il faut pouvoir se concentrer là-dessus. Il faut faire un régime qui va avec, il faut continuer les protéines et puis s'entraîner. Bien dormir, etc. Et moi, je voulais le faire très consciencieusement, je voulais qu'à la fin je puisse évaluer si c'était une bonne chose ou une mauvaise chose de l'avoir fait. Et pour ça, il fallait que je le fasse bien. Il faut que je puisse me dire qu'à la fin de la prise... C'est-à-dire deux mois après lorsque j'aurai fini, je vais regarder quels sont mes acquis réels et qu'est-ce que je suis capable de faire maintenant sans produit, est-ce que cela valait la peine ? Est-ce que cela vaut le coup de retenter une autre fois, de renouveler ou de ne pas renouveler, selon quelle fréquence etc. je voulais pouvoir avoir une analyse assez juste de cette prise, et de savoir si c'était intéressant ou pas intéressant de l'avoir fait. Et voilà pourquoi j'ai essayé de la cadrer au maximum avant de la faire. J'en ai parlé autour de moi, j'en ai parlé à mes amis proches parce que je voulais savoir si j'avais des troubles au niveau de mon comportement, si ils me trouvaient plus agressif ou moins agressif. Je savais qu'il y avait des choses liées à cela donc, j'en ai parlé facilement. Ce n'est pas quelque chose que j'ai fait seul sans le dire à personne. Les personnes que je connaissais bien, je leur ai dit : « Voilà, je vais prendre des produits, dites-moi si vous voyez que je change de comportement, si vous avez l'impression qu'il y a des choses qui ne sont plus comme avant». Je voulais avoir un regard extérieur. C'est très important. Je sais très bien que j'aurais pu tout à fait foncer tout droit et pas me voir changer. Il se trouve qu'au niveau de mon comportement, je n'ai pas eu d'agressivité, je suis assez calme. Je ne pense pas que ça aurait pu m'arriver. C'est des choses qui m'auraient fait arrêter immédiatement. Je n'aurais pas toléré de toute façon que cela change mon comportement.

La figure du changement déployée celle de l'expérimentation. Le sportif éprouve les potentiels en développant une attention particulière à ce qui advient du passé, ce qu'offrent les ouvertures d'avenir, ce qui se joue dans le présent, en travaillant lui-même les modalités de transformation, avec une contrainte de réversibilité. Pour cela il s'agit de développer au maximum sa vigilance en se dotant d'indicateurs et en travaillant sa capacité perceptive c'est-à-dire sa sensibilité à la variation. Des sportifs comme Cédric ou Hubert confiaient se faire faire des prises de sang très régulièrement pour contrôler les risques encourus. Il est intéressant de regarder les modalités possibles de recul dans cette pratique.

Cédric : Il est allé chez mon toubib et il s'est trouvé que tous les deux... Lui est descendu à 0,40 nano-gramme par millilitre si je ne me trompe pas, et moi 0,25 alors que la norme c'est entre 4 et 9. Donc, ça fait des dosages.... Là il y a un peu le feu au lac. Premier rendez-vous chez mon toubib. Bien sûr je prends une avoinée, ce qui est normal. Et il me dit: « là, repos, repos par contre pas de prescription de produits pouvant hypothétiquement lancer des fonctions comme l'hormone femelle la lagunadotrophine puisque, ce qu'on met d'un côté, on le court-circuite de l'autre. L'axe peut court-circuiter. La solution est de prendre du repos et que les fonctions reviennent naturellement à leur état initial ».

Patrick : C'est toujours le même médecin?

Cédric : Oui. Par précaution, je vais rencontrer un médecin à L c'est X qui est connu mais qui est aujourd'hui en difficulté dans l'ordre des médecins. (…) Le plus raisonnable c'est le repos. Donc, je suis les conseils; et pas de produits durant les 7 ou 8 mois restants.

Envisager une action pour un sportif consommant des produits dopants dans cette configuration ne peut se faire que si l'argument sanitaire est suffisamment précis (le niveau de connaissance sur les effets des différentes substances est particulièrement élevé) et s'il s'inscrit dans la série d'indicateurs jugés pertinents.

1.5.2 D'UNE TYPOLOGIE A UN CONTINUUM

Il est inutile d'insister sur le côté réducteur d'une présentation en trois colonnes. En fait, on pourrait insérer au moins une configuration entre chacune de celles que nous avons décrites. Commençons par montrer qu'entre les deux premières, il est possible d'en envisager une autre, empruntant des caractéristiques de l'une et de l'autre.

Il suffit de considérer le cas du sportif blessé ayant recours à des produits dopants, qu'ils soient interdits malgré une justification thérapeutique, ou consommés au-delà des autorisations délivrées dans ce cadre. Plusieurs prises de produits décrits dans notre corpus nous conduisent à envisager le cas :

[Suite à une opération]

Alexandre : c'est lui qui a commencé à traiter ma cicatrice parce qu'elle était un peu boursouflée et il m'a dit tu vas voir, cela va aller plus vite. Et c'est là que j'ai connu les bienfaits de la procaïne et puis tu hallucines (…) Il m'a dit, tu vas revenir, on va en refaire. On le faisait peut-être toutes les semaines, un truc comme ça des piqûres de procaïne dans la cicatrice elle-même dans tous les points rouges et tu vois bien que la cicatrice, elle avance à une vitesse incroyable.

Patrick : en plus à l'époque, ce n'était pas interdit.

Alexandre : Ha non, du tout, je vais de dire, je vais plus loin. A cette époque-là, je n'avais pas encore fait mon record, je ne savais même pas qu'il y avait une liste de produits interdits. A cette époque là, j'ai 18 ans et je ne sais même pas qu'il y a des trucs qu'il ne faut pas prendre. Moi, j'estime que si le médecin me donne un truc, il est médecin. Et ça s'arrête là. A la rigueur, je vais même te dire un truc, dès cette année-là et c'est ma mentalité, si la fédé me dit qu'il ne faut pas ça et que le médecin me dit qu'il faut prendre, moi je dis : tu es médecin ? t puis mon, les instances fédérales ne passeront jamais au dessus de ma santé. Donc, cela veut dire que si un mec est médecin, il fait son métier, il me dit tu peux prendre ça, c'est bon pour toi même si le président de la fédé te dit : on va te contrôler, tu vas être positif. Moi je lui dis que je t'emmerde. De quel droit toi, tu vas passer au dessus d'un médecin. Même maintenant, si un médecin me dit de prendre des stéroïdes, tu en as besoin. Ben, si c'est médicalement justifié, tu peux me contrôler tant que tu veux, cela a aucune importance pour moi, tu es rien pour moi. Ce qu'il faut comprendre, c'est que les instances fédérales sont rien.

En fait, on pourrait considérer que comme dans la première configuration décrite, c'est bien la situation, ici sanitaire, qui impose la prise de produit. Alexandre continuera bien au-delà de son problème de santé à utiliser ces produits, mais il liera avec plus ou moins de convictions, ses consommations à cette histoire selon le principe qu'il décrit dans l'extrait précédent. La logique de la situation semble inviter à décrire ce cas avec les modalités de la première configuration.

Mais on peut aussi considérer qu'il n'a pas la totale responsabilité de ce type de prise. Ayant une confiance absolue dans le médecin qui lui a sauvé sa jambe (il était question qu'il ne puisse plus marcher et a fortiori, ne plus pratiquer), Alexandre lui reconnaît une immense dette. La relation entre le sportif et son « sauveur » est très proche de celle décrite dans la deuxième configuration. Si on reprend les différentes caractéristiques que nous explicitions précédemment, on pourrait dire que ce type de pratique s'inscrit bien en référence à des précédents (médicaux) et que l'avenir est envisagé : confié au corps médical, le travail interprétatif, les projections dans le

futur, les substances et les posologies retenues, structurent la prise de produits selon des protocoles scientifiques assez stabilisés comme c'est le cas du type II.

Ce chevauchement des configurations précédemment décrites invite à penser qu'il y a plus un continuum entre les deux qu'un ensemble de critères tels ceux que nous mettions en exergue, qui les opposeraient de façon définitive. Or on pourrait défendre la même idée enter les types II et III.

Il suffit pour ce faire de considérer le cas du sportif qui s'émancipe progressivement de la mainmise du staff pour gagner en autonomie. Mais cela peut-être aussi une répartition des rôles entre le staff médical qui pallie le manque d'informations du sportif, assure le suivi biologique, conseille les produits et les doses tout en déléguant la responsabilité à l'intéressé.

Nicolas : Moi, c'était directement la prise de sang et puis ensuite, c'était un retour à la douche et puis ensuite, à la fin de la semaine, on revenait par rapport aux analyses de la prise de sang, il nous disait ce qu'il allait ou ce qu'il n'allait pas.

Christophe : Le médecin ?

Nicolas : Oui le médecin qui était accompagné des entraîneurs. Le médecin, il ne nous parle jamais seul. Il nous dit ce qui nous manque par rapport au sang. (…).

Christophe : Ça se passe comment ces discussions ?

Nicolas : Moi, à chaque fois que je suis passé à l'infirmerie après mes analyses de plus de sang je suis toujours seul avec les entraîneurs qui accompagnent et le médecin.

Christophe : Et le discours, il est comment ?

Nicolas : Moi, on m'a toujours proposé, mais on ne m'a jamais obligé.

Christophe : Proposer des produits ?

Nicolas : Voilà. Ils nous ont dit, si tu veux faire tel temps à la prochaine étape, il te manque ça, on te fait cette piqûre et puis on peut dire que tu seras dans les alentours de ces temps-là que tu dois faire.

Ce type de configuration revient à laisser le staff authentifier la situation, en prenant des indicateurs et des traces sans le corps, envisager l'avenir et, si le sportif l'accepte, procéder à l'injection. Contrairement au type III, une bonne partie du travail interprétatif est donc assuré par les entraîneurs et le corps médical. Mais ils laissent la liberté au sportif qui doté de son libre-arbitre peut mobiliser ses propres ressources, notamment ses valeurs. On peut néanmoins, dans le cas de Nicolas interroger la marge de liberté qu'il garde car, plus loin dans l'entretien, il affirme :

> Christophe : Il t'a jamais dit le nom des produits ?
>
> Nicolas : Moi après, c'est avec lui, comme un accord, j'ai toujours dit. Il savait très bien que j'acceptais que la créatine. Après, on fait confiance aussi, on fait confiance totalement aux médecins, si on ne fait plus confiance, on arrête.

N'ayant qu'une partie la prise, puisqu'il se prive de faire le travail d'authentification, on peut considérer qu'il est dans une situation d'emprise. Ce type de configuration mixte, entre les types II et III, fonctionne sur une division entre les tâches techniques et scientifiques d'une part et les responsabilités morales d'autre part. D'autres variantes existent. Par exemple, nous avons plusieurs descriptions de ce partage des tâches dont l'initiative incombe au sportif lui-même. C'est le cas de Xavier qui commence par être pris en charge par le staff, sans qu'il puisse protester :

> Christophe : donc là, il t'a convoqué par ce que tu étais fatigué.
>
> Xavier : non, je n'étais même pas fatigué c'était une piqûre à faire. Et en plus, cette époque là, tu ne pouvais pas de permettre de dire non, non plus, c'était carrément une culture et, si tu ne le faisais pas, tu te m'étais à l'écart de tout le monde nommé directeur sportif, il pouvait te remercier à la fin de l'année si tu ne le avais pas fait. A cette époque-là, si tu disais non, à la fin de l'année, on te disait on ne te renouvelle pas le contrat.

Puis, partant de cette équipe, il doit gérer seul sa préparation en termes de dopage. Il décide donc de solliciter un médecin pour s'en remettre complètement à lui :

Et puis là, dernièrement, je suis allé voir un Italien pour cette année mais bon... (…) c'était pour une programmation. Il fournit des ordonnances, des protocoles. (…) à l'entraînement, on avait obligation de faire ça en parallèle avec l'entraînement, par exemple, l'EPO, c'est un oxygénateur, si tu veux, avec de l'EPO tu vas t'entraîner un peu plus dur à l'entraînement puisque tu peux te permet de le faire, si tu veux, avec les produits d'accompagnement à côté. (Xavier)

Ceci nous invite à penser le tableau initial, moins comme une typologie que comme un continuum dont le principe d'ordre serait le maintien de la prise. Du « lâcher-prise » caractérisant le type I à la volonté de garder le contrôle sur tout (type III), on peut considérer toute une variété de façon de consommer des produits dopants, même si quelques modalités sont suffisamment pures pour que l'on puisse identifier ce que nous avons appelé des configurations. Penser ce modèle plus comme un continuum qu'une typologie permet notamment d'envisager les cas extrêmes. D'un côté, lorsque le contrôle se veut total, on pourrait imaginer le cas limite d'un sportif se transformant en médecin spécialisé, s'auto-diagnostiquant de façon continue, se méfiant de tout et de tous au point de devenir à la fois paranoïaque et hypocondriaque. A l'autre extrémité, le renouvellement incessant de situation dans lesquelles le sportif « lâche » est plus balisé puisque l'on se rapproche de l'addiction. La seule modalité temporelle pertinente est celle où on s'interroge sur la future situation dans laquelle on pourra consommer. Nous avons quelques récits décrivant ceci :

Frédéric : Et c'est vrai qu'il y en a beaucoup qui marchaient aussi aux amphétamines. Moi, cela m'est arrivé d'en prendre un jour pour rigoler. Mais je n'ai jamais été accroc vraiment de ce genre de choses. C'était plus après pour aller faire la fête ou aller en boîte machin que sur le vélo. (…) Dans le milieu de l'équipe de France, tu as des gars qui ont déjà leur filière et puis là, tu leur demandes. Et là, tu dis: tiens, tu ne peux pas nous avoir ça, et puis voilà c'est tout. Et puis, tout le monde est au courant.

Christophe : On ne devient pas accroc ?

Frédéric : Non je ne sais pas, je ne suis pas devenu accro. Et puis, ça dépend à quel rythme. C'est vrai que j'en ai vu qui sont devenus accros, il y en a pas mal. Mais après, ça dépend dans quel sens que le fait. C'est toujours pareil, c'est comme l'alcool, c'est comme tout.

Qu'il s'agisse des deux extrémités de notre continuum, ce sont bien les temporalités de l'activité qui génèrent le côté pathologique : entre un sportif cédant sans cesse à ces situations

dans lesquelles il lâche, et un autre, à l'opposé renouvelant de façon continue ses contrôles pour ne pas « perdre prise », il semble exister toute une série de consommations différentes.

Le but de cette tentative de modélisation n'est pas de qualifier les individus en leur attribuant un mode de fonctionnement mais de penser qu'ils se positionnent, plus ou moins volontairement dans ces configurations, que nous définissons comme de cas assez standardisés d'alignement de formats de jugements et d'action dans des situations données. Un même individu se retrouve généralement au cours de sa carrière dans plusieurs configurations, même si les personnalités des uns et des autres, ainsi que les contextes rendent certaines figures plus ou moins probables que d'autres. On imagine mal Loïc, proche d'un contrôle absolu de ces consommations, se laisser tenter lors d'un dopage festif ; mais il convient de rappeler qu'il s'agit d'un ancien héroïnomane qui se méfie énormément de rechuter et qui peut néanmoins le faire. De même il semble difficile de penser qu'Alexandre, ou quelqu'un comme Philippe Boyer, puissent vouloir contrôler chacune de leur consommation. Toutefois, l'un comme l'autre manifeste des craintes concernant la dangerosité de certains produits et cherchent à obtenir quelques garanties en cas de doute.

Présenter ces configurations comme un ensemble de possibles permet de considérer que les sportifs sont en partie maîtres de leur destin dans leurs consommations de produits dopants et qu'une clé pour comprendre la marge de liberté dont ils disposent est précisément de regarder les temporalités dans lesquelles ils inscrivent leurs pratiques et d'être attentif à leurs modes de vigilance. Nous pensons qu'il s'agit là d'une tentative pour mieux comprendre et mieux les aider à développer leurs capacités perceptives. Avant de développer les conclusions politiques qu'induit ce type d'approche, nous développerons une autre perspective.

2. UNE ANALYSE A PARTIR DE LA SOCIOLOGIE DES PRATIQUES

2.1 Eléments d'introduction pour l'analyse en termes de sociologie des pratiques du dopage sportif

2.1.1 DIVERSITE DES RELATIONS ENTRE CARRIERES ATHLETIQUES DANS LE DOPAGE ET INSTITUTIONS SPORTIVES

Lutte & haltérophilie, athlétisme, cyclisme, culturisme présentent un continuum de carrières plus ou moins encadrées, plus ou moins autonomes. Ces différentes disciplines ont été étudiées successivement dans la mesure où les carrières qui s'y déroulent sont plus ou moins façonnées par leur environnement institutionnel. Les sports de force que sont la lutte et l'haltérophilie présentent les cadres institutionnels les plus contraignants. Ils présentent des homologies remarquables avec les bounded careers décrites dans le domaine des « organization and management studies », notamment au Massachusetts Institute of Technology, telles qu'elles ont été développées dans les années 1970 et 1980[84]. Le cadre de référence de ces analyses de carrières est l'organisation, l'institution avec ses frontières claires, sa bureaucratie interne qui routinise les règles de comportement, son échelle de positions, de statuts et de rétributions qui organise en son sein la mobilité sociale verticale des individus. Les fédérations de lutte et d'haltérophilie, dans les années 1980, compte tenu du monopole qu'elles détiennent sur l'encadrement de la pratique de haut-niveau, rendent hautement improbables l'occurrence de carrières atypiques et aménagent de telles carrières "bornées".

Sur ce spectre du façonnement institutionnel des carrières, le culturisme se situe à l'opposé. Il compte cent fois plus de pratiquants que de licenciés. La concurrence entre les fédérations

[84] Hall D.T., 1976, Careers in Organizations, Pacific Palisades (Ca.), Goodyear ; Van Maanen, J., 1977, Organizational Careers : some new perspectives, New York, Wiley ; Schein, E. H., 1978, Career Dynamics : Matching Individual and organizational Needs, Reading (Mass.), Addison-Wesley ; Hall D. T. and associates, 1986, Career Development in Organizations, San Francisco, Jossey-Bass. La problématique essentielle de la career theory est celle de l'ajustement (le matching) entre les caractéristiques de l'individu et celles de l'environnement de travail. Il s'agit donc d'un modèle très fonctionnaliste.

internationales, mais surtout celle du secteur marchand, les salles de "mise en forme"[85], confèrent à cette discipline sa physionomie fortement segmentée sur le plan institutionnel. Il est ici possible d'opérer le rapprochement avec une analyse « postmoderne » des carrières[86] pointant l'inaptitude contemporaine des individus au récit de leur carrière. Les termes mêmes employés par les différents auteurs sont assez symptomatiques de ce phénomène : « sans limites » [boundaryless][87], « anarchique »[88], « émergente » [unfolding] ; la carrière devient dans une certaine mesure une « non-carrière ». L'espace des possibles semble plus étendu du fait de la quasi-absence d'institution fédérale ou d'organisation professionnelle structurant le quotidien du sportif. Sa prise de produits dopants évolue davantage au gré de rencontres, d'opportunités plus ou moins aléatoires que selon des étapes balisées par les formes institutionnalisées de la discipline. L'athlétisme et le cyclisme occupent pour leur part des positions intermédiaires sur ce continuum de l'influence des institutions sportives sur les carrières.

Ce modèle binaire opposant de façon quelque peu caricaturale une prétendue boudaryless carreer hors du giron fédéral à une bouded carreer, carrière contrainte surveillée et encadrée par l'institution sportive n'est toutefois pas sans fragilité.

Il semble en effet que le chaos de la boundaryless career tient essentiellement à un gauchissement de perspective qui fait chercher la cohérence dans un principe général d'organisation de la discipline alors que l'on peut alternativement considérer que les sportifs agissent dans des univers de vie et de sens différents, possédant chacun leur logique, déterminant des répertoires de solutions en matière de dopage. Autrement dit, pour redonner tout son sens à la carrière, il paraît pertinent de la replacer dans le monde social dans lequel elle se déroule.

---

[85] Bessy O., 1990, De nouveaux espaces pour le corps. Approche sociologique des salles de "mise en forme" et de leur public. Le marché parisien, Université de Paris V, Thèse en sciences de l'éducation, sous la direction de G. Vigarello.

[86] Sennett R., 1998, The Corrosion of Character: The Personal Consequences of Work in the New Capitalism, New York, W. W. Norton [trad. fr. Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité, Paris, Albin Michel, 2000].

[87] Arthur M. B. et Rousseau D. M. (Eds.), 1996, The boundaryless career: A new employment principle for a new organizational era, New York, Oxford University Press.

[88] Littleton S. M., Arthur M. B. et Rousseau D. M., 2000, "The future of boundaryless careers", in Collin A. et Young R. A. (Eds.), The future of career, Cambridge (UK), Cambridge University Press, pp. 101-114.

2.1.2 UNITE DE LA RELATION DES CARRIERES DANS LE DOPAGE SPORTIF AVEC DES UNIVERS DE VIE ET DE SENS

Comment les sportifs des différentes disciplines s'engagent-ils dans le recours aux produits dopants ? Quelle est la part d'homomorphisme dans les moments de «basculement[89]» dans la prise de produits pharmacologiques interdits ? L'affinité de la carrière sportive et de dopé avec les univers de vie et de sens des athlètes forme un invariant suggestif pour comprendre la variété des implications dans le dopage. D'une part, cela implique que l'environnement social de la carrière soit lui-même en évolution permanente : « Au cours de sa vie, la personne suit sa voie dans un environnement social qui se trouve lui-même à une étape particulière de sa carrière. »[90]. Il a donc été nécessaire d'historiciser notre analyse des carrières dans le dopage dans chacune des disciplines observées. D'autre part, cela induit de situer socialement les espaces dans lesquels se déroulent les carrières pour comprendre des mécanismes tels que la socialisation préalable au recours au dopage.

« La socialisation est associée [...] à la manière dont les personnes entrent et sortent des mondes et micro-mondes sociaux. Plutôt que de simplement observer des mécanismes organisationnels tels que le recrutement, nous devrions aussi observer comment les gens sont contactés, prennent contact, se côtoient, sont introduits, sont aspirés, sont accrochés par les mondes sociaux. Quel rôle jouent « l'accident », les réseaux de connaissance et d'amis dans ces processus pour accrocher, expliquer, mettre au parfum, brancher et entraîner de nouveaux membres ? Quelle est la part jouée par les entraîneurs formels ou informels, les éclaireurs et les commanditaires ?

[89] Cressey donne dans son travail sur les loisirs urbains et le dance-hall cette connotation au terme de « carrière ». Il parle des « stages » de la carrière, du « life-cycle » du Dance-Hall et des « turning points » qui décident de l'engagement dans la prostitution. Cressey P.G., 1932, The Taxi-Dance Hall: A Sociological Study in Commercialized Recreation and City Life, Chicago, University of Chicago Press.

[90] Hughes E. C., 1997, "Careers", Qualitative Sociology, 20 (3), pp. 389-397 [Notes de cours de 1937. Traduit en français dans Le regard sociologique.].

La plupart des théories sur la socialisation admettent une entrée de novo, mais il est probable que l'entrée dans la plupart des mondes et micro-mondes sociaux se fait au moyen de processus de mise en orbite ; c'est-à-dire se déplacer d'un monde à l'autre, rester dans les deux ou laisser tomber le premier, à quoi s'ajoutent des appartenances multiples. »[91]

Ce passage emprunté à la sociologie interactionniste des carrières a de quoi souffler par ses analogies avec l'objet du dopage qui nous intéresse, jusque dans l'emploi d'un vocabulaire aux réminiscences sportives. Aucun objet sociologique n'est entièrement inédit ; il est souvent rapporté à d'autres objets existants et soumis à des principes d'analyse comparables. Notre questionnement sur les carrières de dopés procède en partie d'une telle logique de transfert, les idées venant par détournement, si possible contrôlé, de la réflexion sur les carrières dans certaines professions développée par les sociologues de la tradition interactionniste.

Parce qu'elle laisse des traces, la carrière conduit à l'identification de parcours possibles et légitimes ou illégitimes ; elle participe à la dynamique de segmentation inhérente à tout monde social. L'idée commune aux analyses du dopage dans les différentes disciplines sera de proposer une "territorialisation" des carrières : celles-ci seront décrites comme prises dans des mondes sociaux avec lesquels elles entretiennent conjointement des logiques d'implication (engagement dans le monde du dopage sportif) et de distanciation (engagement dans d'autres mondes).

Les trajectoires individuelles y sont décrites dans un espace dont les principales dimensions permettent de comprendre cette logique de l'engagement et de la distanciation décrivant les modalités de l'implication des athlètes dans le monde de production sportif au fil du temps (temps historique et temps de la biographie).

Cette notion d'engagement renvoie à une hypothèse selon laquelle les athlètes sont confrontés à l'alternative entre deux types de mondes qui peuvent les « accrocher ». Un monde «poly-référencé» et qui suppose un engagement encore limité dans l'univers spécialisé du sport et un accrochage à d'autres univers de vie ; un monde «uni-référencé» caractérisé par l'immersion un univers extra-ordinaire de la performance.

[91] Strauss A. , 1992, "Une perspective en termes de monde social", in Baszanger I. (Ed.) La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme, Paris, L'Harmattan, pp. 269-282. C'est nous qui soulignons.

Les positions des sportifs rencontrés, haltérophiles, lutteurs, athlètes, cyclistes, culturistes, dans les différentes étapes de leurs carrières sont selon nous prépondérantes pour comprendre leur recours au dopage, le moment et la manière dont ils s'y engagent et s'en dégagent. Nous les présenterons des plus encadrées sur le plan institutionnel - lutte & haltérophilie - à la plus autonome de ce point de vue - culturisme, l'athlétisme et le cyclisme se situant graduellement entre ces deux pôles.

2.2 Pratiques de dopage dans deux sports de force : la lutte et l'haltérophilie dans les années 1980

> "Invité à donner son avis personnel sur des sports "chics" comme l'équitation, un haltérophile - prototype de ces "hommes forts" qui cultivent, dans leurs activités,"le culte de la force" - pouvait déclarer, de manière assez péremptoire :"Le jour où les cavaliers prendront le cheval sur leur dos, alors, ce sera du sport..." Rapporté par Christian Pociello, Les cultures sportives, 1995, p. 47

L'apostrophe est suggestive : sa partialité révèle l'importance que revêtent les modalités privilégiées d'investissement du corps dans l'ensemble des possibles sportifs. Cet usage de la force n'inclut pas uniquement des recours biomécaniques au corps mais induit également des représentations culturelles. Recrutant leurs licenciés dans des milieux populaires, la lutte et l'haltérophilie offrent des cas très typés de rapports au corps ; ces "usages sociaux du corps"[92] s'actualisent dans la lutte et l'haltérophilie dans un recours au corps comme instrument, outil, dans des gestes où dominent un travail tout en appuis et un effort très intense, parfois violent.

L'hypothèse qui a initialement orienté notre réflexion consistait à se demander dans quelle mesure la spécificité de ces usages sportifs du corps - recours et valorisation de la force - pouvait avoir une incidence comme facteur structurel orientant l'engagement dans ces pratiques puis la prise de produits dopants. Si le résultat de notre analyse ne nous conduit pas à écarter complètement ce facteur de détermination, il tend en revanche à le considérer comme un élément dont les effets sont indirects et réfractés au travers de la médiation des formes institutionnalisées des deux disciplines. Plus prosaïquement, la caractéristique d'appartenir aux sports de force de

[92] Boltanski L., 1971, "Les usages sociaux du corps", Annales. Economies, sociétés, civilisations, janvier-février, pp. 205-233.

recrutement populaire apparaît moins déterminante que l'encadrement de ces pratiques par des fédérations aux caractéristiques institutionnelles fortement structurantes. La spécificité de la culture somatique de ces milieux populaires s'avère toutefois une propriété suggestive pour comprendre des formes de remise de soi, de délégation de compétences à l'institution sportive en matière de contrôle du capital corporel.

Nous avons pris appui sur quatre entretiens réalisés auprès de quatre hommes[93] (2 lutteurs et 2 haltérophiles) ayant évolué à un niveau national et international de compétition au cours des années 1980. Ces enquêtés présentent une homogénéité forte sur plusieurs points : ils ont atteint leur meilleur niveau lors de la même décennie ; ils appartiennent à des disciplines très exigeantes en termes de recours à la force physique ; ils ont fréquenté les mêmes institutions dédiées à l'encadrement de la pratique sportive de haut-niveau ; ils ont donc des modalités de pratique très semblables du point de vue de l'engagement dans l'entraînement et la préparation en vue des compétitions ; ils partagent de nombreuses similitudes quant au déroulement de leurs carrières (sportive et dans le dopage) et aux médiations qui en déterminent le déroulement. Cela ne tient pas à des homologies de caractéristiques techniques entre leurs sports mais davantage à des homologies dans l'encadrement institutionnel de la pratique.

Notre présentation débutera donc par un exposé préalable de ces caractéristiques structurantes de la pratique de l'haltérophilie et de la lutte, puis se poursuivra par la présentation de quelques invariants dans les univers de vie et de sens qui forment le cadre de cette pratique ; enfin, les carrières dans le dopage dans ces univers de la lutte et de l'haltérophilie seront analysées en insistant sur les médiations déterminantes pour comprendre leurs inflexions : la médiation de l'encadrement fédéral et la médiation corporelle.

Le cadre de la pratique compétitive de la lutte et de l'haltérophilie est caractérisé par l'omniprésence de l'institution fédérale à partir d'un niveau de compétition qui peut être assez rapidement atteint par de jeunes sportifs. En effet, la lutte comme l'haltérophilie sont des disciplines sportives comptant un nombre de licenciés relativement modeste : 17 300 pour

---

[93] A la fin des années soixante-dix, ces sports comptent presque exclusivement des pratiquants masculins : 2 % de femmes en haltérophilie, 0,93 % en lutte. Herr (Lucien), "Quelques indications chiffrées sur les fédérations sportives françaises", In Pociello Christian (dir.), Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques, Vigot, Coll° "Sport + Enseignement", 1981, p. 110.

l'haltérophilie à la fin des années 1970 et tout juste 9 000 pour la lutte au même moment[94]. L'organisation du système de compétitions de ces disciplines en catégories d'âge et de poids ainsi que les subdivisions territoriales des championnats permettent d'accéder assez rapidement au niveau national. A la différence d'autres pratiques sportives comme le culturisme, le nombre de licenciés se confond presque à l'identique avec le nombre de pratiquants. La conséquence de cette situation de monopole fédéral d'encadrement de la pratique est la dépendance des lutteurs et des haltérophiles vis à vis de l'institution sportive. Les subsides éventuellement perçus par ces athlètes au titre de cette pratique ne peuvent avoir d'autre origine que la fédération ou le ministère de la jeunesse et des sports. Ces activités ne sont pas professionnalisées et demeurent peu médiatisées, ce qui limite l'intérêt que pourraient y porter les collectivités territoriales comme les communes dans la cadre de politiques de communication.

Cette dépendance pratique et, le cas échéant, financière vis à vis de la fédération a peu de chances d'être atténuée compte tenu du recrutement social de ces sports. La thèse de sociologie de Jean-Paul Clément, prenant appui sur une enquête réalisée à une époque contemporaine des faits relatés par nos quatre enquêtés, donne un aperçu des caractéristiques sociales des pratiquants de la lutte. Son enquête, plus approfondie sur le terrain, confirme un recrutement populaire de la discipline[95]. Clément illustre cette caractéristique de façon très explicite : " "La lutte est un sport de prolo etelle en est fière". C'est ce que dit en substance un conseiller technique régional de ce sport. Cette formule provocatrice et lapidaire résume néanmoins ce que tout familier de la lutte connaît par expérience. [...] les lutteurs sont en effet dans leur très grande majorité d'origine ouvrière. On rencontre dans leurs rangs très peu de cadres moyens ou supérieurs"[96]. Les individus rencontrés ont des similitudes avec ce profil, notamment dans leurs parcours avant certaines formes de reconversion dans le cadre fédéral. En outre, dans la présentation qu'il donne de l'espace des sports en France, Christian Pociello localise lutte et haltérophilie dans le sous-espace des pratiques populaires où le corps est instrument, outil ou projectile et où les pratiques sont à

[94] Herr L., art. cit., p. 100.

[95] Clément J.P., 1985, Etude comparative de trois disciplines de combat et de leurs usages sociaux, Thèse de sociologie à l'Université de Paris VII, sous la direction de Pierre Ansart

[96] Clément J.P 1981, , "La force, la souplesse et l'harmonie : étude comparée de trois sports de combat : lutte, judo, aïkido", In Pociello (Christian (dir.), Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques, Vigot, Coll° "Sport + Enseignement", p. 289.

dominante de force[97]. Lutte et haltérophilie relèvent d'un sous-espace socio-technique mais aussi institutionnel relativement homogène ; cette homogénéité est également repérable dans le caractère fortement structurant de cet engagement dans la pratique de haut-niveau sur les univers de sens et de vie des sportifs interrogés.

2.2.1 LES CARRIERES (SPORTIVES ET DE DOPES) ET LES MEDIATIONS DETERMINANT LEUR DEROULEMENT

2.2.1.1 L'entrée dans la carrière et son accélération

2.2.1.1.1 Avant le monopole fédéral : le rattachement du monde sportif à d'autres mondes sociaux

Les premiers contacts avec la pratique sportive se font souvent de manière enchantée dans l'enfance. Dans son enquête conduite sur les major sports aux Etats-Unis, Michael Messner met en évidence l'importance de ce phénomène dans la construction d'une masculinité orthodoxe : ce qu'il désigne par les moments enchantés du premier contact avec le sport durant l'enfance[98], auprès du père. Dans ce premier contact, le fils n'obtient des marques d'attachement affectif du père que s'il apprend bien les rudiments du jeu sportif. Parmi nos enquêtés, ce type de relations est également observable.

"La salle" : point de repère familial et familier

Le cas de Michel, lutteur, est assez exemplaire. Il commence très jeune, à six ans, six ans et demi. Sa famille est le premier cercle d'entrée dans le monde sportif.

Son père sportif introduit les enfants dans le monde du sport, et choisit le moment opportun : «il a attendu que je sois un petit peu plus vieux ». C'est à sa mère que Michel confie les impressions de son premier entraînement et ses rapports avec les autres, plus agés : « il me semble que c'était hier encore, lorsque j'avais fait mon premier entraînement et que j'avais raconté à ma mère [...] parce que bon, j'étais le plus jeune ».

[97] Pociello C., 1999, Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective, Paris : Vigot., p. 116.

[98] Messner M. A., 1996, "Masculinities and Athletic Careers", in Chow E., Wilkinson D., Baca Zinn M. (eds.), Race, Class and Gender, Sage Publications p. 84.

Son frère était lutteur : « il était déjà champion de France minime et puis cadet». Michel souhaitait faire comme lui : « Lorsque j'étais enfant et puis lorsque j'allais voir mon frère, je demandai qu'une chose, c'est de monter sur le tapi ».

Le voisinage constitue un cercle intermédiaire d'initiation : « Il y avait notre voisin qui avait quelques années de plus que moi, j'avais lutté un peu avec lui ».

Jean, lutteur, est issu d'une famille où les quatre enfants font du sport : "mon frère fait de la lutte dans une ville voisine. Et puis moi-même je fais du basket et un jour, il y a un terrible orage et puis il y a une salle de lutte à côté du terrain de basket, et puis leur entraîneur nous abrite. Et là, il y a un nombre impair de lutteurs et donc je monte sur le tapis et je tombe amoureux de la lutte".

Thierry, haltérophile, est initié au sport en général par son père, entraîneur d'haltérophilie. Thierry insiste pour faire de l'haltérophilie. Il a 14 ans. Dans la salle, il y a de la musculation et du body-bulding. L'ambiance lui plaît : « c'était bien. Il y avait deux entraînements par semaine, pendant lesquels étaient organisés des petits concours sous forme de jeux".

Ces entrées enchantées dans l'univers sportif sont suivies assez rapidement d'une intégration plus poussée au cadre du haut-niveau. Les carrières sportives connaissent une accélération assez forte dès l'obtention - rapide - de résultats en compétition. L'encadrement de la pratique par les formes institutionnalisées de la discipline se fait alors de plus en plus présent.

Jean excelle rapidement dans la lutte, sport dans lequel il peut assouvir son goût de la victoire sur l'autre, du combat contre autrui : « je suis devenu athlète de haut niveau et j'ai été athlète dans l'équipe de France… c'est ela qui me plaisait, c'est de battre un mec sur le dos quoi. Je suis devenu très vite l'un des meilleurs cadets et puis après, je deviens champion de France espoir. Et puis, j'ai toujours été médaillé en espoir. C'est les moins de 20 ans".

Thierry explique également qu'il obtient presque immédiatement de bons résultats en haltérophilie : « Très rapidement, ça a commencé à faire des résultats. La première année j'étais pratiquement qualifié pour les championnats de France de ma catégorie d'âge. Il a fallu un an et demi pour me qualifier aux championnats de France. C'est allé vite. En fait, les étapes départementale, régionale sont passées très vite. En l'espace d'un an, c'était déjà terminé».

Son éducation, stricte, était jusqu'alors régie par son père : « qui surveillait à la fois tout, les loisirs, les sorties, les machins, tout d'un coup ça lui échappe un petit peu. Alors il avait un peu de mal mais bon d'un côté il était content car son fils faisait de l'haltérophilie et ça marchait bien. Et j'ai insisté. Et comme j'avais des bonnes notes, il était content aussi, donc il m'a laissé partir. Je suis rentré à l'INSEP, j'avais 16 ans. Je suis rentré à l'INSEP relativement jeune".

Fabien, qui débute pourtant relativement tard l'haltérophilie, connaît une progression tout aussi fulgurante. Son évolution est rapide avec un entraînement trois fois par semaine, le soir : « dans la région j'étais le plus fort, à force de me dire que j'étais fort, j'y croyais ». A 17 ans, il atteint le niveau régional, puis il fait les championnats de France à la fin des années 1970. Il termine sur le podium alors qu'il voulait gagner. Fabien décide d'augmenter les doses d'entraînement.

Son milieu de vie tend de plus en plus à se confondre avec le sport. Il s'éloigne de ses amis et de sa famille qui n'est pas sportive : « l'inconvénient du sport, c'est les compétitions. Toutes les fêtes de famille, je n'y étais pas. Par exemple, le mariage de ma soeur. Mes parents, mon père encore ça va mais ma mère a eu du mal à comprendre ».

Fabien change assez brusquement de niveau. Il entre précocement en Equipe de France, puis au Bataillon de Joinville.

La carrière sportive s'inscrit alors dans un cadre défini par les instances fédérales. Etre athlète de haut-niveau en lutte ou en haltérophilie revient à s'inscrire dans un modèle de progression, d'accompagnement de l'entraînement strictement balisé par la fédération. La carrière est "bornée" (bounded) et il semble impossible pour un athlète d'envisager de déroger au cadre fédéral : d'autres possibles n'existent pas pour évoluer à un haut niveau de pratique. Autrement dit, l'occurrence de carrières atypiques, telles qu'elles peuvent se rencontrer dans d'autres disciplines où la fédération ne détient pas le même monopole sur le haut-niveau, est hautement improbable. La pratique de haut-niveau se déroule nécessairement à l'intérieur du monopole fédéral.

2.2.1.1.2 A l'intérieur du monopole fédéral : l'autonomisation du monde sportif vis à vis des autres mondes sociaux

Les invariants présents dans les univers de vie et de sens des lutteurs et haltérophiles

L'omniprésence fédérale à partir d'un certain niveau de pratique :

Cette présence fédérale est indissociable du nombre modeste de licenciés que comptent ces fédérations alors les subventions ministérielles les placent parmi les plus aidées. Rapportées aux effectifs licenciés, les soutiens ministériels placent ces fédérations parmi les plus aidées au début des années 1980, avec 167 francs en moyenne par licencié de l'haltérophilie et 207 francs en moyenne par licencié de la lutte. Ces chiffres peuvent par exemple être rapprochés avec ceux de l'athlétisme qui perçoit 94 francs en moyenne par licencié. En outre, l'activisme fédéral peut être mis en relation avec la modestie des résultats français dans les grands rendez-vous internationaux de ces années : aucun résultat aux championnats du monde et d'Europe lors des décennies 1970 et 1960. Aux Jeux Olympiques, le bilan n'est guère plus éclatant : une médaille d'argent en haltérophilie à Montréal en 1976, une d'argent également pour la lutte à Mexico en 1968.

Cette fringale de résultats peut être reliée à des modalités très strictes d'encadrement.

Un modèle paternaliste d'entraînement : cadre fédéral et cadres de la fédération :

L'emploi du temps est de plus en plus plus centré sur l'activité sportive. Sans toujours pouvoir vivre de cette activité sportive, celle-ci finit par occuper une large part du temps des athlètes. L'environnement relationnel est considérablement affecté par cette tendance à la monopolisation de l'emploi du temps : à l'autorité familiale s'est substituée l'autorité des entraîneurs qui s'accompagne parfois d'un désenchantement.

Avec un de ses entraîneurs, RV, Michel fait l'expérience de la dureté, de l'autoritarisme, et de la violence. L'entraînement est décrit comme un rituel de soumission, et d'abaissement de soi, aux finalités ambivalentes : « il avait toujours un petit truc effarant… pour nous casser le moral ou pour nous le renforcer ». Les entraînements sont épuisants «pour nous user un petit peu plus ». Il arrive que cela dégénère en violence véritable. Michel attribue ces dérapages à l'attitude d'un autre entraîneur, décrit comme un manipulateur. Le résultat est décevant : « cela ne marche pas particulièrement bien". Cette expérience n'est pas isolée et semble correspondre à une orientation délibérée :

« Par exemple, pour casser un petit peu, lorsque l'on était en stage, on allait courir à six heures du matin, on allait se taper des sprints dans la montagne. Qu'est-ce qu'il nous faisait faire encore, ha oui, des séries de 15 fois une minute en changeant toutes les minutes de partenaires. C'est-à-dire que le gars, il reste pendant un quart d'heure sur le tapis et toutes les minutes, il y a un gars frais qui lui rentre dedans. C'est-à-dire qu'au bout de 15 minutes, on finit, on est une serpillière. Mon pouls montait à plus de 230. Je pense que des fois, j'ai dû battre un record à plus de 250. D'ailleurs, il y avait le docteur F qui était impliqué dans l'affaire, et il nous prenait le pouls, et nous mettait les électrodes. D'ailleurs, il avait constaté une arythmie. Parce que c'est vrai que là, c'était un petit peu dur ».

L'autre lutteur, Jean, confirme un rythme d'entraînement très intense. "On m'a pris, je suis rentré à l'INSEP, [...]. J'étais interne pendant quelques mois, bon là, je n'étais pas expert mais j'allais tous les jours à l'entraînement."

L'haltérophilie offre un cas similaire de montée en charge dans les entraînements. « Je suis passé de quatre à cinq fois par semaine avec des entraînements de deux heures à peu près. Et puis après, j'ai refait les championnats de France. J'ai été champion de France. J'ai fait le BJ [...] et puis après, j'ai été sélectionné en équipe de France. Et puis là, c'était un entraînement deux fois par jour et tous les jours et puis en plus, il y avait les stages » (Fabien).

L'autre haltérophile, Thierry, évoque un changement semblable d'univers de vie et de sens. En passant sous la coupe de l'entraîneur, il fait l'expérience d'un changement de priorités d'existence : « j'ai bifurqué, c'est-à-dire que j'ai commencé à ne voir qu'à travers le sport. Pour moi, c'était le sport, le sport, le sport. Le résultat sportif se mettait à devenir l'objectif principal, bien avant même les résultats scolaires ».

Il s'imprègne de l'ambiance exclusivement sportive de l'INSEP, fortement suggestive. Thierry identifie alors une part de son rêve : « Donc je me suis trouvé propulsé avec des gens en face de moi qui parlaient de choses, c'étaient des rêves pour moi, des championnats du monde, d'Europe, Jeux Olympiques ». La contrepartie de ce nouvel environnement est l'intensification de l'entraînement : « Je suis donc passé de trois séances par semaine à quasiment deux séances par jour. La première année a été une année très dure quand même. C'était une année où vraiment les siestes étaient.... dès qu'il y avait un moment pour dormir, le soir on faisait pas les andouilles. [sourires] C'est clair, Il y avait besoin de dormir ».

L'enjeu n'était pas négligeable, aux yeux d'un sportif de haut-niveau, puisqu'il s'agissait de ne pas être "des chèvres". L'engagement dans ce rythme d'entraînement est aussi engagement dans une logique de l'honneur, présente même dans des rituels périphériques par rapport à l'entraînement.

"Et puis, on nous réunit et on nous dit : "ben si vous avez pas un minimum de 55 de VO_2, vous pourrez jamais faire de hau-niveau. Vous serez des chèvres toute votre vie". cela a été dit avec des mots plus gentils mais sous-jacents ; c'était ça. Je passe ma première VO_2 :47, j'étais démoralisé. J'ai cru pour moi que le ciel me tombait sur la tête. En plus, c'étaient des propos qui étaient vraiment stupides parce que dans notre sport ça a une influence très limitée. Et surtout, [...] ça aussi ça se travaille. Donc, je, voilà, on découvre qu'il y a un lien entre le sport, le médical, et les examens médicaux qu'on nous fait passer, etc ». [...] « Il y a pas que le paramètre sportif qui intervient … j'étais doué parce que je soulevais tant, parce que je faisais tant en compet. Et puis d'un seul coup on me dit : « Ah mais ça c'est pas suffisant. Il faut aussi être bons dans l'examen de laboratoire. Il faut être bons aux tests d'effort, il faut être bons là. Parce que c'est prédictif d'une valeur sportive … il y a sur les résultats la compétition sportive entre athlètes et il y a la compétition sur les résultats des examens médicaux. Après, on essaye d'avoir la meilleure VO_2, ensuite, celui qui a la meilleure VO_2 est fier par rapport à celui qui a la plus mauvaise. Ensuite, on essaye d'avoir le cœur qui bat le plus doucement, le truc, le machin ».

Ce déplacement des cadres de perception de la réalité et même des modalités de définition de la réalité pertinente à percevoir est redoublé par un phénomène de mise en apesanteur sociale que produit cette intégration au cadre fédéral.

La mise sur orbite fédérale :

L'intégration au cadre fédéral s'accomplit par une autonomisation financière à l'égard du cercle familial qui correspond en fait à un transfert de dépendance vis à vis de l'institution sportive qui assure cette prise en charge.

RV, l'entraîneur de Michel, lui « a trouvé un arrangement ». Robert passe un BE en deux ans. En 1982, à l'INSEP, il bénéficie d'une prise en charge : « la promotion sociale[99]*, je touchais 90 % de mon salaire ; j'étais dans un autre cadre* ».

Dans le cas de Thierry, le sport devient la priorité au détriment des études. Il a le sentiment de bifurquer. Rapidement il atteint l'age de la majorité. Il voit moins souvent ses parents et accéde à une relative autonomie financière : « donc on devient autonome financièrement. Quand on commence à avoir des résultats on ce qu'on appelle de l'argent de poche. Le club donne un petit peu quelque chose quand on a des résultats nationaux, la fédération donne un petit peu. Ca permet davoir un minimum d'argent de poche. On a aucun frais puisque c'est nourri, logé, blanchi pratiquement à l'INSEP. Donc je me suis un peu éloigné comme ça de ma cellule familiale ».

La sociabilité est aussi affectée par cette mise sur orbite : le monde du sport de haut-niveau fournit à l'athlète ses subsides mais aussi un cadre où se déploient des relations amicales autour des sorties. Cette dilatation du temps occupé à l'intérieur de l'univers sportif tend parfois à réduire les autres temporalités à une portion exiguë.

« Ben rapidement, au bout d'un trimestre, je buvais un café, je fumais une cigarette. Les fêtes du samedi soir ou voire même dans la semaine quand certains sports revenaient de compet et décompressaient, bon ben c'étaient des mecs qui avaient vingt, vingt cinq ans, Donc eux ils avaient peut être une certaine maturité mais la cafétéria à l'époque était ouverte jusqu'à deux heures du matin…

[99] Depuis 1962 existait à l'INS un centre de formation d'éducateurs sportifs. A partir de 1970, cet objectif de formation se doubla officiellement d'un objectif de promotion sociale. Par exemple, pour la promotion 1970-1971, sur les 27 postes mis en concours, 20 l'étaient au titre de la Promotion Sociale. Il s'agissait de travailleurs pouvant bénéficier des modalités prévues par la loi n°68-1249 du 31 décembre 1968 et les décrets n° 69-603 et 69-604 du 14 juin 1969 ; à savoir une rémunération de la formation à X % du SMIC, avec 90 % < X < 120 %, ou à X % de la rémunération antérieure, avec 80 % < X < 110 % ; X = f (âge et branche d'activité).

Donc, on se retrouve on a seize ans, on prend, on boit des bières à la cafétéria. Ca va vite, au bout de trois, quatre bières, on est pinté ».

« Dans ces années là, c'était terrible, il y avait beaucoup de monde qui buvait ... C'est-à-dire qu'il y avait le côte convivial, le côté fête à la place du côté entraînement…Il y a des boites de nuit, en vingt minutes on est en boîtes de nuit en sortant de l'INSEP. On commence à boire un petit peu, l'ambiance y est, allez hop, on sort et puis on rentre à point d'heures. Et le lendemain l'entraînement est mort. Et quand je dis « entraînement », ce n'est pas que l'entraînement, c'est les études aussi. Quand on se retrouve à huit heures en cours, ce qu'on a n'a pas dormi, on le récupère pendant les cours. Les yeux ouverts peut-être mais le cerveau n'est pas bien branché ».

« Il n'y avait pas du tout de sanctions pour des mauvais résultats scolaires ou comportements. L'entraîneur ne voyait que le résultat sportif ».

Thierry, haltérophile.

En outre, la forme institutionnalisée de la discipline tend à constituer une part de plus en plus large de l'espace quotidien du sportif, à travers des lieux et des équipements offerts ou imposés, la présence permanente ou non d'un entraîneur, d'un soigneur, d'un préparateur physique, d'un médecin.

Lieux et incarnations de la forme institutionnalisée de la discipline :

Les incarnations de la forme institutionnalisée de la discipline sont l'entraîneur national et ses adjoints, les conseillers techniques, les médecins, les autres athlètes (les pairs de la discipline et des autres disciplines), le kiné, les dirigeants.

Ces figures rappelant la présence et la contrainte du cadre fédéral s'inscrivent dans un espace délimité formé du bureau des entraîneurs, de la salle d'entraînement, des différents cabinets médicaux, de centres nationaux de regroupement des sportifs de haut-niveau - tels que l'INSEP et le Bataillon de Joinville que les quatre athlètes interrogés ont fréquenté -; des lieux de stages, des rencontres internationales.

Au Bataillon de Joinville, Fabien découvre des structures de soin avec médecins et kinésithérapeutes. Il découvre aussi l'entraînement intensif et son rapport singulier avec la douleur : « On en ressort fatigué mais au BJ, il y avait aussi le kiné. Moi avant, j'allais voir le kiné lorsque j'avais mal. Il ne faut pas tomber dans la recherche de la douleur et puis… Il n'y a pas d'entraînement sans douleur mais le fait d'avoir un médecin à disposition. En France, on n'est pas encore au top la dessus, moi j'ai fait des stages dans les pays de l'Est mais c'est vrai que j'ai découvert cela au BJ ».

La permanence du cadre fédéral se prolonge même au-delà de la carrière de sportif de haut-niveau dans la mesure où celui-ci offre parfois des opportunités de reconversion pour des athlètes dont les parcours scolaires et professionnels ont souffert de leur engagement précoce dans la perspective d'une carrière sportive.

« Et puis, finalement, au deuxième trimestre, j'ai eu 3,95 parce qu'il me restait quelques 20 du trimestre d'avant. Et puis sur le troisième trimestre, j'ai eu 0,95. Après, le directeur me dit : je ne comprends pas. Moi je lui ai dit : vous ne comprenez pas le français, j'ai dit que j'arrêtais. Et voilà, c'était clair »

« J'étais au boulot que l'on me virait déjà. Parce que j'ai attrapé le chef d'atelier qui venait de m'insulter et qui me traitait de fainéant. Donc, il y a des boulots qui ne rentrent pas vraiment. Moi, j'ai fait chauffeur de taxi, j'ai été dans les cafés de Paris, j'ai été pompier de Paris. J'ai fait déménageur. J'ai fait des trucs quoi ».

Jean, lutteur.

2.2.1.1.3 La reconversion dans le cadre fédéral : les conditions de reproduction du monde sportif

Le mode de désignation mixte des différentes catégories de cadres techniques les plaçait dans une position de point de contact entre l'administration de la jeunesse et des sports et les fédérations. Au niveau du choix des candidats du centre de formation des éducateurs sportifs, il est par exemple possible de relever que les fédérations interviennent doublement. D'une part, les candidats aux postes de conseillers techniques sont proposés soit par la fédération soit par

l'administration[100], mais toujours avec son accord [de la fédération]. D'autre part, la composition du jury et ses règles de fonctionnement placent le candidat face à de futurs pairs qui, dans le cas présent, l'ont déjà présélectionné. Autrement dit, si le candidat satisfait aux épreuves écrites, il a toutes les chances d'être ensuite coopté[101] étant donné qu'il aura été proposé par ceux qui forment le jury -certains des membres du jury sont amovibles en fonction de la spécialité du candidat-. Hommes placés à l'intérieur des fédérations mais qui sont aussi des hommes des fédérations, les cadres techniques constituent des interfaces privilégiés pour la prise en compte des préoccupations fédérales par l'administration des sports, et inversement pour la cohérence de la politique définie en matière de développement des activités sportives. Les principes généraux qui introduisent et justifient la circulaire du 25 octobre 1966 sur les conseillers techniques régionaux ne font que confirmer cet usage.

"Afin de promouvoir l'enseignement sportif dans les activités extra-scolaires, et dans le dessein d'en assurer l'aboutissement et l'expansion au sein des fédérations sportives, l'Administration a mis en place une organisation dont les structures s'affermissent d'année en année aux différents niveaux"[102].

Pour les lutteurs interrogés, le cadre fédéral correspond effectivement à un espace de reconversion aménagé à leur égard par les instances dirigeantes de leur discipline. Cette nouvelle dépendance n'est toutefois pas exempte de certaines ambiguïtés.

Au milieu des années quatre-vingts, « on était quatre à passer le concours d'entrée à l'INSEP et on a été trois à être pris… » Nommé à un poste national d'encadrement fédéral, Michel obtient des résultats sportifs notables. « J'ai continué à entraîner à l'INSEP [...] deux fois par semaine, j'avais des responsabilités, je faisais des stages et des compétitions avec les gars. Et puis, j'avais la responsabilité d'une équipe de France ».

[100] En l'occurrence, le service chargé des examens et concours sportifs était directement rattaché au directeur des sports.

[101] L'examen d'un rapport de jury conforte cette analyse ; dans sa conclusion quant aux critères d'admission, il énonce : "du fait que ces futurs stagiaires postuleront, en cas de réussite aux examens de fin d'études, à des emplois de conseiller technique régional ou conseiller technique départemental et, en conséquence, travailleront sous la responsabilité des DTN attachés aux fédérations. Cette collaboration et cette responsabilité fédérales se trouvent engagées dès l'entrée en scolarité". Rapport du jury de la promotion 1971, 16 juin 1971 ; AN F/44 bis/ 10521.

[102] Circulaire DS/S.3 n° 66-149 A ; Objet : les CTR ; 25 octobre 1966 ; AN F/44 bis/10521.

Cette reconversion n'est pas toujours confortable moralement dès lors que ces anciens lutteurs devenus cadres fédéraux éprouvent des doutes relatifs au dopage.

« Et puis, on a mis des années et des années à en parler car d'autant que pour certains, on était quand même impliqué aussi, on était conseillé technique, entraîneur national ». [...]

« Et en 1991, c'est là que j'en ai eu ras-le-bol de travailler comme ça et puis bon, j'avais peut-être certains doutes aussi par rapport à des pratiques. Moi je pensais que c'était ponctuel, que cela avait été à ce moment là et puis au bout de quelques années, on en a parlé aussi entre collègues. On voyait bien que cela se passait moins bien avec RV ». Michel

« J'ai été le dernier CTR à avoir été dopé et puis à en parler. » Jean

Les formes institutionnalisées de la discipline que nous avons identifiées comme une structure d'intégration quasi-totale des modalités de la pratique de haut-niveau forment en outre le cadre invariable (certes, pour nos 4 cas seulement) de la mise en relation cognitive et physique avec les produits dopants. Palier initial, ce même cadre est le théâtre de l'évolution conjointe des carrières sportives et du recours aux produits dopants. Cette intégration du dopage dans la carrière sportive s'opère par une suite de basculements qui relèvent de déterminants sociaux et somatiques significatifs de ces disciplines.

2.2.2 Les determinants institutionnels et somatiques de l'integration du dopage dans la carriere sportive

Un ensemble de médiations accompagnant le recours au dopage sont communes aux deux disciplines. Elles renvoient au poids du cadre institutionnel tel qu'il a précédemment été décrit et au répertoire de solutions qu'il induit pour le sportif de haut-niveau. S'il évoque des contraaintes, cet environnement ne relève pas pour autant d'un fonctionnement mécanique et laisse place à une réflexivité médiée par le corps. Toutefois, ce décodage somatique s'inscrit dans des cadres sociaux structurant la diversité des rapports au corps.

2.2.2.1 La médiation de l'encadrement fédéral

Le recours au dopage est dans ces disciplines un produit de l'encadrement du sport de haut-niveau ; il le suscite, le met en pratique et l'organise de façon plus ou moins rationnelle. Sur ce dernier point, la lutte et l'haltérophilie présentent néanmoins certaines variations.

Cette médiation de l'encadrement fédéral est également repérable dans l'importance des relations de confiance préalables au recours aux produits dopants. Sur ce point, les relations de proximité avec le staff, des formes de soumission à l'autorité des dirigeants ou encore le crédit conféré au corps médical participent de la construction d'un environnement opportun pour le dopage.

2.2.2.1.1 Le contact cognitif avec le dopage : de la connaissance à l'évidence

L'évocation de la prise de produits dopants se fait avec une certaine progressivité auprès des pairs, des entraîneurs. L'idée chemine, nécessitant une sorte de préparation psychologique préalable rendant difficile la possibilité de discerner la part d'incitation extérieure de l'auto-suggestion. L'idée circule d'abord comme de la connaissance pour devenir peu à peu une évidence.

Le dopage est une pratique certes connue mais qui semble initialement ne concerner qu'une certaine catégorie d'athlètes.

« A 15 ans c'était la première fois que j'entendais parler de dopage. On parlait des lanœurs et notamment des lanceurs français de poids. Si je ne dis pas de bêtises à l'époque, ils étaient censés être bien chargés. Je ne sais plus si c'est le terme qui était employé à l'époque. Donc, c'est là que j'en ai entendu parler et puis après, effectivement il me semble que dans mon esprit j'ai toujours eu cette idée-là qu'il y avait des lanceurs de poids, les haltérophiles qui prenaient des produits ». Michel, lutteur.

Dés sa première année sénior, [...] Fabien entend parler de dopage : « Oui, parce que j'étais au contact avec d'autres sportifs au BJ, on en parlait… Au départ personne ne prend rien, c'est sûr mais après, lorsque l'on discute un peu plus avec quelqu'un, il te dit : oui, je prends ceci, oui je prends cela ».

Fabien prend conscience de cette réalité lors des entraînements, comprenant que la prise de produits fait partie de cet univers de la compétition.

« Moi par exemple j'ai été fort en squat. Et en squat, les charges que je faisais, on me disait : tu prends des choses. Alors que non, avant le BJ, je n'ai jamais rien pris. Si peut-être des vitamines C ou des choses comme ça mais je n'ai rien pris. Alors que l'on pensait que je prenais des anabolisants ou des choses comme ç; ».

Ses entraîneurs tiennent des discours ambigus, mais qui deviennent fortement incitatifs, dans des périodes de préparation olympique, de championnats de monde, par exemple.

« Avec mon entraîneur, on en discutait, on a commencé à parler un peu de cela». Dans le cas de Fabien,la préparation de l'entraîneur va bien au-delà de la préparation physique entendue dans son acception traditionnelle centrée sur l'entraînement et la technique.

Les entraîneurs ne sont pas les seuls intervenants dans cette initiation, voire cette banalisation du sujet. Thierry, l'autre haltérophile, évoque les conversations sur le dopage avec les autres sportifs, "entre initiés".

« A partir du moment où on est concrètement rentré dans le sujet, on commence à parler avec d'autres sportifs, d'autres athlètes, de l'haltéro, d'autres sports, avec d'autres sportifs de l'haltéro en compétitions internationales et on se met à parler de marques, de dosages, d'utilisation, etc. Et là effectivement, on s'est aperçu très rapidement que ce qu'on prenait c'était du divisé par dix par rapport à ce qu'utilisaient d'autres pays, voire d'autres sportifs français seniors ».

Le sujet n'est jamais inédit lorsque se présente la première occurrence d'un contact physique avec les produits dopants. Cette mise en contact physique est par ailleurs facilitée par des conditions de mise en confiance.

2.2.2.1.2 La mise en contact physique dans un climat de confiance

L'existence de conditions de mise en confiance a une incidence sur "la première fois" que ces sportifs ont recours aux produits dopants mais également sur la pérennisation par la suite de cet usage.

"La première fois"

La première fois ne se déroule pas de manière isolée. Au contraire, la présence de personnes de l'entourage quotidien du sportif est propice à la facilitation du recours. L'assistance de l'entraîneur, des pairs contribue à inscrire l'acte dans une sorte de normalité quotidienne du sport de haut-niveau même si la sincérité de ces proches connaît parfois quelques vicissitudes.

« Moi la première fois lorsque je suis rentré dans le bureau… il y avait un banc…L-H. E qui était allongé et puis RV qui lui faisait une piqûre. Et quand je suis rentré, je leur ai demandé qu'est-ce qu'ils faisaient, ils m'ont répondu : il a besoin de prendre du poids donc, on lui fait de la B12. Et là, moi aussi, je leur ai dit qu'il fallait que je prenne du poids. Et là, ils m'ont dit : pas de problème, on va t'en faire ».

C'est bien Michel qui fait la démarche décisive de demande du produit, mais le processus est flou, ne serait-ce qu'en raison de la dissimulation de l'authenticité du produit injecté. Le recours au produit est présenté sous la forme de l'évidence, de la banalité : l'athlète a un besoin alors son entraîneur lui propose une solution pour le satisfaire.

« À ce moment-là d'ailleurs, à partir du moment où ils m'ont fait l'ordonnance, je ne sais pas si c'est eux qui ont proposé ou si c'est moi qui ai demandé. Je ne sais plus. C'est vrai que la première fois j'ai dû réclamer parce que bon, cela permettait de prendre du poids. S'il faut prendre du poids, j'ai besoin de prendre dupoids. Et puis voilà, cela s'arrête là ».

Fabien relate pour sa part que c'est l'entraîneur qui organise la première prise « du petit cachet » de Kenodon, la cure par plaquettes, en 1982. Il n'oblige pas l'athlète mais il lui fait comprendre : « mon entraîneur me dit : parfait, je peux en avoir mais après, il ne m'a jamais obligé à en prendre. Et il m'a juste dit que si j'en prenais, je serais plus fort… J'ai essayé, et cela a duré une année ».

Thierry raconte pour sa part comment les haltérophiles dont il faisait partie ont voulu « passer à la vitesse supérieure »… gagner les kilos qui leur manquaient, progresser physiquement, « passer à quelque chose de plus sérieux ». Thierry a conscience d'être « préparé mentalement à ça ». Ils parlent donc à l'entraîneur sur la façon de passer à la prise des produits.

«Ce jour là, dans mon cas précis, on était trois, quatre athlètes, et donc on nous a réunis. On nous a dit : « Maintenant, par rapport à votre niveau, par rapport à votre âge, vous avez le choix ». On ne nous oblige pas, personne n'est obligé, dans la vie on a toujours son libre arbitre. Mais, on te dit : « Voilà, maintenant, si tu choisis, tu peux, on va t'organiser la prise de produits ». C'était une discussion officielle, dans le bureau de l'entraîneur »..

La première prise est encadrée, et elle est collective, car elle concerne le groupe des compétiteurs : « On découvre. La boîte est là, la seringue est là mais on sait pas comment elle est arrivée ». Manifestement tout est organisé.

« C'est l'entraîneur qui a décidé quelque part la mise à feu du truc, c'est l'entraîneur qui décide de la posologie, du truc, du machin, une infirmière complaisante qui fait des piqûres ».

Pérennisation de la confiance et pérennisation du dopage

Tout un ensemble de personnes et l'utilisation qu'ils font de mécanismes d'euphémisation contribuent à la prorogation de cet environnement de confiance. En l'occurrence, l'importance des lieux et des incarnations de la forme institutionnalisée de la discipline que nous évoquions précédemment semble décisive.

« Je me rappelle, au temps de RV, je me rappelle qu'il avait plusieurs fois parlé de doses homéopathiques. Le doping à dose homéopathique, ce n'est pas du doping. Ce n'est pas grave, on ne risque rien. Plus ou moins entre nous à la cantonade. Il le disait entre nous lorsque l'on était en stage ».

Michel ne voit pas la réalité dopante du produit : « C'est vrai que c'était plus que naïf car je ne pensais pas du tout avoir été dopé. J'aurais pu me dire mais oui, mais toi, tu as été dopé, tu as des traces [...]. Vraiment, cette idée-là ne m'a même pas effleuré ».

Le témoignage de Jean, appartenant à la même fédération, présente de nombreuses similitudes avec celui de Michel.

« J'avais un professeur d'anatomie et de physiologie qui me donnait des cours. Et dans ses cours d'anatomie et de physiologie, il était question souvent de dopage. Et il terminait ses cours en disant : voilà les méfaits du dopage, il ne faut surtout pas se doper parce que voilà. Et puis, il nous expliquait. Et donc quand le mec, il me piquait le cul, je lui disais qu'il ne fallait pas qu'il me mette de produits dangereux. C'était [...] le médecin de l'équipe de France de lutte. Il était là quand on me piquait le cul si tu veux. Donc, moi j'étais rassuré parce qu'il y avait le médecin qui me donnait des cours contre le dopage et lui, il était là. Ensuite, il y avait un caractère public dans les piqûres puisque la porte était ouverte et donc, tout le monde pouvait venir, des journalistes, directeur de l'INSEP, tout le monde pouvait rentrer. Donc là, si ça avait été interdit… »

« C'était des piqûres en intramusculaires… du Stronbajek faites par l'entraîneur national de la lutte gréco-romaine , pendant toute l'année pendant la préparation des jeux ».

Jean insiste bien sur l'impact de tout le dispositif de prise de produits dopants sur sa mise en confiance : présence médicale, porte ouverte signifiant une pratique donnée à voir au vu et au su de tout un chacun, absence de confidentialité vis à vis des entraîneurs. La piqûre se fait en public, ce qui donne à penser que les produits injectés sont tolérés. On peut aussi penser que l'injection fait partie de l'univers du sportif de haut niveau, regroupé dans ces structures nationales du sport d'élite. La piqûre n'a, semble-t-il aucun caractère de mystère. Cela ressemble davantage à un rituel ouvert assez rassurant.

Même lorsqu'il découvre la nature réelle de ce qu'on lui injecte, Jean se raccroche à toute une série d'indices sécurisants associés à la caution médicale donnée au produit.

Ce sont des « anabos » ou des reconstituants musculaires ? Telle est en substance la question que Jean s'est posée. Tout un ensemble d'éléments l'incitent in fine à croire qu'il s'agit d'un produit inoffensif.

« Lorsqu'ils ont voulu arrêter un petit peu de dépenser dans les produits et tout ça, et nous ont fait faire des ordonnances signées par ce docteur là et, je suis allé dans les pharmacies chercher les produits. Et ces produits, c'était des anabos. Et moi, je me disais si le pharmacien peut me les donner, ce n'est pas interdit. Or, c'était des anabos et lorsque j'ai vu la notice, parce que je lis toujours les notices lorsque j'achète un médicament. Et là, je vois que c'était marqué que c'était un reconstituant musculaire que l'on donne aux personnes du troisième âge en cas de fracture du fémur c'était un exemple. »

« Je me dis si on donne ça aux vieillards, je peux en prendre. Et puis là, le toubib, il m'avait donné une ordonnance et le pharmacien, il m'a donné la boîte. Et puis en plus, la sécurité sociale, elle allait me rembourser.»

Un autre élément contribue à créer des conditions favorables à la mise en confiance des athlètes : il s'agit de la perspective d'une impunité à peu près certaine. Fabien a conscience que le dopage « c'est des risques ». Il ne précise pas lesquels. Il pense qu'il a peu de possibilités de se faire contrôler « positif ». Par ailleurs la prise de produit est légitimée par les responsables, médecins et entraîneurs.

Dans le cas de Fabien, la rencontre avec le docteur Bellocq en 1984 va changer sa vision du dopage et de ses effets.

Désormais il entend parler « de rééquilibrage….de base saine… de nettoyer l'organisme ». La pratique dopante fait l'objet de tout un discours d'euphémisation mais aussi de légitimation.

« On avait une prise de sang à jeun, on s'entraînait, on refaisait une prise de sang. Et après, suivant les résultats. Pour nettoyer l'organisme, il n'utilisait pas des produits interdits. Et après lui là-dessus, il pouvait travailler. Moi j'ai vu des mecs qui étaient complètement creux et puis après, je peux te dire. Nous, on a fait ça sur un mois avec le Dr Bellocq. Ce qu'il m'avait donné, c'était des trucs où tu allais aux chiottes et tout…En fait, il nous a dit : là, vous êtes sur vos vraies valeurs. Après, on a travaillé avec lui… En haltérophilie, on utilise plus la testostérone que les anabolisants. Et là, on faisait des cures. Il nous disait qu'à tel moment il fallait les prendre».

La rencontre avec le médecin Bordelais est organisée par la fédération et son président. Le médecin s'occupe de champions prestigieux et est décrit comme un homme ouvert et sympathique. De plus il assurait que les athlètes ne seraient pas contrôlés positifs ».

« Le président, il a dit ceux qui ne veulent pas travailler avec lui, vous sortez. Et là, il nous a mis un chiffre au tableau. Et il a dit : ceux qui veulent travailler avec le Dr Bellocq, ils auront cela, les autres rien. Moi, cela m'intéressait personnellement parce que je n'y connaissais rien. Et c'est vrai qu'aller voir un médecin, c'est quand même son métier. Et c'est vrai qu'il avait des gens prestigieux à son actif. Et puis c'est vrai que c'était quelqu'un qui était super sympa. Il était vachement ouvert ».

Initiative de la fédération, caution de la science et de sportifs de renom, incitation financière, attitude sympathique et ouverte : tous ces traits convergent pour faire du docteur Bellocq[103] un interlocuteur rassurant aux yeux de Fabien.

Thierry relate de quelle façon le dosage quitte l'artisanat, comment il s'organise rationnellement. L'arrivée d'un biologiste dans le milieu des haltérophiles a été déterminante. «Il a commencé à faire des

[103] Le Dr Bellocq est l'ancien médecin de la Fédération Française de Cyclisme, de l'équipe cycliste Peugeot, et de nombreux internationaux (le coureur automobile Alain Prost, le perchiste Patrick Abada, les cyclistes Gilbert Duclos-Lassalle, Bernard Thévenet). Il est également l'auteur d'un pamphlet (Bellocq, F., Bressan S., 1991, Sport et dopage : La grande hypocrisie, Ed°du Félin.) où il défend son idée du rééquilibrage hormonal. En outre, il fait fréquemment allusion à la gratitude et à la fidélité de ses patients, qui reconnaissent la qualité de ses « soins ».

La « méthode » Bellocq comporte deux volets. Le premier consiste à accompagner les sportifs dans leur planification de l'entraînement : à partir des bilans sanguins, il propose une personnalisation du travail des athlètes en sollicitant différemment leurs filières physiologiques (aérobie, anaérobie lactique ou alactique) selon les besoins liés aux moments de la saison. Le deuxième volet de cette perspective de compensation des déséquilibres est d'accompagner la quête de la performance sportive par un recours à la pharmacopée. La démarche du Dr Bellocq se veut plutôt pragmatique en intégrant la connaissance pharmacologique à l'ensemble des moyens mis au service de la performance. La position du Dr Bellocq est en fait un avatar de la rationalisation de l'entraînement qu'il élargit aux sécrétions hormonales. Il ne propose pas que des produits dopants mais un dispositif intégrant produits et suivi médical.

analyses de sang. Il travaillait dans un laboratoire de recherche dans la lutte contre le cancer et il s'intéressait au sport, à la préparation et à la prise de produits anabolisants. Il faisait des contrôles, avec des appareils qui pouvaient faire des contrôles anti-dopages ».

« Donc, ça permettait de tester les athlètes, de dire : « Untel a pris trois injections de Stromba, hop il s'est arrêté à telle date », on fait un test, on s'aperçoit qu'à trois semaines il est positif, on le re-teste à quatre semaines, il est négatif, on le re-teste à cinq semaines, il est négatif, hop, on s'aperçoit que chez cet individu là , en faisant ce dosage là, en s'arrêtant là, grosso modo, en trois, quatre semaines, le gars, sur une fois, deux fois, on s'aperçoit qu'à chaque fois il est négatif».

« Donc, ce mec là est arrivé dans notre milieu et puis il a commencé à faire des prises de sang ; il a commencé à tester un peu le dopage un peu plus, un petit peu plus scientifique que par le passé. A tel point que c'était pas considéré comme quelque chose de dangereux, c'est que lui-même a essayé sur lui ».

Parallèlement, la pratique dopante s'autonomise : « très rapidement, les athlètes se font les piqûres entre eux, car faire une intramusculaire, c'est pas très difficile ».

Ce dernier point illustre la normalisation de la seringue et la progressivité de ses usages. Le médecin, le cabinet médical deviennent superflus ; une initiation, un apprentissage collectif débouchent sur l'autonomisation d'un savoir profane sur la médecine. Le sportif est capable d'associer une auto-connaissance de soi, de son corps et la prescription de produits pharmacologiques. L'aiguille métallique initialement enfoncée dans le corps par le médecin effectuant un prélèvement finit par perdre toute charge émotionnelle pour devenir le support d'une injection en l'absence de blouses blanches faite par un proche[104] ou par soi-même. La seringue est en quelque sorte le témoin de cette inversion des flux dominants : elle apporte davantage de produits qu'elle n'extrait de substance. Elle fonctionne comme un objet de transition entre l'univers sportif et la connaissance médicale. Utilisée par le monde médical comme un moyen de connaître le sportif, elle illustre de manière privilégiée l'appropriation -certes partielle- de la connaissance médicale par le monde sportif.

[104] D'autres entretiens réalisés dans le cadre de cette enquête révèlent que ce proche peut prendre la figure d'un équipier, de la mère ou de la femme.

La perte de confiance

Le cadre fédéral transmet donc un apprentissage technique tout en conservant, dans le cas des lutteurs, une maîtrise de l'information pharmacologique. Lorsque la part de dissimulation est découverte la confiance des athlètes est quelque peu ébranlée.

« Et puis peut-être qu'à un moment donné, il y eut cette question de confiance. Moi, j'avais entièrement confiance en lui jusqu'à ce que je découvre que ce qu'il me faisait en piqûre ce n'était pas de la B12 mais…

Oui, je l'ai vu effectivement lorsqu'un jour, on a dit : « tiens, il n'y a plus de B12, on va te faire une ordonnance, tu vas aller les chercher ».. Et puis, je suis allé les chercher, je suis revenu dans la voiture et là, j'ai regardé la boîte, et cela n'était pas marqué B12. J'ai ouvert, j'ai lu la notice, et nulle part, ils parlaient de B12. Et puis là, je suis rentré à l'INSEP, je suis allé voir mon médecin [...]. Et donc, malgré tout j'avais un doute car j'avais tellement confiance en eux».

Michel, lutteur.

Ce n'est que rétrospectivement que Jean comprend que le produit qui lui est injecté est du Strombajek[105]. Mais les autres produits sont inconnus : « Je suis incapable de dire 20 ans après, les premières piqûres que l'on m'a mises dans le cul, Je ne sais pas ce qu'il y avait dedans. »

Jean est aujourd'hui désabusé. « Et puis après, on se fait baiser...»

La confiance est réversible notamment lorsque se manifestent des forces de rappel du monde extérieur au cadre du dopage ; c'est le cas pour les lutteurs. Dans l'haltérophilie, la réversibilité est le produit d'un changement de politique fédérale.

« C'est là qu'il y a eu un premier clash. La fédération dit : « Stop, on arrête le dopage en France ». Et ils ont commencé à faire des contrôles, et ils ont commencé à, il y a peu plein de Français qui ont été pris positifs ».

[105] Ce produit est devenu particulièrement connu depuis l'affaire Ben Johnson lors des Jeux Olympiques de Séoul en 1988.

« Donc, mais j'ai senti nettement en l'espace de deux années que, j'aurais, j'aurais fini... je l'ai senti au fond de moi qu'en fait j'aurais fini comme les autres. J'aurais fini par prendre dix injections au lieu d'en prendre trois, d'en prendre une par semaine, je serais passé à deux par semaine puis une par jour puis plus ça, plus des comprimés plus d'autres trucs plus d'autres substances qui viennent s'additionner, j'aurais fini par faire comme auraient fait les autres. Heureusement, pour moi, cela a été une chance ».

Thierry est soulagé parce qu'il s'est rendu compte qu'il n'était pas loin de ne plus rien maîtriser.

La fédération qui a été un acteur central dans le recours aux produits dopants change radicalement de position pensant que la réversibilité de sa position peut entraîner la réversibilité du processus qu'elle a largement initié. Le cas de Thierry tient donc du cas d'école en ce sens que le recours au dopage est contrôlé de l'initiation à la terminaison du processus par la fédération.

La variable institutionnelle est donc largement pertinente pour comprendre l'entrée et le déroulement des carrières dans le dopage. Elle est renforcée par une autre spécificité des disciplines que sont la lutte et l'haltérophilie : les pays de l'est y excellent et exercent une fascination qui confine à l'imitation.

2.2.2.2 La lumière vient de l'est : la pertinence de la variable "sports d'hommes forts"

La circulation du modèle soviétique s'appuie sur des voyages encouragés, encadrés par des médecins d'institutions telles que les fédérations, l'INS. Y compris aux sommets de l'administration de la Jeunesse et des Sports, le modèle de l'Est exerce une fascination en raison, d'une part, de son haut degré de rationalisation et, d'autre part, de la valeur de preuve attribuée à la rapidité et à l'excellence de ses résultats. Lors de ces déplacements, athlètes et médecins peuvent voir la qualité des installations mises à la disposition des chercheurs et des sportifs de l'Est. Les médecins discutent ainsi avec certains de leurs confrères et les voient notamment administrer des produits juste avant les entraînements ou les compétitions. Cette influence étrangère ne se limite pas à des pratiques d'entraînement différentes ; elle débouche rapidement sur l'élaboration et la diffusion de connaissances médicales mises au service de l'amélioration de la performance sportive.

2.2.2.2.1 Les pays de l'est "près de chez soi" : un Hongrois à Paris

Quand les athlètes et l'encadrement sportif ne viennent pas à l'est, c'est l'est qui vient à eux.

A l'entraînement, Michel relève des différences de niveau suspectes par rapport à un lutteur hongrois.

« Le hongrois qui était champion du monde, il ne comprenait pas lorsqu'il luttait contre moi à l'entraînement, il était loin de gagner. Et puis la compétition du week-end après, à la compétition moi je ne fais rien et lui il gagne. Lui, il ne comprenait pas qu'à l'entraînement j'étais beaucoup plus fort que lui. »

Dans le récit de Michel, on perçoit l'interprétation suivante : le dopage ça marche, le Hongrois gagne, tandis que lui a le sentiment de stagner.

Selon Michel, le rôle de l'entraîneur semble décisif : «Et puis après, le week-end après, je n'ai rien fait et d'ailleurs, j'ai perdu contre deux autres Hongrois et puis lui, il a gagné la compétition. Et puis après, il fait champion d'Europe derrière. [...] Peut-être qu'il demandait des solutions à son entraîneur ».

Les compétitions et les stages à l'étranger confortent l'idée que la supériorité du modèle soviétique s'appuie sur la rationalisation des techniques d'entraînement auxquelles le dopage est pleinement intégré. Ces déplacements prennent la forme de voyages initiatiques.

2.2.2.2.2 Les voyages initiatiques

L'importance de ces séjours dans les anciens pays du bloc soviétique est surtout très marquée dans le cas des haltérophiles rencontrés. Ces pays exercèrent une domination sans partage sur la discipline notamment dans les catégories de poids les plus lourdes. Leurs méthodes d'entraînement et d'accompagnement médical de la performance sont décrites comme des références. Les protocoles de dopage donnent également lieu à des comparaisons déséquilibrées avec la pratique en France.

Fabien parle du recours au dopage comme d'un élément de la préparation à la compétition, géré en collaboration avec les médecins. Ces derniers apparaissent à la fois comme une caution scientifique et comme une garantie de sécurité sanitaire.

« J'ai fait des stages en Russie, des stages en Bulgarie et c'est là que l'on voit le décalage énorme. Sur les méthodes d'entraînement, le décalage est énorme. C'est vrai qu'on peut se demander comment ils peuvent tenir un tel entraînement comme ça. Moi je me suis entraîné avec des Bulgares. J'ai fait trois semaines en Bulgarie. J'ai tenu peut-être une semaine et demie au même rythme qu'eux. Je me suis entraîné avec un gars qui était à la même charge au départ, en trois semaines, il me

met 40 kilos. C'est un monde. Avec le recul, je sais pourquoi, oui, il y a le dopage mais ils ont un médecin pour 3, un kiné pour trois, c'est énorme. Le gars, il sort de l'entraînement, et il se faisait masser. Nous, on avait un médecin pour l'équipe de France ».

Fabien compare les pratiques françaises et ce qu'il a vu lors de ses stages. Il a le sentiment que la pratique dopante à la française est un « bricolage », sans véritable plan, ni organisation.

« Les Bulgares c'est que de la technique. En 1 h 30, leur entraînement il est fait. Ils font de l'arraché, de l'épaule et jeté et du squat. Ils ne font pas beaucoup de tirage. Et le soir, ils font un seul mouvement c'es-à-dire soit de l'arraché debout et un peu de squat derrière et après ils arrêtent. C'est brutal. Moi je l'ai fait, je ne tiens pas. Au niveau de l'articulation, c'est infernal»

« Il y a le dopage. Mais en France, le dopage, on le faisait aussi. On le faisait mal parce que c'était chacun un peu on se dit ce que l'on prend, on fait un mixte… c'était un peu chacun pour soi. Chacun se débrouillait ».

Confronté lors des premières compétitions internationales à cette concurrence des pays de l'est, Thierry mesure la distance qui le sépare de ces haltérophiles.

« On se retrouve dans le grand bain : championnat du monde ou championnat d'Europe junior, on se retrouve face à des athlètes bulgares, russes (URSS à l'époque), qui, eux, ces athlètes là, dès l'âge de juniors sont dans une stratégie de très très haut niveau. Ils sont dans une stratégie, on a eu certains, des cas qui, à peine sortis de juniors participent déjà aux Jeux Olympiques. Donc, on n'était pas sur la même longueur d'onde, nous les Français et les petits Bulgares du même âge. On voyait pas la même chose ».

Tout est différent, la technique, les qualités d'exécution, la maîtrise gestuelle, la vitesse : « Et d'un seul coup on découvre qu'il y a des athlètes qui sont à un niveau qui n'a rien à voir avec le nôtre. Ils sont vraiment dans une autre planète par rapport à nous. Là, on commence à prendre conscience du fossé qui nous sépare… On les voit à l'entraînement, on les voit en compétition. Là on touche du doigt la différence de niveau. Là on se rend compte qu'il y a beaucoup, beaucoup de travail pour en arriver là ».

Thierry constate qu'au niveau international, malgré tous ses efforts, « il nous manque toujours 40 kilos…on n'avance pas assez vite ». C'est dans ce contexte « qu'on se retrouve confronté pour la première fois à l'idée du dopage »

La rencontre directe avec le dopage a lieu lors d'une compétition internationale junior. Ce n'est pas un sujet tabou. «Le machin» comme dit Thierry, le dopage « c'est encore mystérieux », mais les conversations à

son sujet sont relativement libres. On parle de produits et les athlètes prennent conscience que le but de leur vie sportive, un grand titre international, auquel ils ont sacrifié beaucoup de leur temps de vie, passe inéluctablement par la prise de produit : « on se dit qu'un jour ou l'autre on le fera aussi ». Cette prise est perçue comme faisant partie du processus de la performance, et non pas comme une tricherie produisant des résultats artificiels. Thierry en parle « avec les Russes, les Allemands, les Italiens et d'autres… »

Au cours d'un championnat d'Europe junior, il est invité par des polonais. Ces derniers leur proposaient des chaussures et d'autres affaires à moitié prix (150 Francs au lieu de 300 francs ou 400 francs). Et puis un jour on leur montre une boîte d'ampoules : « il nous dit « c'est les anabolisants, machin et tout ». Alors nous : « Non, non, on prend pas de ça. On n'utilise pas ces trucs, et tout ». Et puis le gars insistait : « Si, si, c'est bien. Et tout, il faut en prendre, là, là et là ». On n'en a pas acheté, mais c'étaient les premiers contacts ».

Il associe donc ce retard à la question du dopage à laquelle il se trouve confronté de manière plus directe et sous la forme d'une alternative : faire comme eux ou ne pas faire comme eux ?

2.2.2.2.3 La dernière touche de mimétisme

Les meilleurs mondiaux, ces haltérophiles polonais, bulgares, soviétiques définissent des modèles qu'il s'agit d'imiter dans leurs tenues vestimentaires, leurs méthodes d'entraînement. Mais jusqu'où ? Faut-il y inclure le recours aux produits dopants ? Selon les mêmes modalités ? Ces questions font l'objet d'un cheminement dans l'esprit d'un haltérophile comme Thierry.

« Il faut faire ce que font ces athlètes là. Et c'est un peu ce mimétisme qui pousse à s'entraîner de la même façon, à les copier, à avoir les mêmes chaussures, à avoir les mêmes survêtements, à vouloir avoir le survêtement CCCP, le survêtement Bulgaria, à l'époque celui qui arrivait à avoir un survêtement de ces pays là, c'était une véritable fierté. C'était un objet d'art. C'était horrible, ça grattait. Mais cest pas grave, c'était un super truc, tout le monde le voulait quoi. Donc tout le monde voulait faire comme eux. Et au début, on veut faire comme eux sur le look, sur l'entraînement, sur le machin, et ça fait progressivement son idée dans la tête. On se dit qu'il va falloir un jour ou l'autre, peut être, faire comme eux à ce niveau »

« On se dit que les autres ils vont prendre dix injections (deux par semaine), toi tu dis : j'en fais une par semaine,pendant quinze jours (trois injections) . Puis tu te dis : « Je vais en faire quatre, cela fera trois semaines ». Et on commence à rentrer dans un processus où on veut, parce qu'on est toujours dans la même idée qu'au départ, c'est-à-dire on veut être champion du monde, on veut faire comme les champions du monde, donc si le champion du monde dit : « J'en prends une par jour », tu te dis : « Hola la, moi, j'en suis bien loin ». Mais dans te tête tu te dis : « Un jour peut être j'en prendrai une par jour »,

parce que tu veux devenir champion du monde. Mais déjà, tu vois, tu as passé, tu as monté la première marche que déjà tu t'aperçois que comme tu es loin de la première marche des meilleurs, tu vas avoir d'autres marches à monter pour arriver au niveau des meilleurs »

Le commencement et la poursuite d'un recours aux produits dopants se comprennent comme relevant d'influences institutionnelles et étrangères nettement marquées dans les disciplines de force que sont la lutte et l'haltérophilie. Toutefois, pour que ces cadres sociaux produisent toute leur efficacité, une appropriation, une traduction de leur sujétion est encore nécessaire. Elle passe par la médiation du corps qui exerce une fonction de décodage des effets du dopage.

2.2.2.3 La médiation corporelle : le travail de décodage des effets du dopage

Le corps est l'autre lieu où s'opère un basculement. Il est, dans un premier temps, vecteur (et instrument) des espoirs mais aussi le mode de lecture des effets attendus du dopage. Puis il est, dans un second temps, le signe de la fin des espoirs, le rouage par lequel s'enraye la mécanique d'ascension et de transformation de soi (en termes corporels et de statut sportif et social).

2.2.2.3.1 La lecture des effets positifs sur les capacités corporelles

Le travail sur son propre corps commence par le repérage de sensations d'insuffisance, de déficience : les performances déçoivent ; le sportif se trouve confronté à des problèmes de récupération et de grande fatigue. « On ne tenait pas le choc, on était usé» explique par exemple Michel à propos de l'enchaînement des stages en Europe de l'Est, et des compétitions qui l'épuisent.

Or, dans la perspective des grands rendez-vous internationaux, il faut réaliser des performances qui conditionnent les sélections en équipe nationale ou la réalisation des minima exigés pour être qualifié. Le recours au dopage peut alors résoudre ces difficultés liées à une usure du capital corporel, d'une part, en aidant à surmonter le risque d'exténuation, et d'autre part, en activant des sensations de plénitude physique, voire de surpuissance.

Dans le cas de Michel, les effets de la prise de produits dopants font l'objet de formes d'objectivation de l'accroissement de sa force physique consécutive à ce recours.

« J'ai pris du poids, je suis devenu beaucoup plus fort, c'est certain. Lorsque je prerais le poignet d'un adversaire, je ne le lâchais pas.

J'avais pris du poids et puis de la musculation. C'est vrai que depuis quelque temps, on faisait de la musculation trois fois par semaine. Et puis, on ne progressait pas énormément. Et c'est vrai qu'effectivement, j'avais beaucoup plus progressé dans cette période là. Alors je ne sais plus exactement quelle période. Cela devait être je ne sais plus, où je devais faire 12 tonnes sur les mouvements puis après, je suis passé à 15 tonnes et puis à 20 ».

Michel est plus lourd et meilleur en combat ; le dopage est lu comme une source d'efficacité, de rendement accru de son capital corporel.

Jean réalise un travail semblable de mesure des effets du dopage sur ses performances. Avec la piqûre, il se sent nettement plus fort. Très rapidement sa puissance nouvelle produit un basculement dans ses ressources corporelles.

« C'est vrai que quelques semaines après, je suis plus fort. Je faisais 56 secondes aux 400 mètres et je soulevais 30 % de plus en poids en musculation. Et en lutte, je suis plus fort »

Dans un temps relativement court, Jean fait de la puissance de son corps l'instrument de la puissance de son monde. La prise de produits est instrumentalisée au service de cet instrument d'existence qu'est son corps.

Un processus semblable est repérable chez Fabien : même objectivation des effets au moyen d'une métrologie issue de son quotidien sportif, même apaisement des sensations morbides.

« Avec Bellocq, j'ai pu m'entraîner beaucoup sans avoir mal. Par exemple faire des squats à 280 et puis m'entraîner le lendemain comme si de rien n'était. Mon maximum à l'épaule et jeté, c'est 200 kilos maximum parce que je ne suis pas très bon pour ça. Avec lui, avec l'entraînement que l'on avait j'ai pu porter plusieurs fois 200 kilos en épaule j'ai pu le faire peut-être trois fois, alors qu'avant, une fois, c'était un maximum. Et puis c'est vrai que mentalement, pouvoir s'entraîner tous les jours sans être fatigué. Et lorsque je dis fatigué, c'est surtout les douleurs ».

Thierry va jusqu'à évoquer une impatience de lire les effets des produits injectés. Dés la première piqûre ils se précipitent à la salle et s'entraînent immédiatement « comme des malades ». En même temps ils ont le sentiment d'avoir franchi le palier décisif, le rite qui les fait entrer dans un nouvel univers. En devenant sénior, tout s'est semble-t-il accéléré : « Maintenant, il va falloir nager dans le grand bain. Donc la différence entre le bain junior et le bain senior, ben, c'est quelque part le dopage, dans notre sport en tout cas ».

Assez rapidement les premiers effets s'expriment : « on commence à sentir qu'on a passé un cap. On se sent un peu plus costaud, un peu plus tonique, un peu plus, on faisait par exemple une série à ce poids là et puis on était obligé de descendre parce que trop lourd. Là, on est capable d'en faire une puis deux puis trois et puis une-deux, et puis une un peu plus lourde puis trois puis quatre puis on arrive à faire cinq, six séries à ce poids là puis on arrive à faire 2,5 kilos de plus puis 5 et etc. C'est énorme mais on se sent sur une phase d'ascension, tu vois. On se dit : « C'est extra et c'est super ». C'est ce qu'on était venu chercher en faisant cette démarche et donc on le trouve et hop on laisse monter le niveau comme ça. Il n'y a pas, on passe pas d'un jour au lendemain, il suffit pas de s'injecter une fois un produit pour se retrouver avec les trente kilos de plus qui nous séparent du…mais on est prêt à faire le travail pour y arriver, et on rentre dans ce processus».

Le sentiment de puissance laisse ensuite la place à des problèmes de poids pour finalement aboutir à des douleurs fortes et des moments d'intense fatigue. S'opère alors un retournement des perceptions corporelles : la déchéance par le corps succède alors à la puissance par le corps.

2.2.2.3.2 Le retournement des perceptions corporelles

« J'ai des périodes où je suis HS, et puis aussi, j'ai des périodes où j'ai mal partout tous les matins. Je dois avoir quelques os qui ne me font pas mal dans le corps, mais je ne dois pas en avoir beaucoup. C'est vrai à des moments, c'est un peu pénible »

Michel, lutteur.

« Et là, je me bousille, je fais une pubalgie parce que ça craque. Je cours plus vite, je soulève plus lourd, et puis cela a craqué. Et je me fais opérer. Alors, je fais la préparation olympique pendant un an. Je n'allais pas aux Jeux parce que j'avais la pubalgie mais je continue, je vais jusqu'au bout, jusqu'aux derniers entraînements. Les gars, ils partent aux Jeux, moi je m'arrête trois mois, je ne fais plus rien. »

Son corps le lâche et devient l'objet de sa faiblesse. La rupture du corps-instrument et la souffrance ressentie changent les rapports de Jean à son corps. Désormais, son corps est un univers de faiblesse et de souffrance.

« Même en arrêtant les piqûres et les entraînements et tous les sports, c'était de pire en pire, à la fin, je ne pouvais plus... par exemple, dans un supermarché, je ne pouvais pas pousser le caddie devant lorsqu'il était un peu chargé, j'avais des coups de couteau. Mais lorsqu'il était lancé, cela allait. Un jour, j'ai traversé aussi une avenue assez roulante à pied.

Je traverse, il y avait une bagnole qui est arrivée et moi, j'ai voulu accélérer, marcher plus vite, je n'ai pas pu. J'ai failli me faire renverser. J'avais des coups de couteau. Donc là, j'ai été opéré [...] Et là, c'est la pubalgie qui vient des anabos. Le chirurgien, il m'a dit, cela ne devait tenir dix ans, il avait raison parce que mes premières douleurs sont réapparues 10/12 ans après. Et là, cela fait 10 ans que je n'ai pas couru. Au début ce n'était pas trop handicapant mais là, cela redevient comme il y a 20 ans. Donc là, je ne voudrais pas me refaire opérer une deuxième fois et je voudrais non pas courir mais pouvoir marcher ou visiter un musée sans m'asseoir trois ou quatre fois comme un petit vieux quoi ou bien faire du vélo. C'est vrai que cela me fait moins souffrir. Mais j'ai besoin de faire du sport, mais si ça continue comme il y a 20 ans, bientôt, je ne pourrai plus marcher »

Jean, lutteur.

« Et je me blesse au genou. J'ai eu une tendinite au genou. [...] Pendant un an, j'ai traîné deux tendinites aux deux genoux, j'aurais dû me faire opérer si je m'étais fait opérer en début d'année, cela aurait été bon. Sauf qu'ils m'ont bourré d'anti-inflammatoires en comprimés, en infiltrations et puis, cela m'est arrivé 15 jours avant de partir. J'ai des fibres qui ont pété dans le tendon [...]. Et puis, à un moment donné, le chirurgien m'a dit, si on m'aurait opéré tout de suite, en quatre ou cinq mois, j'aurais pu tirer. Sauf que, je me suis retrouvé à me faire infiltrer, et puis à tirer à l'épaule et jeté ».

Fabien, haltérophile.

L'autre haltérophile, Thierry, parce qu'il ne maîtrise pas le dosage ni le produit, va se rendre compte qu'il a toujours un décalage avec les autres athlètes internationaux. Les problèmes de poids qu'il ne parvient pas à résoudre l'enferment dans un cercle vicieux : les produits dopants rendent plus forts mais aussi plus lourds et contraignent à changer de catégorie de poids ; la concurrence est alors au moins aussi rude.

« La première année, on a fait donc trois, j'ai fait une fois trois injections et presque six mois plus tard, j'ai refait une fois trois injections du même, de la même chose, toujours par le biais de l'entraîneur, toujours par le biais du système D …Et ce truc là m'a permis de décoller. Par contre, comme ça m'a faire prendre un peu de poids, j'ai gagné trente kilos mais j'ai changé de catégorie donc quelque part je me suis retrouvé plus fort mais comme j'étais monté d'une catégorie je me suis retrouvé à peine plus que le niveau que j'avais avant ».

Le travail de médiation corporelle dans la lecture des effets du dopage peut même éventuellement s'effectuer par l'entremise du corps d'autrui. Ainsi, Michel actualise-t-il les effets négatifs du dopage lorsqu'il lui impute la naissance de l'enfant handicapée de son copain athlète.

« Plus tard, on en a parlé, bien plus tard... À la fois, on se trouvait con de se faire piéger et puis sale. Parce que moi personnellement, je ne pensais pas faire des perfs en utilisant ces trucs-là».

Eléments de conclusion : la pertinence des variables socio-technique et institutionnelle dans ces deux sports de force

L'intérêt des caractéristiques socio-techniques de ces sports de force pour une sociologie des pratiques de dopage est double. D'une part, il permet de comprendre la délégation des usages sportifs du corps à l'institution fédérale en faisant référence à une culture somatique ; celle-ci n'est pas tant spécifique aux milieux populaires qu'au milieu de ces sports de force. D'autre part, l'existence de traditions nationales d'excellence sportive dans ces disciplines dans les ex-pays du bloc soviétique met en évidence la circulation de cadres de référence en matière de préparation et d'entraînement dans lesquels le dopage est intégré.

La question des cultures somatiques

A partir de l'étude des comportements face à la santé et à la maladie ont été développées des recherches[106] sur les cultures somatiques propres aux différentes classes sociales dont les membres, dotés d'habitus physiques différents, font des usages différents de leur corps. Ainsi, c'est dans les classes sociales (agriculteurs, ouvriers agricoles, manœuvres, ouvriers) où le risque sanitaire est le plus élevé (comme en témoignent les taux de mortalité précoces) que la consommation médicale est la plus faible. Les facteurs économiques directs (coût des soins, etc.) ne suffisent pas à rendre compte de ces inégalités qui trouvent leur principe dans la relation que les membres de ces groupes entretiennent avec leur corps. Tout se passe en effet comme si les membres des classes populaires étaient, dans notre société, moins attentifs que les membres des classes moyennes ou les plus favorisées aux sensations morbides, à la douleur, aux rumeurs sourdes du corps qui doivent être explicitement constituées comme «symptômes» pour entraîner le recours au savoir médical. Cela essentiellement pour deux raisons. D'une part, ils ne disposent pas des catégories savantes et du vocabulaire du corps et de la maladie qui sont nécessaires pour déchiffrer les messages du corps, c'est-à-dire pour sélectionner, dans le flux des sensations corporelles, les signes morbides légitimes que les médecins seront disposés à reconnaître et à traiter.

[106] Boltanski L., art. cit.

Contraints, d'autre part, de faire un usage professionnel de leur corps et soumis à des conditions matérielles d'existence plus dures que dans les autres groupes, ils adhèrent à un système de valeurs qui privilégie la «dureté au mal» («ne pas s'écouter»), la résistance et la force physiques. Cet ethos ascétique qui, sans être explicitement systématisé ni verbalisé, interdit de prêter trop fortement attention au corps, s'exprime, dans les classes populaires, à travers l'ensemble des comportements corporels, qu'il s'agisse de l'alimentation, du utilisations professionnelles, des soins, du sport, etc.

2.2.2.4 Des usages sociaux aux usages sportifs du corps

Le dernier axe de notre analyse relatif à la médiation corporelle et au travail de décodage des effets corporels du dopage contredit l'analyse en termes de cultrure somatique sur la proposition d'un système de valeur encourageant la «dureté au mal» («ne pas s'écouter»), la résistance et la force physiques. L'inverse est plutôt observé : la pratique du sport de haut-niveau tend à développer un rapport particulier au corps finissant par subsumer un rapport au corps constitué au cours de la prime éducation. Les sportifs rencontrés ont expérimenté un ensemble de préparations, de précautions, de soins. Ils partagent une gamme de sensations liées à l'exposition de leur corps dans la rivalité sportive. Nos lutteurs et haltérophiles ont en commun de chercher à tirer le maximum de leurs muscles, d'encaisser des coups, des chocs, d'être en contact physique avec les autres ou avec le poids de la matière. Ils développent une connaissance somatique fine en étant capables de repérer avec beaucoup de justesse la douleur, la fatigue, la sensation de forme, voire un sentiment de surpuissance. Au cours de leur carrière sportive, un mode spécifique de relation au corps s'est développé chez ces pratiquants des sports de force : placé en position d'instrument de leurs performances et de moyen d'existence, leur corps doit rendre, il doit répondre régulièrement aux sollicitations, tandis que les douleurs physiques ou les émotions sont ressenties comme des nuisances à ignorer et à évacuer. Dans cette perspective, le recours au dopage qui, pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, représente un problème représente à l'inverse pour le sportif une solution pour pérenniser son moyen d'existence. On a ici une relation comparable au rapport au corps des classes populaires telle que la décrit Luc Boltanski, sauf que celle-ci n'est pas construite dans l'univers du travail mais dans celui de la pratique sportive. La différenciation des rapports au corps (plus ou moins instrumentalisés) ne tient alors pas tant à la position dans la division du travail qu'à la position du sport pratiqué dans l'espace des sports. Le rapport au corps qui se construit chez un sportif [notamment un jeune sportif ; c'est d'ailleurs ce qui fonde la pertinence des caractéristiques socio-techniques de ces sports : leur caractère d'antériorité par rapport à l'expérience du travail] n'est pas le même selon qu'il pratique l'haltérophilie (ou la lutte) ou le tennis (ou le surf). Au travers des carrières sportives

et dans le recours au dopage observés chez les lutteurs et haltérophiles, la formation d'une culture somatique relativement autonomisée par rapport à l'extraction sociale des sportifs a pu être mise en évidence. Elle ne signifie pas pour autant une totale neutralité de la culture somatique des milieux populaires.

2.2.2.5 "De son plein gré à l'insu du dopage"

L'autre proposition concernant la spécificité de ces cultures somatiques populaires : les formes d'autocensure, de sentiment d'incompétence sur les questions médicales semble moins obsolète. Le premier axe de notre analyse décrivant la médiation de l'encadrement fédéral a mis en exergue l'impact de cette ignorance relative dans le domaine des soins notamment au travers des formes de remise de soi, de confiance absolue en la caution médicale. La présence, l'accompagnement médical définissent largement ces conditions favorables à la mise en confiance des sportifs interrogés pour comprendre leur usage prolongé des produits dopants. Même lorsque se manifeste la volonté de savoir, elle aboutit in fine à une déférence à l'égard du médecin. Lutteurs et haltérophiles récusent leurs hésitations dès lors que quelques indices font sens pour conférer aux prescriptions de produits dopants les garanties sanitaires propres à rasséréner.

"De son plein gré à l'insu du dopage" : la formule entend résumer l'attitude de soumission à l'autorité médicale dictée par le glissement du sentiment de différence à celui de déficit en matière de connaissances légitimes du fonctionnement corporel.

2.2.2.6 Les héros de l'est et la rationalisation des méthodes

Le modèle d'excellence que représentent les athlètes et les méthodes des ex-pays du bloc de l'est met en évidence la circulation de références dans les domaines de la préparation et de l'entraînement dans lesquels le dopage est intégré. Cette influence doit toutefois être modulée dans les cas des lutteurs et haltérophiles rencontrés. Le degré de rationalisation du dopage varie d'une discipline à l'autre. Les haltérophiles décrivent un système de connaissance, d'initiation et de rationalisation des pratiques de dopage plus élaboré que les lutteurs. Il paraît acceptable de relier cette variation à un degré d'appropriation, d'imitation plus approfondi des méthodes de l'est que dans le cas de la lutte. Toutefois, les haltérophiles interviewés considéraient que le degré de rationalisation de leurs méthodes d'entraînement et de dopage demeurait très en-deça des

pratiques qu'ils avaient observées lors des voyages initiatiques qui leur avaient permis de côtoyer leurs héros de l'est.

2.2.2.7 L'encastrement social des carrières dans le dopage : la force de la variable institutionnelle

Dans les cas de la lutte et de l'haltérophilie, le recours au dopage est fortement encadré à l'image de l'ensemble de la carrière. Les cas observés dans ces disciplines évoquent une inscription du dopage dans un dispositif sportif fortement intégrateur. Le recours au dopage apparaît dans ces disciplines indissociables de l'intégration successive et précoce des sportifs dans des cercles de plus en plus fermés.

La notion de carrière, assez chère aux sociologues interactionnistes, est notamment développée par Erving Goffman[107]. La carrière telle qu'il la développe permet de prendre en compte le contexte social dans lequel se déroule la vie de tout individu et néglige des simples événements pour s'attacher aux modifications durables, assez importantes pour être considérées comme fondamentales et communes à tous les membres d'une catégorie sociale, même si elles affectent séparément chacun d'entre eux.

D'un côté, cette notion s'applique à des significations intimes, comme l'image de soi ; de l'autre, elle se réfère à la situation officielle de l'individu et ressortit donc du cadre des relations sociales. Elle permet à Goffman d'aborder le passage entre le privé et le public, entre le moi et l'environnement social.

Elle nous permet, dans le cas de nos lutteurs et haltérophiles, d'aborder l'étude du recours au dopage sous l'angle de l'institution.

Un travail de remodelage social est accompli par les formes institutionnalisées de ces disciplines qui affecte les particularités individuelles soumises l'uniformité du monopole fédéral.

---

[107] Goffman (Erving), Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux, Minuit, Coll° "Le sens commun", 1975. Cf. le passage intitulé "La carrière morale du malade mental" (pp. 185-225).

Ainsi, c'est une forme d'organisation matérielle, caractérisée par un environnement, qui affecte la perception de la norme de carrière par l'individu. Cette carrière (sportive et dans le recours au doapge) n'est pas la propriété de la personne à qui elle est associée mais relève plutôt du type de contrôle social qui peut s'exercer sur elle par l'institution sportive. Les carrières sont largement circonscrites à ce cadre du monopole fédéral qui en balise strictement les conditions de déroulement. Ces quelques remarques montrent bien que les carrières dans le recours au dopage sont des processus socialement inscrits. Cette inscription sociale - embeddedness[108] - des carrières évoque tout le travail effectué par les formes institutionnalisées de la discipline dans la définition des inflexions rythmant les trajectoires individuelles.

2.3 Le dopage et l'athlétisme.

> « Un entraîneur m'aurait proposé cela (se doper), je pense que j'aurai dit non, mais je l'aurais fait. Le fait d'avoir dit non, cela m'aurait convaincu de le faire, d'accord ? »

Parmi les cas de figure examinés dans cette étude, l'athlétisme constitue un cas original, marqué par un degré élevé de contradiction entre les normes éthiques de l'institution et les normes pratiques de la haute performance. Ce degré d'intensité de la contradiction est variable selon les disciplines sportives.

2.3.1 Forme aiguë de contradiction entre rationalite competitive et ethique de la purete.

L'histoire de l'athlétisme[109] nous aide à comprendre deux traits spécifiques de la discipline, qui ne prennent sens que dans les relations aux autres disciplines sportives, et que l'histoire de ces relations a contribué à renforcer dans des conditions historiques spécifiques.

---

[108] Cf. Granovetter (Mark), "Economic action and social structure : the problem of embeddedness", American Journal of Sociology, 91, 1985, pp. 481-510.

[109] Une histoire sociale véritable des sports se développe depuis quelques années, et l'athlétisme français a fait l'objet d'analyses spécifiques : voir J. Defrance, 1989 : C. Brisonneau, 1997, 2003 : A. Roger, 2003 : C. Erard, 2003 : M. Schotté, 2005

Premièrement, la discipline occupe une position « centrale », dans l'espace des disciplines sportives, quant à la rationalisation des gestes sportifs. Seules, la gymnastique et les « poids et haltères » (devenus haltérophilie) approchent de ce statut de discipline qui réunit des formes gestuelles fondamentales, que l'on retrouve dans tous les autres sports ou dans plusieurs d'entre eux, courir, sauter, lancer (prendre des appuis, soulever, etc.). Mettant en jeu ces gestes à l'état pur, détachés de toute construction complexe, comme peuvent l'être le plongeon du gardien de but au football ou le saut préparatoire au smash en volley, la discipline athlétique a attiré les médecins et les scientifiques, qui ont procédé à toutes les formes d'analyses et de calculs, donnant une vision très « scientifisée » de l'entraînement dès les années 1920 et 1930 (Roger, 2003). La discipline a été incorporée à l'éducation physique scolaire, et ses gestes passent pour être en quelque sorte les « gammes » de tout sportif, qui doit courir, sauter ou lancer, rugbyman, tennisman, kayakiste, plongeur sous-marin ou cycliste : le footing, les étirements, les impulsions de saut, le régulation de la respiration, etc., toutes ces « techniques de base » en athlétisme font partie de la mise en condition dans de multiples disciplines. L'athlétisme occupe ainsi une position de carrefour où passent des pratiquants qui vont se spécialiser dans des gestuelles différenciées par la suite. De ce fait, les principes d'entraînement ont été très tôt rationalisés sous des formes scientifiques et techniques, et des facteurs historiques particuliers ont conduit à imposer, là plus tôt qu'ailleurs, des contraintes d'entraînement extrêmement ascétiques. Dès les années 1920, un Kohleimaïnen s'entraîne sur des très longues distances, et, par la suite, les champions de la course de longue distance, les Zatopek, les Mimoun, sont des figures de l'extrême abnégation et montrent l'exemple d'un régime de vie d'une rigueur absolue. La discipline sert, à chaque époque, de ban d'essai pour des méthodes plus rationnelles et plus exigeantes, et elle diffuse ses principes d'entraînement vers les autres disciplines. C'est dans ces conditions de recherche de régimes d'entraînement plus intenses et continus, exposé à des fatigues plus marquées, que l'athlétisme a été exposé le plus tôt à recevoir les méthodes de « rééquilibrage » hormonal ou autre, et que les produits dopants ont fait leur entrée dans ce secteur. On sait que les premiers à employer systématiquement des produits modernes sont les lanceurs, proches des haltérophiles. Les coureurs ont suivi. La position de la discipline dans le champ sportif en faisait un élément particulièrement vulnérable à l'impact de la technologie pharmaceutique du dopage.

Deuxièmement, la discipline a constitué un des fiefs de l'amateurisme sportif français entre les années 1930 et les années 1960-1970. Dans les mêmes conditions où des facteurs poussaient à la rationalisation de la pratique, d'autres facteurs sociaux ont incité à penser la pratique athlétique

comme une forme pure de pratique amateure, choisie pour le plaisir, pour son aspect « élémentaire », proche du geste naturel, éducative, fondamentale, mais sans recherche d'effets spéciaux, de spectacularité, sans les ressorts du jeu (que l'on trouve en football). Une forme d'amateurisme intégral, semblable à celui de la natation (mais différent de celui du rugby), a poussé à penser la pratique de l'athlétisme comme un genre d'effort « pur », pour des gens détachés des enjeux matériels du monde, goûtant les sensations corporelles les plus fondamentales du sport.

Autrement dit, la même pratique s'est trouvée de plus en plus marquée par une rationalisation des gestuelles et des énergies qui appelait des moyens pour soutenir l'athlète, et par une éthique de la « pureté » qui rejetait les artifices et les adjuvants, au nom de la valorisation de l'effort « pur », c'est-à-dire purement musculaire et individuel. Alors que des sports, depuis longtemps professionnels, tenaient une position très « souple » à l'égard du dopage (voir le cyclisme sur route), l'athlétisme portait à son maximum d'intensité la contradiction entre la norme pratique du haut niveau et la norme éthique de l'amateurisme.

2.3.2 Entretiens avec des athletes.

L'étude comprend 3 entretiens avec des athlètes. Alors que les travaux précédents avaient largement pris en considération cette catégorie de sportifs (Brissonneau, 2003), la présente étude en comprend peu. A l'analyse, une hétérogénéité marque la série de cas, puisque nous avons 2 sauteurs dont la carrière se situe dans les années 1980 (et début 1990), et un coureur de demi-fond et de fond dont la carrière se déroule dans les années 1990.

Dans la recherche de parcours « typiques », deux parmi les 3 histoires sont peu utiles, les athlètes décrivant eux-mêmes leur parcours comme atypiques. Il reste l'entretien avec le coureur, qui sera exploité en tant que récit pouvant incarner une classe de destins athlétiques et d'expériences du dopage, significatifs au sein de cette discipline (mais il est clair que nous n'avons pas ici les effectifs que la sociologie des pratiques exige habituellement d'un échantillon).

2.3.3 Dire le dopage de l'athlete : un discours euphemise sous contrainte d'interdit.

L'interview de Charles peut constituer une histoire-type, qui illustre ce que l'on peut appeler une « modalité de dopage suggérée et distillée par les athlètes exemplaires », et balisée par

des lieux de préparation à la haute compétition, porteurs de la culture athlétique et du label fédéral : pratique, non pas dictée par le pouvoir fédéral, comme en haltérophilie, mais, construite en pensée et en pratique, dans des situations pratiques, au sein de centres d'entraînement et durant des stages officiels, gérés par la fédération.

La forme de conditionnement de l'expérience de l'athlète est ici bien particulière. L'encadrement fédéral n'est pas univoque, puisque l'entraîneur que Charles a connu dans son club, et qui le suit pendant le Bataillon de Joinville, est un tenant des méthodes d'entraînement classiques, sans appel au dopage et étayé sur une éthique hostile à ce genre d'adjuvant, tandis que l'entraîneur suivant, présent sur les terrains, et coach d'un grand champion, lui indique le chemin vers les produits.

L'euphémisation du discours sur le dopage, et des formes d'initiation pratique à l'usage des produits, marque les propos de cet interviewé. L'euphémisation d'un discours consiste à diminuer la force d'un propos, en disant moins, en choisissant des mots plus flous, moins directs, et parfois même en déniant le fait euphémisé. Le discours sur la sexualité est un exemple classique, dont l'euphémisation a été étudiée par la psychanalyse. Norbert Elias[110] en a montré d'autres formes dans ses travaux sur la civilisation des mœurs.

➔ Le rejet officiel du dopage, qui « recouvre d'un voile » les pratiques effectives, a des effets retardateurs sur les histoires de dopage individuelles. L'athlète doit « deviner » ce qu'il y a derrière des expressions euphémisées disant qu'on se dope sans rien révéler franchement (« se soigner », « prendre », etc.), et c'est à l'athlète, individuellement, que revient l'initiative de se convertir à cette méthode. La temporalité est lente, certaines entrées dans le dopage sont comme des initiations traditionnelles, ponctuées d'expériences espacées qui ne ressemblent pas aux formes scolaires de transmission de savoirs.

[110] Elias N., Dunning E., 1994, Sport et Civilisation, la violence maîtrisée, Paris : Fayard.

Charles : En 94, c'était le Bataillon de Joinville, et dont je fais deux ans. Cela, c'est vrai que, quand j'ai fait mon Bataillon de Joinville, c'est là que j'ai découvert le corps médical. Alors, je le découvre comment ? Je te dis cela, parce que je ne sais pas si cela concerne les questions que tu as. Je découvre les médicaments, parce que là-dedans, on est un petit peu voué à nous-mêmes, quoi. Donc, cette année-là, je suis tout le temps blessé, et puis en… je suis avec des cyclistes et différents sportifs, et là déjà, tu parles avec des sportifs d'autres niveaux au bataillon de Joinville, c'est quand même l'élite française…. Très rapidement, je fais un rapprochement sur les sports physiologiques et les sports physiques. Je me rends compte que les sports physiologiques ont plus besoin de soutien médicamenteux. Et c'est cette année-là que je me rends compte de cela.

Christophe : C'est quoi les sports physiques et les sports physiologiques ?

Charles : Comment je les caractérise ? Les coureurs à pied, demi-fond, cyclistes, c'est les sports physiologiques. Par exemple le lanceur, c'est un sport physique quelque part. Je les caractérise comme ça, parce que même si je prends l'exemple d'un lanceur, les médicaments qui sont consommés par un coureur à pied sont beaucoup plus grands. Ils prennent deux fois plus de médicaments, car un coureur de demi-fond a beaucoup plus besoin d'apports vitaminés que de compléments, parce que il faut à la fois toucher la force et le système vasculaire. Et, c'est là que je me rends compte de cela. Cela m'intéresse et puis je fais mon Brevet d'Etat l'année d'après.

(Plus loin dans l'interview : il quitte l'entraîneur X pour rejoindre un groupe coaché par M.)

Charles : Et un moment, j'ai changé de méthodes, un moment. J'ai changé de méthodes. C'est vrai que j'ai changé d'entraîneur et il m'apporte une nouvelle technique, avec X. c'est l'ancienne méthode.

Christophe : C'est-à-dire ?

Charles : X., c'est un footing d'une heure à 17 km/h, et c'est gros blocs de travail long, c'est plutôt un entraînement-type : cela m'ennuie de le critiquer, car pour moi c'est un des meilleurs entraîneurs que l'on ait en France, et il a une didactique et un empirique sur l'athlétisme qui est très bon. Simplement, il ne sait jamais s'adapter aux qualités de l'athlète. (…). Et, c'est vrai que cette année-là, j'ai fait une année sans médicament et c'est vrai que je ne connaissais rien, je ne savais pas. Et là, j'ai commencé à entendre parler du dopage.

La progression dans la connaissance du dopage est dispersée en plusieurs points de l'interview, renvoyant à des phases différentes de la carrière. On comprend que la temporalité est

ici lente, que les temps ne sont pas homogènes, ni reliés entre eux : une dimension circonstancielle marque cette forme d'initiation pratique.

➔ **Les savoirs et les savoir-faire relatifs à la prise de produit sont diffusés selon des logiques opportunistes**, mais sans jamais correspondre à une propagande, comme on a pu en trouver quand des fédérations ont diffusé certaines méthodes d'entraînement accréditées au niveau de la Direction Technique Fédérale. Il n'y a pas de doctrine fédérale en la matière. Mais il y a un « milieu athlétique » bien informé, et accrédité par la Fédération (entraîneurs célèbres et diplômes, grands champions), qui peut répandre des normes d'usage de produits assez précises, au coup par coup, vers des franges d'athlètes dont les effectifs sont limités.

➔ Les conséquences pratiques de l'euphémisation des questions de dopage pour les athlètes sont que, la norme de dopage n'étant pas dite, les porteurs de la norme ne sont pas identifiables, et la responsabilité de l'incitation à se doper n'est assumée par personne. Le dopé est toujours en mesure de choisir le dopage ou le non-dopage, et il porte la responsabilité entière de ses actes, l'institution fédérale ne reconnaissant pas les formes tacites de diffusion de la norme à travers les échanges de propos informels entre athlètes hautement qualifiés au sens des critères fédéraux.

> « Et puis, c'est comme ça que je construisais ma démarche. Moi, je me suis toujours dit que si je prenais des produits, il fallait que je sois le seul à assumer. Parce que je trouve que c'est suffisamment dur à faire, pour en faire assumer la responsabilité sur quelqu'un d'autre. Un entraîneur m'aurait proposé cela, je pense que j'aurai dit non, mais je l'aurais fait. Le fait d'avoir dit non, cela m'aurait convaincu de le faire, d'accord. Mais par contre, le fait de le faire, je ne lui dis pas, mais je le fais. Je pense que la première des choses importantes, c'est ça. Quand on fait un truc, on doit l'assumer et moi, je l'ai fait du début à la fin. » (Charles)

L'exemple fictif choisi par Charles exprime bien la logique contradictoire d'une situation d'interdit de pratiques prescrites : il suffirait qu'un représentant autorisé de la Fédération incite à prendre des produits pour que l'athlète refuse ostensiblement le conseil, mais adopte la pratique clandestinement, sachant que si une personne aussi qualifiée en parle, c'est que cette prise doit avoir une pertinence dans la pratique du « haut niveau ». L'effet contradictoire des campagnes de lutte contre le dopage, qui s'insèrent dans les formations de B.E. ou dans les discours officiels lors des grandes réunions sportives, est de même nature. Charles est alerté à propos du dopage, sur son efficacité, en écoutant des gens dont la fonction officielle est d'en combattre l'usage :

alors qu'il est dans un Pôle d'Entraînement à Montpellier, durant des cours de physiologie suivis pour l'obtention du BE2, puis pendant un stage national au Maroc.

➔ **L'auto-médication et l'auto-administration des produits dopants en situation d'isolement** est une issue de ces trajectoires de dopage sans repère et basées sur l'apprentissage progressif.

> Le problème, en fait, c'est que… je pense que je parlerai de cadre, structure… car il est très important, quand une personne commence à faire cela, parce que, il y a personne pour en parler, si bien qu'il ne peut plus différencier ce qui est bien de ce qui est mal, ce qui sert et ce qui ne sert pas. Si tu vas voir un médecin, il va te dire : attends, et il va te dire que, par A + B, que cela ne sert à rien. En aucun cas, j'ai dit : il ne faut pas le faire avec un entourage médical, en aucun cas j'ai dit cela. Et puis, dans un premier temps, cela m'a aidé, car je pense que le détonateur, à un certainement (moment) que j'avais… et puis aussi le fait psychologique, et puis tout le monde le fait dans l'athlétisme. Et puis c'est vrai que, en 2001, j'ai croisé un cycliste qui m'avait dit qu'il avait tout essayé, le pot Belge, il m'a tout dit, quoi. Et, quand il m'a dit ça, le mec, il en parle. Comme ça, je te dis. (Charles)

L'accumulation de savoir et de savoir-faire dure plusieurs années : il évoque les signes qui éveillent sa curiosité vers 1996 (lors d'un stage au Maroc), mais il indique un usage en intraveineuse et une prise d'EPO en 2001.

A la suite d'une blessure, et alors qu'il est qualifié pour des Championnats du Monde, il cherche par ses propres moyens à se soigner. Il a alors assez pris l'habitude de régler ses problèmes de santé et de préparation athlétique par lui-même, et i ; a assez de connaissance des produits pour se prescrire et s'administrer à lui-même de l'EPO, sans suivi médical.

> « Et là, je peux te dire que je dégustais et pendant huit mois. Car ma déchirure du mollet faisait 12 cm de liaison. Et là, je vais voir des médecins qui me disent que cela ne guérira pas du tout. Moi je veux faire absolument les jeux, merde alors ! je fais de la méso(thérapie) tout seul, je me remets sur pied en trois semaines, alors que j'avais un arrêt de deux mois, je me remets en trois semaines. Pendant la mésothérapie, je faisais des mélanges de produits, tels que la Coltramine, anti-inflammatoires et tout. Tu prends une seringue qui traverse la peau et puis tu injectes tant de millilitres de produits et puis voilà. Pour moi, de faire un suivi ne sert à rien. Je connais des choses là-dedans. Il y a des fois, je pourrais apprendre des trucs à des médecins.

Il y a certains médicaments que je sais efficaces, maintenant est-ce que c'est bon pour la santé ? Quand tu as des impératifs, je pense que cela ne peut pas faire de mal. Donc je les fais, et tout. C'est simple, à chaque fois que j'ai eu des bobos, je me guérissais tout seul » (Charles)

On retrouve les tactiques des toxicomanes qui ont besoin, malgré toute leur débrouillardise, des ordonnances des médecins pour se faire délivrer les produits.

« Là, cela me vient à l'idée de prendre de l'EPO et je commence à m'en procurer au Maroc, en Espagne et tout. Et puis après, je me dis, pourquoi me faire chier en Espagne, alors qu'il y en a en France. Je sais un peu comment cela se pratique, comment cela se prend. Et j'avais vu, je savais comment cela, on pouvait se faire prescrire. Tu calcules des unités de poids par kilo, en raison de trois fois par semaine, et puis, pour les entretiens, c'est deux fois par semaine et les cures, c'est trois fois. Et tu recopies cela sur deux ou trois mois sans ordonnance, et puis, en plus, il se trouve que les ordonnances, je les avais déjà eues par inadvertance, le médecin avait laissé un jour, il avait donné des ordonnances à ma fille, elle avait dessiné dessus, mais, elles étaient utilisables. Et puis là, les ordonnances, tu écris ce que tu veux. Sauf que ce n'était pas normal. » (Charles)

➔ **Les porteurs de normes peuvent se répartir en deux catégories** : les médecins et les agents de la haute performance, dont les formes de crédit diffèrent (crédit scientifique : crédit sportif). Les uns sont soumis très fortement aux contraintes d'euphémisation des principes de dopage (une prochaine enquête examinera ce point : voir aussi Brissonneau, 2003), et risquent un déclassement professionnel et des poursuites judiciaires si leur action dopante est avérée. Les autres prêchent d'exemple, font sans dire, mais en laissant dire qu'ils le font, et en montrant qu'on ne peut pas faire ce qu'ils font sans prendre quelque chose.

➔ Centre / marges. Les lieux de consécration des athlètes utilisateurs de produits dopants sont les hauts lieux de la compétition. Ils se répartissent dans des cercles concentriques, autour d'un noyau du plus haut niveau, c'est-à-dire l'élite nationale engagée dans les grandes compétitions internationales, élite gérée soit par la Fédération, soit au sein de « teams » privés (quasi-professionnels en athlétisme). La trajectoire des athlètes interviewés pénètre plus ou moins au cœur de ces cercles, et l'histoire de dopage de chacun d'eux prend la forme d'une initiation en une ou plusieurs étapes, à chaque fois que l'athlète franchit un palier dans la performance. C'est cette suite d'étapes que nous désignons par le terme de carrière,

emprunté à la sociologie de Becker. En course de fond, compte-tenu du caractère implicite de la norme de dopage, l'initiation n'est pas systématisée et elle a des chances de se faire en plusieurs fois. Les changements d'entraîneur, de médecin, ou de lieu de préparation, marquent les moments de transition.

➔ Centre / marges. Jusqu'à quel point les « marges » du milieu athlétique jouent-elles un rôle, plutôt que les rouages classiques de l'institution ? Il reste difficile de trancher ce point, car les études de cas sont peu nombreuses dans notre enquête, mais aussi parce que le statut des porteurs de normes de dopage est assez indéterminé. Il est certain que l'expérience du dopage conduit à s'éloigner des autorités, qui ne prennent pas en charge cette question Pour se procurer les produits. Soit la description d'un entraîneur rencontré par Charles :

Christophe : Cet entraîneur que tu as connu, c'était qui ? si c'était possible.

Charles : C'était M..

Christophe : Comment tu l'as contacté ?

Charles : Non, en fait, on était à Lille, c'était l'entraîneur de Y.. C'était le copain à Y, mais c'était surtout, c'était un gars qui était tout le temps-là. M., je le voyais, à chaque fois tu tombais sur lui. C'était le gars de l'athé, qui était là, super gentil, et qui était agréable à parler et il connaissait des choses. Et puis, aussi, il avait suivi Z. (un champion). Pour un athlète, c'est très important, c'est que, en athlétisme, on a l'occasion assez souvent de rencontrer des grands

Cet entraîneur va révéler à l'athlète l'existence de pratiques de dopage et, à la différence de l'entraîneur que Charles avait précédemment, il laisse ses athlètes se doper (on ne sait pas trop l'attitude exacte de l'entraîneur). On remarque que cet entraîneur n'est pas décrit comme appartenant à un club : il dirige des coureurs de fond, dont certains d'origine Maghrébine, et parmi les plus « grands », mais à la différence de l'entraîneur précédent, qui est présenté comme exerçant dans un club de région Parisienne, puis en liaison avec le Bataillon de Joinville, aucun nom de club n'est mentionné pour ce nouveau mentor. Le passage qui suit consiste à dire que le dopage était admis dans l'entourage de cet entraîneur, mais sans jamais qu'une phrase affirmative ne le déclare : et Charles revient sur sa démarche personnelle, qui part du constat que les autres se dopent, pour indiquer ensuite sa stratégie personnelle.

« Il y a eu un déclic net et précis qui peut se voir sur le faciès des athlètes, et aussi sur les records. Le record du 3000 m. est passé de 7 minutes 27, à 7 minutes 26, et puis 7 minutes 20, en fin 96. C'est énorme, c'est deux fois 3 minutes 40 au 1500 m. Depuis qu'il y a des contrôles d'EPO, les mecs, ils sont à 7 minutes 37. C'est quand même 17 secondes (de plus). Moi, cela était pour moi le fait, et pour moi la preuve que, de toute façon, que pour faire la meilleure performance possible, il fallait utiliser cela. C'était l'une de mes réponses et la meilleure réponse possible. Mais là, j'ai toujours pris le dopage comme quelque chose d'individuel. C'est-à-dire que ce n'est pas parce que tu fais cela, que tu vas être le meilleur du monde. Et moi, je me suis toujours dit, quand tu lisais les études qui ont été faites par des professeurs à Montpellier, ils disaient que l'EPO pouvait nous faire gagner 30 % de tes performances. » (Charles)

➔ Dans le récit de Charles, la question du contrôle de sa propre consommation de dopants voisine avec des éléments de discours décrivant des situations successives et changeantes qui s'imposent à lui, ou des périodes au cours desquelles les incitations à prendre un produit se renforcent ou s'atténuent.

La méthode qui consiste à modéliser une configuration comme étant celle de la prise (contrôle) ou, au contraire, celle de l'emprise de l'institution (perte de contrôle), à partir du vocabulaire employé dans un passage d'interview, est à la fois très remarquable par son empirisme radical, mais assez peu convaincante quand on examine le processus d'interprétation des éléments linguistiques recueillis. La problématique du contrôle de ses propres actes est un thème permanent dans la recherche psychosociologique : on en trouve une variante dans la sociologie médicale, à propos des usages des médicaments, ou de la toxicomanie, sous la forme du modèle du « locus of control ». Elle participe d'une construction d'ensemble de la représentation de ce que le sujet parlant a fait et fait actuellement : d'un côté, le locuteur peut développer un « point d'honneur » visant à dire que ce qu'il fait est le produit de sa volonté, de l'autre il peut glisser vers la perspective déterministe qui le décharge de la responsabilité de ses actes, surtout quand ils se sont finalement avérés peu judicieux ou fortement désapprouvés.

Nous nous situons à un niveau d'analyse différent de celui du logiciel Prospéro, qui traite des segments de discours très fragmentaires, et qui appuie des analyses basées sur les formes linguistiques dans la phrase (marqueurs temporels, construction de catégories d'objets, etc.), alors même que la production d'un discours euphémisé formulé sous la contrainte d'un interdit, comme dans le dopage, produit des formes argumentaires complexes, doubles, sur plusieurs phrases ou plusieurs passages, qui balancent une indication de fait, puis sa négation, ou qui parlent du dopage en désignant les pratiques des autres.

➔ Une manière de dire qu'un certain contrôle sur sa propre consommation est maintenu jusqu'au bout, consiste à dire que l'athlète a gardé une capacité de discernement entre les diverses espèces de produits existants. Charles, après avoir déclaré avoir pris plus une dizaine de produits ou de mélanges, indique qu'il ne touche pas à des substances pour lesquelles les contre-indications signalées sur l'emballage contiennent des « trucs bizarres ».

> « La première chose que j'ai regardée, dans les médicaments, c'était les contre-indications. Dès que je voyais un truc un peu bizarre, je ne prenais pas. Les corticoïdes, je n'ai jamais touché, la testostérone, les amphétamines, je n'ai jamais touché. » (Charles)

➔ **Les modes effectifs de dopage sont déclarés avec des formules qui, dans certains passages, en euphémisent la force**. Le nom : dans un long passage où le mot « dopage », ni celui de « produit », n'apparaissent, il est dit : « de toutes façons, que pour faire la meilleure performance possible, il fallait utiliser cela. » La quantité : « à cette période-là, je consommais un peu d'EPO » (mais ailleurs, Charles indique que cela ne se prend qu'avec certains dosages).

Chez Claude, le sauteur, l'euphémisation consiste à souligner que le produit est autorisé, puis qu'il est pris dans une logique thérapeutique :

> (A la question sur les discussions évoquant les amphétamines, il répond) :
>
> Claude : Dopage, ce n'est pas tellement… Si, à un moment, on a dit à T. {le médecin de l'équipe} : « tu n'aurais pas truc qui nous… », mais lui ne voulait pas, sauf qu'on a pris à un moment, d'abord pour se soigner parce que j'avais des tendons très enflammés : on a pris de la procaïne et de la xilocaïne, mais c'était en mésothérapie. Après, il s'est avéré qu'il y avait la procaïne, et ça permettait de pouvoir recharger tes batteries et de te remettre au niveau zéro. Ça n'amenait pas… Mais à l'époque ça n'était pas interdit.
>
> Patrick : Tu as continué à en prendre régulièrement ?
>
> Claude : Non, non, ça a été épisodique.
>
> Patrick : C'était thérapeutique ?
>
> Claude : Thérapeutique, pour pouvoir récupérer

On peut supposer que la situation d'énonciation créée par l'interview n'est pas la plus favorable à une description précise des pratiques passées.

➔ Le coureur Charles en vient, après plus d'une heure d'entretien, à décrire une série de produits et de cocktails qu'il a pris au cours des années les plus récentes, et qui ont abouti, après un contrôle policier, à son arrestation et son placement en garde à vue. La parole semble alors se libérer de la contrainte d'euphémisation, dans des phases de discours qui prennent la forme d'une dénonciation, d'une critique visant la fédération et divers interlocuteurs de l'athlète dans sa pratique : « un milieu de merde ! ».

2.4 Cyclisme sur route et sur piste

Cette analyse s'appuie sur 9 entretiens effectués auprès de 6 cyclistes sur route, 2 sur piste et sur route, 1 vététiste. Cinq de ces coureurs ont eu un niveau international ou ont eu, au minimum un contrat professionnel ; les quatre autres sont restés au niveau amateur. Leurs récits de vie portent, pour la plupart, sur la période allant du début des années 1980 au début des années 2000.

Afin de comprendre comment et pourquoi agissent les cyclistes, et surtout les cyclistes déviants, il nous semble utile de décrire, dans un premier temps, le bouleversement opéré dans ce sport au milieu des années 1980. A la différence des sports analysés précédemment, le cyclisme sur route se caractérise par l'existence d'un secteur privé géré par une ligue professionnelle (LCPF). Ainsi, les cyclistes professionnels dépendent de la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et sont soumis à ses règlements, notamment en matière de dopage. La signature d'un contrat professionnel amène, de fait, une gestion par la Ligue. Le calendrier des compétitions est déterminé par ces deux institutions au niveau national et par l'Union Cycliste Internationale (UCI) au niveau international.

Au milieu des années 1980, le champ compétitif connaît un profond bouleversement avec l'arrivée de nouveaux champions en provenance du continent américain (USA, Canada, Colombie) et du Japon. Elle est une des conséquences de la politique d'ouverture opérée par la Société du Tour de France et Hein Verbruggen (alors président de l'UCI). Après la chute du Mur, à la fin des années 1980, cette internationalisation continue avec la venue de champions olympiques en provenance des pays de l'Est. Cet afflux massif provoque une hausse de la

concurrence, du fait de leur niveau compétitif et de leur faible demande salariale. Ces coureurs vont amener également une approche différente du cyclisme.

Ce bouleversement du champ compétitif s'explique également par le développement des chaînes de télévision et leur intérêt pour les spectacles sportifs. Grâce aux importantes sommes d'argent injectées, l'amélioration du spectacle produit un afflux de spectateurs et de téléspectateurs. Le cyclisme offrant alors un faible coût au regard du potentiel de publicité télévisuelle, des entrepreneurs privés, extérieurs au monde du vélo, investissent dans des équipes cyclistes professionnelles. Ceux-ci, dont la demande de résultats est proportionnelle à la hausse des investissements consentis, amènent de nouveaux types de professionnels, extérieurs au monde du vélo, spécialistes en matière d'entraînement ou de communication. Leurs conceptions vont fortement influencer celles des coureurs français.

A la suite de ce bref tableau, nous allons voir comment ces évolutions du cadre organisationnel vont influer, de façon indirecte certes, les actes et les justifications de nos témoins en matière de dopage.

Ces histoires de vie ont été retracées sous une forme de carrière telle que la développe Howard Becker (1985). Dans le cas du cyclisme, nous pouvons distinguer plusieurs carrières venant se superposer, une sportive, une professionnelle et, mais nous utiliserons un autre mot, un processus pharmacologique. A partir du milieu des années 1980, trois, voire quatre phases pour certains, peuvent être distinguées au sein des récits des coureurs. Leurs entretiens font apparaître deux mondes sociaux distincts où les modalités d'entraînement, les groupes d'acteurs sociaux qui collaborent avec le coureur, le style de vie, les normes différent. Le premier, le monde amateur, que nous nommons également « monde ordinaire », comprend deux phases, la première correspondant à l'entrée dans le premier club, souvent de faible niveau, puis une deuxième où le niveau sportif amène le cycliste à intégrer un grand club amateur, ce qui constitue une nécessité pour participer aux meilleures courses de niveau national. Lors de la troisième phase où les cyclistes tirent de l'activité cycliste la majorité de leurs revenus, nous pouvons repérer deux types de carrières professionnelles. En fonction des résultats, certains restent dans des clubs amateurs alors que d'autres sont recrutés dans des équipes professionnelles ou sont rémunérés par l'état français. Pour les seconds, une quatrième phase peut apparaître quand le coureur décide de devenir un champion, et non plus de rester un quelconque coursier.

2.4.1 LE DEBUT D'UNE CARRIERE DANS UN MONDE AMATEUR, 1ERE PHASE, AMATEUR (FFC 4, FFC 3, FFC 2)

Souvent poussé par un membre de la famille, lui-même cycliste ou ancien cycliste, l'adolescent s'inscrit dans un club, proche du domicile. La pratique se caractérise par un plaisir, celui de se retrouver entre jeunes autour d'une même pratique sportive, physiquement exigeante. La quasi-totalité du temps est consacrée à la vie familiale, à l'école, aux amis ; l'entraînement et les compétitions ne prennent qu'une faible partie de la semaine. Grâce aux autres coureurs, aux dirigeants, eux-mêmes anciens coureurs ou à un éducateur[111], le jeune coureur s'initie aux techniques et tactiques de base pour suivre un peloton. Très rapidement, expliquent nos témoins[112], au bout de quelques courses, ils gagnent leurs premières victoires, survolant ainsi les différents niveaux d'excellence amateur[113]. Pouvant moduler leur entraînement, les blessures ou les fatigues sont relativement rares. Quand cela est nécessaire, les jeunes coureurs vont voir leur médecin de famille, un médecin généraliste. Aux questions du rapport sport-santé et celle de l'éthique, les coureurs nous expliquent combien celles-ci ne se posaient pas, car bien éloignées de leurs préoccupations d'adolescents. De plus, elles ne sont jamais, ou peu, abordées avec l'encadrement du club ou avec les membres de la FFC, ceux-ci n'intervenant pas, ou peu, à ce niveau amateur. Un membre du comité ou un Conseiller Technique Départemental peuvent encadrer quelques jours par an un jeune cycliste lors d'une sélection du Comité. Là, seules les modalités d'entraînement et les possibilités de compétition à un niveau supérieur sont évoquées.

A la suite des premiers résultats sportifs, des remarques d'autres coureurs, d'amis, de dirigeants, les jeunes cyclistes prennent conscience de leur potentiel sportif et de la nécessité d'une licence dans un club de niveau supérieur. Ce changement, du fait des règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC), est nécessaire pour participer à des courses plus intéressantes, de niveau national. Alors qu'il apprécie ce sport et qu'il prend conscience des

---

[111] Nous ne parlons pas d'entraîneur puisque pendant les années 1990 et encore récemment, peu d'intervenants possèdent un brevet fédéral ou, encore moins, un brevet d'Etat, certifiant ainsi un certain niveau de connaissances.

[112] Les coureurs rencontrés ont, pour la plupart, atteint au moins le meilleur niveau amateur. Leurs qualités physiques intrinsèques expliquent ces premières victoires accomplies aussi rapidement.

[113] Dans les années 1990, on parlait de catégorie FFC 4, 3, 2, 1 étant la meilleure, avant de passer professionnel.

possibilités de carrière professionnelle, le jeune s'engage plus profondément dans la pratique compétitive, plus contraignante.

2.4.2 UN MONDE AMATEUR DEJA PROFESSIONNEL, 2EME PHASE, AMATEUR (FFC 1)

A travers les informations données par nos témoins, nous pouvons déjà repérer un certain nombre de changements dans leur style de vie. Du fait des nouvelles contraintes à ce niveau de compétition d'excellence amateur, le jeune coureur opère un processus d'engagement[114] professionnel où le temps consacré à la famille, aux amis d'enfance, à l'école diminue au profit du temps consacré à l'entraînement, aux compétitions en compagnie des pairs, sportifs. Cet engagement est en partie induit par :

- les sommes d'argent de plus en plus conséquentes en fonction du niveau compétitif, proposées par les dirigeants de clubs, par les organisateurs de courses ;

- le temps investi pour se déplacer vers les compétitions nationales sur tout le territoire français et pour se rendre hebdomadairement au club, celui-ci étant parfois éloigné du domicile du coureur.

D'après nos coureurs, les contenus des séances changent peu et restent basés sur l'expérience, celles des pairs et la sienne. L'entraînement est accompli en fonction du plaisir ressenti : « Je me suis toujours entraîné au feeling » nous dit Xavier. Du fait des distances plus importantes en compétition, seul le kilométrage augmente pendant les sorties. Une particularité du cyclisme est qu'à ce niveau le cycliste s'entraîne seul, ses co-équipiers habitant à plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres. Il est amené à rechercher d'autres compagnons d'entraînement issus de clubs adverses. Les amitiés se créant, du fait du temps passé ensemble, la convivialité des rassemblements sont un moment propice d'échanges où sont parfois abordées les questions de la fatigue, du dopage, des soins médicaux. A ce stade, les contacts avec les membres

[114] La notion d'engagement (Becker, 1985) renvoie au processus par lequel divers types d'intérêts sont progressivement investis dans l'adoption de certaines lignes de conduite avec lesquelles ils ne semblent pas avoir de rapports directs. Par suite des actions qu'il a accomplies dans le passé ou du fonctionnement ordinaire de différents mécanismes institutionnels, l'individu estime qu'il doit adopter certaines lignes de conduite, faute de quoi nombre de ses activités se verraient compromises.

de la FFC se développent quelque peu lors de compétitions, de stage. La notion de santé peut être abordée mais sous la forme d'un entraînement scientifique, bien mené, n'entraînant pas trop de fatigues superflues. Le résultat de ces interactions avec les pairs, les dirigeants sportifs est un remaniement des normes.

La question de la santé est récurrente dans les discussions entre pairs. Peu abordée sous sa forme liée à la pathologie (maladie, blessure), le terme de santé connaît progressivement un déplacement sémantique. Il correspond alors à un état de condition physique, synonyme de performance. C'est une des raisons pour laquelle les coureurs ne sont plus suivis par un médecin généraliste mais un médecin du sport dont les ordonnances, les conseils liés à l'entraînement prennent plus en compte la spécificité du sport intensif. Sur ses conseils ainsi que ceux des dirigeants ou des coureurs, le cycliste va une à deux fois par an passer des tests d'effort. A ce sujet, Xavier nous dit que c'est « pour évaluer ton moteur. C'est aussi un peu pour regarder la forme du moment mais c'est surtout pour savoir ce que tu as dans le ventre ». Pour rester en bonne santé, certains apprennent alors à se faire des piqûres de produits non dopants afin de maintenir à sa moyenne le métabolisme ; il s'agit de vitamines C, B6, B 12 injectés avec une seringue. Lors cette seconde phase, professionnalisante, nous commençons à repérer les processus médicaux qui contribuent à brouiller la frontière entre produits dopants ou non dopants. Un des stades communément accolé au dopage, la seringue – nous pouvons noter qu'elle est parfois maniée par des médecins, opposés au dopage-, est déjà franchi. Son maniement ne constitue plus une anormalité à ce niveau d'excellence amateur. Si ces actes ne sont pas réprouvés socialement – ils sont même encouragés par les médecins, les entraîneurs – nous pouvons entrevoir rétrospectivement le début d'un long processus[115] pharmacologique.

Le dopage reste encore quelque chose de confus, assimilé à une pratique purement professionnelle. En incorporant un club de haut niveau amateur, certains nous avouent ignorer ce que pouvait revêtir cette notion. Ainsi Hervé nous dit l'avoir découvert seulement en passant chez les professionnels. Pour d'autres, la question semble se poser plus nettement : elle est évoquée autour d'eux de façon plus ou moins explicite, sous forme de plaisanterie, de sous-

[115] Nous retrouvons le même processus dans le cas de l'anorexie décrit par Muriel Darmon (2003). A la base, le fait de maigrir est approuvé socialement avant d'être, à un moment de la carrière, étiqueté en tant que déviance.

entendus par les pairs. Frédéric, lui, en entend parler lors d'une sélection aux Jeux Olympiques et en lisant la presse sportive. Un autre coureur, Christian, nous dit déjà connaître depuis tout jeune les pratiques de dopage à travers les discussions entre amis de son père. Déjà, à ce stade amateur, il suit deux fois par an des cures de cortisone. Il est intéressant de noter qu'à la question de la première piqûre, Christian nous parle de l'injection de son premier produit dopant et non des produits, certes non dopants, qu'il utilisait auparavant grâce à une seringue. On peut voir combien cet objet médical est normalisé. Olivier est également confronté au dopage mais à travers une proposition de son père, utilisateur régulier de produits dopants et de drogues. Il jette ce produit pendant la course, refusant de se doper à ce niveau junior. Pour terminer ce panorama des pratiques pharmacologiques chez les amateurs, nous reprenons une remarque de Christian où il nous avoue combien, en redescendant de catégorie en 1996-98, il a été étonné du développement de la consommation de produits dopants, ce que confirme Olivier.

Si pour certains coureurs rencontrés, ce niveau constitue un moment d'apprentissage, rémunéré, avant le passage chez les professionnels (avec contrat de travail), pour d'autres, il constitue le pallier le plus élevé pratiqué. En fonction de la perception de la marge de progression future, des résultats obtenus, des contacts avortés avec les directeurs d'équipe professionnelle, des blessures (aussi bien relatives à une mauvaise chute en compétition qu'un accident de la vie quotidienne), une partie de nos témoins plafonnent et resteront à ce plus haut niveau amateur. A ce niveau, des choix s'opèrent dans un sens ou un autre. Ainsi, alors que la majorité des coureurs est dans un processus d'engagement et le passage désiré chez les professionnels dépend de facteurs extérieurs, Paul opère deux choix qui, d'après lui, expliquent sa stagnation chez les amateurs : les faits d'avoir dit non au dopage et d'avoir voulu privilégier sa carrière scolaire lorsqu'il était adolescent. Il explique ces résolutions par l'éducation stricte donnée par son père.

Lors de la phase suivante, deux cas de figure vont alors apparaître : un recrutement par une équipe professionnelle ou rester au niveau amateur. Dans les deux cas, le coureur vit, plus ou moins bien, de sa passion.

2.4.3 Ou le cyclisme devient un metier, 3eme phase, amateur ou professionnelle

2.4.3.1 Une carrière professionnelle chez les amateurs

Dans ce cas, le passage dans la troisième phase se fait insensiblement lorsque le coureur devient indépendant financièrement et quitte le domicile familial. L'entraînement nécessitant de

nombreuses heures sur le vélo, les coureurs acceptent un métier (parfois lié au monde sportif) peu exigeant en termes de temps. Afin de totalement s'y consacrer, d'autres s'inscrivent aux ASSEDIC. Un complément (une sorte de salaire fixe, minime) peut être octroyé par des clubs auquel s'ajoutent, pour tous, des primes de course. Olivier subvient ainsi à tous ses besoins. « Au niveau amateur, tu peux gagner de l'argent. […] le meilleur mois, c'était 12 000 francs net et ça, ce n'est pas déclaré et puis, pour les petits mois, c'était 2500 francs » nous dit-il. Ces coureurs se considèrent comme des professionnels du vélo, même si ils n'ont pas de contrat de travail : « si tu arrives à avoir un petit boulot à côté, tu es à moitié nazeau. Il y a très peu d'exception, on était des pros mais pas reconnu donc pas le salaire en conséquence pour faire du vélo sereinement ». Selon l'importance des gains fixes et l'assurance de leur régularité, la pression est plus ou moins importante. Paul nous dit s'être reposé sur le salaire de sa compagne, ce qui l'aurait préservé des tentations du dopage. Olivier, célibataire, a une obligation plus grande de résultats.

Au fur et à mesure des courses et des résultats moyens, en prenant de l'âge, le coureur se rend compte de l'impossibilité de passer dans une équipe professionnelle. Olivier reprend les petits boulots, Paul se contente de « faire le métier », sans beaucoup de conviction. Dans une logique professionnelle au niveau amateur, la préparation des objectifs se fait alors à court terme. Il s'agit d'accumuler les courses et de gagner des primes dans chacune d'elles. Olivier, initié au dopage par son père, se sert de produits psycho-actifs, non dans un but festif mais pour gagner sa vie. Prendre un produit ne suffit, il faut en exploiter les qualités pharmaco-dynamiques : « c'était des injections (amphétamines) sous cutanées. Il fallait le faire une heure avant le départ. […] Et puis après, il faut quand même se chauffer. Si on le fait trop tard, cela ne fait pas effet pendant la course […] le Kenacort, on le faisait le mardi soir. Et donc, mercredi, il fallait faire une grande sortie. Là, on n'était pas bien du tout, on était un peu scotché parce qu'il fallait faire passer le truc. Et puis après, en fin de semaine, on avait de la force dans les jambes » (Olivier).

Paul, pourtant partisan d'une éthique sportive, est également confronté au dopage. Pour s'assurer des gains, il s'associe de temps en temps à des mafias. L'argent est mis en commun puis redistribué en fonction du travail de chacun. Ce type d'union, dans ce monde sportif, repose sur une forme de sociabilité avec un partage de moments festifs qui renforcent la cohésion du groupe. Ainsi, les coureurs vont au café, boire quelques verres d'alcool. Parfois, certains proposent des amphétamines ou des pots belges. C'est à cette occasion que Paul utilise ces produits : " Cela a été un peu comme une cuite entre copains où les mecs vont se fumer un pétard ».

Les préparations biologiques non dopantes et, dans une moindre mesure, dopantes semblent généralisées autour de nos témoins. Leur niveau de banalisation varie en fonction du niveau de classement des clubs, de la présence d'anciens professionnels ou amateurs initiés. Olivier, licencié dans plusieurs clubs, utilisateur de produits dopants, nous raconte ses multiples échanges de bons procédés avec des camarades d'équipe. Il décrit les fioles laissées à la vue de tous dans les chambres d'hôtels pendant les stages ou les compétitions.

La question de la santé, omniprésente dans les entretiens, apparaît sous différentes formes. Les coureurs subissent régulièrement des prises de sang pour connaître leur niveau de performance. Ceux-ci apprennent à lire les résultats biologiques et à les apprécier. Afin de compenser les pertes, Paul, opposé au dopage, nous explique ses pratiques pharmacologiques. Il est intéressant de voir comment il alterne santé et éthique : « beaucoup de vitamines, du magnésium, des choses comme ça et ça, par compte, je faisais de façon très très régulière et sans me cacher. Enfin, pas sur la place publique, mais dans une chambre d'hôtel, il m'est arrivé de le faire en intramusculaire par exemple de magnésium, beaucoup de magnésium comme le Mac2 ou des choses comme ça. Ça, c'était en piqûre. Ou de se faire des vitamines B pour récupérer. Ça, par contre, je m'estimais pas être dopé en prenant cela quoi. Parce que bon, il semblerait que si on le prenait par cachets, enfin, des compléments vitaminés et tout ça, cela faisait plus de mal à l'estomac. Tandis que en injectable, c'est mieux maintenant c'était un peu comme ça et c'était chose courante ». Lors de l'entretien, Olivier développe également deux définitions de la santé, une première liée à la maladie, la seconde à la forme physique compétitive : « les cortisones, je n'en faisais pas plus que cinq par an. Par contre, il fallait faire attention à l'alimentation et ne pas prendre de poids à côté. Il fallait éviter le sel». Toujours dans cette double définition, ces deux coureurs détaillent leurs pratiques de santé : une maîtrise de l'hygiène de vie, peu d'excès, toujours afin d'être performant à chaque compétition.

Si, pour Olivier, la question de l'éthique se pose peu, elle apparaît plus souvent dans le discours de Paul. Celui-ci souligne l'impact du père quant au respect des règles, en général. Opposé au dopage, Paul nous montre, à travers son discours combien il est difficile de ne pas y être confronté. Pour gagner sa vie, il doit partager les produits avec les coureurs des mafias. De plus, selon lui, les évolutions impulsées par les instances fédérales, notamment l'ancien président de la FFC Daniel Baal, pousseraient vers la logique du dopage. En effet, la mise en place de nouvelles divisions de clubs a entraîné une baisse de subventions des petits clubs qui, jusqu'alors faisaient vivre sans trop de pression les cyclistes amateurs.

2.4.3.2 Le monde extra-ordinaire du haut niveau

Dans ce second cas de figure, les coureurs signent un contrat avec une équipe professionnelle. Même s'ils s'y attendent quelque peu, du fait de leurs bons résultats, leur intégration dans une équipe professionnelle s'effectue en peu de temps, à la suite d'une grosse performance, d'une médaille dans un championnat. Ceux-ci soulignent la rapidité du changement et la coupure opérée en basculant dans le monde professionnel, le monde « extra-ordinaire » du haut niveau. Ils nous disent combien leur style de vie, leur vision du cyclisme, leur définition du dopage, de la santé évoluent alors.

Du fait de son nouveau statut, le coureur passe des centaines d'heures à l'entraînement, en stage ou en compétition tout au long de l'année. Il est de plus en plus souvent en compagnie de professionnels du vélo (cyclistes professionnels, directeur d'équipe, entraîneur, médecin, masseur, etc) amenant progressivement une coupure avec la famille, les anciens amis du monde ordinaire, extérieurs au monde cycliste et un arrêt de la scolarité.

Le style de vie est réorganisé autour d'une pratique physique intensive qui n'est plus un passe-temps mais une occupation professionnelle ; le but étant, en premier lieu, la performance et non le seul plaisir du vélo. Le cyclisme change de signification, il n'est plus un jeu : « A la rigueur, l'entraînement, cela ne devient plus du plaisir comme avant. Je le voyais comme un boulot » (Hervé). Le rythme journalier devient quasi-immuable : lever, petit déjeuner, entraînement, douche de récupération, collation, sieste ou/et regarder télévision en attendant le repas du soir. Le quotidien s'articule autour de deux nécessités : accumuler des charges d'entraînement plus importantes et optimiser la récupération mentale et physiologique. Ces deux exigences sont également présentes lors des stages et des compétitions. Là, toutes les tâches non sportives sont effectuées par l'encadrement de l'équipe afin de minimiser les tâches fatigantes pour les coureurs et les laisser se concentrer sur leurs séances.

L'entraînement devient plus rationnel. Entourés de spécialistes, le coureur bénéficie des avancées scientifiques dans ce domaine. L'encadrement de l'équipe possède des diplômes fédéraux ou d'Etat et maîtrise, en partie, les grandes lois de la physiologie de l'effort. Le médecin du sport vient compléter le groupe de spécialistes ; ses tests d'effort, les prises de sang servent de base à la planification des séances. A partir des données obtenues, l'entraînement ne se fait plus aux bonnes ou mauvaises sensations mais avec un cardio-fréquence-mètre. Son utilisation

entraîne un travail beaucoup plus ciblé du système cardio-vasculaire. Si Xavier dénonce pourtant le caractère peu professionnel de l'entraînement, il souligne le manque de rigueur des coureurs face à un entraînement plus scientifique. Malgré tout, ces coureurs progressent, leur niveau s'élève et il ne leur est plus guère possible de s'entraîner avec les cyclistes amateurs, désormais loin derrière. Là aussi, une coupure s'opère avec les amateurs du monde ordinaire contribuant à installer le professionnel dans une bulle du haut niveau, déconnecté des réalités quotidiennes.

Les charges d'entraînement deviennent beaucoup plus lourdes (110 jours de course pour Xavier) et produisent de nouvelles fatigues qu'il s'agit de « soigner ». La norme en matière de santé évolue au contact des pairs, de l'entraîneur, et du médecin d'équipe. Elle équivaut alors à un niveau de forme physique minimal, permettant l'accomplissement de performances. Pour être en « bonne santé », il est nécessaire de maîtriser son poids et de faciliter les processus de récupération en adaptant sa diététique. « Pour garder la santé, il ne faut pas sortir tous les soirs » rajoute Christian. A ce sujet, il est curieux de voir que les coureurs boivent très peu d'alcool dans une démarche de santé-performance, ce qui ne les empêche pas d'utiliser pendant des moments festifs d'autres produits psycho-actifs, parfois plus forts. A la suite de relances de notre part sur ce sujet, les réponses se déplacent sur le versant pathologique du terme de santé. Les coureurs nous confient combien, finalement, cette question est éloignée de leurs préoccupations, essentiellement dirigées vers la haute performance et l'accomplissement de leur métier. Malgré tout, certains coureurs se fixent des normes sanitaires en matière de dopage. Ainsi Christian décide suivre deux cures de cortisone par an au lieu des quatre conseillées.

A par ce coureur déjà initié, les autres cyclistes découvrent et pratiquent le dopage[116] chez les professionnels. La première expérience dopante et les suivantes diffèrent totalement d'un coureur à l'autre. Frédéric, sans connaître les risques liés à ce produit, reçoit des injections de stéroïdes anabolisants prescrites par un médecin hospitalier à la suite d'une grave maladie. Peu attentif aux conséquences possibles, il subit quelques mois plus tard un contrôle qui s'avérera positif. Ses premières prises de dopage, conscientes, se font à partir des conseils des autres membres de l'équipe de France, après avoir été confronté aux massifs cyclistes des pays de l'Est

[116] Nous voulons souligner le fait que ceux-ci utilisaient déjà des seringues et des produits non dopants lors de la phase précédente amateur.

lors des Jeux Olympiques. Xavier reçoit son premier produit dopant, un stéroïde anabolisant, sur les injonctions du médecin de l'équipe afin d'être performant lors des prochaines courses. Les expériences suivantes seront faîtes avec des amphétamines, dans un cadre festif, avec des fans, en période non compétitive. Xavier nous dit le faire, en partie, sous la pression du groupe dont il ne veut pas (et ne peut pas ?) se désolidariser. Un autre cas de figure nous est donné par Pierre qui, à la suite d'un grave accident, décide de passer à un entraînement et à un dopage méthodiques conséquents afin de gagner de grandes courses cyclistes.

Ces entretiens mettent en avant le caractère collectif de la déviance et l'importance de deux groupes d'acteurs sociaux :

- les pairs sportifs (cyclistes, entraîneurs, membres des professions de santé) qui amènent la question du dopage par de brefs sous-entendus, des plaisanteries, la question du dopage. Nous incluons certains cadres fédéraux qui, sans inciter directement, laissent des discussions se dérouler librement entre coureurs.

- Les médecins du sport. Instigateurs ou non, par sa présence et ses actions auprès des coureurs, ce groupe d'acteurs sociaux contribue à faire évoluer, à normaliser l'utilisation de seringues et de produits pharmacologiques.

Ces entretiens montrent également la différence d'étiquetage d'une même situation par le monde ordinaire et les cyclistes du monde extra-ordinaire. Alors que , dans un premier cas, ces conduites correspondent à du dopage, dans le second, on perçoit deux types d'intentions bien distinctes : être plus compétitif, faire la fête (qui est un moyen de décompenser[117] du stress des entraînements et des compétitions). Nous devons rajouter qu'un même produit (les amphétamines par exemple) sert dans les deux cas.

Les cyclistes utilisent plusieurs familles de produits par des voies différentes : orale, intra-musculaire ou intra-veineuse. Leurs effets ne sont pas identiques et se manifestent à des moments différents. Ainsi, ceux des produits psycho-actifs sont quasi-immédiats et brouillent la perception

[117] Voir rapport recherche MJS

de la réalité : « Et tout d'un coup, la sensation que je n'avais jamais ressentie. J'étais invulnérable en l'espace de trente secondes » (Christian). A propos des mêmes produits, Pierre nous confie : « Des fois il pleut et c'est dur d'y aller mais une fois que vous avez pris ce truc-là, il ne pleut plus, il n'y a plus de fatigue ». Utilisés pour oublier la dureté du métier de cycliste, ces produits sont le plus souvent consommés dans un cadre festif pour leurs effets euphorisants. Hormis la légère allégresse due à la cortisone, aucun effet immédiat apparaît à la suite de la consommation des hormones stéroïdes (corticoïde, stéroïde anabolisant) ou peptidiques (EPO, hormone de croissance). Ceux-ci sont perceptibles quelques jours ou quelques semaines plus tard à travers des améliorations du potentiel physique ou une perception différente d'un organe : « C'est vrai que ton cœur arrivait bien à récupérer. Cela permettrait de réguler ton rythme cardaque et de le descendre » (Christian). Selon Xavier, la douleur est toujours présente mais l'allure est plus rapide. Les effets d'un même produit semblent différer selon les personnes. « La testostérone, par contre, cela n'a jamais été un produit qui m'a apporté énormément. Il y en a ou cela va bien réussir » (Christian). Pour cela, afin de faire coïncider effets positifs du produit et résultats sportifs, il est nécessaire de maîtrise le protocole d'utilisation. Il s'établit de façon empirique à partir des informations collectées auprès des autres coureurs, du Vidal (dictionnaire de produits pharmacologiques) ou de culturistes rencontrés dans les salles de musculation, très au fait du maniement des produits dopants. Frédéric va jusqu'à poser des questions aux médecins des équipes de France (en principe premiers garants de la santé, voire de l'éthique) qui, si ils ne lui répondent pas complètement, lui apportent quelques informations. Par essais-erreurs, le protocole s'affine et s'adapte aux particularités de chacun.

A l'identique de la santé, on assiste à un déplacement de la norme en matière d'éthique sportive. Celle-ci semble troublée par la médicalisation des cyclistes lors de cette phase professionnelle, par l'omniprésence des seringues qui servent à extraire le sang, introduire des produits, certes légaux mais pas forcément dénués de danger. Ainsi, selon Christian, « la trialine, c'était pour ralentir le rythme cardiaque […]. Ce n'était pas interdit, tu pouvais y aller, ce n'était pas un problème ». Le sentiment de normalité est conforté par le peu de réprobation des instances fédérales et le manque de fiabilité des contrôles. Ainsi, Christian nous affirme : « J'ai été contrôlé négatif tous les jours ». A notre question « Pas de crainte ? », celui-ci répond « Aucune crainte ! ». Les cas de coureurs, blanchis par les instances fédérales, circulent dans le peloton. Les produits sont donnés par le médecin d'équipe ou sont librement vendus par d'autres coureurs ou anciens coureurs, sans peur aucune du gendarme. Les coureurs évoquent le peu de risques. Dans le pire des cas, pris positif à un contrôle, Frédéric nous dit écoper d'une peine légère pendant l'hiver, ce qui ne contrarie en aucune manière sa saison compétitive.

Face au peu de réprobation, « c'est vrai que pendant les six jours (compétition en salle), étant donné qu'il n'y a pas beaucoup de contrôles, là à l'époque, cela parlait chaud au dopage. C'était une ambiance assez festive où tout le monde faisait la fête. Et là, effectivement, tu avais des mecs, on était tous allumés » (Frédéric). L'utilisation de produits semble donc, d'après ces coureurs, une pratique commune et normalisée.

2.4.3.2.1 Devenir un champion, 4ème phase, professionnelle

Alors que le passage dans la troisième phase s'était opéré dans la continuité d'un engagement, certains coureurs nous disent être amenés à faire un choix : celui de ne pas se cantonner à « faire le métier » et devenir un champion. Ceux-ci basculent dans une quatrième et dernière phase.

Ainsi, au bout de plusieurs années de cyclisme, Christian se questionne sur l'intérêt des produits uniquement pour suivre le peloton et finalement obtenir aussi peu de résultats. Cette interrogation émerge dans le cadre du début des années 1990, quand il voit avec ses co-équipiers, des coureurs italiens, vraisemblablement dopés à l'EPO, truster les podiums lors des courses « classiques » en début de saison. Il nous dit combien il était nécessaire, d'après lui, de suivre l'évolution. De son côté, Pierre, à la suite d'un accident où il manque de laisser sa vie, change sa façon d'aborder l'entraînement et le suivi biologique. Décidé à gagner au plus haut niveau, il met en place un entraînement et un dopage beaucoup plus rationnel.

Dans le cas de ces coureurs et à la lumière des informations collectées sur l'utilisation de l'EPO par les autres équipes, il semble que le passage à une nouvelle gamme de produits aille de pair avec une approche plus scientifique de l'entraînement. Ce processus s'explique notamment par l'arrivée de médecins-chercheurs dans le peloton cycliste dès la fin des années 1980. Le rapprochement vers le monde sportif amène un transfert de connaissances, surtout en ce qui concerne les mécanismes physiologiques de l'organisme et des savoir-faire médicaux. Au fait des dernières connaissances scientifiques, les coureurs utilisent des moyens plus savants : montres cardiaques Polar, tests d'effort sur bicyclette ergonométrique mais aussi des produits pharmacologiques issus du génie génétique.

Parallèlement à la scientifisation des méthodes d'entraînement, apparaissent de nouvelles familles de produits (jusqu'alors utilisés dans les services hospitaliers) et des modes d'utilisation

différents. Alors que la quasi-majorité des cyclistes amateurs absorbe des vitamines, tout au long de leur carrière, nos coureurs suivent une échelle de produits dont les effets et la difficulté de maniement semblent croissants : la cortisone, les stéroïdes anabolisants, la testostérone (famille des hormones stéroïdes) puis pour finir, l'érythropoïétine et l'hormone de croissance (famille des hormones peptidiques). Dans le cas des premiers produits cités apparaît une échelle de modes d'absorption : une prise orale puis des injections intra-musculaire et intra-veineuse. L'intérêt réside dans une meilleure diffusion dans le corps et une baisse des quantités utilisées, ce qui fatiguerait moins l'organisme.

Les coureurs ne ressentent pas physiquement de sensations immédiates mais plutôt « une sensation de bien être, une sensation d'apaisement. […] je sentais que ma musculature reprenait le dessus. Je sentais que je me refaisais un coffre ». L'action des produits est relevée à partir des difficultés géographiques abordée plus rapidement. De mauvaises sensations apparaissent malgré tout du fait des produits pris parallèlement pour augmenter le potentiel actif de l'EPO. Christian ressent des douleurs hépatiques au foie du fait de l'absorption de fer.

Pour la majorité, l'utilisation de ces familles de produits est suivie de performances. Cet apport ne semble pas suffire puisque Christian obtient des résultats décevants. Il les attribue à une motivation en baisse du fait de la mauvaise ambiance de l'équipe. On peut penser que cette causalité sous-tend d'autres éléments de compréhension comme l'impossibilité de faire un entraînement performant en commun, de ne pouvoir se concentrer sur une course ou avoir la cohésion d'équipe nécessaire pour gagner. Le potentiel actif du produit ne suffit pas, il s'agit aussi de l'exploiter.

Les normes évoluent encore quelque peu lors de cette quatrième phase. Celle inhérente à la santé proposée par Frédéric nous semble révélatrice de la double facette de ce terme. Dans un premier temps, il nous en donne une définition apparentée à un état de forme compétitive : « C'est à dire que tu te prépares, j'essayais vraiment de cibler mon truc rien que pour moi, pour ma santé ». Nous lui reposons alors la question de la santé, faisant ainsi référence aux dangers du dopage : « On ne se pose pas la question de la santé ? ». Celui-ci nous montre alors son souci d'allier les deux définitions en faisant référence tout d'abord à celle synonyme d'absence de pathologies puis de forme compétitive : « Si oui, justement je me la suis posée. Et c'est pour ça que je ne faisais pas n'importe quoi. Je faisais vraiment des trucs très précis et très ciblés. Donc c'est vrai que dans ma carrière, je marchais vraiment au

moment où il fallait pour garder les sponsors et puis effectivement pour être au niveau de la fédération pour faire les championnats du monde » (Frédéric).

Quant au sentiment de tricherie, il semble plus conscient du fait du choix opéré pour devenir un champion. Les produits utilisés (EPO, hormone de croissance) sont les derniers de l'échelle à laquelle tous les cyclistes professionnels ne souscrivent pas, créant ainsi une inégalité de fait. Nous relativiserons cet aspect conscient d'une tricherie en réaffirmant le caractère collectif de la déviance sportive. Frédéric ne se ressent pas en tant que déviant (Becker, 1985) : « Je ne me le suis pas dit. Étant donné que les autres qui sont devant vous et ceux qui sont d'arrière font la même chose ». Et les coureurs n'hésitent d'ailleurs pas à se dépanner en cas de besoin.

En fin de carrière, la question des drogues se pose plus nettement pour certains coureurs. La réussite sportive amène Pierre ou Frédéric à côtoyer des milieux du show bizz lors de situations festives. Alternant sociabilités sportive et extra-sportive, les coureurs consomment des amphétamines ou des pots belges d'un côté, les mêmes produits et de la cocaïne de l'autre. Si nos témoins nous rapportent de façon positive ces morceaux de vie, des témoignages recueillis auprès de proches viennent tempérer ces descriptions et décrire une autre réalité. Alors que le second décide d'arrêter les drogues dures pour se consacrer pleinement à sa carrière, le premier semble avoir eu des moments dépressifs malgré une fin de carrière performante. Le risque est grand de rester « accroché » nous dit d'ailleurs Xavier. Pierre abonde dans le même sens : « Alors que les amphétamines, c'est beaucoup plus pernicieux. Je peux vous dire que lorsque vous est fini votre carrière et que vous n'êtes pas bien, vous savez qu'avec ça, vous allez être bien. Bien dans la tête ».

Aborder le sujet de l'addiction nous amène à réfléchir sur la possibilité d'une cinquième étape dan la carrière, celle de l'arrêt de la pratique physique intensive et le retour dans le monde ordinaire. Certains coureurs, qui n'ont pas préparé cette nouvelle coupure sociale, cherchent à compenser les sensations ressenties lors de la pratique de haut niveau cycliste et de l'utilisation de produits. Ces derniers ne font pas forcément partie de la famille des produits psycho-actifs : « il y a eu les corticoïdes. Tout arrive progressivement, la testo, les amphé et c'est ça qui vous fait tomber dans le… Parce que tous ces médicaments, ce n'est pas des médicaments qui vous servent dans la vie de tous les jours. Donc, une fois que la carrière est terminée, je dirais que vous en avez pas le réflexe d'aller chercher les anabolisants ou de la cortisone. Le besoin est créé par l'activité sportive » (Pierre). Le coureur peut devenir dépressif du fait de la perte de sensations mais aussi du constat de la baisse du rendement corporel.

Ces exemples montrent combien les seules qualités pharmacologiques ne suffisent pas à expliquer l'accrochage à un produit. Le cas de Christian nous semble constituer un bon exemple. A la suite d'une période de résultats moyens et d'un accident l'empêchant de courir pendant un mois, ce coureur perd la confiance de son directeur d'équipe qui, malgré son retour en forme, ne l'engage plus dans aucune course. Celui-ci se retrouve à tourner en rond dans son appartement sans but aucun. Il nous dit alors oublier ces moments de déprime dans une consommation de plus en plus dure de pots belges. Alors qu'auparavant, il contrôlait sa consommation.

Pour conclure cette partie inhérente au cyclisme, nous voulons souligner certains éléments de réflexion inhérents à une sociologie des pratiques.

Licencié dans un club, les coureurs dépendent à la fois d'une fédération, soumise à des obligations édictées par l'Etat français, mais aussi d'une Ligue, après la signature du contrat professionnel. Lors des entretiens, les éléments relatifs à l'employeur et à la logique professionnelle sont omniprésents. Par contre, nous en relevons peu relatifs aux actions de la Ligue ou de la Fédération (hormis pour les contrôles et les sélections internationales). Les coureurs, hormis les compétitions internationales, rencontrent peu les dirigeants ou les entraîneurs fédéraux. Confrontés à deux logiques, fédérale (fair play, égalité des chances) et professionnelle (gagner, subvenir à ses besoins), cette dernière est privilégiée.

De façon corollaire, à travers les entretiens, nous pouvons voir comment un certain nombre d'actions mises en place par les différentes structures viennent, en partie, expliquer les conduites déviantes des coureurs :

- Les règlements de la fédération française de cyclisme. L'obligation de changer de club pour faire des compétitions de niveau national induit une coupure avec les structures normatives et laisse les jeunes coureurs livrés à eux-mêmes.

- La mise en place d'un circuit de compétitions rémunérées. Elles encouragent l'engagement des jeunes cyclistes, avec pour conséquence l'abandon de l'école et d'une porte de sortie vers le monde du travail (hors cyclisme professionnel).

- L'internationalisation du marché cycliste développé par la Société du Tour de France et l'Union Cycliste Internationale. L'arrivée (et la concurrence) de nouveaux coureurs en

provenance de différentes parties du globe produit des pressions sur les cyclistes français et l'émergence d'une nouvelle vision du professionnalisme (optique managériale, division du travail, entraînement scientifique). Celle-ci comprend une approche rationnelle des produits pharmacologiques

- L'arrivée de nouveaux groupes d'acteurs sociaux, issus des mondes de l'entreprise, scientifique et médical. A leur contact, les cyclistes prennent conscience du potentiel financier de leurs prestations et de l'étendue de leurs capacités physiologiques. On assiste alors à un nouveau processus de rationalisation de l'entraînement et de la récupération, avec pour conséquence une connexion aux nouveaux produits issus de la recherche scientifique. Cette prise en main explique la perte du pouvoir sur les coureurs des directeurs d'équipe au profit du corps médical.

Nous terminerons cette partie en évoquant des ponts, en matière de dopage, entre pratiques sportives notamment dans des centres sportifs communs (salles de musculation, INSEP, Bataillon de Joinville).

2.5 Des pratiques de dopage dans le culturisme entre 1985 et 2005

La pratique du culturisme se différencie de la musculation essentiellement par le versant compétitif. L'activité musculaire occasionnelle ou de remise en forme, la simple recherche de tonicité musculaire, l'entraînement léger, ne conviennent pas pour illustrer le culturisme. Au contraire, ce dernier peut s'apparenter à une pratique physique basée sur le culte du muscle à des fins esthétiques et/ou compétitives. « Ce double objectif fonde son originalité au risque de l'isoler des autres pratiques sportives »[118]. Cette discipline non olympique a en outre la particularité d'être exclusivement soumise à une évaluation esthétique. Le culturisme est une pratique qui est souvent définie comme compétitive et qui en même temps repose sur une pratique beaucoup plus large de loisir.

[118] Griffet, J., Roussel, P. 2004, « Le muscle au service de la beauté. La métamorphose des femmes culturistes », Recherches féministe, Volume 17, numéro 1. « Femmes et sports »

C'est à partir de 3 entretiens avec 3 hommes, que nous dégagerons quelques éléments de réflexion sur le dopage dans le culturisme dans la période 1985-2005. Les 3 hommes rencontrés ont entre 28 et 36 ans, ce qui correspond à l'âge moyen des pratiquants. Ils ne sont sans doute pas représentatifs de la population des culturistes étant donné leur niveau élevé de diplôme (concours réussi de Conseiller en animation sportive de la direction de l'administration (Cédric), professeur d'histoire géographie (Hubert) et études de sociologie à l'université (Loïc)).

En revanche, ces hommes ont des modalités de pratique diverses : le simple loisir (nous sommes ici à la limite entre une simple pratique de musculation et une pratique culturiste) (Loïc), une pratique compétitive ponctuelle (Hubert) et une pratique régulière de la compétition de haut-niveau (Cédric). Ils ont des pratiques dopantes corrélatives variées en intensité et en durée : une simple cure de 2 mois pour le Loïc, des cures régulières pendant 5 ans puis des prises occasionnelles pendant 6 ans pour Hubert et une prise de produits dopants assez régulière sur 9 années pour le Cédric. Ils entretiennent, chacun, avec leurs propres pratiques dopantes, un rapport extrêmement réfléchi et nourri de lectures diverses, ce qui peut s'expliquer notamment par leur niveau culturel élevé. Deux d'entre eux ont été poursuivis par la justice : l'un en raison d'un contrôle positif à une compétition (Cédric), l'autre pour exportation de produits illicites (Hubert).

Nous chercherons tout d'abord les facteurs structurels qui orientent la pratique et la prise de produits dopants. Nous présenterons ainsi le cadre de la pratique du culturisme à travers les fédérations et les salles de musculation. Puis nous interrogerons la carrière du culturiste (comment devient–on culturiste ?) à travers la mise à jour de plusieurs étapes décisives et nous explorerons la manière dont la prise de produits dopants s'articule à cette carrière.

2.5.1 LE CADRE DE LA PRATIQUE

En France, le culturisme représente une activité un peu à part au regard des disciplines sportives en raison de son faible ancrage institutionnel. Si pour la musculation, les effectifs des

pratiquants sont élevés : 2,6 millions[119], en revanche on ne compte que 24 500 licenciés[120] en 2001. Cette activité se caractérise par la faiblesse du nombre de sportifs de haut-niveau, l'absence d'entraîneurs, la quasi absence de médiatisation et le niveau assez faible de budgets fédéraux. Les associations qui encadrent cette pratique organisent principalement les compétitions et concours et n'ont que peu d'emprise directe sur la pratique elle-même. Ainsi, c'est au niveau de la salle ou du club de musculation que s'oriente et s'organise celle-ci.

2.5.1.1 Le système de compétitions : une double hiérarchie

Les compétitions se répartissent en deux groupes.

- Les premières sont les compétitions organisées dans le cadre de la fédération délégataire, agréée par le MSVA : la FFHMFAC (Fédération française Haltérophilie, Musculation, Force athlétique, Culturisme)[121], qui est affiliée à l'UIBBN (Union internationale de bodybuilding naturel). Cette dernière a un président français à sa tête. Ces fédérations semblent assez faiblement reconnue, par exemple l'UIBBN n'a que quelques nations affiliées (18) et essentiellement européennes, ce qui fait que les championnats internationaux confrontent relativement peu de pays. Les compétitions dans ce cadre sont soumises aux contrôles antidopage et de ce fait, selon les dires de nos interlocuteurs, les gabarits y sont moins imposants.

> « Comme c'est une fédération où on est soi-disant naturel, les gabarits sont bien moins importants que dans les compétitions que j'ai pu faire. Les gens sont très, très secs. Ils sont dégraissés, pour moi, ils sont décharnés parce qu'il y a pratiquement deux catégories: les moins de 65 kg, et les moins de 70, au delà, on n'en voit pas. On voit plutôt des gens filiformes, c'est à dire des gens qui ont peu de volume musculaire mais une qualité musculaire vraiment! Ils sont même pratiquement plus secs que des gens dopés. A tel point que souvent il n'y

[119] Les comptes économiques du sport. Présentation de la NAPS, Nomenclature des Activités Physiques et Sportives, Ministère des Sports, stat@jeunesse-sports.gouv.fr

[120] Sports Stat Info, N° 0402, février 2004, p 7.

[121] FFHMFAC depuis 2001

a même plus de fessiers, c'est à dire que le fessier s'est atrophié. C'est assez saisissant. On a des gens qui sont des gens qui sont très très très affaiblis. (…)

On est plutôt sur une démarche où il y a quelques compétitions avec des gens qui se disent « non dopés ». Alors, bien sûr, c'est très joli, c'est esthétique. Mais à l'arrivée, ils rêvent entre eux parce que le public.... ça n'a plus rien d'impressionnant. Ça n'a plus rien... mais c'est déjà bien, attention, parce que je ne les dénigre pas, parce qu'il faut vraiment le faire mais ça ne reste pas impressionnant, des petits gabarits étriqués. Ils sont jolis mais c'est tout .Après, dans les compétitions où il y a du produit, il n'y a plus personne. Ça s'est éliminé, ce n'est plus accessible à la majorité d'entre nous. (Cédric)

- Les secondes sont les « compétitions » non agréées par le ministère, organisées par d'autres associations dont les principales sont : l'AFCPAS (Association Française de Culture Physique Athlétique et Sportive), qui dépend de la Wabba (World Amateur Bodybuilding Association), l'ANBBA (Association Nationale de Bodybuilding Amateur) qui dépend de la Nabba (National Amateur Bodybuilder Association), l'AFCPF (Association française de culture physique et de fitness) qui est affiliée à l'IFBB (International Federation of Body-building)[122] et l'A.P.F. (Association Culturiste Française) qui dépend de la WPF (World Physical Fédération). Dans ce cadre sont ainsi organisés des concours, des « grands prix » qui définiraient les véritables critères de la performance auxquels se réfèrent les culturistes. Ces normes esthétiques sont principalement celles diffusées par le modèle américain du culturisme (cf. le paragraphe suivant).

Le culturisme est une discipline très peu médiatisée si bien que les culturistes professionnels français sont très peu nombreux. « C'est que c'est difficile pour nous, professionnels français, parce que nous n'avons pas de sponsors. On est donc obligé de trouver des moyens pour gagner de l'argent en faisant des démonstrations et des séminaires »[123].

[122] L'IFBB est reconnue par le CIO, elle rassemble 176 nations affiliées. Tous les athlètes licenciés à l'IFBB et concourant en compétitions internationales sont préalablement contrôlés au moment des sélections et sur le lieu de compétition, en application avec la charte d'éthique de l'IFBB.

[123] Girar, G. 2004 Interview Arnaud Plaisant, « L'ascension d'un champion », Le Monde du Muscle, n°247.

- Quand on gagne une compétition ?

- On n'a rien, vous repartez chez vous fatigué, content d'être venu. Il n'y a pas d'argent. Il n'y a rien, et heureusement. (…) Parfois vous avez une prime pour dire que vous êtes venu, vous avez 1000 balles parce que les organisateurs cassent un peu la tirelire, mais c'est tout. Globalement, il n'y a rien et des fois Il n'y a même pas les coupes. (Cédric)

Ainsi la plupart des culturistes français exercent une autre activité professionnelle, certains en rapport avec cette pratique (coach, éducateur, gérant de salle…).

L'existence de fédérations et associations multiples, qui n'appliquent pas les mêmes règles, notamment en matière de dopage, brouille les repères et renforce les discours de légitimation des pratiques dopantes.

2.5.1.2 Le modèle américain

Les culturistes se réfèrent largement au modèle américain de compétition (peu contrôlé) et aux normes esthétiques qu'il véhicule, qui correspondent à des gabarits beaucoup plus impressionnants (en volume et en qualité musculaire).

Moi, je suis allé voir en compétition nationale, et ces gens-là, ne peuvent même pas se classer convenablement à un niveau international. Après, si vous partez aux Etats-Unis, c'est un autre monde. Les meilleurs Français sont parfois autorisés à faire des démonstrations aux Etats-Unis. C'est à dire qu'à taille équivalente il y a encore 15 à 20 kilos de masse musculaire de plus et une qualité qui n'est pas atteignable pour nous Français. C'est encore autre chose. (Cédric)

Jean-Jacques Courtine illustre le spectacle aux États-Unis « des body-builders qui se signalent à leur façon de marcher », le spectacle dû aux « chaînes spécialisées » et aux « réseaux nationaux » qui « ont fait des compétitions de body-building des émissions ordinaires », celui du « body-building professionnel […] forme, extrême sans doute, d'une culture visuelle du

muscle »[124]. Ses observations décrivent précisément le site californien de Venice, fort réputé dans le milieu culturiste. Caractérisés par une concentration de salles, d'appareils de musculation et d'industries spécialisées, ces lieux de mise en scène du muscle symbolisent la culture culturiste américaine. Dans ce contexte, le professionnalisme se développe.

On le voit, le culturisme aux États-Unis revêt une toute autre dimension que le culturisme en France où les tendances culturelles à son égard ne permettent pas cette véritable célébration du muscle. Toutefois, le culturisme américain influe sur les politiques « sportives » des fédérations françaises. Par voie de répercussion, les culturistes français suivent le choix des critères esthétiques privilégiés par leur fédération d'appartenance (qui pour certaines sont affiliées aux fédérations américaines).

2.5.1.3 La salle de musculation : le cadre privilégié de la pratique, l'espace de référence

Si la pratique elle-même est faiblement encadrée par la fédération française (pas d'entraîneurs fédéraux par exemple), c'est la salle de musculation ou le club qui oriente les relations entre les culturistes, et la pratique elle-même. Comme le remarque un haltérophile qui côtoie des culturistes :

> En ce qui concerne le culturisme, il n'y a pas d'entraîneurs dans ces milieux-là. Ce sont des électrons libres, ce sont des gens qui s'entraînent tous seuls, qui se gèrent tous seuls, en général. (Yannick)

En salle, bien que la pratique semble très individuelle, et bien que les contacts directs semblent assez rares, c'est là que l'apprentissage des normes esthétiques et des méthodes d'entraînement se réalise peu à peu au contact des pairs.

[124] Courtine, J.-J. 1993 « Les stakhanovistes du narcissisme. Bodybuilding et puritanisme ostentatoire dans la culture américaine du corps », Communications, 56 : 225-251. 226-227

2.5.1.3.1 Un apprentissage auprès des pairs

Dans les salles, il n'y a guère d'entraîneurs attitrés. Parfois, il existe des éducateurs sur place. Certains culturistes font appel aux services d'un « coach ». Le plus souvent, l'apprentissage se fait ainsi auprès des pairs, de manière relativement empirique. Même lorsqu'il effectue des compétitions, le culturiste paraît livré à lui-même. Il apprend alors auprès d'autres culturistes et surtout d'autres compétiteurs les techniques d'entraînement, les régimes et les produits, à moins qu'il ne se renseigne lui-même grâce à internet, à des ouvrages éventuellement interdits sur la question ou à des revues spécialisées telles le Monde du muscle.

> C'est assez classique de demander à gauche et à droite. Le problème c'est que chacun y va un peu de sa théorie mais dès qu'on a sa propre… Dès qu'on a ciblé à peu près, les gens dont on estime qu'ils sont de confiance au niveau de ce qu'ils vont dire ou de ce qu'ils vont exprimer etc. Voilà, auprès d'eux, j'essaye de leur faire confiance : essayer de me rattacher à ce qu'ils me disent et essayer toujours à ma limite de ma capacité à être strict. (Cédric)

A l'entraînement, j'ai eu quelques éducateurs assez intéressants, et puis beaucoup d'essais/erreurs , beaucoup. (Cédric)

« Le ou la culturiste est d'autant plus exposé à cette « pression normative » que la salle représente tout son univers relationnel »[125]. La pression exercée par la salle dépend effectivement du degré d'engagement dans la pratique (pratique compétitive ou non, activité professionnelle en rapport avec la pratique ou non, diplôme spécifique, temps consacré à l'entraînement…).

En outre, la salle apparaît d'autant plus comme un lieu privilégié de reconnaissance, que cette activité est discréditée voire stigmatisée à l'extérieur.

[125] Duret P., Roussel P., 2003, Le corps et ses sociologies, Paris, Nathan université, p.74.

2.5.1.3.2 Une activité stigmatisée

Les culturistes adoptent des normes de beauté qui leur sont propres, qui paraissent hors normes voire repoussantes pour le commun des mortels.

> Etre gros comme on dit dans notre jargon, c'est avoir un gabarit hors norme et susciter peut-être une admiration mais de qui? Une minorité
>
> - Peut-être de femmes?
>
> - Je ne sais pas, parce que les femmes, quand elles voient des gros machins comme ça.... Je ne sais pas trop. Moi, je n'en n'ai pas trop rencontré. Elles aimaient les mecs un peu musclés mais après... Et puis, elles n'aiment pas les rythmes de vie qui vont avec. Après, il y a les problèmes des régimes, et les contraintes et le fait de se piquer deux à trois fois par jour. (Cédric)

Nous pouvons à ce sujet confronter les points de vue de M. Métoudi[126] qui évoque l'idée que dans le culturisme, le muscle procède de la culture de l'apparence sportive et celui de Courtine[127] (1993 : 226) qui considère que les masses musculaires des culturistes « ne servent ni à courir, ni à lancer » et qu'en cela s'instaure une rupture avec la logique sportive.

> C'est un sport qui est mal vu. D'ailleurs, ce n'est même pas vu comme un sport mais comme une espèce d'activité narcissique où on est vraiment représenté comme des gens qui se regardent sur la glace en petit maillot. C'est vraiment ça, les gens se marrent. Pour eux, ce n'est pas un sport. Et, dans les salles, ça ne paraît pas sérieux. Même ma famille n'a jamais pris ça sérieusement. (Hubert)

[126] Métoudi, M. 1982, « Le corps passif de la publicité. La femme publicitaire : sport et chinchila », Esprit, 2 : 34-50.

[127] Courtine, J.-J. 1993 « Les stakhanovistes du narcissisme. Bodybuilding et puritanisme ostentatoire dans la culture américaine du corps », Communications, 56 : 225-251.

Ce n'est pas un sport. On m'a déjà dit : « c'est un muscle inutile ». ça on souffre de ça. L'idée de muscle utile et de muscle inutile. C'est un sport inutile parce que le muscle ne sert à rien. (Hubert)

Le muscle est reconnu, parfois admiré pour son efficacité. Dès lors qu'il s'associe à l'espoir d'une performance sportive, il bénéficie d'une reconnaissance culturelle. En revanche, le muscle esthétique, « gratuit », qui ne trouve sa finalité qu'en lui-même est particulièrement contesté. Pour toutes ces raisons, la musculature des culturistes, en reflétant les critères esthétiques des fédérations et dont les règles du jeu ne sont connues que des pratiquants, suscite critiques et mépris. [128]

Aussi la salle représente un lieu protégé (où l'on est entre-soi) et privilégié de reconnaissance mutuelle, et d'apprentissage de ces normes hors normes, même si dans le même temps les culturistes revendiquent leur différence, leur singularité vis-à-vis des autres.

Afin de comprendre les pratiques dopantes dans le milieu des culturistes, nous distinguerons plusieurs étapes de la « carrière » d'un culturiste, chacune développant une logique propre en matière de pratique et de dopage.

2.5.2 La carriere de culturiste et la prise de produits dopants

La carrière telle que nous allons la présenter s'appuie sur le concept interactionniste utilisé notamment par H. Becker[129] pour analyser la déviance. Cette carrière présente des phases clefs qui ne se succèdent pas de manière forcément linéaire, qui peuvent se chevaucher, mais qui possèdent cependant une logique interne. Ces phases ne sont pas inéluctables pour les individus, mais elles accroissent la probabilité de devenir un « véritable » culturiste.

La carrière permet d'envisager les phénomènes analysés comme des processus (on s'intéresse davantage aux changements plutôt qu'à la stabilité).

[128] Griffet, J., Roussel, P. « Le muscle au service de la beauté. La métamorphose des femmes culturistes », op. cit.

[129] Becker, H. 1985 Outsiders. Étude de sociologie de la déviance. Paris, Éditions Métailié.

Non, il y a tout un parcours. Vous ne prenez pas un cachet de Guronzan et vous ne gagnez pas grâce à ça. Moi, ça fait des années de préparation avec des années de protocoles qui font que la carrière sportive se construit (Cédric)

La notion de carrière met ainsi l'accent sur la temporalité, mais d'une manière qui lui est propre. « Cette prise en compte de la dimension temporelle se manifeste par ce qu'on pourrait qualifier de séquençage de la carrière : il s'agit de repérer dans des phénomènes qui ne sont pas ou pas toujours présentés chronologiquement, un fil temporel qui distingue des moments, des étapes ou des phases de la carrière»[130]. Ce qui suppose un travail de codage nécessaire pour constituer l'ordre chronologique des différentes phases.

Chacune de ces phases articule de manière cohérente certaines relations, une forme de pratique et un degré d'engagement correspondant, une conception de la pratique et du corps, des pratiques dopantes et une conception du dopage.

Ainsi, afin de décrire la carrière d'un culturiste, il est possible d'isoler trois phases principales. La première correspond à l'entrée dans le monde de la musculation et l'apprentissage du plaisir de la pratique. La deuxième consiste à entrer dans une pratique de culturisme de loisir en rationalisant sa pratique et en redéfinissant ses objectifs corporels. La troisième phase est l'entrée en compétition qui consacre le pratiquant comme véritable culturiste, avec une rationalisation encore plus poussée et la mise en place d'une véritable discipline de vie. La quatrième pourrait être le culturisme professionnel, que nous n'aborderons pas ici, faute d'informations suffisantes.

2.5.2.1 L'entrée dans la carrière : la musculation

Au stade de la pratique de la musculation, le rythme d'entraînement est peu soutenu, la pratique est essentiellement de loisir et les objectifs sont définis en termes généraux. L'entrée des culturistes dans le monde de la musculation se réalise à partir de motifs instrumentaux et généraux_: fuir un physique jugé inesthétique (se rapprocher des canons esthétiques) ou rendre

[130] DARMON M., 2003 Devenir anorexique. Une approche sociologique. Editions la Découverte, p. 85.

plus performants des groupes musculaires particulièrement sollicités dans certaines disciplines sportives.

Selon ces trois culturistes, cette pratique est définie au départ comme un moyen :

- de mieux contrôler son corps et de séduire davantage (Loïc)

> Quand je suis arrivé la première année, je pesais 85 kilos, je mesurais 1 m 83, pas de muscle. J'étais quand même assez gros. J'étais enveloppé, et j'avais peu d'aisance physique. J'ai un bon gabarit, j'ai un bon squelette. C'était plus un poids qu'un ... C'était plus se balader avec des sacs encombrants. Je me suis dit que j'aimerais bien travailler à mon poids.(…) Il y a le plaisir de séduire et pour parler plus crûment, avoir un corps qui répond à ses demandes et ses besoins même dans l'activité sexuelle, c'est bien. Ça fait partie des choses que j'ai découvertes. (Loïc)

- de compenser sa petite taille (Hubert) :

> Parce qu'au départ, on a tous quand même un complexe d'infériorité, si on fait ça. Si on veut être tous musclé, plus fort c'est parce qu'on compense. Moi, je le vis comme ça. C'est parce que je suis petit. Je voulais compenser ma hauteur par ma largeur. (Hubert)

- et d'avoir davantage confiance en soi (Cédric) :

> Effectivement, vous n'avez pas l'impression d'être quelqu'un de plus important mais vous voyez que votre place change et que le regard des gens change, un petit peu. Et, donc, ce fait se retrouve notamment quand les gabarits sont importants et vous sentez une certaine confiance en vous qui vient peu à peu .Donc, ça, ça a été moteur peu à peu. Et, ça a été peut-être moteur au début : une façon de s'affirmer quelque peu et de devenir homme finalement parce que vous avez 18 ou 20 ans (Cédric)

En effet, si la musculation intensive offre à certains, la possibilité de se libérer d'un complexe, elle leur permet aussi d'acquérir un statut, une reconnaissance symbolique parmi les pairs et éventuellement au-delà un meilleur statut social.

Puis, l'adhésion à la pratique se réalise dans l'apprentissage du plaisir de la pratique parfois au contact d'éducateurs, dans le plaisir lui-même des sensations éprouvées, dans la confirmation des résultats par le regard de l'autre.

Ça m'a plu parce que j'ai trouvé ça très puriste au niveau de l'activité. J'ai trouvé qu'il n'y avait aucune lucidité là-dedans, que c'était astreignant bref que ce n'était pas du tout fun comme sport. Il n'y avait pas de grandes émotions, et j'aimais bien ce côté assez rigoureux. Il y a juste des poids à soulever et c'est tout. Après, il faut juste essayer de trouver un peu d'attrait. En fait, c'est difficile mais ça vient. (Loïc)

Le plaisir n'a fait qu'augmenter, le plaisir de la pratique elle-même, sans un souci au départ, d'être, esthétiquement parlant, d'être un sportif ou etc… Je trouvais du plaisir à soulever de la fonte parce qu'il y a des sensations comme dans tout sport. Bon, ce n'est pas les mêmes dans tous les sports, ce ne sont pas les mêmes endorphines qu'en course à pied, ce ne sont pas les mêmes ; mais moi j'ai trouvé du plaisir, et, j'ai encore du plaisir. (Cédric)

Je m'entraînais à l'époque une fois par semaine, ou deux dans un petit club où on trouvait de vrais éducateurs. C'est-à-dire pour moi, de vrais éducateurs qui vous expliquaient, qui prenaient le temps de vous expliquer ces choses là. Et, je pense que ce sont des rencontres avec ces gens-là qui m'ont donné le goût de cette pratique-là. (Cédric)

- Et dans votre entourage on remarquait votre corps qui changeait ?....

- Oui, on voyait qu'il y avait un changement ; qu'il y avait eu du sport ; mais je n'ai pas un gabarit outrancièrement développé mais les gens le voient parce que vous changez. Bien sûr, c'est un encouragement. Bien sûr. (Cédric)

A ce stade, dans une salle de musculation, le dopage fait l'objet d'une réprobation collective.

En groupe, dans une salle, il y a un réflexe de se dresser contre le dopage. (Loïc)

Il n'apparaît ainsi guère, qu'en termes de rumeurs, de bruits, d'allusions.

De toute façon un ragot, c'est juste pour entretenir une conversation. Je n'avais pas l'impression que derrière c'était très motivé. J'avais juste l'impression que c'était des ragots de salles de gym. Loïc

Non, c'était toujours sur le ton de la plaisanterie. C'est à dire des allusions aux animaux. Il prend de la nourriture pour des chevaux, des petites allusions au dopage. Les gens ne connaissent pas, ne savent pas quels produits prennent les gens. Ils ne savent pas en fait. Ils ne sont pas aptes à dire tel produit. Ce sont justes des allusions. (Loïc)

Pas beaucoup. C'était 2 ou 3 personnes. Périodiquement on parlait de l'une ou de l'autre. Il y avait un ou deux réguliers, des gens qui venaient régulièrement pour entendre: « ils sont chargés.... » C'était une conversation peu récurrente, c'est à dire qu'on en entendait parler une ou deux fois par mois; c'est très peu. (Loïc)

2.5.2.2 De la musculation au culturisme de loisir

Passer de la musculation au culturisme de loisir signifie tout à la fois l'adhésion à de nouveaux critères de beauté corporelle, la spécialisation et la rationalisation de la pratique.

Pour moi, le sport c'est le plaisir, le jour où je n'aurai plus envie d'y aller, je n'irai plus. Ce n'est pas m'entraîner pour une compétition. Je m'entraîne toute l'année, avec ou sans but. Mon but il est d'être bien, c'est le bien être. C'est la satisfaction du travail bien fait. Je planifie bien mes entraînements. Je fais attention à mon alimentation, je calcule, je prévois. C'est le plaisir de bien le faire. Et d'arriver à progresser tout doucement, tranquillement. (Hubert)

2.5.2.2.1 L'apprentissage des normes esthétiques spécifiques : « le culte du muscle »

Le corps musclé de manière volumineuse est perçu selon le sens commun tel un corps « hors norme ». « Dans le processus qui conduit à devenir un authentique culturiste, le sujet est

amené à aimer le type unique de beauté de ce groupe »[131]. Progressivement, le culturiste s'efforce d'obtenir une musculature plus importante.

> Au fur et à mesure que vous vous développez, on appelle ça, chez les culturistes, « le culte de l'extension horizontale » [rire]. C'est-à-dire que vous prenez plus d'espace dans l'espace, -c'est le cas de le dire. (Cédric)

Le corps représente un projet en lui-même, l'objet d'une construction conscientisée, rationalisée.

> La première année, je soulevais 80 kilos en développer-coucher et sur le dos je pouvais faire des tirages tout seul. Je trouvais ça adéquat. Pouvoir se mouvoir et mouvoir le poids de son propre corps ça avait un sens. Pour moi, ça voulait dire quelque chose. Ça c'est le premier objectif. Il s'est trouvé que j'avais encore des ressources parce que la seconde année, j'ai commencé à augmenter doucement les charges et puis ça passait et finalement je pouvais faire un peu plus. Je me suis demandé quelles limites j'allais atteindre parce qu'après il y avait le problème de la corpulence. Je préfère un gabarit qui soit élégant. J'avais des images que j'attachais, des corps. Je me suis dit: « ah! J'aime bien ce corps! » ou bien les athlètes de telle ou telle discipline. Chaque discipline offre des corps différents. J'ai continué comme ça vers ce que vers quoi je tendais. (Loïc)

> Bien sûr, on a envie de progresser, de soulever plus lourd, de soulever plus haut, de voir son corps augmenter au niveau des mensurations. (Cédric)

Des objectifs quantitatifs sont désormais définis plus précisément (poids soulevé, nature et nombre de séries, mais aussi poids du corps et périmètre des muscles mesuré en centimètre) et des délais sont fixés. Pour parvenir à ces nouveaux objectifs corporels, le culturiste va mettre au point des méthodes plus élaborées.

[131] P. Roussel, p.324.

2.5.2.2.2 La rationalisation des méthodes : « La technique est dans la méthode d'entraînement »

A ce stade correspond une logique de progression dans la performance physique (durée et nombre de séries) et dans l'atteinte d'objectifs corporels (volume musculaire…), qui se traduit tout d'abord par la rationalisation de l'entraînement, puis du régime alimentaire et de la supplémentation et enfin de la prise de produits dopants ou non.

> Pas la première année mais après, je me disais: « tu as une année devant toi, si tu veux maximiser tes résultats ce serait bien que tu vois ça dans son ensemble ». C'est à dire comment, quel régime, comment entreprendre les cycles de nourriture. (Loïc)

L'entraînement

> Moi, je fais un sport, qui est un sport : ce n'est pas lever des poids tous les soirs et tout d'un coup gonfler. « La gonflette » c'est énervant cette expression. C'est astreignant, c'est planifié, c'est réfléchi, il y a une lecture, il y a une logique. Dans n'importe quel sport il y a une technique. Techniquement, il n'y a pas de mouvement à exécuter. La technique est dans la méthode d'entraînement, elle est dans la planification, ce n'est pas au hasard. (Hubert)

Sur les techniques d'entraînement en elle-même à ce stade, nous n'avons guère plus d'informations. Mais les trois culturistes rencontrés présentent une approche extrêmement rationnelle de leur activité.

> - Moi, personnellement, pendant longtemps, je tenais des cahiers, maintenant je ne le fais plus. En regardant les cahiers, j'ai vu que c'est très progressif. Je n'ai jamais eu de résultats miracle, un changement « comme ça ».
>
> - Sur le cahier par exemple ?
>
> - Je le présentais d'une certaine façon. Je mettais l'entraînement du jour, l'entraînement du cycle, de 6 à 8 semaines. Plus intensif, plus lourd puisqu'il y a plusieurs techniques d'entraînement. Je mettais le régime alimentaire avec le pourcentage protéine/glucide. Je notais tous mes repas, tous les jours ; pendant 10 ans, j'ai fait ça. Je mettais toute la supplémentation, - dopage compris -, utilisée. La courbe de poids et de mensuration tous les mois. Et le pouls toutes les semaines.

- Vous mettiez les cycles, les sensations ?

- Chaque, jour, les entraînements, s'il y a des actions contraignantes, s'il y a des sensations physiques pas agréables, s'il y a des fatigues, ou des douleurs inhabituelles. On peut déceler si tel exercice va bien ou non. Si tel régime alimentaire convient. Il y a des produits qui vont faire beaucoup de gras, ou beaucoup de rétention d'eau. On sait que ceux-là, il faut faire attention. On sait qu'on va se retrouver avec des kilos en plus et donc il faut faire attention. Après on peut avoir son propre répertoire. (Hubert)

Le régime alimentaire, la supplémentation

Et à ce plan d'entraînement vient progressivement s'ajouter un régime alimentaire qui va être, lui-aussi, peu à peu rationalisé. Le régime alimentaire est progressivement soigneusement planifié et rationalisé. Il s'agit à la fois de prendre de la masse musculaire et de dégraisser le muscle.

Je crois qu'il y a une espèce de progression, où je me disais: « si je veux être un petit peu plus sérieux, il faut que je fasse attention à mes régimes ». Donc je me suis dit: « il faudrait que tu manges avant d'y aller, que tu manges des féculents, le soir il ne fait pas trop manger, à des intervalles réguliers ». J'ai donc commencé par mettre une espèce de discipline déjà rien qu'au nouveau de ma nourriture (….) Parce que j'ai commencé à regarder les valeurs en protéines que l'on avait besoin par jour, suivant les activités que l'on faisait. Je veux dire, c'est quand même difficile d'acquérir autant de protéines rien qu'avec des repas réguliers. C'est-à-dire que je vais prendre cela, je vais chercher des protéines.(…) …. Par exemple, pour les régimes, j'ai commencé à regarder sur Internet par exemple, pour les graisses, l'indice glycémique, c'est des choses que je ne connaissais pas. Mais aussi, les pâtes brunes ou les pâtes blanches.(Loïc)

J'ai commencé à mettre ça, et j'ai vu qu'il y avait des résultats effectivement. J'étais vraiment en forme quand je m'entraînais. J'étais content d'avoir réussi mon heure trente, mes deux heures d'entraînement. Après, j'ai commencé à prendre des protéines. Parce que tout le monde le suggérait, parce que tout le monde disait : « des protéines, oui, ça à l'air pas mal ».(Loïc)

De protéines. 75 euros par mois de protéines, au moins. (Hubert)

Le régime très contraignant, qui se pratique en dehors de la salle de musculation, contribue à isoler le culturiste des non-culturistes puisqu'il ne partage plus les mêmes normes alimentaires. La nourriture est à la fois une source de distinction mais aussi de stigmatisation par rapport au monde extérieur au culturisme.

> Dans le milieu du travail, tout le monde voit que je mange toutes les deux heures. Je mange souvent des protéines en poudre et des aliments entre guillemets diététiques, ça les fait marrer, ce n'est pas un sport. (Hubert)

Recours aux produits dopants

Les produits en question

En culturisme, certains produits stimulants tels l'éphédrine, la caféine et l'aspirine sont recherchés parce qu'ils facilitent la récupération et permettent aux athlètes de supporter et de bénéficier de gros volume d'entraînement en séries mi-longues qui prédominent actuellement. Ils favoriseraient également la thermogenèse et donc la perte de graisse.

Quant aux stéroïdes anabolisants couramment consommés, ils faciliteraient la synthèse protidique. « Les propriétés fortement anabolisantes de la testostérone jouent ici un rôle de tout premier plan. Celles-ci entraînent un accroissement rapide de la musculature, une formation accrue des globules rouges, une régénération plus facile ainsi qu'un rétablissement moins long en cas de blessure ou de maladie L'ensemble du métabolisme est stimulé et les graisses sont éliminées plus rapidement. (…). Les anabolisants stéroïdiens (tel le clenbutérol) à composante androgénique[132] sont des composés synthétiques présentant de nombreuses affinités avec la testostérone androgène naturelle de l'homme. (…) Mais plus un stéroïde est efficace, plus il est androgénique et donc dangereux pour l'organisme. »[133].

[132] Déficit de la sécrétion de testostérone.

[133] www.infogym.com, « Les anabolisants », mars 2002.

Essentiellement anabolisant.

- Il y avait quoi d'autre comme produit ?

- C'était peut être des stimulants comme l'éphédrine, ou la caféine. La caféine c'est facile à avoir. L'éphédrine, surtout. Tout ce qui est broncho-dilatateur, clenbutérol, et c'est vrai, moi j'ai pas mal utilisé l'éphédrine. J'ai eu plus souvent recours à l'éphédrine qu'aux anabolisants. Pour pouvoir allier l'activité professionnelle et mon cours, les trucs, les machins. (…) L'éphédrine ça permet d'augmenter même avec une fatigue plus importante que les autres jours, de garder soit votre niveau, soit de passer à des charges plus importantes parce que c'est un stimulant. C'est une sorte de broncho-dilatateur, ce qui permet d'augmenter l'oxygène dans le sang. On est plus puissant, on tachycarde, on tremble un peu, ce n'est pas très agréable comme sensation mais c'est stimulant. C'est un dérivé d'amphétamine. (Hubert)

Tu as commencé par des stéroïdes ?

Luc : Oui. Et avec des anabolisants. C'était cet été. J'ai fait six semaines de stéroïdes et d'anabolisants (…) Il y avait des stéroïdes, je peux te donner les noms je prenais du Sustabone, donc ça, c'est un stéroïde. Après, je prenais du Décaduraboline, c'est un anabolisant. Et, le Dianabol qui est un stéroïde par voie orale. Ça, c'était le triptyque. (…)J'ai pris les doses on va dire qui étaient considérées débutant. C'était les doses pour débutant. (…)

et après, il y a eu la période on va dire post-cycle où l'on doit prendre des produits pour remettre son cycle de testostérone à niveau avec une production naturelle etc. (Loïc)

Mode d'approvisionnement et coût du dopage

Certains culturistes s'approvisionnent en produits dopants par internet et font ainsi venir les produits de l'étranger. D'autres s'en procurent via un réseau de culturistes ou par le biais de « vendeurs » spécialisés.

Comment tu t'en es procuré ?

Luc : Via Internet. (…)

C'est difficile de dire parce que si l'on prend que les produits, cela m'a coûté à peu près 500 €. (pour 2 mois en 2005) (Loïc)

Non, c'est dans les salles, en discutant avec les uns et les autres. Un qui connaît un, qui connaît l'autre… ça a été plus de l'opportunisme. (Hubert)

Expérimenter et décrocher un palier

A l'origine, la prise de produits dopants correspond à une expérimentation sous contrôle de produits dopants visant à « décrocher un palier ».

C'est-à-dire qu'en janvier, j'ai commencé à me dire : j'essayerais bien. C'est quelque chose qui me trottait un petit peu dans la tête. Et c'est vrai que cela me trottait et je me suis dit : bon, le fait de pouvoir comme ça changer comme ça son métabolisme et de pouvoir augmenter ses performances, tout ça, cela me titillait, cela me tentait pas mal. J'aurais bien aimé voir le résultat. J'aurais bien aimé voir si effectivement cela marche aussi bien qu'on le dit. (Loïc)

(…) Il y avait, on va dire, des poids que je voulais être capable de soulever un mois ou deux mois après la cure. Si, propre, après ce cycle dans deux mois, lorsque vraiment il n'y aura plus aucun produit je suis capable de faire cela, c'est à dire que j'ai fait ce palier, je pourrais dire que c'est un bénéfice. C'est un vrai bénéfice. Donc vraiment, c'était valable de le faire. Et, si je n'y arrive pas, cela ne sera pas valable. (Loïc)

C'est un sport qui sans le dopage, il n'y a rien. Il y en a du culturisme naturel, et du beau culturisme naturel.

- Vous regrettez de ne pas être resté à du culturisme naturel ?

- Non parce que je ne concoure pas. Ce n'est pas dans un but compétitif. C'est personnellement, ça m'aide à accepter mon apparence physique, à compenser une taille, peut-être que je me trouve trop petit. Disons que moi, ça m'aide à être mieux dans mon corps. (Hubert)

Le dopage paraît s'inscrire pleinement dans ce processus de rationalisation des moyens d'optimiser la performance, de déplacer la limite physique et de franchir des paliers.

Le rapport à la santé : une pratique sous contrôle

Ainsi, les culturistes rencontrés ont une démarche de recherche d'informations des plus minutieuses quant aux protocoles à suivre, aux effets attendus et aux effets secondaires.

j'ai mis deux mois à me renseigner avant de commencer la cure. A essayer de savoir, à me renseigner oralement auprès des gens dont je savais qu'ils prenaient des produits, auprès des gens qui en avaient pris, auprès des gens qui étaient très impliqués dans le milieu sportif et pouvaient éventuellement me renseigner. (…)

Par exemple, j'avais réussi à me procurer un livre qui avait été interdit sur le dopage qui avait été fait par des culturistes. Dans ce livre, chaque produit est répertorié. Pour chaque produit, ils t'expliquent comment les prendre, les effets secondaires, avec quoi les prendre. En fait, c'est un livre extrêmement précis. (…)

Chaque produit, j'allais vérifier d'après le nom et puis alors, je regardais un peu tout, je regardais les forums de sportifs, enfin des forums de musculation où les gens parlent de produits. Je regardais les sites qui vendaient les produits, ce qu'ils disaient sur leurs produits. Je regardais des rapports qui étaient faits dans les universités, essentiellement au Canada parce que moi je lis l'anglais, mais c'était beaucoup plus facile de les lire en français. Et donc, en fait, ce que je voulais, c'est d'avoir le moins de surprises possible. (Loïc)

Il s'agit avant tout d'évaluer les risques encourus et de minimiser les effets secondaires qu'ils soient physiques ou comportementaux.

> J'ai essayé de mesurer est-ce que statistiquement c'est un grand risque que je prends. J'ai estimé que non (Loïc)

> J'en ai parlé autour de moi, j'en ai parlé à mes amis proches parce que je voulais savoir si j'avais des troubles au niveau de mon comportement, si ils me trouvaient plus agressif ou moins agressif. Je savais qu'il y avait des choses liées à cela donc, j'en ai parlé facilement. Ce n'est pas quelque chose que j'ai fait seul sans le dire à personne. Les personnes que je connaissais bien, je leur ai dit : « Voilà, je vais prendre des produits, dites-moi si vous voyez que je change de comportement, si vous avez l'impression qu'il y a des choses qui ne sont plus comme avant». Je voulais avoir un regard extérieur (Loïc)

Le culturiste interviewé qui en est à sa première expérimentation ne se fait pas suivre médicalement. En revanche, le culturiste qui a recours de manière assez régulière aux produits dopants, a un suivi médical régulier.

Les effets et les résultats du dopage

Les effets du dopage, même s'il faut attendre parfois plusieurs semaines pour les ressentir, semblent être assez facilement mesurables et procurent des sensations de puissance particulière.

> Oui, c'était assez jouissif. Parce que c'est vrai que tout d'un coup, il n'y a plus de fatigue, il y a des performances que l'on n'a jamais eu auparavant. Il y a une espèce de confiance et d'étonnement. En même temps, on est hyper confiant et puis on est super étonné de ce que l'on fait. Donc, c'est assez marrant. Et puis c'est vrai que ça marche vraiment. On se met sous une barre, on fait des répétitions que l'on n'a jamais faites auparavant au niveau du poids de charges, on s'arrête et juste après on recommence. Il n'y a pas de fatigue en fait qui s'accumule. Et donc ça, c'était assez agréable. C'est vrai que la prise de produits en elle-même, pendant le cycle, c'était marrant de voir cette espèce de surhomme dans un domaine très restreint qui est de soulever des poids. Mais c'est assez étonnant. Et j'ai été même surpris de voir ce qu'on peut... C'est difficile à imaginer en fait. C'est difficile de se dire que l'on puisse passer de tant de kilos à tant de kilos avec le même corps. Parce qu'en fait, il n'a pas encore changé. Mais bon, il est apte à faire cela. (Loïc)

Oui, à un moment donné, cela baisse. Ce qui se passe en fait, c'est que effectivement pour parler techniquement, je suis monté à 95 kilos. Je mesure un mètre 83 et je pesais 95 kilos. C'est dire que j'étais bien, bien massif quoi. Mais, lors de cette prise de produits, il y a beaucoup de rétention d'eau. C'était 95 kilos, gorgé d'eau. Donc, ensuite, là par exemple j'ai perdu cinq kilos donc que je pèse 90 kilos. En gros, avant la cure, je pesais 85 kilos. Pendant la cure, je faisais 95 kilos et maintenant je pèse 90 kilos. Cinq kilos, c'est le bénéfice net de cette cure. Et, c'est cinq kilos quasiment de muscles. Donc, je suis assez content. Ce n'est pas négligeable. En deux mois, c'est quand même pas mal. Je me suis vraiment entraîné pour cela. (Loïc)

Ces prises s'accompagnent parfois de sensations désagréables.

On voit très vite au bout d'un mois et demi s'il y a du résultat ou non

- Est-ce qu'il y a quelque chose de l'ordre de la sensation corporelle ?

- (…) moi, personnellement, je n'ai pas un muscle qui congestionne beaucoup. J'ai un muscle très dur. Par contre, quand j'arrête je ne perds pas beaucoup de muscle. C'est une qualité musculaire, je n'en sais rien. Donc, je n'ai pas vraiment fait l'expérience de congestion particulière ou d'un muscle qui allait beaucoup gonfler, beaucoup s'engorger de sang. C'est rapporté régulièrement : « J'ai eu des sensations de brûlure, des bonnes sensations de congestion ». Moi, personnellement, c'est plutôt le contraire. Quand j'en prends, je ne suis pas bien. J'ai mal partout, je suis fatigué, c'est plutôt après, les semaines qui suivent. (Hubert)

Une pratique qui doit demeurer discrète

Dans une salle de musculation, le dopage apparaît comme clandestin. Il fait l'objet de rumeurs et de réprobation. On n'en parle peu. Seuls les dopés, entre eux, échangent librement à ce propos.

J'avais 20 ans. Je n'avais pas vu l'envers du décor et notamment du dopage. Je ne savais pas que ça existait. Je ne savais même pas que les protéines en poudre existaient. . (…) Il y a toujours des ragots mais dans n'importe quelle salle. Vous êtes dans n'importe quelle salle, même quelqu'un qui n'en a jamais pris et qui ne sait pas ce que c'est, dès que cette personne a un peu de progression, est un peu plus motivée, qu'elle fait les choses avec un peu de hargne et l'envie de bien faire, tout de suite, je vois qu'elle en prend, c'est toujours comme ça. La jalousie des gens tout de suite, ça se répercute sur cette opinion. Si quelqu'un progresse, bien sûr c'est le dopage. (Hubert)

Tout se fait clandestinement, à mots couverts. (Hubert)

Les gens avec qui j'en ai parlé, je ne leur ai pas menti. Je leur ai dit qu'effectivement, je prenais des produits. Et que c'est pour ça que j'avais de meilleures performances. Et puis aussi, je ne voulais pas trop non plus que cela se sache au sein du club parce que je n'avais pas envie de me faire virer. Et puis aussi, je n'avais pas envie que cela devienne une attraction. Mais, les gens qui sont venus me poser des questions simplement, cela ne me dérangeait pas d'en parler. Moi je suis assez ok avec ce que j'ai fait. Je n'avais pas de compte spécial, je ne me cachais pas pour m'entraîner. J'ai juste continué mes entraînements. (Loïc)

La conception du dopage

Nous sommes ici dans une logique assez utilitariste, individuelle, très raisonnée, où le risque est évalué essentiellement en termes de santé.

Moi, la seule chose qui me freine, c'est ma santé. (Hubert)

Le dopage est légitimé par l'effort qui l'accompagne et le caractère raisonné de la prise.

Il y a deux types de comportements de dopage. Je pense qu'il y a le dopage pathologique où on est addictible et on est dans un cercle vicieux et là, ça relève plus d'un problème psychologique grave. Là, ça serait des somnifères, ça serait exactement la même chose…

Et le dopage, où quelqu'un est en recherche de performance, où c'est vraiment réfléchi. Et là, ce n'est pas la quantité mais optimiser l'effet du produit par rapport à tout un protocole général, de prise, d'entraînement… (Hubert)

.Parce que les gens qu'on rencontre, très souvent, ce sont des gens qui voient le dopage non pas comme un moyen d'aller plus loin dans l'entraînement, d'optimiser un résultat mais des moyens de s'entraîner moins et de le faire facilement. Ce n'est pas du tout ma vision. C'est repousser une limite physique. (Hubert)

Il n'est guère ici question d'éthique ou de morale. Le dopage n'est pas intégré à une conception sportive plus large, mais est rapproché des conduites addictives autorisées.

- Est-ce que c'est une activité qu'on fait seul dans son coin ?

- Oui, résolument. Très résolument. Ça j'en suis convaincu, ici ou ailleurs. En Angleterre ou en France, selon moi. Je n'ai jamais entendu parler de gens qui faisaient ça collectivement. Peut-être parce que c'est, pas une honte mais, on sait qu'on fait quelque chose qui n'est pas bien. … pas bien, selon la société. (Hubert)

Pour moi quelqu'un qui picole ou qui fume, il a une conduite addictive. Alors quelqu'un qui prend du dopage c'est une conduite addictive comme une autre. Quelqu'un qui a besoin de 15 cafés par jour et deux paquets de cigarettes comme ma sœur, je lui dis : « Regarde-toi ! » Chacun fait comme il veut. Quelqu'un qui prendrait des somnifères tous les jours et des calmants toute la journée ! Mais ce n'est pas grave parce que c'est prescrit par le docteur. Et, comme nous, ce n'est pas prescrit par le docteur ce n'est pas bien…. ça franchement, c'est un peu embêtant, je trouve que c'est une image qui est un peu froissée sur ce plan-là. (Hubert)

Ces culturistes remettent en cause la légitimité de l'interdit du dopage, en soulignant les effets négatifs y compris sur la santé de cet interdit : notamment le marché noir avec son cortège de dealers, avec la multiplication des contre-façons, l'absence de suivi médical des sportifs ainsi livrés à eux-mêmes…

Le danger, c'est ça, à force de ne pas vouloir en parler, d'aller voir le médecin et ne de pas avoir de conseil, d'être traité de dopé, de criminel, hors-la-loi, les gens vont retourner dans leurs coins, et chacun va faire son petit protocole à lui en ayant entendu. On en arrive à des catastrophes, des gens qui meurent à cause de ça. On en a eu sur Pau. Particulièrement un jeune de 27 ans (Hubert)

2.5.2.3 La pratique compétitive : l'entrée dans le monde extraordinaire

Il existe, bien entendu, plusieurs niveaux d'engagement dans la compétition. Pour certains, la compétition ou les démonstrations sont assez occasionnelles et permettent de fixer des objectifs à sa pratique.

Vous dites que vous faites des démonstrations ?

- Oui, j'en ai fait une, pour un ami. Il manquait quelqu'un.

- Ça se passe comment ?

- C'est dans un spectacle, vous faites imposer le culturisme comme une compète, sauf qu'il n'y a personne de contrôlé. C'est juste pour montrer aux gens ce que votre sport permet comme résultat en terme de sèche, de définition, de gabarit, … (…) J'ai fait ça en juin ; ça permet de faire un petit régime, d'être motivé pour des problèmes de surpoids. J'avais fini mes cours, j'avais le temps, le loisir, juste un bon moment.(Hubert)

Pour d'autres, elle représente une fin en soi.

Et puis, le plaisir de s'entraîner, le plaisir du compte à rebours, de la compétition, d'aller sur scène. Moi, je n'aime pas me montrer je ne me mettrais jamais en débardeur. Je n'en ai jamais mis je crois.Mais d'aller sur scène en slip devant un public connaisseur et devant un public qui vous évalue selon des critères bien établis ça ne me pose aucun problème. (Cédric)

2.5.2.3.1 Le rôle des autres compétiteurs

La participation aux championnats reste ainsi le facteur déterminant pour construire sa renommée. En vivant la compétition, on se déclare culturiste à part entière. Dès lors, l'activité est plus qu'un moyen d'obtenir un effet esthétique, elle devient aussi celui d'éprouver une

satisfaction sociale parmi les adeptes. Selon les salles et leur vocation, les adeptes de la musculation sont amenés ou non à côtoyer des compétiteurs. Cette rencontre avec ceux-ci semble primordiale dans l'orientation de la pratique.

> Mais avec une envie de progresser, une envie encore plus marquée. Là, j'ai rencontré, est-ce que ça m'a influencé ?, des compétiteurs qui avaient un certain niveau, parce ce qu'ils avaient le niveau national ou européen. (…) Et puis me voilà, je me dis: « un jour j'aimerais bien faire une compétition » pour voir si moi, je suis capable de faire ce que, eux, ils font. (Cédric)

> Là-bas, j'ai côtoyé des gens qui faisaient vraiment de la compétition, voire des anciens professionnels qui tenaient des salles de gym et qui vendaient des produits de nutrition, protéines, compléments alimentaires et ils cherchaient des athlètes à entraîner pour se faire valoir. Ça, je me suis laissé un peu…. Je suis tout petit, pour compenser, je suis très petit. Donc, je me disais: « si seulement je pouvais acquérir un peu plus de masse musculaire! ». Je suis un très petit gabarit. Au départ, je suis moins de 50 kilos. Je m'étais dit que si je pouvais acquérir un peu plus de masse musculaire ça pourrait compenser ma petite taille et je voyais des gens autour de moi qui étaient musclés. J'avais 20 ans. Je me suis laissé un peu entraîner. On m'a dit : « tu as un potentiel, ce serait bien que tu fasses un peu de compétition ». (Hubert)

2.5.2.3.2 Une réévaluation à la hausse des critères corporels

En contact avec ces compétiteurs, les culturistes redéfinissent leurs exigences corporelles. Les volumes musculaires visés sont plus importants. La définition du muscle doit être beaucoup plus précise, jusqu'à donner une apparence « écorchée ». Il peut être souhaitable que le système veineux devienne saillant. Ainsi les culturistes cherchent à réduire au maximum les taux de graisses corporelles. On peut ainsi lire qu'à « 4-6% de taux de masse grasse, tous les muscles apparaissent comme striés, même les fessiers et les sacro-lombaires et les veines sont très

apparentes sur tout le corps. Le visage est osseux. Le corps est déshydraté. (…) C'est le taux de l'élite des culturistes de la fin des années quatre-vingt-dix en compétition au Mr Olympia »[134].

> Mais j'avais eu la chance de tomber sur des mecs qui n'avaient pas un discours extrémiste, qui n'étaient pas des gens qui cherchaient à grimper dans des catégories de poids mais qui étaient orientés plutôt sur le développement esthétique, vraiment, c'est-à-dire l'équilibre des masses musculaires entre elles, les proportions du corps. Il y avait vraiment une recherche visuelle sur le physique et ils ne voulaient pas être des monstres comme on peut voir aujourd'hui avec un aspect bovin comme on retrouve chez nos amis américains. (Cédric)

En outre, en compétition avec les athlètes de nationalité étrangère dans les championnats, ils s'évaluent et comparent leur marge de progression sur les plateaux. Les culturistes adaptent ainsi leurs comportements, leurs niveaux d'investissement, leurs procédés d'entraînement, en fonction de ce qu'ils observent chez les prétendants potentiels au titre. Les critères des fédérations ou associations qui organisent les compétitions jouent ici un rôle important.

2.5.2.3.3 Une nouvelle discipline de vie

Dans un contexte de compétition, « la pratique sérieuse du culturisme est une affaire de « sacrifice à temps plein ». (…) « Le corps est simultanément perçu comme champ de possibles et comme objet de restriction. Pour le culturiste, il s'agit de dépasser les limites naturelles du corps » [135].

L'entraînement

L'entraînement peut évoluer en terme de nombre d'entraînements par semaine, de temps consacré et de type d'entraînement. Comme le raconte F. Rinaldi : « Hors saison, je favorise les entraînements avec des charges lourdes et faibles répétitions. Le nombre de séries est réduit au

[134] Smart Weight Training 2005, http://www.swt.bz/divers/taux-graisses-corporelles.php

[135] Griffet, J., Roussel, P. 2004, « Le muscle au service de la beauté. La métamorphose des femmes culturistes », op. cit., p. 323-324.

minimum. Lorsque je suis en préparation pour une compétition, mon entraînement est le même sauf que j'augmente le nombre de séries et d'exercices plus du cardio si nécessaire. »[136]

Mais ce sont surtout les méthodes d'entraînement qui vont être rationalisées.

On a changé beaucoup de choses au niveau de l'entraînement, ce qui m'a permis de reprogresser. C'est le paramètre majeur à mon avis. (Cédric)

Le régime alimentaire

Avec les objectifs de compétition, le régime va s'intensifier. Deux des culturistes rencontrés mangent des protéines toutes les deux heures. Pour les compétiteurs, la période de régime qui précède les compétitions est longue de plusieurs mois et extrêmement stricte où la masse graisseuse doit être rendue la plus faible possible.

"Mon alimentation est très stricte, réglée sur deux cycles dans l'année. Pendant huit mois, je cherche à prendre du poids, pour augmenter ma masse musculaire. Je mange jusqu'à sept repas par jour dans l'objectif de prendre des kilos supplémentaires. Puis, de juin à octobre, mois du championnat du monde, je rentre en 'période sèche': il me faut perdre le plus de graisse possible, tout en préservant ma musculature. Aujourd'hui à 119 kilos, je compte descendre à 103 kilos en quatre mois." [137]

Ce régime draconien a des effets considérables sur le rapport à la pratique et les relations aux autres.

---

[136] M. Naymarc, Interview de F. Rinaldi, www.bodybuildingfrance.com/profiles/rinaldi., F. Rinaldi a remporté une troisième place en "extreme body" à l'Univers NABBA/WFFen 2002.

[137] Petriz A, 5ème au championnat du monde WABBA, interview internet

Là quand même, j'ai découvert un monde. Une activité qui m'a, ... Je crois que c'est la difficulté de l'activité qui a failli me plonger dedans. D'habitude on prend du plaisir à faire des choses quand on a des difficultés. C'est un sport qui n'est jamais facile. Du début à la fin c'est un calvaire. Au début, on mange un peu normalement, vous êtes déjà en dessous de votre ratio d'équilibre. Mais très vite vous êtes en déficit calorique et là tout devient difficile et c'est là où l'enjeu est devenu intéressant parce que, quand rien ne va, il faut quand même que ça aille quand même, c'est ça. Quand vous êtes à 2000 calories par jour que vous travaillez deux heures, se lever... et puis au fur et à mesure, vous baisser votre ration calorique et là tout va mal, mais vraiment jusqu'à un point, c'est assez difficile à décrire. Je crois qu'il faut l'avoir vécu pour commencer à comprendre. Parce que les gens à l'extérieur, ils nous voient fatigué, agressif, souvent un peu déprimé ou faire la tête mais le manque de glucose, ce que ça peu faire faire aux gens, c'est assez impressionnant

- Là, dans cette période vous étiez...

- J'étais célibataire, j'évitais d'aller en famille les quatre dernières semaines. C'est vrai que vous supportez mal que les autres mangent parce que vous changer. En plus, rien ne vous y oblige. Vous vous placez dans une situation telle qu'il faut vraiment faire appel à toutes vos ressources pour ne pas craquer ou tenir. (Cédric)

Malheureusement, en régime on est souvent très, très seul. D'abord parce qu'on s'isole et qu'on supporte mal les autres. Ça c'est les effets du régime très certainement, de 13 à 15 mois, plus la fatigue liée aux entraînements parce que ça use à force et puis d'écouter sans arrêt les gens parce qu'il y a une intolérance aussi dans la société par rapport à notre activité. Ecouter les uns et les autres vous dire toute la journée: « Mais mange! » « Pourquoi tu fais ça, c'est nul » Au bout d'un moment, il y a déjà d'autres difficultés pour ne pas avoir en plus celle-là. Donc, ça on est obligé de les esquiver au maximum pour se protéger de ça. Et puis votre gabarit change alors les gens vous disent: « vous vous arrêtez de vous entraîner là? » « Ah bon? » Alors que j'étais en plein dedans. « Tu rentres de vacances? »... ce genre de questions, bêtes finalement. Parce que le gabarit change parce qu'on réduit vraiment (Cédric)

Le dopage

Quand nous écoutons ces culturistes, nous sommes frappés par l'étendue des produits évoqués et utilisés et par a recherche d'informations que cela suppose. Mais, en consultant les revues spécialisées dans le culturisme ou les sites internet consacrés, on se rend compte que les

données sont très facilement accessibles et que le culturisme est imprégné par ces références aux produits pharmaceutiques.

Les produits

Les produits cités dans la phase antérieure (stimulants, stéroïdes anabolisants…) sont également évoqués dans cette phase, mais différemment. D'une part, les doses sont progressivement augmentées.

> Là, on est parti toujours sur une base d'anabolisant. Ce n'était pas énorme, enfin pas énorme... C'était une ampoule testostérone par semaine, je crois, et après on devait tourner à quatre ou cinq ampoules anabolisant par semaine pendant 9 semaines. Cédric

> En 98, j'ai fait une cure assez sérieuse. J'ai fait douze semaines avec des doses un peu plus importantes de testostérone, ça faisait 500mg, donc ça commence à faire, et deux ou trois ampoules d'anabolisants, en plus du Clénbutérol c'était déjà des cures un peu plus sérieuses. Après à partir de Janvier 99, jusqu'à fin mai 99, 5 mois, on a été sous le produit. Les dosages c'était à peu près une ampoule de testostérone par semaine. Ça devait être deux ampoules de Primobolant et trois ou quatre ampoules de Loumistrol par semaine. Plus du Clenbutérol avec deux jours avec et deux jours sans. C'était à peu près le schéma, ça varie d'une semaine à l'autre.(Cédric)

D'autre part, ils sont utilisés parfois avec d'autres finalités. Par exemple, les amphétamines ou autres stimulants sont utilisés par les athlètes, car iIs permettent de s'entraîner toujours plus dur, même en cas de diète serrée comme c'est le cas à l'approche d'un concours et favorise la dépense calorique et donc la perte de gras.

Enfin, d'autres produits sont également ajoutés aux précédents. Les diurétiques sont ainsi largement utilisés afin d'améliorer la définition musculaire quelques jours avant un concours : il existe toujours entre la peau et le muscle une fine couche d'eau difficile à éliminer naturellement qui "gâche" la définition. Mais éventuellement aussi l'hormone de croissance, par exemple qui,

semble-t-il, est beaucoup utilisée[138]. L'hormone de croissance de synthèse apparaît à la fin des années quatre-vingt-dix et est massivement utilisée depuis. Les transformations spectaculaires du visage et le ventre de plus en plus proéminent (acromégalie[139])des champions au fil de leur carrière seraient là pour le prouver. L'insuline est également utilisée, elle favoriserait l'utilisation du glucose par les muscles et la formation de protéines musculaires. Enfin, les associations entre produits sont particulièrement étudiées.

> Après par dessus, pour se préparer, on met de l'hormone de croissance, de l'insuline, du clenbutérol,[140] des diurétiques, et des produits que je ne connais pas qui semblent venir de l'Est voire d'Australie qui sont préparées spécialement pour le sport où on mélange plusieurs molécules dans des contenances assez faibles. Alors, c'est la grande chimie, la grande soupe. (Cédric)

Le coût du dopage

D'après ces culturistes, les coûts du dopage se sont multipliés par 10 en moins de 10 ans, en raison de l'intensification de la lutte antidopage, à la fin des années 90 et de la progression concomitante du marché noir.

> - La cure que vous aviez faite, ça revient facilement à....
>
> - 500 balles à l'époque, 5000 balles aujourd'hui. Et avec 5000 balles, c'est le BA BA. Ce n'est plus les mêmes enjeux. C'est à dire que les gens aujourd'hui qui sont dans ces filières sont des trafiquants parce qu'ils font du profit dessus.

---

[138] Voici ce que l'on trouve notamment sur internet sur l'hormone de croissance (http://www.bodyscult.com) :

« Le tout premier effet recherché de l'hormone de croissance est un double effet anabolisant qui, en augmentant la synthèse des protéines, provoque un élargissement des cellules musculaires mais surtout augmente le nombre de ces cellules musculaires. Un cycle d'hormone de croissance, par sa double action de développement musculaire, permet ainsi d'obtenir un gain moyen de 9 % en masse musculaire sèche. En second lieu, l'hormone de croissance augmente considérablement la combustion des graisses dans le corps humain. »

[139] L'acromégalie est le résultat d'une augmentation de la sécrétion d'hormone de croissance (somathormone GH) par l'hypophyse. Chez l'adulte, l'excès en GH entraîne un épaississement des os courts et plats.

[140] Le clenbutérol est une hormone de croissance.

Ça veut dire que les gens qui en achètent....

Ça veut dire que les gens qui en achètent sont souvent obligés de dealer aussi pour en avoir. (Loïc)

L'apprentissage

C'est surtout auprès de compétiteurs dopés, que l'on apprend les produits et leur mode d'utilisation.

je suis donc allé poser mes questions aux gens paraît-il compétents, [rire], on va dire. Ils m'ont apporté des précisions par rapport aux produits parce qu'ils en prenaient déjà depuis 5 ou 10 ans déjà, ils avaient du recul. Ils côtoyaient des athlètes de tous les niveaux. Ils avaient donc des échanges avec ces gens. Des échanges très empiriques parce que tout ça, c'est quand même très empirique parce que vu qu'aujourd'hui, les protocoles dopants on ne peut pas les valider scientifiquement. C'est a posteriori qu'on sait si ça marche ou pas, et c'est a posteriori qu'on sait si la personne est vivante ou pas. Ça c'est la réalité. Donc, on m'a indiqué les différents produits, etc.... (…) En leur disant que la frontière, je m'étais bien documenté, « je veux bien toucher à tel ou tel produit, mais certains que je ne veux pas utiliser ». Comme eux ne les utilisaient pas, le discours a été clair. (Loïc)

Les culturistes se documentent eux-mêmes également et définissent de manière empirique leurs protocoles.

- Alors, j'ai commencé à lire un petit peu.

Et, ce sont des livres de …

Des livres…. Toutes sortes de livres. Soit des livres sur le culturisme et la musculation, soit des livres spécifiquement sur le dopage, - mais des livres pas français -, soit des livres sur les conséquences physiologiques des produits sur l'organisme. (…) Voilà, effectivement, soit ce sont des livres, -même en France on en trouve-, qui nous disent : « il faut prendre telle, telle, et telle chose ça vous sert à ça. Tel anabolisant fait plus la masse, plus la force etc… et il faut le prendre à tel dosage ». Et, on se rend compte que ce qui est écrit et la réalité, ce n'est pas du tout la même chose. Ce qui est écrit, souvent... Moi, je suis tombé toujours par hasard, mais les dosages n'étaient pas affolants. Ça me paraissait raisonnable, si on peut penser raisonnable. Moi, ce qu'on me disait c'était 4 ou 5, 10 fois plus : « Moi, j'en prends 4, 10, 40, 50 ou 100 ».Là, on réfléchit, on se demande : « qui, faut-il croire ? » On a la preuve visuelle. (…)

Alors je me dis qu'il faut être entre ce qui est écrit et ce qu'on me dit. Alors, qu'est-ce qui est bien ? Là, on hésite. Moi, j'ai commencé petit. J'ai commencé par le petit. Même moins. On me disait : « ça ne sert à rien ce que tu fais. » Avec C., on partage un point de vue, c'est-à-dire qu'il y a des gens qui sont les partisans du « toujours plus ». Nous on partage le fait que ce qui prime d'abord c'est l'entraînement et la nutrition. Après, il y a ce qui entre éventuellement, on ajoute mais s'il n'y a pas la base, qui en pensée, élaborée, il n'y a rien. Parce que les gens qu'on rencontre, très souvent, ce sont des gens qui voient le dopage non pas comme un moyen d'aller plus loin dans l'entraînement, d'optimiser un résultat mais des moyens de s'entraîner moins et de le faire facilement. Ce n'est pas du tout ma vision. C'est repousser une limite physique. (Hubert)

Le déplacement des normes de santé

Dans une perspective compétitive, il s'agit cette fois de faire évoluer sa pratique dopante en fonction de l'apparition de certains symptômes et de marqueurs sanguins.

je savais jusqu'où je pouvais aller sans trop hypothéquer ma santé et je savais où je n'irai pas. Ça toujours été pour moi bien clair.

- La frontière elle était où ?

- La frontière c'était par exemple faire des prises de sang et voir quelle modification du système hormonal. C'est à dire qu'il y a une atteinte quelque part, on arrête, on lève le pied et on récupère et on ne redémarre pas tant qu'on n'a pas récupéré complètement. (Cédric)

Les premiers marqueurs simples comme la teneur de testostérone plasmatique ou les fonctions hépatiques, on voit bien que s'il y a une atteinte même légère, il faut arrêter. Si ça commence c'est qu'il est temps d'arrêter, de récupérer. (…) Je me le fais tous les trois mois. (…) Ou bien je me le paie, ou bien c'est mon médecin, quand j'ai fait une démonstration, quand j'ai fait un régime de protéines, ce n'est pas très bon pour les reins : couper les glucides, plus le travail. J'ai perdu quand même treize kilos. Après le régime j'ai fait un bilan pour voir si je n'étais pas trop détraqué. J'ai un tensiomètre, je prends ma tension régulièrement. (…) Moi, la seule chose qui me freine, c'est ma santé. Quand j'ai mal, je ne fais pas. (Hubert)

Les compétiteurs rencontrés se font ainsi suivre régulièrement par des médecins. Ces médecins montrent leur désapprobation et conseillent le culturiste de freiner sa pratique en cas de résultats sanguins inquiétants.

> C'était un médecin traitant sur Pau, mais c'est un généraliste qui était un médecin du sport. Je sais qu'il suivait et soignait, il avait dans sa clientèle des cyclistes et tout ça. Je pense qu'il avait déjà eu d'autres cas puisqu'il n'a pas eu l'air surpris,je n'ai pas eu droit à la morale, il me dit: « moi je fume et je bois donc je ne vais rien te dire, je serais mal placé par contre tu ne fais pas trop l'imbécile! ». Il était un peu paternaliste. On avait de très bonnes relations. Il m'a expliqué que pour les bilans, ils étaient un peu limités mais qu'on pouvait faire une prise de sang et regarder au moins le B.A.BA. (Cédric)

> Elle a su me dire pour moi : « Vous ne devriez rien prendre. Après, vous faites ce que vous voulez. Moi, je vous conseillerais de ne pas faire plus. » C'est toujours un conseil et non pas un jugement. C'est ça qui est important. Pourquoi les gens n'ont pas de suivi, parce qu'ils ont peur d'être jugés. Vous rencontrez combien de médecins, et notamment des rhumatologues qui me disaient : « vous n'avez qu'à arrêter votre sport ». (Hubert)

Malgré cette vigilance à l'égard de leur santé, les culturistes interviewés ont tout de même connu quelques problèmes.

> Une saison assez intéressante marquée quand même par une grosse fatigue pour tous les trois. (…) lui comme moi on présente tous les deux une chute évidente de la testostérone endogène. C'est à dire qu'en gros on descend proche de la barre des zéro; C'est à dire que notre corps ne sécrète quasiment plus de testostérone. Là, c'est assez inquiétant.(..) Lui est descendu à 0,40 nanogramme par millilitre si je ne me trompe pas, et moi 0,25 alors que la norme c'est entre 4 et 9. Donc, ça fait des dosages.... Là il y a un peu le feu au lac. Premier rendez-vous chez mon toubib. Bien sûr je prends une avoinée, ce qui est normal. Et il me dit: (…) la solution est de prendre du repos et que les fonctions reviennent naturellement à leur état initial . (…) Donc plus de deux ans et demi sans produit. Parfois, je maintiens toujours l'entraînement. Quatre à cinq séances par semaine à raison d'une heure et demi à chaque fois à peu près. Donc, je suis toujours intact. Par contre, mon taux de testostérone augmente lentement, très lentement. Ça veut dire que la fonction a été bien plus altérée que ce que l'on pouvait penser. Pas de problème de santé à part ça. (Cédric)

J'étais en grande souffrance, j'ai eu une paralysie de la main. Je suis allé le voir en urgence. Il me dit : « C'est bien fait, vous n'aviez qu'à arrêter votre sport, on n'est pas fait pour lever des barres de 100 kilos. » (Hubert)

La conception, définition du dopage : « c'est dans la logique interne même de l'activité »

Le culturisme est défini comme un travail sur le corps, très artificiel et ainsi est présenté comme une activité particulièrement propice à l'utilisation de produits pharmaceutiques.

Le problème du culturisme c'est dans la logique interne même de l'activité : vous augmentez votre masse musculaire très rapidement malgré un entraînement acharné, ça plafonne. Au bout d'un moment, même en étant très doué, on n'est pas aux mêmes normes que les gens qui sont dopés. Après, vous dégraissez au maximum, le plus possible de façon à avoir un muscle saillant. L'organisme n'aime pas du tout ça parce que pour lui c'est ce qui permet de maintenir en vie, cette réserve énergétique, il veut la garder. Au bout d'un moment, et au dernier moment vous enlevez l'eau sous-cutanée donc, par des artifices sur le plan du régime on peut arriver, par les différents mécanismes, électrolites, -c'est à dire à partir du sodium, du potassium, vous pouvez jouer sur des paramètres au niveau de l'entraînement et avoir une peau complètement collée sur le muscle. Bien sûr, si vous prenez des diurétiques ça peu augmenter cet effet-là. Très souvent, on prend d'autant plus de diurétiques qu'on a pris d'anabolisants puisque les anabolisants entraînent une rétention d'eau. C'est comme ça. Très souvent c'est lié. Et, effectivement, quand vous prenez des diurétiques, vous videz toute l'eau et ce n'est pas sélectif, c'est toute l'eau, et pas simplement l'eau sous-cutanée, on garde la bonne ? Non. On se vide, on se déshydrate complètement. Alors, là, vous avez des crampes, si ce n'est que ça, ça va. Après, vous avez des pètes cardiaques aussi. Le muscle étant un coeur est également soumis à un stress. J'ai vu des gens avoir des malaises. (Cédric)

La discipline particulièrement drastique imposée au corps est invoquée pour justifier en partie le recours au dopage, celui-ci offrant la possibilité de progresser plus facilement.

Quand on s'entraîne, c'est un sport qui est très dur. Moi, je m'entraîne depuis 14 ans; C'est 6 ou 5 jours par semaine minimum. Il n'y a pas de vacances. La nourriture, on ne mange pas ce qu'on veut. Tout est calibré. (…). On se dit que celui d'à côté, il fait n'importe quoi. Il ne fait pas trop attention à son alimentation et il fait trois plus de progression que moi. Là on réfléchit. (Hubert)

Disons que quand vous avez fait cinq ou six ans entraînements, que vous avez avancé, vous vous apercevez qu'en vous entraînant 6 à 8 heures par semaine vous avez beaucoup de mal à récupérer et que les résultats au bout d'un temps plafonnent. (…) Quand vous rencontrez des compétiteurs, vous vous apercevez que certains ne s'entraînent pas plus que vous, parfois moins, et n'ont pas du tout le même aspect. Donc, vous comprenez bien qu'il y a quelque chose derrière. Vous n'êtes pas dupe. (Cédric)

Au contact de compétiteurs eux-mêmes dopés, le recours au dopage semble alors s'imposer et permettre de passer à un niveau inatteignable autrement (on se projette à une autre échelle).

Au bout d'un moment, vous allez toucher un petit peu aux suppléments. Au début (…) c'est la protéine, vous allez vous vous informer sur un bouquin ; après que c'est le cachet tel ou untel et puis vous voyez vite que vous avez dépensé de l'argent et qu'il ne s'est rien passé. En vous documentant un petit peu, - et il n'y a pas besoin d'avoir des ouvrages spécialisés pour se documenter -, et vous vous apercevez ou vous comprenez ce qu'est le mot dopage. C'est utiliser des substances qui vous permettent d'avancer différemment. On voit bien, on se projette à une autre échelle. (Cédric)

On me parlait de produits. Moi, je ne savais pas. Donc, ensuite, je fais mes premières compétitions, naturellement. On me dit : « tu pourrais faire encore mieux, à plus grande échelle.(Hubert)

« La compétition, c'est la course au dopage »

En même temps, ces culturistes dénoncent le recours sans limite aux produits dopants dans les compétitions.

Le champion de France à l'époque par exemple.... Il prenait 10 ou 15 ampoules par semaine, il prenait du clenbutérol, des substances qu'on trouvait partout. Tout le monde prenait les mêmes substances, après on en mettait plus ou moins. Il n'y avait pas de trucs farfelus. Maintenant, il faut voir les protocoles, ce que c'est ! Il n'y a pas un diurétique le soir ou la veille ou le matin, c'est une boîte entière. Attention, il va y avoir des cartons. Moi, j'ai vu des mecs s'écrouler. Je les ai vus. Attention, il n'y avait pas ce genre de comportement-là. Il n'y avait pas ce jusqu'auboutisme. Moi, quand je faisais de la compétition, on prenait du plaisir. On était content d'être au régime.

Peut-être pas content de se faire piquer les fesses, ça faisait partie des choses malheureusement, et content d'être ensemble, et content d'aller faire la fête. Aujourd'hui un mec qui a mis 15 briques dans une compétition, il n'est content de rien, ce n'est pas vrai. Il y a des gens qui s'endettent pour des compétitions. Ils ont peut-être des problèmes psychologiques ou autres. Je ne sais pas. Mais ça ne va pas, ce n'est pas ça le sport. Ce n'est pas ça le sport. Je ne me reconnais pas dans ce sport. On sait que depuis toujours il y a eu des produits dans le culturisme. Il y a eu ça, mais là je ne me reconnais pas. (Cédric)

Depuis 10 ans, le dopage dans le culturisme aurait connu une augmentation importante : « c'est la grande chimie, la grande soupe».

Aujourd'hui, dans les compétitions, (…) vous avez trois ou quatre personnes, et vous voyez qu'entre le premier et le deuxième il n'y a rien à voir. Il y en a un qui a mis entre 100 000 ou 150 000 francs pour se préparer. Et les autres se sont préparés comme ils ont pu, et ils ont déjà mis beaucoup de choses. Vous voyez bien que ce n'est plus possible; A poids de corps équivalent il y en a dix ou quinze, la compétition n'est plus accessible. (…, les mensurations entre aujourd'hui et mon époque, il y a peut-être 5 à 10 cm de tour de bras de différence au même poids de corps. (…) dans les années 95-97; ça s'est vraiment accéléré. Nous on prenait, -et j'en ai repris-, des produits pour se préparer, on en faisait parfois dans le courant de l'année, 10 à 15 semaines toute l'année et après pour le championnat. Maintenant, on a des personnes qui sont toute l'année sous produit, non-stop, à des doses qui n'ont plus rien à voir avec ce qu'on faisait. C'est à dire que par exemple je connais une personne qui prend 1 gramme de testostérone par semaine. (…) donc 50 semaines par an plus 8 à 10 ampoules d'anabolisant en plus; Pour eux, ce n'est même pas une cure, c'est le maintien... drôle de maintien. Après par dessus, pour se préparer, on met de l'hormone de croissance, de l'insuline, du clembutérol, des diurétiques, et des produits que je ne connais pas qui semblent venir de l'Est voire d'Australie qui sont préparées spécialement pour le sport où on mélange plusieurs molécules… Alors, c'est la grande chimie, la grande soupe. Je suis étonné que les personnes n'aient pas de problème. Ceci dit, il y en a pleins qui ont eu des problèmes. (Cédric)

Les compétitions paraissent ainsi désormais se hiérarchiser selon les sommes investies dans le dopage.

Et moi, qui ai fait de la compétition, jusqu'à un petit niveau national aujourd'hui (…). Il me faudrait vraiment des doses monstrueuses pour accéder au championnat de France si tant est que je les supporte et après il y a encore des mondes d'écart pour les jeux de Méditerranée, encore un monde d'écart jusqu'à l'Europe, après ce n'est plus un monde mais une galaxie d'écart pour le monde, et après chez les professionnels c'est autre chose. C'est un autre monde.

> Il n'y a pas de comparaison, ne survit que peu de monde, il y a beaucoup d'accidents (…) oui, les gens que je connaissais à l'époque, que je connais toujours, qui ont fait de la compétition internationale, disaient que chez les professionnels, dans les années 97-98, qu'un professionnel pour se préparer à une compétition, il y avait presque dix ans de ça, mettait entre 500 à 600 000 francs pour se préparer à l'époque. Je ne pense pas qu'il m'ait menti. (Cédric)

Le dopage dans le culturisme semble ainsi plutôt généralisé, en particulier dans la pratique compétitive. Même s'il fait l'objet de quelques débats internes entre les partisans d'un culturisme naturel et ceux qui revendiquent un culturisme « extrême » et spectaculaire, il semble cependant que le modèle américain et ses critères esthétiques outranciers prédomine, d'autant que le culturisme, y compris français, repose sur une longue tradition de recours à la pharmacologie.

La relative faible présence institutionnelle et surtout la présence d'organisations aux finalités contraires favorisent aussi une certaine normalisation du dopage dans ce milieu. La stigmatisation de l'activité contribue à refermer l'activité sur elle-même. Le dopage relève alors davantage de logiques individuelles développées au contact du groupe de pairs, au sein des salles de musculation. La délimitation loisir/compétition apparaît nettement dans le culturisme et permet de mettre à jour deux logiques de dopage en son sein.

- Selon une première logique strictement utilitariste, individuelle, on recourt à des produits dopants à des fins de loisir, et l'on remet en cause l'interdit qui pèse sur le dopage, si tant est que la prise de produits est raisonnée.

- Selon une deuxième logique, le dopage s'inscrit dans une configuration institutionnelle où l'interdit est soumis à des variations et donc relativement flottant et où le dopage est une pratique qui paraît prégnante, inflationniste et nécessaire pour parvenir aux objectifs fixés, malgré une dénonciation concomitante du système.

Dans les deux cas, la question de la santé apparaît centrale et détermine des pratiques de contrôle des prises de produits et de limitation des risques.

Le culturisme présente certes des spécificités par rapport au dopage. Mais il est important de considérer cette activité non pas seulement en elle-même mais aussi comme un terrain privilégié de diffusion des pratiques de dopage, puisque nombreux sont les sportifs appartenant à

d’autres disciplines qui pratiquent la musculation dans des salles consacrées, dans le cadre de leur entraînement sportif.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce parcours, il convient de synthétiser notre travail. Ce rapport a présenté deux approches de la question et il est sans doute utile de préciser que celles-ci ont été discutées tout au long de l'étude même si le plan du document donne peut-être l'impression d'une relative autonomie. La recherche a commencé par de nombreuses séances de travail en séminaire alimentées par des discussions théoriques, dont nous avons rendu compte dans le chapitre 1, et qui ont débouché sur une méthodologie commune présentée au chapitre 2. Après avoir déployé le travail d'analyse sur le matériau empirique, il s'agit désormais de s'interroger sur la façon dont on peut faire cohabiter deux perspectives.

Pour la clarté de l'exposé, nous nous proposons de rappeler dans un premier temps, les apports et limites de chacune des sociologies mobilisées. On pourra alors envisager une synthèse sur les conclusions partagées et celles qui restent en discussion à propos des connaissances sur la question du dopage ou des débats engageant les sciences sociales.

1. APPORTS DE L'APPROCHE PRAGMATIQUE

Comme le suggérait le projet de recherche envoyé dans le cadre de l'appel d'offre MILDT/INSERM 2001, nous sommes partis de l'idée selon laquelle l'entrée par la temporalité

permettait de saisir quelques dimensions de ces pratiques dopantes. Il s'agissait d'être attentif aux modalités temporelles des acteurs lorsqu'ils authentifient des situations, mobilisent les précédents ou tiennent compte des situations antérieures, qualifient des états, se créent leurs jugements notamment pour prendre un produit, décider des posologies, évaluer ses effets, s'inquiéter éventuellement des conséquences, renouveler ou non l'expérience, adapter leurs pratiques voire renoncer à ces substances.

Le corpus constitué de récits, qu'il s'agisse de ceux recueillis lors des entretiens ou de ceux résultant de témoignages publics, nous a permis de répondre en partie à ces questionnements. Le recours à une telle enquête comme celle que nous avons menée semble ainsi justifié puisque nous avons repéré quelques changements intéressants, notamment dans la façon de livrer des expériences du dopage. Lorsque l'on compare les deux matériaux dont nous disposions ; notre choix de diversifier les sources de récits et donc de faire varier les contraintes pesant sur leur production, apparaît donc comme pertinent.

Le travail sur notre matériau empirique nous a permis de repérer, à un premier niveau d'analyse, la grande variété dans les façons de parler à propos du dopage. Le recours au logiciel Prospéro fut à ce titre décisif. Il nous a permis également de repérer de façon systématique les marqueurs temporels modalisant les énoncés. Après avoir décrit le travail de réglage indispensable à l'établissement de catégories qui ne, selon nous, être délégué à une machine, nous avons pu montrer la variété des ressources dont disposaient les sportifs. Mais c'est en étant attentif à l'inscription temporelle du travail par lequel ils confrontent des sensations corporelles et la physique de l'univers, c'est-à-dire les résultats de leur activité perceptuelle à un jeu de concepts construits par des repères (par exemple des langages de description…), que nous pensons avoir identifié les éléments pertinents dans la construction du jugement et leurs mises en série. L'importance accordée au corps et aux sensations, la place centrale des instruments, des métrologies et des dispositifs liés à la prise de produits dopants, le rôle des réseaux et la mobilisation de centres de calcul, de représentations, de valeurs surgissent le plus souvent dans leur dimension temporelle : ce sont les variations des états du corps, l'évolution de l'hématocrite, l'avenir ou l'histoire d'un réseau, la recherche de précédents, la permanence ou la disparition de principes axiologiques qui semblent peser sur la construction du jugement et les formes d'actions.

Ce travail nous a conduits à repérer une série de cas sur lesquels nous avons décrits assez précisément l'agencement de ces ressources. Cela nous a permis d'identifier des configurations

exemplaires. Cette notion de « configuration » a été définie par un alignement d'une situation, de jeux de contraintes tant physiques que sociales, d'un travail interprétatif et cognitif dans lequel la dimension temporelle est centrale et, bien sûr, une pratique de dopage.

La première de ces configurations se caractérise par une prise de produits conditionnée par la logique de la situation. Pour saisir des exemples typiques, il suffit de se reporter aux cas de dopage festif notamment à ces baptêmes au cours desquels un sportif peut sentir que dans cette situation, il ne peut pas dire « non ». En voulant s'adapter à cette contrainte et au contexte, il se laisse aller, évalue peu les conséquences même s'il peut éprouver des regrets plus tard, notamment en cas de contrôle positif et de sanction. L'état d'esprit du sportif est alors marqué par un sentiment d'incompréhension et de révolte naissant de la mise en équivalence entre des efforts réguliers dans le travail sportif bien que suspendus localement et ponctuellement lors de « cette fois-ci » d'une part, et le militantisme antidopage incarné par la sévérité des sanctions d'autre part.

La deuxième configuration est marquée par un double jeu, de confiance et d'emprise, qui se développe dans le cadre de pratiques très institutionnalisées : qu'il s'agisse d'un sport fortement structuré par la fédération (notamment dans le cas des disciplines rassemblant peu de compétiteurs) ou d'une activité se développant dans des équipes très organisées, l'encadrement des sportifs peut être décisif dans le rapport au dopage. La prise en charge de l'athlète s'accompagne de la mise en place d'une relation de confiance entre le champion et le staff – ce dernier se compose essentiellement d'un entraîneur et d'un médecin. Dans ces conditions, le sportif est soumis à un jeu de contraintes se caractérisant par une relation d'emprise : participer à la prochaine épreuve, disposer des meilleures conditions d'entraînement et de bilans médicaux poussés apparaît comme inconcevable si le champion « ne joue pas le jeu », c'est-à-dire commence à remettre en question le bien fondé des prescriptions du staff, en particulier des prescriptions médicales : protocoles, préparations pharmacologiques, dopage « lourd » semblent alors subis même si l'athlète accepte cette relation. Les campagnes antidopage ont peu d'effet puisque le sportif ne se sent pas, à tort ou à raison, responsable des pratiques dopantes, et ce tant quand bien même il participerait à son organisation en vertu de prescriptions d'un tiers.

La troisième configuration identifiée invite, en revanche, à recenser des cas où les sportifs assument pleinement leurs pratiques dopantes. Recherchant avant tout le contrôle, ceux-ci s'efforcent de maîtriser non seulement les conditions de leur prises de produits qui se font généralement à l'écart des autres, mais aussi les substances, les posologies, les protocoles, les modes d'administration. Ce type de dopage a un coût : il suppose un travail minutieux pour ne rien laisser au hasard, et passe par une recherche documentaire approfondie, la construction d'instruments de contrôle (comptabilité des produits pris, traçabilité des protocoles expérimentés, prises de sang régulières pour se fixer une métrologie enregistrant les écarts…) et surtout par l'exercice d'une extrême vigilance. Celle-ci se caractérise par le développement d'une activité perceptuelle continue et d'un travail interprétatif qui vise à enregistrer et à qualifier des variations sur l'état du corps et du comportement comme sur les transformations de l'univers dans lequel ces athlètes évoluent. Envisager une action pour des sportifs consommant des produits dopants dans cette configuration ne peut être efficace que si l'argument sanitaire est suffisamment précis (le niveau de connaissance sur les effets des différentes substances est particulièrement élevé) et s'il s'inscrit dans la série d'indicateurs jugés pertinents.

Cette typologie a assurément des limites et nous avons développé l'idée que l'on gagnerait à penser ces configurations, moins comme des entités figées et devant obéir à des critères dûment délimités, que sous la forme d'un *continuum* dont le principe d'ordonnancement serait la prise ou la perte de contrôle. Cette approche permet d'envisager les pratiques dopantes comme liées à la fois à des jeux de contraintes émanant de déterminants sociaux (pressions d'institutions sportives, du corps médical…) et à des capacités à qualifier, à produire un travail cognitif et interprétatif, à maintenir une vigilance notamment à développer une attention fine vis-à-vis d'indices et à les relier pour déterminer des produits pertinents et les substances à éviter, les doses judicieuses et les posologies dangereuses, les personnes fiables et celles dont il convient de se méfier. L'idée a consisté à recenser l'ensemble des possibles et de supposer que les sportifs sont en partie maîtres de leur destin dans leurs consommations de produits dopants. Dans ces conditions, une clé pour comprendre la marge de liberté dont ils disposent est de regarder les temporalités dans lesquelles ils inscrivent leurs pratiques et d'être attentif à leurs modes de vigilance, en étudiant la façon dont leur avenir est envisagé.

Le rapport au dopage serait moins le fait d'une culture qui imposerait un ensemble de significations et de pratiques pesant de façon continue sur les membres du groupe (ou de ceux qui veulent y rentrer) que la résultante d'actions liées à des situations marquées par des

contraintes plus ou moins fortes, aux façons dont elles sont authentifiées et projetées dans l'avenir en envisageant la portée des solutions envisagées. Cette approche ouvre, du coup, quelques perspectives intéressantes tant du point de vue des débats scientifiques que de celui des dispositifs antidopage.

2. APPORTS D'UNE SOCIOLOGIE DES PRATIQUES

En conservant présentes à l'esprit les limites de notre échantillon constitué au gré des acceptations des sportifs, il est semble-t-il possible de distinguer deux séries d'enseignements le caractérisant. D'une part, l'approche par disciplines (ou familles de disciplines) met en exergue des variations dans les conditions d'encadrement au sein desquelles la prise de produits dopants s'inscrit. D'autre part, cette même approche n'exclut pas des formes d'homogénéité, voire des invariants, dépassant les clivages disciplinaires dans les modalités de pratique du dopage.

2.1 Les éléments de variabilité à l'intérieur de l'échantillon

2.1.1 LE PARAMETRE INSTITUTIONNEL

La présence de l'institution sportive fédérale revêt des formes variables allant du monopole (lutte et haltérophilie) à des formes assez concurrentielles (culturisme), en passant par des situations oligopolistiques (athlétisme et cyclisme). La dépendance, parfois financière, par rapport à l'institution a pour corollaire l'inégalité des degrés de liberté dans les modalités de mise en contact, d'approvisionnement, de prise et de "déprise" avec le dopage.

La surveillance plus grande de leurs champions par des fédérations de petite taille comme la lutte ou l'haltérophilie, la nécessité pour les pratiquants de suivre la seule filière fédérale construit une situation de dépendance pour ces sportifs jusque dans la prise de produits dopants. A l'opposé, cyclistes et culturistes ont une plus grande liberté de choix. Elle est notamment repérable par la quasi-absence de référence aux membres de la fédération dans les propos tenus lors de l'enquête. De cette proximité ou de cet éloignement des formes institutionnalisées de la discipline découlent différentes modalités d'approvisionnement en produits dopants. Fournis par l'encadrement fédéral en lutte ou en haltérophilie, au moment où nos enquêtés relatent leurs

expériences, ils s'obtiennent de façon moins réglée institutionnellement dans les trois autres disciplines et davantage au gré de circonstances plus variables.

2.1.2 LA VARIABLE "PROFESSIONNALISME"

Si certaines disciplines comme l'haltérophilie ou la lutte ignorent le professionnalisme, entendu au sens courant du terme[141] du fait notamment de leur faible médiatisation, qui limite en outre l'intérêt que pourraient y porter les collectivités territoriales comme les communes dans le cadre de politiques de soutien au sport de haut-niveau, les sportifs interrogés qui pratiquent à un niveau de compétition international ont en commun d'exercer leur activité sportive à l'exclusion de toute autre activité. Cette activité tend alors à se confondre avec un métier, rémunéré dans certains cas seulement. La conséquence de cette caractéristique est la modification qu'elle entraîne au niveau des perceptions du dopage qui s'inscrit dans les conditions de travail du sportif.

Alors que les sportifs issus des fédérations les plus astreignantes intériorisent plus fréquemment la déviance associée au dopage, ce n'est pas nécessairement le cas dans des disciplines telles que le cyclisme ou le culturisme. La fédération française d'athlétisme se caractérise historiquement par une revendication forte en matière de pureté associée à l'amateurisme. L'intériorisation de l'interdit conduit les athlètes rencontrés à peu utiliser les termes afférents au dopage. Chez les cyclistes, les allusions sont plus directes ; les entretiens avec les culturistes sont même saturés de ces désignations (descriptions, dénominations de produits). La facilité, la banalité avec laquelle ces deux derniers types de sportifs parlent de leurs pratiques de dopage et les lient avec les conditions de leur travail sportif met en évidence un effet pervers de la politique de lutte contre le dopage.

---

[141] Dans un ouvrage de synthèse, Claude Dubar et Pierre Tripier ont mis en évidence trois univers de signification pour le mot "profession" : Le premier renvoie à l'origine latine ecclésiastique - professio - et profession désigne alors quelque chose qui s'énonce publiquement, de l'ordre du déclaratif ; le deuxième renvoie à l'univers économique et une profession implique un travail rémunéré, qui permet de vivre grâce à un revenu ; le troisième sens définit par "profession" l'ensemble des personnes qui exercent le même métier, ce qui peut inclure une dimension politique d'organisation corporative, par exemple. Ces auteurs ont ajouté à ces champs sémantiques la dimension de spécialisation du professionnel qu'ils opposent tour à tour à "amateur", "bénévole", "apprenti", "débutant". Dubar C., Tripier P., 1998, Sociologie des professions, Armand Colin, Coll° "U", p. 11.

Pour le ministère de la Jeunesse et des Sports, le problème est sur deux plans : il s'agit d'un problème moral et d'un problème de santé publique. Sur le plan moral, il s'agit de combattre le non-respect des règlements qui altère l'équité de la compétition. En outre, ce genre de fraudes génère des accidents et des scandales dont le public s'indigne. La solution à laquelle a eu recours le ministère est d'accroître les contrôles et d'affiner les règlements (notamment par l'allongement des listes de produits proscrits). A terme, deux effets s'observent : une croissance de la fraude enregistrée par les cas de contrôles positifs, et donc le contraire d'une diminution du phénomène. Cela se comprend par le fait que la fraude est un phénomène tellement répandu dans les disciplines comme le cyclisme et le culturisme que tout accroissement des contrôles ne pouvait que dégrader les statistiques de fraude. Par ailleurs, plus les règles sont nombreuses, plus les occasions de frauder de la part des sportifs sont nombreuses. Et ceci, dans un système économique[142] au sein duquel le sportif n'a de chances d'exister (en gagnant) que s'il s'assure des mêmes "atouts" que ses concurrents. Ainsi, ce qui pour le ministère de la Jeunesse et des Sports représente un problème représente pour le sportif une solution[143] pour survivre économiquement[144].

[142] Bourg J.-F., 2000, "Contribution à une analyse économique du dopage", Reflets et perspectives de la vie économique, Bruxelles, XXXIX, n° 2-3, 169-178. Sur un autre registre, dans le cadre de cette analyse économique du dopage, J.-F. Bourg explique que "la lutte contre le dopage à travers les contrôles n'a pas pour objet, totalement illusoire, d'éradiquer cette pratique. Elle a pour but de crédibiliser la compétition, et, pour ce faire, de veiller à une stricte égalité des concurrents garante de l'incertitude du spectacle et de sa commercialisation" (p. 175).

[143] Dès 1965, Jacques Anquetil déclarait : "Oui, je me suis dopé... Et alors ! Il faut être un imbécile ou sacrément faux jeton pour s'imaginer qu'un cycliste professionnel, qui court deux cent trente-cinq jours par an, par toutes les températures, et dans toutes les conditions, peut tenir le coup sans stimulants" ; cité par Yonnet P., 1998, Système des sports, Paris, Gallimard, pp. 159-160. Le raisonnement de Rudi Altig, champion du monde de cyclisme sur route en 1962 est encore plus explicite : "nous sommes des professionnels, nous ne sommes pas des sportifs" expliquait-il pour justifier sa liberté de se doper ; cité par J.-F. Bourg, art. cit., p. 175.

[144] Les ennuis du cycliste professionnel Christophe Bassons, rejeté en 1999 par l'ensemble du peloton et ignoré par les organisateurs des critériums, fort lucratifs, qui suivent le Tour de France, et ce consécutivement à son refus public de se doper illustrent cette relation entre dopage et survie économique dans un sport professionnel tel que le cyclisme.

Le dopage constitue un élément à part entière de l'univers professionnel dans certaines disciplines. Il constitue un des rites d'initiation et d'intégration[145] dans cet univers comme le fait de s'alcooliser dans certains groupes sociaux.

2.1.3 LE DEGRE DE RATIONALISATION

Tout en étant un processus commun aux disciplines, l'échantillon révèle des niveaux de rationalisation hétérogènes. Les déterminants de cette hétérogénéité sont : les caractéristiques sociales des pratiquants (notamment le niveau de formation), les influences étrangères, la dimension collective de la préparation et de l'entraînement (dont dépendent les occurrences de circulation de l'information en matière de dopage).

Ainsi, alors que les formes d'entraînement de sports tels que l'haltérophilie, la lutte, l'athlétisme reposent sur des connaissances relativement rigoureuses, les modalités d'entraînement du cyclisme et du culturisme s'appuient davantage, au moins dans un premier temps, sur une appréhension empirique, sur des connaissances transmises par les pairs, sur des processus tâtonnants.

Un des enseignements majeurs qui se dégage d'une approche en termes de sociologie des pratiques du dopage est donc la cohabitation de particularismes disciplinaires modelés par des conditions institutionnelles, professionnelles et cognitives caractérisant les différents sports. Pour autant, nos analyses font ressortir quelques traits communs aux disciplines étudiées concernant notamment des configurations de recours au dopage.

[145] L'idée de rites de passages (« status passage ») a notamment été développée par Anselm Strauss. Il en fait un usage moins rigide qu'en anthropologie, plutôt similaire aux « turning points » de Cressey. Lié aussi à la vision meadienne des « rôles » : le « status passage », c'est une modification de la façon dont on se présente aux autres, de son identité sociale, de son rôle. Cf. Strauss A., 1959, Mirrors and Masks, New York, The Free Press ; Glaser B. G. & Strauss A., 1971, Status Passage, Chicago, Aldine de Gruyter.

2.2 Les formes d'homogénéité à l'intérieur de l'échantillon

2.2.1 La dimension relationnelle du dopage

Les structures d'encadrement des sportifs de haut-niveau issus des diverses disciplines (INSEP, Ecole Interarmées des Sports), mais aussi des équipements décentralisés tels que les salles de musculation sont des points de rencontre privilégiés entre sportifs venus d'horizons disciplinaires et sociaux distincts. C'est dans ces lieux que se façonnent ce que nous avons dénommé des usages sportifs du corps transcendant certaines cultures somatiques socialement ancrées. Dans ces espaces, au fur et à mesure des contacts, les sportifs issus de différentes pratiques entrent en relation, s'échangent des conseils en matière d'entraînement, de soins, de médecins, de protocoles de dopage et s'échangent aussi des produits. Aussi, une discipline comme le culturisme, qui présente certes des spécificités vis à vis du dopage est-elle pertinente à considérer en tant que terrain privilégié de diffusion des pratiques de dopage et de circulation des produits interdits. Les salles de musculation ne sont pas uniquement fréquentées par des adeptes du culturisme et fonctionnent également comme des nœuds relationnels pour les pratiques de dopage.

2.2.2 L'interaction entre l'individu et les institutions

Pour résumer, ce que nous pensons avoir mis en évidence, ce sont des conditions et configurations favorables au dopage. Elles définissent des conditions de pérennisation de cette pratique et donc des points d'action possibles dans le cadre de politiques de lutte contre le dopage. Un des intérêts de notre approche en termes de configurations de carrières est d'avoir mis en évidence l'importance des institutions dont l'impact est souvent minoré dans les analyses du dopage. Méconnues en tant que conditions structurant les pratiques de dopage sportif, les institutions ne sont pas identifiées comme des points d'action possibles pour enrayer le phénomène.

Nous avons notamment tenté de mettre en exergue l'inscription des itinéraires individuels dans la topographie et les calendriers institutionnels[146]. Cela correspond à l'idée que le temps du devenir social des individus ou des groupes est avant tout une possibilité de choix tactique (ou stratégique), déjà structuré par des normes, des définitions, des chances "typiques" socialement de déroulement de parcours dans le recours au dopage.

Nous avons ainsi cherché, dans un premier temps, des traces de "préstructuration" qui dessinent la géographie (historiquement mobile) dans laquelle peuvent s'inscrire les parcours individuels dans les pratiques dopantes. En prenant en compte les institutions - plus ou moins en pointillé- que sont les systèmes de restriction des choix individuels, nous avons mis en évidence une certaine diversité des espaces des possibles et des pensables. Dans cette logique, les nœuds, les bifurcations sont des redistributions des chances d'emprunter sur la suite du parcours sportif et dans le recours au dopage, plutôt tel chemin que tel autre[147].

Au fil des discussions à l'intérieur du groupe, la notion de carrière à laquelle nous avons eu recours a semblé correspondre à un schéma plus ambitieux de description des rapports entre institutions sportives et parcours individuels dans le recours au dopage qu'une approche trop strictement topographique des trajectoires. Les carrières se développent à la fois en amont et en aval des structures longitudinales. Toute une tradition sociologique issue de Max Weber a bien montré que les régularités de comportement peuvent aussi bien être vues comme des contraintes que comme des hystérésis d'actions (qui sont avant tout individuelles). Il s'est en l'occurrence agi pour nous d'essayer de saisir la structuration des carrières dans le recours au dopage à la fois comme effets des structurations longitudinales en amont - dans la logique de l'approche topographique telle qu'elle vient d'être décrite - et comme le produit que l'action des individus inscrit en aval dans le maintien ou la transformation de ces structures.

---

[146] Un des outils développés à l'intérieur de notre groupe de recherche a pris la forme de chronographes mettant en comparaison (en parallèle) différents calendriers biographiques et historiques.

[147] Comme l'écrit Passeron, " On reste, je crois, dans une sociologie durkheimienne de l'exploration de l'amont des conduites tant que le groupe de transformations qui engendre les figures du parcours peut se définir et se décrire comme "topographique" ". Passeron, J.-C., 1991, Le raisonnement sociologique - L'espace non-popperien du raisonnement nature, Paris, Nathan, p. 202.

Cette option vise à saisir le sens à la fois objectif et subjectif que prend une carrière après coup : une succession d'actions, réactives, défensives, tactiques, anticipatrices…, et qui traduisent les choix de l'individu dans sa manière de gérer ses rapports avec la présence, ou la relative absence, d'une institution contraignante. Comme les carrières délinquantes, ou les carrières de malades, les carrières dans le dopage sportif montrent l'aspect indissociable dans une biographie entre ce qui est non voulu (objectivement) et ce qui est vécu comme personnel (subjectivité) en les unifiant dans un processus de confirmation réciproque des attentes de l'individu et du pouvoir de l'institution[148].

3. QUELLES PISTES ? QUELLES PERSPECTIVES ?

Ce travail ouvre sur plusieurs perspectives. A un premier niveau, chacune des approches mobilisées ici mériteraient d'être poursuivies sur des voies qui se complètent plus qu'elles ne s'opposent, car elles permettent d'envisager plusieurs pistes pour lutter contre le dopage.

La sociologie des pratiques invite à mieux cerner le poids des différentes institutions dans les pratiques. L'enjeu est important puisqu'une action envers les fédérations, notamment, constitue un levier pour modifier le milieu de vie des sportifs et espérer que cette variation puisse infléchir les pratiques dopantes. Cela suppose de clarifier d'une part l'impact de ces institutions sur les sportifs (notre étude suggère qu'il est extrêmement variable selon les disciplines sportives) et de mieux saisir les façons dont celles-ci peuvent changer.

Le cas du dopage illustre au travers de nombreux exemples que le pensable comme le désirable sont modelés par les institutions[149], voire le déficit d'institutions, au sein desquelles les sportifs vivent quotidiennement. Cette proposition suggère l'idée d'une rationalité institutionnelle plus ou moins partagée au gré des disciplines sportives. De la lutte au culturisme, les athlètes

[148] Passeron J.-C., op. cit., p. 204.

[149] Douglas M., 1986, How institutions think, Syracuse (N.Y.), Syracuse University Press : tr. fr. Comment pensent les institutions, par A. Abeillé, Paris : éd. Usher, 1989, puis éd. La Découverte, 2004.

apparaissent plus ou moins tributaires de la présence des ces « groupements sociaux légitimés » pour penser et opérer des choix relatifs au recours au dopage. Est-ce à dire que les institutions accomplissent le travail de penser et de choisir à la place des sportifs ? Non, comme le précise avec justesse Georges Balandier dans la préface de Comment pensent les institutions, les institutions ne pensent pas ![150] Mais la pensée et les actes dépendent d'elles. Autrement dit, elles structurent fortement un espace du pensable et des possibles. Au travers de notre enquête, nous pensons avoir bien mis en évidence les relations variables mais permanentes qui existent entre les cadres de pensée des sportifs et les formes institutionnalisées de leurs disciplines. Cette tentative s'est tenue à distance de deux risques : d'une part, la « mystique » d'un groupe social dont l'une des figures serait l'idéalisation de la communauté ; le choix de dissocier les pratiques sportives par familles de disciplines souligne l'importance de la diversité des formes de structuration collective d'un sport à l'autre. D'autre part, nous nous sommes tenus à distance d'une considération strictement individualiste qui lierait le recours au dopage à la seule agrégation d'actions individuelles. Le dopage possède une inscription sociale particulièrement repérable dans les institutions sportives. Ses classifications, les opérations logiques qui y sont liées, les métaphores privilégiées s'y rapportant sont fréquemment données à l'individu par l'institution. Cette dernière fournit au sportif des bases sociales de la cognition.

Cette efficience de la rationalité institutionnelle partagée connaît toutefois quelques assouplissements du fait de la pluralité des collectifs de pensée qui peuvent se côtoyer en son sein. Certes, nos exemples montrent parfois des institutions atteintes de « mégalomanie pathétique »[151] voulant tout traiter selon leur programme : la mémoire, les perceptions et les émotions soumises à leurs standards, l'information tenue sous leur influence, les problèmes traduits en leurs termes, la justice dont elles se prévalent… Ces caractéristiques constituant un avatar de la rationalisation de l'encadrement du sport de haut-niveau. Néanmoins, ces cas peuvent suggérer un appel à la résistance à cette rationalité institutionnelle. Les institutions ne changent qu'avec lenteur, elles se caractérisent souvent par des formes d'inertie. Un changement radical de leurs usages apparaissant peu probable, une solution pourrait toutefois résider dans l'accroissement de la diversité des collectifs de pensée à l'intérieur des institutions sportives pour

[150] Douglas M., op. cit., p. 16.

[151] La formule est de Mary Douglas.

limiter les effets des mécanismes de reproduction de modes de pensée et d'action en matière de dopage. Cette proposition implique peut-être de reconsidérer les mérites de la reconversion des sportifs de haut-niveau à l'intérieur des structures fédérales. S'il demeure positif du point de vue de la promotion sociale, ce dispositif comporte des inconvénients certains du point de vue de l'autonomie d'action et de jugement des individus. Outre cette suggestion d'introduire dans les institutions sportives des regards neufs susceptibles d'être croisés avec ceux des cadres traditionnels, la possibilité pour les athlètes de sortir davantage de l'orbite des institutions contribuerait à rendre leur emprise moins forte.

En effet, du point de vue de la sociologie pragmatique, nous avons montré combien la sensibilité aux compagnes antidopage, les possibilités de réversibilité, de prises en compte des risques dépend de la façon dont les acteurs prennent en compte le temps dans leur pratique dopante. La variété du « temps des acteurs » devrait inviter les spécialistes de la lutte antidopage à diversifier leurs dispositifs et en particulier à interroger les modalités de « prise » et de « déprises ». Nous entendons la notion de « prise » dans la perspective ouverte par Bessy et Chateauraynaud, c'est-à-dire d'un un travail symétrique entre les percepts et les concepts qui débouchent sur une authentification des situations, des effets, des produits, des dangers… mais aussi des façons « d'avoir prise » sur quelqu'un. C'est le cas des entraîneurs ou des médecins qui exigent une relation de confiance et « prescrivent » des protocoles. De façon complémentaire, on peut envisager les conditions pour se « déprendre » de ces situations et « reprendre » de nouvelles « prises ». Deux pistes, complémentaires, semblent envisageables.

L'une invite à favoriser l'exercice de la vigilance. Cela passe par la répétition de micro-épreuves visant à s'assurer que les sportifs gardent le contrôle dans leur rapport au dopage. Le développement de la vigilance a déjà été décrit : il s'agit d'exercer une attention à des micro-variations – ce qui suppose une activité perceptuelle soutenue -, un travail permanent de mises en série. On peut supposer que l'attention des sportifs à leurs corps peut constituer un atout. Encore peut-on imaginer l'étendre à leur comportement, comme le fait Loïc, ce culturiste que nous avons interrogé, et qui nous racontait qu'il avait prévenu ses proches de sa future prise de stéroïdes anabolisants en leur demandant de le prévenir s'ils notaient des troubles du comportement. Au-delà de cette activité perceptuelle, il semblerait utile de les aider à des mises en série de ces indices. A ce titre, un travail avec le corps médical pourrait s'avérer précieux si précisément il s'organise sur le travail interprétatif et cognitif de ces perceptions. Cela suppose de décrire les

symptômes précédant des problèmes de santé, d'apprendre à interpréter des résultats des analyses médicales, d'aider à identifier des indices indiquant le possible basculement dans l'addiction.

L'autre piste est directement liée à celle-ci. Car la question centrale reste celle des acteurs pouvant réaliser ce travail. Les cas analysés, assez proches de la deuxième configuration, invitent à réfléchir sur les possibilités de « dé-confinement » de la situation. Lorsqu'une institution bloque les possibilités de contact avec l'extérieur, elle limite les possibilités de perception. Nous avons vu quelques cas de sportifs manifestant des velléités de sortir de cet univers confiné ; ces tentatives s'inscrivent toujours dans des histoires mettant en scène le surgissement d'un autre point de vue : celui d'un pharmacien extérieur, celui d'un médecin n'appartenant pas au staff, celui d'une épouse inquiète qui parle à un représentant du corps médical indépendant des structures sportives. On retrouve la question du changement des institutions. Apprendre à se déprendre suppose de disposer de ressources variées car c'est dans la variation des points de vue que peut surgir le doute, le questionnement et la méfiance envers des acteurs qui n'ont de cesse d'exiger la confiance pour consolider cet univers. Comme nous l'avons dit plus haut, il convient de procéder graduellement. Provoquer des ruptures en disqualifiant des acteurs dont on peut supposer qu'ils sont « complices » ou « ambivalents » face au dopage, ne reviendrait qu'à renforcer l'attachement des sportifs à ces « victimes ». Il nous semble plus judicieux d'envisager d'élargir systématiquement ces « staffs » médicaux-sportifs en leur adjoignant d'autres acteurs. Par exemple en complétant ces équipes avec d'autres représentants du corps médical en fonction de leurs spécialités (traumatologues, endocrinologues, nutritionnistes…), il nous semble possible de ne pas heurter les gens en place tout en donnant aux sportifs des possibilités de mettre en variation les jugements et les points de vue au point de leur donner des « prises » pour se « déprendre ».

IL ne s'agit là que de quelques pistes qui méritent d'être mieux étudiés. Pour ce faire, il faut renverser aussi la problématique et s'intéresser aux acteurs de la lutte contre le dopage. C'est le propos du second contrat MILDT/INSERM 2002 sur lequel notre groupe travaille activement.

A un second niveau, il convient de souligner que notre recherche a donné lieu à des débats particulièrement riches engageant, dans la durée, des sociologues appartenant à des traditions différentes, dans notre séminaire « sciences sociales et dopage ». Le dialogue entre les tenants de différentes écoles en sciences sociales est suffisamment rare pour que l'on puisse se féliciter d'avoir pu mener une recherche en commun. Cette remarque invite à souhaiter la pérennisation de ce groupe de recherche et à assurer les conditions de son fonctionnement. Au-delà des

suggestions que nous avons exprimées dans cette conclusion visant à travailler sur la faisabilité des pistes proposées, il nous semblerait opportun, après la remise du second rapport, de transformer notre groupe de recherche en un observatoire permanent des questions de dopage, qui rassemblerait les différents chercheurs en sciences sociales travaillant sur ces questions et qui pourraient coopérer avec les acteurs de la lutte antidopage.

BIBLIOGRAPHIE

Aristote, 2002, Catégories, Paris : Seuil.

Arthur M. B. et Rousseau D. M. (Eds.), 1996, The boundaryless career: A new employment principle for a new organizational er, New York : Oxford University Press.

Adam J.-M. et Revaz F., 1996, L'analyse des récit, Paris : Seuil

Becker H. S., 1985, Outsiders : Etudes de la sociologie de la déviance, (Trad. de l'Anglais, première édition 1963), Paris : Métailié.

Bessy C., Chateauraynaud F., 1995, Experts et Faussaires – pour une sociologie de la perception, Paris : Métailié.

Bessy O., 1990, De nouveaux espaces pour le corps. Approche sociologique des salles de "mise en forme" et de leur public. Le marché parisien, Université de Paris V, Thèse en sciences de l'éducation, sous la direction de G. Vigarello.

Boltanski L., 1971, "Les usages sociaux du corps", Annales. Economies, sociétés, civilisations, janvier-février 1971, pp. 205-233.

Boltanski L, Thévenot L., 1991, De la justification, Paris : Gallimard.

Boltanski, L., 1990, L'Amour et la Justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action, Paris : Métailié.

Bordenave, Y., Simon, S., 2000, Paroles de dopés, Paris : JC Lattès.

Bourdieu P., 1986, « L'illusion biographique », Actes de la recherche en sciences sociales, n°62-63, p. 69-72.

Bourg J.-F., 2000, "Contribution à une analyse économique du dopage", Reflets et perspectives de la vie économique, Bruxelles, XXXIX, n° 2-3, pp. 169-178.

Boyer P., Ballester P., 2003, Champion, flic et voyou, Paris : Editions de la Martinière.

Brissonneau C., 2003, « Entrepreneurs de morale et carrières de déviants dans le dopage sportif. Prises de position et témoignages vécus dans la médecine du sport et dans deux disciplines sportives, l'athlétisme et le cyclisme (1960-2003) », Université de Paris X Nanterre, Thèse STAPS.

Brissonneau C., 1997, « Le champ de la compétition de 1960 à nos jours ». DEA STAPS, Paris XI Orsay.

Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y., 2001, Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique, Paris : Seuil.

Chateauraynaud, F., 1991, La faute professionnelle : une sociologie des conflits de responsabilité, Paris : Métailié.

Chateauraynaud, F., Torny D., 1999, Les sombres précurseurs, Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Chateauraynaud F., 2003, Prospéro : une technologie littéraire pour les sciences humaines, Paris : Editions du CNRS.

Chateauraynaud F., Trabal P. (Dir), 2005, Conducteurs ordinaires, et extraordinaires, aux prises avec les dispositifs publics : Sociologie des expériences routières et de leurs mises en forme argumentatives, Rapport PREDIT / DOXA, Ministère de l'équipement.

Chiotti J., 2000, « Interview vérité - Jérôme Chiotti », Vélo Vert, n° 111, mai 2000, p. 32-36.

Chiotti, J., 2001, De mon plein gré, Paris : Calmann-Lévy.

Clément J.P., 1985, Etude comparative de trois disciplines de combat et de leurs usages sociaux, Thèse de sociologie, Université de Paris VII, sous la direction de Pierre Ansart.

Clément J.P., 1981, "La force, la souplesse et l'harmonie : étude comparée de trois sports de combat : lutte, judo, aïkido", In Pociello (Christian (dir.), Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques, Paris : Vigot, Coll° "Sport + Enseignement", 1981, pp. 285-301.

Courtine, J.-J., 1993 « Les stakhanovistes du narcissisme. Bodybuilding et puritanisme ostentatoire dans la culture américaine du corps », Communications, 56 : 225-251.

Cressey P.G., 1932, The Taxi-Dance Hall: A Sociological Study in Commercialized Recreation and City Life, Chicago : University of Chicago Press.

Darmon M., 2003, Devenir anorexique. Une approche sociologique, Paris : La Découverte.

De Fornel M., Quéré L. (Eds), 1999, « La logique des situations : nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales », Raisons Pratiques, n°10, Paris : Editions de l'EHESS.

Defrance J., 1989, « Un Schisme Sportif. Clivages structurels, scissions et oppositions dans les sports athlétiques, 1960-1980 », Actes de la Recherche en Sciences sociales, 79, sept. 1989, pp. 76-91.

Defrance J., 1995, Sociologie des Sports, Paris : La Découverte (Repères), rééd. 1997, 2000, 2003.

Deleuze, G., 1998, Nietzsche et la philosophie, (1ère édition : 1962), Paris : PUF.

Dewey J., 1993, Logique – La théorie de l'enquête, (trad. de l'Anglais – 1ère édition : 1938), 2ième édition, Paris : PUF.

Desrosières, A., 1993, La politique des grands nombres : histoire de la raison statistique, Paris : La Découverte.

Douglas M., 1986, How institutions think, Syracuse (N.Y.), Syracuse University Press : tr. fr. Comment pensent les institutions, par A. Abeillé, Paris : éd. Usher, 1989, puis éd. La Découverte, 2004.

Dubar C., Tripier P., 1998, Sociologie des professions, Paris : Armand Colin, Coll° "U".

Ducrot O. et Alii , 1980, Les mots du discours , Paris : Minuit.

Dulong, R., 1998, Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Duret P., Trabal P., 2001, Le sport et ses affaires : une sociologie de la justice de l'épreuve sportive, Paris : Métailié.

Duret P., Roussel P., 2003, Le corps et ses sociologies, Paris : Nathan, Coll° « université ».

Durkheim E., 1994, De la division du travail social, (1° Ed. 1893), Paris : PUF.

Duval, R., 1990, Temps et Vigilance, Paris : Vrin.

Elias N., Dunning E., 1994, Sport et Civilisation, la violence maîtrisée, (1° Ed. 1986), Paris : Fayard.

Erard C., 2003, La production sociale de l'élite athlétique française (1945-1972) : Essai d'analyse prosopographique, Université de Paris-Sud XI : Thèse STAPS.

Faure J.M., Suaud C. (avec Slimani H.), 1999, Le football professionnel à la française, Paris, P.U.F.

Flament C., 1989, "Structure et dynamique des représentations sociales" in D. Jodelet Les représentations sociales, Paris : PUF.

Fleuriel S., 1997, Sport de haut niveau ou sport d'élite. La raison culturelle contre la raison économique. Sociologie des stratégies de contrôle d'Etat de l'élite sportive, Nantes : Thèse sociologie.

Fleuriel S., Le sport de haut niveau en France. Sociologie d'une catégorie de pensée, Grenoble : P.U.G., 2004.

Forté L., 2003, Les carrières sportives des jeunes athlètes de haut niveau : l'investissement et le désinvestissement sportif pensés en terme de désajustement des dispositions, et d'hétérogénéité des milieux de socialisation, Nanterre, Université de Paris X, DEA.

Gaumont P., 2005, Prisonnier du dopage, Paris : Grasset & Fasquelle.

Goffman E., 1975, Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux, Paris : Minuit, Coll° "Le sens commun".

Genon M., 2004, Monographie d'un pôle France de boxe anglaise, Nanterre, Université de Paris X, DEA.

Girar, G., 2004 Interview Arnaud Plaisant, « L'ascension d'un champion », Le Monde du Muscle, n°247.

Glaser B. G. & Strauss A., 1971, Status Passage, Chicago : Aldine de Gruyter.

Granovetter M., 1985, "Economic action and social structure : the problem of embeddedness", American Journal of Sociology, 91, pp. 481-510.

Griffet, J., Roussel, P. 2004, « Le muscle au service de la beauté. La métamorphose des femmes culturistes », Recherches féministes, Volume 17, numéro 1. « Femmes et sports »

Hall D.T., 1976, Careers in Organizations, Pacific Palisades (Ca.) : Goodyear.

Hall D. T. and associates, 1986, Career Development in Organizations, San Francisco : Jossey-Bass.

Hazelton B, « Les jambes perdues de Bob Hazelton », Sport et Vie, n°42, mai 1997, pp. 53-55.

Hughes E. C., 1997, "Careers", Qualitative Sociology, 20 (3), pp. 389-397 [Notes de cours de 1937. Traduit en français dans Le regard sociologique].

James W. (2005), Essais d'empirisme radical, (Trad. de l'Anglais – 1ère édition 1912), Paris : Agone.

Kuhn T. S., 1983, La structure des révolutions scientifiques, (Trad de l'Anglais – 1° Ed. 1962), Paris : Flammarion

Lakatos I., 1978, The Methodology Scientific Research Programmes, Cambridge : Cambridge University Press.

Lakatos I., Musgrave A., 1970, Criticism and the growth of Knowledge, Cambridge : Cambridge University Press.

Lapoujade D., 1997, William James : empirisme et pragmatisme, Paris : PUF, pp. 85-119.

Latour B., 1989, La science en action, (première édition en Anglais, 1987), Paris : La découverte.

Laure P., 2000, « Du concept de conduite dopante » : 153-158, in Siri, F. (dir.), La fièvre du dopage, Paris : Autrement, coll. « Mutations », n° 197.

Laure P., 2002, Ethique du dopage, Paris : Ellipses.

Le Mancq F., 2003, Les carrières des cavaliers et cavalières compétiteurs amateurs : différences et similitudes, Nanterre, Université de Paris X, DEA.

Lefèvre N., 2003, Conversion au cyclisme de haut niveau. L'exemple d'une section sportive scolaire, Nanterre, Université de Paris X, DEA.

Lejeune C., 2004, Sociologie d'un annuaire de sites Internet : les sciences documentaires saisies par l'informatique libre, Thèse de Doctorat, Université de Liège.

Le Noé O., 2000, « Comment le dopage devint l'affaire des seuls sportifs », in La fièvre du dopage, Autrement, Coll. « Mutation » n° 197, pp. 77-92.

Littleton S. M., Arthur M. B. et Rousseau D. M., 2000, "The future of boundaryless careers", in Collin A. et Young R. A. (Eds.), The future of career, Cambridge (UK) : Cambridge University Press, pp. 101-114.

Mauss M., 1929, « Les civilisations – Eléments et Formes », repris in Œuvres, Paris : Minuit, t. II.

Menthéour E., 1999, Secret Défonce : ma vérité sur le dopage, Paris : Editions J.C. Lattès.

Messner M. A., 1996, "Masculinities and Athletic Careers", in Chow E., Wilkinson D., Baca Zinn M. (eds.), Race, Class and Gender, Sage Publications.

Métoudi, M. 1982, « Le corps passif de la publicité. La femme publicitaire : sport et chinchila », Esprit, 2 : 34-50.

Metz C., 1968, Essai sur la signification au cinéma, Paris : Klincksieck.

Montmollin G. (de), 1992,"Le changement d'attitude", in S. Moscovici, Psychologie sociale, (1° Ed. 1984), Paris : PUF, pp. 91 - 138.

Papin B., 2006, La Vocation. Conversion et reconversion des élites sportives. Approche socio-historique de la gymnastique artistique et sportive, Paris : L'Harmattan.

Papin B., 2000, Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau, thèse Sociologie, Nantes : Thèse Sociologie.

Passeron J.-C., 1991, Le Raisonnement sociologique - L'espace non-popperien du raisonnement naturel, Paris : Nathan.

Petitbois C., 1998, Des responsables du sport face au dopage. Les cas du cyclisme, du rugby, de la natation et du surf, Paris : L'Harmattan.

Pociello C. (dir.), 1981, Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques, Paris : Vigot, Coll° "Sport + Enseignement".

Pociello C., 1999, Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective, Paris : Vigot.

Pollack M, 1990, L'expérience concentrationnaire: essai sur le maintien de l'identité sociale, Paris: Métailié

Rawls J., 1987, Théorie de la justice, (Traduit de l'anglais. 1ère édition : 1971) Paris : Seuil.

Ricoeur P., 1983, Temps et Récit - tome 1, Paris : Seuil.

Ricoeur P., 2000, La mémoire, l'histoire, l'oubli, Paris : Seuil.

Roger A., 2003, L'entraînement en athlétisme en France (1919-1973) : une histoire de théoriciens ? , Lyon : Université de Lyon 1, Thèse Sciences du Sport.

Sennett R., 1998, The Corrosion of Character: The Personal Consequences of Work in the New Capitalism, New York : W. W. Norton [trad. fr. Le travail sans qualités. Les conséquences humaines de la flexibilité, Paris : Albin Michel, 2000].

Schein E. H., 1978, Career Dynamics : Matching Individual and organizational Needs, Reading (Mass.) : Addison-Wesley.

Schotté M., 2005, Destins singuliers. La domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français, Université Paris X- Nanterre, Thèse STAPS.

Schwartz O., Paradeise C., Demazière D., Dubar C., 1999, (Symposium sur) "Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion", Sociologie du travail, 4, pp. 453-479.

Sports Stat Info, N° 0402, février 2004.

Strauss A., 1959, Mirrors and Masks, New York : The Free Press.

Strauss A. , 1992, « Une perspective en termes de monde social », in Baszanger I. (Ed.) La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme, Paris : L'Harmattan, pp. 269-282.

Trabal P., 2002, « La perception du dopage : une approche pragmatique », Psychotropes (revue internationale des toxicomanies et des addictions), Vol. 8, n°3-4, pp. 89-99.

Trabal P., 2004, « Regards sociologiques sur le dopage », Questions de communicatior, in J.F., Diana, et V. Meyer, "Dire le dopage – les enjeux sociologiques et médiatiques", pp. 21- 32.

Trabal P., 2005, « Le logiciel Prospéro à l'épreuve d'un corpus de résumés sociologiques », Bulletin de Méthodologie Sociologique, n°85, pp. 10-43.

Trabal P., Duret P., 2003, « Le dopage dans le cyclisme professionnel accusation, confessions et dénégations », STAPS, Vol. 24, n°60, pp. 59-74.

Van Maanen, J., 1977, Organizational Careers : some new perspectives, New York : Wiley.

Voet W., 1999, Massacre à la chaîne : révélations sur 30 ans de tricherie, Paris, Calmann-Lévy.

Weber M., 1971, Economie et société, (Trad. de l'Allemand - 1° Ed. : 1922) Paris : Plon.

Yonnet P., 1998, Système des sports, Paris : Gallimard.

TABLE DES REFERENCES

1. FIGURES

Figure 1 : le modèle de la prise (Schéma publié dans Bessy et Chateauraynaud, 1995, p. 243) 13

Figure 2 : Recherche des répertoires des différents locuteurs 47

Figure 3 : Fenêtre de recherche par auteur 48

Figure 4 : Ecrans permettant d'associer des ressources externes à un texte 50

Figure 5 : Recherche des dates dans le corpus 81

Figure 6 : Fenêtre de construction des catégories 84

Figure 7 : Ecran permettant la recherche de formules (lemmatisation de premier et une entité) 86

Figure 8 : Formules permettant de repérer ce qui est dénombré 98

Figure 9 : Graphe (Pajek) sur les liens entre les principaux représentants de la catégorie « Relations familiales » 104

Figure 10 : Réseau et influences de l'être fictif Corps médical@ 106

2. TABLEAUX

Tableau 1 : Les 15 représentants de la liste A les plus cités ordonnés suivant le nombre d'occurrences puis selon le nombre de textes dans lesquels ils sont cités. 54

Tableau 2 : Les 15 représentants de la liste B les plus cités ordonnés suivant le nombre d'occurrences puis selon le nombre de textes dans lesquels ils sont cités. 55

Tableau 3 : Les 15 groupes d'entités de la liste B les plus cités ordonnés suivant le nombre d'occurrences puis selon le nombre de textes dans lesquels ils sont cités. 56

Tableau 4 : Les 15 représentants de la liste C les plus cités ordonnés suivant le nombre d'occurrences puis selon le nombre de textes dans lesquels ils sont cités. 57

Tableau 5 : Répartition des entités de la liste A selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du type de documents. 58

Tableau 6 : Répartition des entités de la liste B selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du type de documents. 59

Tableau 7 : Répartition des entités de la liste C selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du type de documents. 59

Tableau 8 : Répartition des entités de la liste A selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de chaque auteur (le rang est indiqué pour chaque indice). 61

Tableau 9 : Répartition des entités de la liste B selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de chaque auteur. 62

Tableau 10 : Répartition des entités de la liste C selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de chaque auteur. 63

Tableau 11 : Répartition des entités de la liste A selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de la discipline sportive pratiquée par les auteurs. 64

Tableau 12 : Répartition des entités de la liste B selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de la discipline sportive pratiquée par les auteurs. 64

Tableau 13 : Répartition des entités de la liste C selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction de la discipline sportive pratiquée par les auteurs. 65

Tableau 14 Distribution des groupes d'entités de la liste B dans les entretiens. 67

Tableau 15 : Distribution des expressions se rapportant à l'action « avaler » selon le nombre d'occurrences. 72

Tableau 16 : Répartition des expressions se rapportant à l'action « avaler » selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction des auteurs. 73

Tableau 17 : Répartition des expressions se rapportant à l'action « avaler » selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du sport pratiqué par l'auteur. 74

Tableau 18 : Distribution des expressions se rapportant à l'action « s'injecter [un produit] » selon le nombre d'occurrences. 75

Tableau 19 : Répartition des expressions se rapportant à l'action « s'injecter [un produit] » selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction des auteurs. 76

Tableau 20 : Répartition des expressions se rapportant à l'action « s'injecter [un produit] » selon le nombre d'occurrences et de la mesure des écarts en fonction du sport pratiqué par l'auteur.....76

Tableau 21 : Quelques catégories de marqueurs avec leurs principaux représentants 89

Tableau 22 : Déploiement de la catégorie « Irréversibilité »....92

Tableau 23 : Déploiement de la collection Corps-humains*....94

Tableau 24 : Déploiement de la catégorie 'Rhétorique scientifique'....111

Tableau 25 : Déploiement de la catégorie 'discours professionnalisant'....114

Tableau 26 : Entités figurant dans les réseaux respectifs des catégories 'Ethique et morale' et 'mode de dénonciation'....118

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION **2**

CHAPITRE 1 - DEUX APPROCHES THEORIQUES A L'EPREUVE DE LA QUESTION DU DOPAGE **6**

1. UNE APPROCHE PRAGMATIQUE DE LA TEMPORALITE POUR L'OBJET 6
   1.1 La pragmatique 8
   1.2 Epreuves et prises 10
   1.3 La dimension temporelle 14
      1.3.1 Temporalité et réversibilité 14
      1.3.2 Vigilance 15
      1.3.3 Changement 17
2. UNE SOCIOLOGIE DES PRATIQUES 19
   2.1 L'espace des possibles. 20
   2.2 La variété des dispositions. 22
   2.3 Les variations et les constantes relatives. 23

CHAPITRE 2 – LA METHODOLOGIE EN DEBAT 25

1. INTERETS ET LIMITES DE LA METHODE PAR ENTRETIENS 25
   1.1 Le point de vue d'une sociologie des pratiques 26
   1.2 Le rapport de l'approche pragmatique à la méthode par entretiens 27
2. LA QUESTION DE L'ECHANTILLON 30
3. CONSTRUCTION DU GUIDE D'ENTRETIEN 35
   3.1 Univers de vie : 35
      3.1.1 La dimension relationnelle du dopage 36
   3.2 Univers de sens 37

3.3 LE GUIDE *37*
4. LE LOGICIEL PROSPERO 45
4.1 Isoler les locuteurs 47
4.2 Spécificité d'un auteur 48
4.3 L'oralité du discours 48
4.4 Prise en compte du contexte 50
CHAPITRE 3 – ANALYSE DE MATERIAU EMPIRIQUE 51
1. UNE ANALYSE PRAGMATIQUE UNE ANALYSE PRAGMATIQUE 51
1.1 Le monde du dopage 51
1.1.1 Le monde du dopage 51
1.1.1.1 Détection de produits 51
1.1.1.2 Des usages des produits 58
1.1.1.3 Le dopage en action 65
1.1.1.3.1 En parler seulement…. 66
1.1.1.3.2 En prendre, oui, mais comment 71
1.2 Des modalisations temporelles 78
1.2.1 Le positionnement temporel 81
1.2.2 La construction de séries 83
1.2.3 La prise en compte de l'avenir 87
1.2.4 Les expériences du changement 89
1.3 Les ressources dans les épreuves 93
1.3.1 L'expérience sensible 93
1.3.2 La matière 97
1.3.3 Réseaux 102
1.3.4 Espaces de calcul 110
1.4 Expériences de dopage 119
1.4.1 Une expérience de Loïc 119
1.4.2 Le dopage subi de Jean 122
1.4.3 L'enchaînement des prises chez Xavier… 126
1.4.4 La perte de contrôle de Frédéric 129
1.5 De quelques configurations exemplaires 132
1.5.1 Trois configurations 134
1.5.2 D'une typologie à un continuum 144
2. UNE ANALYSE A PARTIR DE LA SOCIOLOGIE DES PRATIQUES 150
2.1 Eléments d'introduction pour l'analyse en termes de sociologie des pratiques du dopage sportif 150
2.1.1 Diversité des relations entre carrières athlétiques dans le dopage et institutions sportives 150
2.1.2 Unité de la relation des carrières dans le dopage sportif avec des univers de vie et de sens 152
2.2 Pratiques de dopage dans deux sports de force : la lutte et l'haltérophilie dans les années 1980 154
2.2.1 Les carrières (sportives et de dopés) et les médiations déterminant leur déroulement 157
2.2.1.1 L'entrée dans la carrière et son accélération 157

2.2.1.1.1 Avant le monopole fédéral : le rattachement du monde sportif à d'autres mondes sociaux 157
2.2.1.1.2 A l'intérieur du monopole fédéral : l'autonomisation du monde sportif vis à vis des autres mondes sociaux 159
2.2.1.1.3 La reconversion dans le cadre fédéral : les conditions de reproduction du monde sportif 164
2.2.2 Les déterminants institutionnels et somatiques de l'intégration du dopage dans la carrière sportive 166
2.2.2.1 La médiation de l'encadrement fédéral 167
2.2.2.1.1 Le contact cognitif avec le dopage : de la connaissance à l'évidence 167
2.2.2.1.2 La mise en contact physique dans un climat de confiance 168
2.2.2.2 La lumière vient de l'est : la pertinence de la variable "sports d'hommes forts" 175
2.2.2.2.1 Les pays de l'est "près de chez soi" : un Hongrois à Paris 175
2.2.2.2.2 Les voyages initiatiques 176
2.2.2.2.3 La dernière touche de mimétisme 178
2.2.2.3 La médiation corporelle : le travail de décodage des effets du dopage 179
2.2.2.3.1 La lecture des effets positifs sur les capacités corporelles 179
2.2.2.3.2 Le retournement des perceptions corporelles 181
2.2.2.4 Des usages sociaux aux usages sportifs du corps 184
2.2.2.5 "De son plein gré à l'insu du dopage" 185
2.2.2.6 Les héros de l'est et la rationalisation des méthodes 185
2.2.2.7 L'encastrement social des carrières dans le dopage : la force de la variable institutionnelle 186
2.3 Le dopage et l'athlétisme 187
2.3.1 Forme aiguë de contradiction entre rationalité compétitive et éthique de la pureté 187
2.3.2 Entretiens avec des athlètes 189
2.3.3 Dire le dopage de l'athlète : un discours euphémisé sous contrainte d'interdit 189
2.4 Cyclisme sur route et sur piste 198
2.4.1 Le début d'une carrière dans un monde amateur, 1ère phase, amateur (FFC 4, FFC 3, FFC 2) 200
2.4.2 Un monde amateur déjà professionnel, 2ème phase, amateur (FFC 1) 201
2.4.3 Où le cyclisme devient un métier, 3ème phase, amateur ou professionnelle 203
2.4.3.1 Une carrière professionnelle chez les amateurs 203
2.4.3.2 Le monde extra-ordinaire du haut niveau 206
2.4.3.2.1 Devenir un champion, 4ème phase, professionnelle 210
2.5 Des pratiques de dopage dans le culturisme entre 1985 et 2005 214
2.5.1 Le cadre de la pratique 215
2.5.1.1 Le système de compétitions : une double hiérarchie 216
2.5.1.2 Le modèle américain 218
2.5.1.3 La salle de musculation : le cadre privilégié de la pratique, l'espace de référence 219
2.5.1.3.1 Un apprentissage auprès des pairs 220
2.5.1.3.2 Une activité stigmatisée 221
2.5.2 La carrière de culturiste et la prise de produits dopants 222
2.5.2.1 L'entrée dans la carrière : la musculation 223
2.5.2.2 De la musculation au culturisme de loisir 226
2.5.2.2.1 L'apprentissage des normes esthétiques spécifiques : « le culte du muscle » 226

2.5.2.2.2 La rationalisation des méthodes : « La technique est dans la méthode d'entraînement » ... 228
2.5.2.3 La pratique compétitive : l'entrée dans le monde extraordinaire 238
2.5.2.3.1 Le rôle des autres compétiteurs 238
2.5.2.3.2 Une réévaluation à la hausse des critères corporels 239
2.5.2.3.3 Une nouvelle discipline de vie 240

CONCLUSION GENERALE 253

1. APPORTS DE L'APPROCHE PRAGMATIQUE 253
2. APPORTS D'UNE SOCIOLOGIE DES PRATIQUES 257
2.1 Les éléments de variabilité à l'intérieur de l'échantillon 257
2.1.1 Le paramètre institutionnel 257
2.1.2 La variable "professionnalisme" 258
2.1.3 Le degré de rationalisation 260
2.2 Les formes d'homogénéité à l'intérieur de l'échantillon 261
2.2.1 La dimension relationnelle du dopage 261
2.2.2 L'interaction entre l'individu et les institutions 261
3. QUELLES PISTES ? QUELLES PERSPECTIVES ? 263

BIBLIOGRAPHIE 268

TABLE DES REFERENCES 277

1. FIGURES 277
2. TABLEAUX 278

TABLE DES MATIERES 281